



Région
Hauts-de-France

**SÉANCE PLÉNIÈRE
DU 26 JANVIER 2023**

PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
LISTE DE PRÉSENCE	3
LISTE DES POUVOIRS DE LA SÉANCE	5
OUVERTURE DE LA SÉANCE	7
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	10
VOTE SUR L'URGENCE DES MOTIONS ET VŒUX	12
EXAMEN D'UN RAPPORT	32
EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS :	
* <i>Délibérations relevant de la commission 1 :</i>	34
* <i>Délibérations relevant de la commission 4 :</i>	39
* <i>Délibération relevant de la commission 5 :</i>	44
* <i>Délibération relevant de la commission 3 :</i>	47
* <i>Délibérations relevant de la commission 10 :</i>	53
RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARLEMENT DE LA MER	72
EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS (suite) :	
* <i>Délibération relevant de la commission 7 :</i>	83
* <i>Délibérations relevant de la commission 8 :</i>	98
* <i>Délibérations relevant de la commission 6 :</i>	121
EXAMEN D'UNE MOTION ET D'UN VŒU	136
EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS (fin) :	
* <i>Délibération relevant de la commission 6 :</i>	142
QUESTIONS ORALES	143
ANNEXES :	
* <i><u>Annexe 1</u> : Récapitulatif des modifications apportées au dossier</i>	153
* <i><u>Annexe 2</u> : Votes électroniques / Votes à main levée</i>	155
* <i><u>Annexe 3</u> : Amendements</i>	589
* <i><u>Annexe 4</u> : Motions et vœux</i>	615
* <i><u>Annexe 5</u> : Liste d'émargement</i>	628

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Liste de présence :

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le 12 janvier 2023 s'est réuni le 26 janvier 2023, à 09h00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional.

Ouverture de la séance à 09h17, Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

Ont été présents au cours de l'instance (160) : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Régine ANDRIS, Madame Laurence BARA, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Bruno BILDE, Madame Nathalie BILLET, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Émilie BOMMART, Madame Natacha BOUCHART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Yannick BROHARD, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Madame Odile CASIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Monsieur Sébastien CHENU, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Madame Elodie CLOEZ, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur Pascal DEMARTHE, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur François DESHAYES, Madame Héloïse DHALLUIN, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Martin DOMISE, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Michèle DUCLOY, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Olivier ENGRAND, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Virginie FENAIN, Madame Sabine FINEZ, Madame Sarah FLAMANT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Madame Brigitte FOURÉ, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur André GENELLE, Monsieur Bernard GERARD, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Elisabeth GONDY, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Audrey HAVEZ, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Alban HEUSÈLE, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Madame Caroline LUBREZ, Monsieur Benjamin LUCAS, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Monsieur Adrien NAVE, Monsieur Alexandre OUIZILLE, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Julien POIX, Madame Danièle PONCHAUX, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Madame Catherine QUIGNON, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Ludovic ROHART, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Madame Marianne SECK, Monsieur Antoine SILLANI, Monsieur Serge SIMÉON, Madame Valérie SIX, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Monsieur Christopher SZCZUREK, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoît TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Monsieur Philippe TORRE, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET, Madame Katy VUYLSTEKER.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Etaient absents ou excusés (10) : *Monsieur Cédric BRUN, Monsieur Eric DELHAYE, Madame Karima DELLI, Madame Huguette FATNA, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Anne PINON, Monsieur Jean-Philippe TANGUY.*

Secrétaire de séance : *Monsieur Hakim ELAZOUZI.*

Liste des pouvoirs de la séance :

Groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants :

Monsieur Emmanuel AGIUS donne pouvoir à Madame Faustine MALIAR (de 14h51 à 19h31), Madame Florence BARISEAU donne pouvoir à Madame Marie-Sophie LESNE (de 17h51 à 19h31), Monsieur Xavier BERTRAND donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON (de 15h50 à 17h31), Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Madame Véronique TEINTENIER (de 15h49 à 19h31), Monsieur Yves BUTEL donne pouvoir à Madame Sylvaine BRUNET (de 14h51 à 19h31), Monsieur Maxime CABAYE donne pouvoir à Madame Nadège BOURGHELLE-KOS (de 09h15 à 12h51) puis à Monsieur Jean CAUWEL (de 18h41 à 19h31), Madame Aurore COLSON donne pouvoir à Madame Laurence CHARPENTIER (de 09h15 à 10h00), Monsieur Edouard COURTIAL donne pouvoir à Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER (de 12h01 à 19h31), Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Madame Mabrouka DHIFALLAH (de 15h21 à 19h31), Monsieur Eric DONNAY donne pouvoir à Madame Nelly JANIER DUBRY (de 15h53 à 19h31), Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON (de 09h15 à 15h00), Monsieur Luc FOUTRY donne pouvoir à Madame Caroline LUBREZ (de 09h15 à 19h31), Monsieur Bernard GERARD donne pouvoir à Monsieur Antoine SILLANI (de 15h00 à 18h07), Madame Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Monsieur André GENELLE (de 15h54 à 19h31), Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel TACCOEN (de 09h15 à 19h31), Monsieur Yvan HUTCHINSON donne pouvoir à Madame Chanez HERBANNE (de 09h15 à 19h31), Monsieur Sébastien HUYGHE donne pouvoir à Madame Isabelle ITTELET (de 17h52 à 19h31), Monsieur Simon JOMBART donne pouvoir à Madame Claire JOLY (de 18h05 à 19h31), Monsieur Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Madame Nathalie GHEERBRANT (de 09h15 à 15h53) et Madame Emmanuelle LAMARQUE (de 15h54 à 19h31), Madame Brigitte LHOMME donne pouvoir à Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY (de 15h34 à 19h31), Monsieur Fulvio LUZI donne pouvoir à Madame Martine MIQUEL (de 18h00 à 19h31), Madame Frédérique MACAREZ donne pouvoir à Monsieur Fulvio LUZI (de 14h54 à 17h59) et Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE (de 18h00 à 19h31), Monsieur Emmanuel MAQUET donne pouvoir à Madame Patricia POUPART (de 15h34 à 19h31), Monsieur Frédéric MOTTE donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul MULOT (de 09h15 à 17h25), Madame Anne PINON donne pouvoir à Madame Nathalie DROBINOHA (de 09h15 à 19h31), Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Ghislain TETARD (de 09h15 à 14h37).

Groupe UDI :

Monsieur Philippe BEAUCHAMPS donne pouvoir à Madame Valérie SIX (de 16h58 à 18h15), Monsieur Guislain CAMBIER donne pouvoir à Monsieur Pascal DEMARTHE (de 17h04 à 19h31), Monsieur Salvatore CASTIGLIONE donne pouvoir à Madame Paulette JUILIEN PEUVION (de 15h00 à 19h31), Monsieur Arnaud DECAGNY donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT (de 16h45 à 19h31), Madame Christelle DELEBARRE donne pouvoir à Madame Danièle PONCHAUX (de 17h42 à 19h31), Monsieur Eric DELHAYE donne pouvoir à Madame Elisabeth CLOBOURSE (de 09h15 à 19h31), Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA (de 10h35 à 19h31), Monsieur Hakim ELAZOUZI donne pouvoir à Madame Cathy DESFONTAINES (de 16h40 à 17h55), Monsieur Jean-Paul FONTAINE donne pouvoir à Madame Elisabeth GONDY (de 12h35 à 19h31), Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel MICHALAK (de 15h13 à 16h35) et Madame Marie-Noëlle DELAIRE (de 16h36 à 19h31), Madame Amel GACQUERRE donne pouvoir à Monsieur Philippe CARON (de 17h03 à 19h31), Madame Nathalie LEBAS donne pouvoir à Monsieur Dominique MOYSE (de 09h57 à 12h36), Monsieur Ludovic ROHART donne pouvoir à Monsieur Grégory TEMPREMANT (de 16h25 à 19h31), Monsieur Serge SIMÉON donne pouvoir à Madame Anne-Sophie TASZAREK (de 16h45 à 19h31).

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Groupe MoDem, Radicaux et Apparentés :

Monsieur François DECOSTER donne pouvoir à Madame Valérie BIEGALSKI (de 09h15 à 11h25, puis de 18h45 à 19h31), Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LORIC (de 11h15 à 14h59), Monsieur Jean-Christophe LORIC donne pouvoir à Madame Samira HERIZI (de 17h26 à 18h41), Madame Edith VARET donne pouvoir à Madame Bernadette VANNOBEL (de 18h45 à 19h09).

Groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés :

Madame Laurence BARA donne pouvoir à Madame Virginie FENAIN (de 12h13 à 19h31), Monsieur Pierrick BERTELOOT donne pouvoir à Madame Régine ANDRIS (de 17h05 à 19h31), Monsieur Bruno BILDE donne pouvoir à Monsieur Alexandre DUFOSSET (de 17h50 à 19h31), Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT (de 16h40 à 19h31), Monsieur Bruno CLAVET donne pouvoir à Monsieur Carlos DESCAMPS (de 17h50 à 19h31), Madame Mélanie DISDIER donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis SOUFFLET (de 15h52 à 19h31), Madame Christine ENGRAND donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY (de 15h43 à 19h31), Madame Huguette FATNA donne pouvoir à Madame Marie-Christine DURIEZ (de 09h15 à 19h31), Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Monsieur Alban HEUSÈLE (de 15h50 à 19h31), Monsieur Jean-Philippe TANGUY donne pouvoir à Madame Claire MARAIS-BEUIL (de 09h15 à 19h31), Monsieur Philippe THÉVENIAUD donne pouvoir à Madame Patricia PLANCKE (de 15h54 à 19h31), Monsieur Philippe TORRE donne pouvoir à Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA (de 17h05 à 19h31).

Groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi :

Monsieur Cédric BRUN donne pouvoir à Monsieur Julien POIX (de 09h15 à 19h31), Madame Karima DELLI donne pouvoir à Monsieur Thomas HUTIN (de 09h15 à 19h31), Monsieur Benjamin LUCAS donne pouvoir à Monsieur Yannick BROHARD (de 14h54 à 19h31), Monsieur Gilles METTAI donne pouvoir à Madame Katy VUYLSTEKER (de 16h49 à 19h31), Madame Marianne SECK donne pouvoir à Madame Zahia HAMDANE (de 16h28 à 19h31), Monsieur Benoît TIRMARCHE donne pouvoir à Madame Elodie CLOEZ (de 17h07 à 19h31), Madame Marine TONDELIER donne pouvoir à Monsieur Alexandre COUSIN (de 18h19 à 19h31).

Groupe Gauche Républicaine et Ecologique :

Monsieur Bernard BAUDE donne pouvoir à Madame Héloïse DHALLUIN (de 16h02 à 19h31), Madame Sandrine GOMBERT donne pouvoir à Madame Jennifer DE TEMMERMAN (de 09h15 à 14h37), Madame Sarah KERRICH-BERNARD donne pouvoir à Monsieur Martial BEYAERT (de 17h46 à 19h31), Monsieur Serge MARCELLAK donne pouvoir à Madame Samia SADOUNE (de 14h37 à 17h36), Monsieur Alexandre OUIZILLE donne pouvoir à Madame Margaux ROUCHET (de 14h37 à 17h53), Madame Margaux ROUCHET donne pouvoir à Madame Catherine QUIGNON (de 17h54 à 19h31), Madame Samia SADOUNE donne pouvoir à Madame Sandrine GOMBERT (de 17h37 à 19h31), Monsieur Benjamin SAINT-HUILE donne pouvoir à Madame Sarah KERRICH-BERNARD (de 10h30 à 17h45).

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, le quart d'heure étant dépassé, je déclare la séance ouverte et je demande à Hakim ELAZOUZI d'assurer le secrétariat de séance.

Je le remercie de bien vouloir procéder à l'appel nominatif de chacun des conseillers régionaux, qui va s'installer dans le plus grand silence, et de faire lecture des pouvoirs qui m'ont été transmis.

M. ELAZOUZI : Je vous remercie, Président.

Bonjour à tous et meilleurs vœux.

(M. ELAZOUZI procède à l'appel nominal des élus)

M. ELAZOUZI : Monsieur le Président, le quorum est atteint. Nous pouvons démarrer la séance.

Excusez-moi pour les petites fautes sur les noms de famille.

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, on va cesser le bruit de fond afin que l'on puisse vraiment commencer.

Nous sommes 135 membres présents. Le quorum est donc atteint.

Je rappelle que cette séance est publique et qu'elle fait l'objet d'une retransmission en direct sur le site internet de la région. Le public présent peut, quant à lui, être accueilli dans les espaces qui lui sont dédiés.

Quelques informations relatives au déroulement de cette séance, qui se déroulera sur une journée :

- Nous procéderons d'abord à l'adoption des PV des séances plénières des 17 novembre, 08 et 09 décembre 2022.

Je vous ai vu, Monsieur CHENU, pour vous éviter une crampe.

- Nous procéderons ensuite au vote de l'urgence des motions et vœux déposés au titre de l'examen d'urgence, dans le respect des deux jours ouvrés avant la séance.
- Nous examinerons les différents rapports qui vous ont été transmis.
- Nous procéderons à l'examen des délibérations.
- Enfin, nous terminerons par l'examen des motions et vœux déposés dans le délai prévu par le règlement intérieur et ceux dont l'urgence aura été votée, avant de terminer notre séance par l'examen des questions orales.

Monsieur CHENU, un rappel au règlement sur la base de quel article ?

M. CHENU : Oui. Merci, Monsieur le Président.

Sur le 16.2, concernant nos lieux de réunion et plus globalement le conseil régional.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Je voulais vous interpeller, Monsieur le Président, non pas du tout pour remettre en cause la sécurité du conseil régional. Néanmoins, nous avons subi une intrusion suspecte hier dans nos locaux, au sixième étage. Le groupe Rassemblement National, entre 12 et 14 heures, a retrouvé dans le bureau de son secrétaire général une personne, qui nous a indiqué savoir où elle était, mais elle n'y était évidemment ni invitée ni conviée. Cette personne, je ne vais pas livrer son identité, mais nous l'avons retrouvée sur les réseaux sociaux comme étant une militante active de chez nos camarades de gauche et nos collègues de gauche, une militante active PS-Verts. Cela soulève non pas un problème de sécurité, car les procédures ont été respectées, elle avait bien un rendez-vous dans le bâtiment...

M. LE PRÉSIDENT : On écoute Monsieur CHENU.

M. CHENU : ...mais des méthodes qui me semblent assez inadmissibles. Elle était dotée d'un appareil photo et elle s'est donc retrouvée dans le bureau de notre secrétaire général. J'imagine l'inverse, si un militant du Rassemblement National, avec un appareil photo, s'était retrouvé dans le bureau du secrétaire général du groupe PS ou LFI ou que sais-je.

Je voulais donc vraiment condamner ce genre de méthode, nous élever contre cela. Ce n'est pas le fait du hasard, puisqu'elle nous a dit qu'elle savait qu'elle n'était pas dans le bureau – cela se voyait, je pense – du groupe des écologistes.

Par conséquent, je voulais en faire part à notre assemblée.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur CHENU, oui, ces faits sont graves.

J'ai l'intention, en ayant appris cela, de faire un rappel écrit à l'ensemble des groupes pour que, lorsqu'on invite quelqu'un, cette personne soit accueillie et soit accompagnée sitôt la réunion. En tout état de cause, elle n'a rien à faire à se promener dans les couloirs ni des groupes politiques ni des services. Ce rappel sera donc fait directement auprès de chacun des groupes. Il a déjà été fait oralement au groupe concerné, mais ceci n'a pas vocation à se reproduire pour quelque groupe que ce soit.

Monsieur HUTIN, rappel au règlement ?

M. HUTIN : Oui, rappel au règlement, puisqu'il y a une accusation directe.

M. LE PRÉSIDENT : Sur quelle base ?

M. HUTIN : Le 2.2, bien sûr.

Nous n'étions pas présents. Nous n'avons pas de rendez-vous avec qui que ce soit hier, puisque nous n'étions pas et notre collaborateur n'était pas non plus sur Lille. Notre bureau était donc fermé. Il n'y avait pas de rendez-vous programmé avec qui que ce soit. Les accusations gratuites sans donner de nom de qui que ce soit, disant que c'est dans notre mouvance, je pense que cela ne doit pas avoir lieu dans cette instance, ou alors vous donnez un nom. En l'occurrence, vous faites des élucubrations sur des groupes. On peut jouer à cela, mais cela ne nous concerne franchement pas. Que vous ayez eu une intrusion, c'est déplorable, effectivement, mais nous accuser gratuitement, cela n'a aucun sens.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur OUIZILLE, un rappel au règlement ?

M. OUIZILLE : Oui, Monsieur le Président.

D'abord pour dire que si les faits d'intrusion étaient avérés, nous les condamnons évidemment. Nous condamnons le fait qu'un groupe politique voie ses locaux visités par des personnes qui n'ont rien à y faire. Il n'y a aucun sujet là-dessus.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

En revanche, Monsieur le Président, lorsque vous dites que vous allez écrire à tous les groupes politiques, comme si nous cautionnions ou comme si nous étions à l'initiative d'une telle chose, cela me blesse davantage.

Non, mais je le dis franchement. J'ai commencé par condamner cette intrusion. J'aimerais donc vraiment que, parce que vous avez dit « PS-Verts », soit vous avez des éléments, Monsieur CHENU, soit c'est de la diffamation lorsque vous mettez le mot « socialiste » avec le mot « intrusion ». Que l'on soit clair : soit vous avez des faits, soit ce que vous dites est diffamant et infamant pour nous.

Monsieur le Président, vous pouvez écrire à notre groupe, mais notre groupe n'a évidemment ni commandé ni souhaité une quelconque intrusion dans les locaux de quiconque.

Je voulais tout de même le préciser et je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Même s'il ne s'agissait pas d'une intrusion, le fait que des personnes puissent se promener seules dans les couloirs n'a pas lieu d'être, pour des raisons de sécurité évidentes. D'autre part, vous pouvez monter sur vos chevaux, petits ou grands. Toujours est-il que je vais faire un rappel à chacun des groupes sur les conditions d'accès dans ce bâtiment à l'invitation des groupes et la façon dont les choses doivent s'effectuer ensuite, à l'issue de ce rendez-vous. C'est tout.

Monsieur CHENU ?

M. CHENU : J'allais dire, pour en terminer sur l'article 2.2 à travers ce rappel au règlement, nous avons évidemment le nom de cette personne. Des vidéos ont évidemment été faites par les services de sécurité de la région. Evidemment, lorsqu'on recherche cette personne sur Google, on voit où elle milite. Elle a évidemment été accueillie, son nom a été déposé à l'accueil, elle a été accueillie par une élue du groupe socialiste. Vous pouvez donc grimper aux rideaux, commencer à parler de diffamation. J'ai été très mesuré dans mon propos. Je vous le redis, si un militant du Rassemblement National se trouvait dans le bureau de votre secrétaire général, on vous entendrait aujourd'hui hurler comme un putois. Alors, vous allez vous calmer, vous allez respecter ce que l'on dit. Effectivement, c'est une militante accueillie par une élue du groupe socialiste qui a été retrouvée dans le bureau de notre secrétaire général de groupe.

Vous devriez donc plutôt nous présenter des excuses que de grimper aux rideaux.

(applaudissements)

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1° Procès-verbal de la séance plénière du 17 novembre 2022 :

M. LE PRÉSIDENT : Nous débutons donc par l'adoption du procès-verbal de la séance plénière du 17 novembre 2022.

Si ce document n'appelle pas d'observations particulières, il sera considéré comme adopté, en application de l'article L.4132-12 du CGCT. Il n'y a pas de vote. En revanche, y a-t-il des observations particulières ?

C'était une remarque sur le PV, Monsieur CHENU ?

D'accord. Je n'avais pas entendu.

2° Procès-verbal de la séance plénière des 08 et 09 décembre 2022 :

M. LE PRÉSIDENT : Nous poursuivons par l'adoption du procès-verbal de la séance plénière des 08 et 09 décembre 2022.

Madame VUYLSTEKER a demandé la parole sur ce procès-verbal. Vous avez la parole, Madame.

MME VUYLSTEKER : Je vous remercie.

Le 08 décembre dernier, en séance plénière du conseil régional, les débats ont été une nouvelle fois troublés par l'attitude inacceptable du Rassemblement National.

(exclamations sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

En effet, alors que mon collègue Julien POIX évoque, dans une de ses interventions, les obsessions politiques de l'extrême droite, le député Jean-Philippe TANGUY l'interrompt pour crier : « *C'est vous l'obsédé !* », déclenchant des rires gras sur les bancs de son groupe. « *C'est vous l'obsédé* », voilà le type de propos dont usent les élus du Rassemblement National envers leur collègue. Voilà les propos que vous avez qualifiés en séance, Monsieur COULON, de simples quolibets, mais qui sont bel et bien des injures et qui sont d'autant plus sérieuses qu'elles sont prononcées avec des arrière-pensées scandaleuses, qui constituent des circonstances aggravantes, étant entendu que leur auteur n'est pas à l'abri d'avoir des biais et d'exprimer ses préjugés.

Cela est inacceptable, Monsieur le Président, et justifie une sanction. C'est d'ailleurs le sens de l'intervention de Karima DELLI, qui soulignait quelques minutes après l'incident : « *Nous devrions tous être révoltés par ces propos.* » Quant à Monsieur POIX, il demandait formellement l'inscription des propos au procès-verbal et qu'une sanction puisse être envisagée contre leur auteur.

Nous constatons, hélas, que ces propos, que l'Exécutif a entendus et commentés en séance et qui sont susceptibles d'occasionner un dépôt de plainte, n'ont pas été retranscrits au procès-verbal. Le CGCT est pourtant clair, dans son article L.4132-12, sur la nécessité de retranscrire au procès-verbal la teneur des discussions. C'est pourquoi nous demandons qu'il soit amendé. Nous le demandons pour réaffirmer la gravité de la séquence et pour garantir la qualité de nos échanges, qui sont souvent vifs, mais dont on ne peut tolérer qu'ils donnent lieu à des propos de nature délictueuse.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRÉSIDENT : Madame, s'il y a des paroles à caractère délictueux qui sont proférées dans cette enceinte, des suites doivent y être apportées.

En revanche, il faut savoir, à la suite de cet incident que j'ai parfaitement en mémoire, que Christophe COULON s'était engagé à soumettre le verbatim à la conférence des présidents, afin que des suites soient données ou non. Le PV a été transmis à Madame DELLI, qui n'a pas réagi officiellement. Monsieur HUTIN a représenté Madame DELLI à la dernière conférence des présidents, il n'a pas non plus évoqué le sujet. Je vous le dis donc très clairement : on tient à nouveau à votre disposition les enregistrements vidéo. Si Madame DELLI ou vous-même estimez qu'il y a lieu à engager des poursuites, vous serez tout à fait fondée à le faire, Madame.

Ce que je viens de dire doit figurer au procès-verbal de la séance d'aujourd'hui.

Ce document appelle-t-il d'autres observations ?

Si ce n'est pas le cas, il est considéré comme adopté, en application de l'article L.4132-12 du CGCT.

VOTE SUR L'URGENCE DES MOTIONS ET VŒUX

M. LE PRESIDENT : Nous avons reçu dans les délais conformes au règlement intérieur :

- la motion du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi « *La région ne doit pas prendre part aux projets de micro-centrales nucléaires sur son territoire* », qui a été déposée par Alexandre COUSIN le 12 janvier 2023 ;
- et nous avons le vœu du groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants « *Oui à un mix énergétique bas-carbone* », déposé par Christophe COULON le 13 janvier 2023.

Cette motion et ce vœu seront examinés en fin de séance.

Pour les motions et vœux parvenus après le délai réglementaire, on va procéder à l'examen de leur urgence.

Je passe la parole pour 2 minutes à Madame DELANNOY, pour la défense de l'urgence de la motion intitulée « *Sauvons nos artisans !* ». Ensuite, on donnera la parole à Monsieur OUIZILLE pour la défense de l'urgence de la motion intitulée « *De REV3 à Mirage3, la politique économique et environnementale de la région en question* ».

Ensuite, nous aurons un certain nombre de vœux qui seront examinés.

1° Motion déposée par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés : « Sauvons nos artisans ! »

M. LE PRESIDENT : Madame DELANNOY, vous avez la parole pour 2 minutes.

C'est Laurent RIGAUD qui vous répondra, Madame.

MME DELANNOY : Merci, Monsieur le Président.

Le 29 novembre dernier, de nombreux artisans sont venus de toute la France pour manifester leur inquiétude et leur colère quant à la hausse insupportable de leurs factures énergétiques et des matières premières nécessaires à leur entreprise. Désormais, c'est l'ensemble des artisans de France qui est menacé de disparition, malgré tout leur effort et leur travail. Près de 80 % des boulangers déclarent risquer la faillite pour cause d'explosion de ces coûts énergétiques. C'est pourquoi, ce 23 janvier, de nombreux boulangers, pâtisseries et restaurateurs se sont réunis à Paris pour évoquer leur colère.

Le 17 novembre, nous vous faisons déjà part de notre inquiétude à ce sujet. Nous vous avons interrogés sur le sujet de l'aide aux entrepreneurs. De même, lors de notre précédente séance du 8 décembre, nous vous avons proposé de mettre en place un fonds d'aide pour les TPE-PME. En effet, le prix de l'électricité est devenu hors de contrôle, tant et si bien qu'il devient tout simplement impossible pour nombre de professionnels de poursuivre leur activité, malgré la qualité de leurs produits et la passion pour leur métier. Cette situation est insupportable, d'autant plus qu'elle n'a aucun fondement économique rationnel. L'explosion des factures n'est due qu'au refus du gouvernement de rompre avec les règles européennes absurdes de l'énergie. Ces règles technocratiques ont favorisé la spéculation contre l'intérêt des citoyens et des entreprises, en cassant le modèle français, qui avait pourtant assuré une électricité abondante et à bas prix pendant près d'un demi-siècle. Merci, Monsieur HOLLANDE, et merci, Monsieur MACRON !

Comme tous les Français, nous refusons l'abandon des artisans. Ils sont ces figures familières qui font vivre nos traditions, nos territoires, avec le goût du travail bien fait. Sans eux, leur savoir-faire, la France n'est plus tout à fait la France. Leur production n'est pas qu'un bien de consommation. Elle est aussi un motif de fierté nationale. C'est pourquoi le conseil régional, réuni en séance plénière le 26 janvier 2023, met en place un fonds d'aide d'urgence aux artisans qui souffrent de la crise énergétique...

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : Deux minutes, Madame.

MME DELANNOY : ...demande à l'Etat de rompre avec les règles européennes de fixation des prix de l'énergie, pour que la France reprenne le contrôle de sa production, et demande une grande relance de nos programmes hydroélectriques et nucléaires, ainsi que des nouvelles filières renouvelables, comme l'hydrogène ou la géothermie. Merci.

M. LE PRESIDENT : L'explication ayant été faite.

Monsieur RIGAUD, puis Monsieur SAINT-HUILE.

M. RIGAUD : Merci, Monsieur le Président.

C'est dramatique ! C'est dramatique, ce qu'il se passe. Nos artisans souffrent, nos artisans ferment et le système regarde ailleurs. En région Hauts-de-France, très rapidement, Xavier BERTRAND a activé la *task force*, vous savez, cette cellule de crise régionale qui a accompagné nos entreprises pendant la crise COVID. Dans cette cellule, on a l'Etat, la région, les chambres consulaires, les organisations patronales, les experts-comptables et l'on y a mis les fournisseurs d'énergie, pour analyser, informer, accompagner et, surtout, pour proposer. On peut, chers collègues, débloquer, débloquer des euros, débloquer 10 millions d'euros dans un fonds d'urgence. En tout cas, le résultat ne serait même pas de 800 euros par artisan de l'alimentaire – je ne parle que des alimentaires – , alors que ce sont des milliers d'euros qui posent problème. Cela ne suffira pas. Ils n'arriveront pas à payer leurs factures.

Ce n'est pas au niveau régional que la solution se trouve, c'est bien au national et c'est dans la facture. C'est dans la facture. Il faut refuser, il faut empêcher l'envoi de ces factures hors normes. Pas un tarif identique. Il faut appeler à appliquer la règle des 3/3 : 1/3 pour l'entreprise, 1/3 pour l'Etat et 1/3 pour d'autres partenaires, qui pourraient être les fournisseurs d'énergie.

Je vous propose, chers collègues, de rejeter cette motion et d'unir nos forces pour faire passer la seule proposition qui aura un impact pour nos artisans, c'est la règle des 3/3.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Benjamin SAINT-HUILE ?

M. SAINT-HUILE : Merci, Monsieur le Président.

Quelques mots pour vous dire que, évidemment, au nom du groupe auquel j'appartiens, nous sommes évidemment en solidarité avec ce que vivent aujourd'hui les artisans des Hauts-de-France et de France, tout court. Laurent RIGAUD l'a dit à l'instant, nous ne prendrons pas part à ce vote, car cette motion laisse à penser que c'est à la région d'apporter les réponses. Néanmoins, je veux pouvoir témoigner de la très grande mobilisation de Laurent RIGAUD, que le groupe apprécie et veut saluer. J'ai eu l'occasion de vous avoir au téléphone, Monsieur le Vice-président. Les propositions que vous formulez sur la répartition de l'effort en 3/3 nous semblent aller dans le bon sens. Dans ces conditions, l'initiative que vous prônez est, par principe, sur l'urgence que nous vivons actuellement pour les artisans et commerçants de notre territoire, en solidarité.

Enfin, je veux relever une imposture de plus dans cette proposition qui est faite par le Rassemblement National. Vous terminez, comme dernière proposition : « *On demande à l'Etat une grande relance de nos programmes hydroélectriques et nucléaires* ». Bon. La représentation nationale aura l'occasion d'y revenir. « *Ainsi que de nouvelles filières renouvelables, comme l'hydrogène ou la géothermie* ». Demandez à votre voisin, ils ont voté contre les énergies renouvelables à l'Assemblée nationale. Un peu de cohérence, cela fera du bien à tout le monde. Merci à vous.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions sur la motion, sur l'urgence ?

C'est l'explication de vote, Monsieur CHENU ?

Explication de vote, Monsieur CHENU, vous n'avez pas 2 minutes. Vous avez moins.

M. CHENU : Non, je vais essayer de faire vite.

Effectivement, ce n'est pas une compétence régionale. Néanmoins, on peut utiliser – chacun le fait, d'ailleurs – cet hémicycle comme une tribune pour attirer l'attention. Le président ne manque pas de le faire. D'ailleurs, je crois que nous avons collectivement raison de pouvoir nous mobiliser en faveur des commerçants et des artisans.

Je ne répondrai pas à Monsieur SAINT-HUILE, qui se trompe évidemment de débat. Après avoir insulté Madame DELANNOY dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, à mon avis, il ne sait plus très bien, à chaque fois, dans quel hémicycle il est. Remettez-vous donc bien sur vos dossiers, Monsieur SAINT-HUILE. Vous verrez, tout ira bien. Comme dirait le président de région, tout se passera bien.

M. LE PRESIDENT : Bien. Alors, plusieurs...

Bon, on va voter. Le scrutin est ouvert sur l'urgence.

**Vote sur l'urgence de la motion déposée par le groupe
Rassemblement National, Indépendants et Apparentés**

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas uniquement parce qu'il sait de quoi il parle, mais la proposition de Laurent RIGAUD est vraiment la meilleure qui soit, pas seulement dans la région, mais aussi au niveau national. C'est la question des 3/3. Je le dis très clairement : si le gouvernement décide de mettre en place une règle des 3/3, pas seulement pour nos amis boulangers, pâtisseries, pas seulement pour l'alimentaire, car ils sont en train, là-haut, d'oublier tous ces artisans qui utilisent des machines, les ébénistes, par exemple. Puis, cette règle « en dessous de 10 salariés, vous êtes aidés, au-dessus de 11 salariés, vous n'avez droit à rien », c'est insensé.

Alors, je sais, on nous dit que le « quoi qu'il en coûte », ce n'est plus le moment, ils n'ont plus les moyens. Attention, deux choses : une entreprise continue à travailler. Le gouvernement, en raison de l'explosion de la facture de l'énergie, va perdre des recettes énormes en impôts sur les sociétés. D'autre part, le surcoût de l'énergie procure des surcoûts de recettes pour le gouvernement avec la TVA. Cela vaudrait donc la peine d'affecter une partie des recettes en plus pour le gouvernement et d'affecter, de penser qu'ils vont finalement y perdre en matière d'impôts sur les sociétés, pour mettre une partie là-dessus. Deuxièmement, si l'entreprise disparaît, c'en est terminé des cotisations sociales, c'en est terminé des cotisations fiscales. Cette *task force*, je suis intimement convaincu que le préfet de région et le directeur régional des finances publiques ont fait remonter ce que nous avons demandé en *task force*, c'est-à-dire la simulation de ce que l'Etat va y perdre avec des fermetures d'entreprises dues à la hausse des prix de l'énergie.

Maintenant, il faut aussi aller plus loin, il faut aussi que les décisions soient prises rapidement et que les décisions soient vraiment efficaces. Lorsque le ministre de l'Economie fait les gros yeux aux énergéticiens, mon Dieu ! En revanche, lorsqu'il y a la pression, là, des énergéticiens comme TotalEnergies disent qu'ils vont faire un geste. Ce n'est pas le geste qui compte. C'est d'avoir un dispositif solide, fiable et lisible. Plus cela tarde, plus ce sont des artisans et des entreprises qui sont plongés dans l'angoisse : « *Comment va-t-on faire ?* » Cela ne les empêche pas de dormir là-haut, mais cela empêche de dormir les entreprises concernées. J'en ai assez de ce retard à l'allumage à chaque fois. Il est vrai qu'ils ne sont pas connectés, ce n'est pas nouveau. En tout état de cause, il faut aussi que l'on prenne les propositions avec le plus grand sérieux.

C'est aussi pourquoi j'ai voulu qu'elle soit portée par le monde économique. Si l'on établit ces 3/3, l'action de la région dans le tiers de l'entreprise aurait du sens. Cependant, si c'est une participation de la région à la place de l'Etat, qui, lui, peut s'endetter alors qu'il est en train de nous serrer le cou sur le volume de nos dépenses, et si c'est effectivement pour faire les beaux jours des énergéticiens français, qui ne sont franchement pas à plaindre, ce n'est pas notre rôle. Etre avec l'entreprise, oui, mais il faut que l'on obtienne ces 3/3. Si c'est le cas, je vous le dis clairement, on sera présent. Je l'ai dit, vous l'avez souligné, sur différentes antennes. Je l'ai aussi fait par écrit, mais, mon Dieu, qu'ils se réveillent, qu'ils fassent un peu moins de communication et qu'ils aident vraiment les personnes !

(applaudissements)

2° Motion déposée par le groupe Gauche Républicaine et Ecologique : « De REV3 à Mirage3, la politique économique et environnementale de la région en question »

M. LE PRESIDENT : La parole est pour 2 minutes à Alexandre OUIZILLE, pour la défense de l'urgence de la motion intitulée « De REV3 à Mirage3, la politique économique et environnementale de la région en question ». C'est Christophe COULON qui s'apprête à lui répondre.

M. OUIZILLE : Monsieur le Président, chers collègues, la feuille de route REV3 est désormais connue. Elle se décline désormais en délibérations. Elle reste pour nous un objet confus, labyrinthique, à la fois label, document stratégique, cadre de plusieurs appels à projets. Nous n'y retrouvons pas la rigueur que nécessitent les grandes questions et qui existe, disons-le de bonne foi, dans d'autres politiques régionales. Nous voulons revenir sur ces malfaçons afin de rendre au dispositif le caractère structurant qu'avait voulu lui donner, en son temps, Daniel PERCHERON.

Son premier et principal écueil, c'est que cette feuille de route ne tient pas compte du nouveau régime climatique et qu'elle ne décrit pas ses effets concrets sur notre région. Sans comprendre et énoncer la réalité, comment poursuivre un objectif ambitieux ? REV3 ne s'intéresse pas au nouveau statut du développement économique, dans un contexte environnemental qui se dégrade. La feuille de route devrait nécessairement prendre en considération les conditions d'habitabilité de la Terre comme cadre du déploiement économique. Il nous est ici simplement indiqué qu'elle s'inscrit dans les objectifs nationaux 2050, sans poser de jalons intermédiaires.

Ensuite, les appels à projets lancés dans le cadre de la feuille de route ne présentent pas de cohérence d'ensemble et ne répondent pas aux cinq grands objectifs stratégiques que REV3 se fixe à elle-même.

Enfin, et c'est peut-être pour nous le plus ennuyeux, le plus inquiétant, cette politique ne se donne pas les moyens de sa propre évaluation. Monsieur MOTTE nous a assuré que les indicateurs étaient en construction, mais comment peut-on présenter une feuille de route alors même que l'on ne sait pas à l'aune de quels objectifs on conduit une politique ? Tout cela manque profondément de sérieux. Il faut des objectifs intermédiaires. Il faut de critères concrets. L'impression que cela donne est celle d'un sous-investissement de la question écologique par notre assemblée élue. La logique de label REV3, dont chacun peut se saisir en toute liberté, n'est pas non plus un gage satisfaisant. Elle n'appelle aucune certification et se fonde sur un autodiagnostic, que l'on ne peut voir autrement que comme une opération de blanchiment environnemental, de *greenwashing*.

Avec l'arsenal réglementaire, au premier rang duquel le SRADDET, avec notre compétence économique, avec la gestion des grandes infrastructures de transport et des lycées, avec sa compétence étendue, la région a toutes les cartes en main pour être, en associant les citoyens, en dialogue avec toutes les collectivités locales et l'Etat, le moteur de notre changement de modèle productif. C'est pourquoi, Monsieur le Président, chers collègues, nous vous appelons à prendre pleinement la mesure du moment historique et collectif que nous vivons tous et à revoir la feuille de route de REV3 sur notre territoire, pour réussir la transition écologique et assurer un futur à nos enfants et à leurs enfants à leur tour.

Je vous remercie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRÉSIDENT : Lorsque les temps de parole sont dépassés, c'est directement imputé sur l'explication de vote.

Monsieur COULON ?

M. COULON : Monsieur le Président, merci.

En l'absence de Frédéric MOTTE, qui aurait souhaité vous répondre, mais qui nous rejoindra d'ici quelques instants, je vais proposer à l'hémicycle de rejeter votre motion déposée hors délai. D'ailleurs, je ne comprends pas que vous le fassiez. Ce serait intéressant de permettre à tous les groupes de contribuer et de réagir à votre motion qui, si elle n'est pas acceptée, ne sera donc pas débattue.

Que vous n'ayez pas compris REV3, je dirais que cela ne m'étonne pas, en réalité. Cela ne m'étonne pas vraiment. Cela ne m'étonne pas vraiment, eu égard aux indicateurs que vous venez de rappeler : « comptabilité », « blanchiment », « *greenwashing* ». Si vous n'avez pas compris que nous nous sommes emparés d'une vision prospective de Daniel PERCHERON à l'époque et que nous la dupliquons, c'est que vous n'avez vraiment pas compris ce qu'il a fait à l'époque, puisque nous faisons poursuivre cette très bonne idée de Daniel PERCHERON à l'époque et la mise en œuvre de sa politique.

Globalement, on a la capacité de débattre tout à l'heure sur ce sujet. Je dirais que peu importe que votre motion soit adoptée ou non, elle ne présente pas de caractère d'urgence. J'en propose le rejet. On aura ce débat à l'occasion de la présentation de la feuille de route tout à l'heure.

Voilà pourquoi je propose le rejet de la motion, Monsieur le Président.

M. HUTIN : Si vous voulez bien, la parole pour Katy VUYLSTEKER.

M. LE PRÉSIDENT : Madame VUYLSTEKER, je vous en prie.

MME VUYLSTEKER : Merci.

Tout d'abord, en lisant cette motion du groupe Gauche Républicaine et Ecologique, je me suis demandé si c'était le bon format et le bon *timing*. Est-ce qu'une motion sur ce sujet était le bon format, est-ce que c'était le bon *timing* ? Puis, en réalité...

M. LE PRÉSIDENT : On écoute Madame VUYLSTEKER...

MME VUYLSTEKER : Pardon, je suis un peu perturbée par les commentaires autour de moi.

M. LE PRÉSIDENT : ...qui fait la démonstration que l'union est un combat.

MME VUYLSTEKER : Excusez-moi.

Puis, en réalité, cela m'a paru évident, effectivement, car, tout à l'heure, nous allons débattre de cinq dispositifs. Comme le groupe socialiste, je me demande si, enfin, oui, j'estime qu'il faut changer notre feuille de route. Oui, j'estime qu'il nous faut intégrer, dans notre politique REV3, les objectifs régionaux, nationaux et internationaux. Oui, il nous faut enfin trancher les indicateurs d'évaluation et les critères d'évaluation. Nous avons commencé ce travail, mais nous ne l'avons pas fini. Je comprends donc mal que nous avançons sur ce sujet avec une nouvelle délibération, qui fixe tout de même, tout à l'heure, les dispositifs que nous mettrons en place pour toute la mandature. La période, c'est de 2023 à 2027. Oui, il nous faut plus de cohérence dans nos politiques. C'est-à-dire que ce que l'on tricote dans REV3, on ne peut pas le détricoter dans d'autres politiques. Oui, il nous faut évaluer, évidemment. Oui, il nous faut revoir notre SRADDET également, il nous faut revoir nos grands projets, cela a été évoqué, à l'aune de la Troisième Révolution industrielle.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

J'ajouterai, cela n'a pas été dit, mais je pense qu'ils seront d'accord avec moi, qu'il nous faut aussi parler des moyens. Pour REV3, ils sont faméliques. Ils ont été réduits de 3 millions d'euros ces 2 dernières années. Alors, j'interroge aujourd'hui, c'est pourquoi je suis heureuse que cette motion ait été déposée, l'ambition réelle de la majorité en matière de REV3. Je vous entends expliquer que vous avez compris la vision de Daniel PERCHERON – qui était aussi portée, d'ailleurs, par son vice-président Jean-François CARON – mieux que nous. Toutefois, on a eu l'occasion de discuter avec eux, d'en échanger. Vous pouvez peut-être estimer que l'on détient une partie de ce qu'ils ont porté et qu'on n'en est pas totalement ignorant.

Le but aujourd'hui est-il de « greenwasher » les politiques régionales...

M. LE PRESIDENT : Deux minutes.

MME VUYLSTEKER : ...ou le but est-il de faire la transition dans notre région ?

Nous pensons qu'il y a urgence et que c'est notre obligation de faire la transition dans notre région.

Nous voterons donc pour.

M. LE PRESIDENT : Cela commençait mal pour vous, Monsieur OUIZILLE. Cela finit mieux.

Qui d'autres ?

Explication de vote ?

Allez-y.

M. OUIZILLE : Monsieur le Président, Monsieur COULON, je comprends que votre pensée complexe ne me soit pas accessible. Nous, simples mortels, nous essayons désespérément d'y parvenir et de nous hisser au niveau du perchoir sur lequel vous êtes encore quelques instants suspendus.

Non. Pour dire les choses simplement, en réalité, Monsieur MOTTE nous avait dit des choses. Voilà, c'est simple. Monsieur MOTTE nous avait dit que toutes les délibérations seraient maintenant évaluées avec un petit encart, à l'aune de REV3 et de leur effet environnemental. C'était la promesse que Monsieur MOTTE nous avait faite lorsque nous avons échangé avec lui. Il nous avait dit qu'il y aurait des indicateurs clairs qui permettraient d'évaluer la politique régionale. Ce n'est pas que l'on est de mauvaise volonté. D'ailleurs, on s'était abstenu sur la feuille de route à ce moment. Madame DE TEMMERMAN va vous faire des propositions dans le débat, vous l'avez dit. Cependant, le fait est que vous n'êtes pas au rendez-vous de vos propres promesses. C'est donc évidemment une difficulté.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

Votre remarque sur le perchoir, on va faire comme si on ne l'avait pas entendue, car elle est singulièrement déplacée, pour ne pas dire antidémocratique.

Vote sur l'urgence de la motion déposée par le groupe Gauche Républicaine et Ecologique

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

3° Vœu déposé par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi : « *Vœu contre la réforme des retraites* »

M. LE PRÉSIDENT : Nous abordons l'examen de l'urgence des vœux. La parole est pour 2 minutes à Benoît TIRMARCHE pour la défense de l'urgence du vœu intitulé « *Contre la réforme des retraites* ».

C'est Daniel LECA qui lui répondra.

M. TIRMARCHE : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, vous avez toutes et tous pris connaissance du vœu « *Contre la réforme des retraites* », que je vous propose d'inscrire à l'ordre du jour de notre assemblée. J'aurais aimé ne pas avoir à déposer ce vœu en urgence, mais les annonces du gouvernement ont tellement varié ces dernières semaines qu'il nous fallait attendre ce lundi 23 janvier et la présentation du texte de la réforme en Conseil des ministres pour que nous puissions délibérer aujourd'hui, de manière éclairée, sur des faits et des détails précis.

Par ailleurs, la situation dans notre pays évolue de jour en jour. La vie que nous pouvions avoir il y a 15 jours n'est pas la même qu'aujourd'hui, à l'image de notre peuple, d'ailleurs. Tous les sondages s'accordent à dire que, de jour en jour, c'est de plus en plus de monde qui devient contre cette réforme des retraites. Pas plus tard qu'hier, dans le sondage Elabe, avec maintenant 72 % de Français qui sont contre, + 6 points en une semaine, + 12 points en deux semaines. Ce n'est pas juste une majorité, c'est un plébiscite contre ce texte. Vous-même, Monsieur le Président, vous avez fait savoir votre opposition à ce projet de loi, en disant hier sur LCI que vous ne le voteriez pas si vous étiez député. A ma connaissance, tous les députés qui siègent également dans notre hémicycle s'opposent à cette réforme.

Ce vœu, vous l'aurez noté, est volontairement œcuménique. Il s'adresse à tout le monde et tout le monde peut le partager. Nous portons dans nos groupes respectifs des projets de société différents, c'est le moins que l'on puisse dire, mais il ne s'agit pas ici de débattre de nos propositions respectives sur les retraites. Ce n'est d'ailleurs pas le lieu. Nous ne sommes pas à l'Assemblée nationale. Non. Il s'agit simplement d'honorer notre mandat, représenter les habitants des Hauts-de-France, et les habitants des Hauts-de-France sont contre cette réforme. Tout simplement, ils n'en veulent pas, ni pour eux, ni pour leurs enfants, ni pour leurs parents.

Alors, mes chers collègues, pour Philippe, pour Catherine, pour Eric, pour Isabelle et tant d'autres, je vous demande de bien vouloir voter en faveur de l'inscription de ce vœu à l'ordre du jour de notre séance plénière. Aucun argument ne pourra justifier de ne pas le faire. Monsieur le Président, si vous le jugez nécessaire, avec des représentants de chacun des groupes politiques de notre assemblée, nous pouvons travailler dans la journée à amender ce vœu afin que tout le monde se sente à l'aise pour le voter ce soir. Nous n'avons qu'un seul but à poursuivre, il faut que le message qui sortira de notre hémicycle ce soir soit clair : le conseil régional des Hauts-de-France désapprouve le projet de loi contre les retraites présenté par le gouvernement et appelle celui-ci à renoncer à cette réforme.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur LECA.

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Plusieurs éléments factuels et purement réglementaires.

D'abord, je tiens à faire souligner, à faire rappeler, en tout cas à rappeler à l'ensemble des membres de cet hémicycle régional qu'il y a un règlement intérieur. Il y a certains spécialistes dans cet hémicycle pour nous le rappeler en permanence, en faisant des rappels au règlement à tort et à travers. Le fameux article 9.21 rappelle quel est l'objet de l'urgence et comment on doit défendre l'urgence pour s'assurer que le texte soit inscrit et qu'il puisse être examiné dans le fond.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Au fond de ce sujet, vous évoquez le dépôt, le 23 janvier, du texte devant l'Assemblée nationale. Je tiens juste à vous faire remarquer que le gouvernement n'a pas tellement varié depuis le 10, qu'il y a eu entre-temps une manifestation le 19 et que les annonces du gouvernement étaient – pour le coup, on peut lui reconnaître cela – plutôt stables sur le sujet. Vous auriez pu déposer dans les temps.

J'aimerais juste vous faire remarquer aussi un point de méthode. Là aussi, je sais que vous êtes quelques-uns sur vos bancs, notamment, à nous donner des leçons en permanence. Alors, je vais me permettre, pour une fois, de vous donner quelques conseils. Premièrement, si vous voulez que le texte soit examiné, vous le déposez dans les temps. Deuxièmement, si vous voulez qu'il soit œcuménique, il est suffisamment large pour permettre un débat, un travail d'amendement et un travail de dépôt dans les temps nous permettant, nous aussi, de l'accepter. Je rappelle que la majorité l'a déjà fait avec d'autres groupes que le vôtre, mais elle l'a déjà fait. Cela prouve que nous sommes tout à fait capables d'écouter ce que dit l'opposition, mais à condition que ce soit fait dans les temps, avec méthode et avec rigueur.

Aucune des conditions n'étant remplie, j'invite mes collègues du groupe UDI et M2RI à rejeter l'urgence.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur CHENU.

M. CHENU : Merci, Monsieur le Président.

Pour l'explication de vote :

Evidemment, tous les Français, au moment où nous débattons, ont en tête cette réforme des retraites. Cette réforme des retraites a deux responsables : Emmanuel MACRON et sa majorité, ceux qui vont la voter, puis, évidemment, vous-même, Monsieur TIRMARCHE, et vos camarades qui avez fait élire Emmanuel MACRON en sachant qu'il portait cette réforme des retraites. Vous êtes responsables de cette situation dans laquelle nous nous trouvons. Vous avez appelé à voter pour eux. Vous les avez fait élire. Vous avez, un dimanche matin, utilisé vos jambes pour aller donner votre voix à ces personnes qui font aujourd'hui cette réforme des retraites. Vous êtes peut-être aujourd'hui atteints du syndrome de Stockholm. Je veux bien que vous deveniez amoureux de vos bourreaux, mais il faut rester cohérent.

Nous, on est contre la réforme. Comme on est cohérent, on ne va pas voter l'urgence sur votre texte, puisqu'on présente nous-mêmes une motion contre cette réforme des retraites. On ne va pas vous aider à vous donner bonne conscience.

Je vous inviterais, chers collègues, à voter le vœu suivant, en tous les cas l'urgence sur le vœu suivant contre cette réforme des retraites et non l'hypocrite vœu de la gauche, qui a permis l'élection d'Emmanuel MACRON.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Madame KERRICH-BERNARD ?

MME KERRICH-BERNARD : Monsieur le Président, mes chers collègues, cette réforme, vous le savez, nous le savons tous ici, n'est ni plus ni moins qu'un impôt sur la vie. C'est un nouvel impôt sur la vie que nous promet aujourd'hui le gouvernement d'Emmanuel MACRON, qui avait pourtant bien déclaré qu'il ne reculerait pas cet âge légal de départ à la retraite, en insistant sur le fait que ce n'était pas nécessaire. Aujourd'hui, on a les éléments, comme l'a rappelé mon collègue Benoît TIRMARCHE, on a les éléments objectifs du Conseil d'orientation des retraites, qui nous dit bien que cette réforme n'est pas nécessaire.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Alors, évidemment, on peut se demander pourquoi nous débattons de cela ici. Je trouve au contraire que cette urgence est encore plus importante dans notre région, car les indicateurs sociaux sont au rouge. Un article très juste de *La Voix du Nord* le rappelle, l'espérance de vie, l'espérance de vie sans incapacité après la retraite est l'une des plus dégradées dans notre région, c'est l'une des plus dégradées de l'Hexagone. C'est bien pourquoi, ici plus qu'ailleurs, nous devons nous prononcer en tant que conseillers régionaux avec force et vigueur contre cette réforme des retraites, qui va pénaliser les habitants de la région plus que les autres ailleurs en France.

Je remercie donc mes collègues d'avoir porté ce sujet.

Nous voterons évidemment pour cette proposition.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur TIRMARCHE, c'est pour ?

M. TIRMARCHE : Il me reste 1 minute 40, il me semble, pour l'explication de vote.

M. LE PRÉSIDENT : Un peu moins.

M. TIRMARCHE : Simplement faire savoir à Monsieur LECA et aux membres de la majorité qui viendraient à suivre ses consignes, regretter vraiment la mauvaise foi et, donc, aussi l'hypocrisie dont ils feraient preuve en refusant d'inscrire ce vœu à l'ordre du jour de notre assemblée. Vous êtes assez coutumiers du fait, sous prétexte d'une histoire de délai qui, j'insiste, tant que le texte n'était pas déposé le lundi 23 janvier, tous les scénarios étaient sur la table. Oui, le gouvernement évolue de jour en jour. Je vous rappelle que la réforme qui nous était promise, c'était 65 ans, l'âge légal de départ. Finalement, c'est 64 pour le moment. Il était aussi évoqué la question d'un projet de loi ou, éventuellement, d'une proposition de loi. Finalement, c'est un projet de loi de finances rectificative de la Sécurité sociale.

Je suis donc désolé, j'étais contraint, pour déposer ce vœu, d'attendre d'avoir quelque chose de concret qui nous permette ensuite, nous, hémicycle, de délibérer de façon éclairée. Nous avons bien compris la gêne qui doit régner dans vos rangs, puisque le président de cet hémicycle est contre cette réforme, mais que probablement, à l'intérieur du groupe majoritaire, les avis sont susceptibles d'être divergents, compte tenu des apparentements politiques divers et variés. Quoi qu'il en soit, cette mauvaise foi, cette hypocrisie sur ce sujet est vraiment scandaleuse. Je serais bien curieux de savoir ce que vous allez dire aux habitants des Hauts-de-France, lorsqu'ils vous interpellent sur les marchés ce week-end, pour leur dire que vous n'avez pas souhaité que le conseil régional des Hauts-de-France s'exprime politiquement, clairement sur ce sujet.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Une minute 40, ce n'est pas 2 minutes.

Explication de vote ?

M. DESHAYES : Oui. Excusez-moi, Monsieur le Président.

Je me permets juste d'intervenir, car on nous accuse de mauvaise foi et autre. Je ne supporte pas cela. Je pense pouvoir dire que le président intervient non pas en tant que président du conseil régional lorsqu'il prend la parole sur le sujet et ce n'est pas ici le sujet. On a assez de sujets à débattre. On n'a pas de temps à perdre sur ce genre de chose...

(brouhaha)

M. DESHAYES : ...même si je ne doute pas de l'importance du sujet, mais arrêtons. Vous en profitez pour vous donner une tribune politique ici. Ce n'est pas le lieu ni le moment.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur l'urgence.

Vote sur l'urgence du vœu déposé par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

4° Vœu déposé par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés : « Non à cette réforme injuste des retraites ! »

M. LE PRESIDENT : La parole est pour 2 minutes à Alban HEUSELE sur l'urgence « *Non à cette réforme injuste des retraites !* ».

Daniel LECA est déjà dans les *starting-blocks*.

M. HEUSELE : Merci, Monsieur le Président.

Si vous le permettez, je ferai aussi l'explication de vote, si je dépasse le temps imparti.

Concernant ce vœu dénonçant la réforme des retraites présentée par le gouvernement, au regard de l'actualité et des discussions au Parlement, des manifestations et des grèves se déroulant en ce moment, l'urgence de ce vœu nous paraît justifiée. Engager une telle réforme des retraites aujourd'hui, c'est mener une véritable guerre sociale au peuple français. C'est une réforme injuste. Près de 70 % des Français partagent cette opinion et ils ont raison. En réalité, décaler l'âge de départ à la retraite, c'est exiger des efforts supplémentaires aux plus modestes et aux plus bas salaires. A l'inverse, ceux qui travaillent dans de bonnes conditions et gagnent mieux leur vie partent d'ores et déjà plus tard que l'âge légal.

Le meilleur procureur contre cette réforme, celui qui a les meilleurs arguments pour rejeter cette réforme n'est autre qu'Emmanuel MACRON lui-même. En 2019, rappelons qu'il déclarait : « *Faut-il revenir sur l'âge de départ à la retraite fixé à 62 ans ? Je ne le crois pas. D'abord, parce que je m'y suis engagé. C'est tout de même mieux, lorsqu'on s'est engagé sur un sujet important, de faire ce que l'on a dit.* » Emmanuel MACRON rappelait aussi le taux de chômage élevé des seniors, des plus de 55 ans. Manifestement, il a changé d'avis.

Nous espérons pouvoir débattre sur le fond de ce vœu tout à l'heure. Déjà, sur le fond, rappelons que la réforme de Monsieur MACRON repose sur un mensonge. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), notre système de retraite n'est pas en péril. Pour exemple, augmenter de 10 points le taux d'emploi des seniors permettrait de combler le déficit annoncé. En outre, le COR affirme que repousser l'âge de départ à la retraite entraînerait mécaniquement une hausse des dépenses sociales. En effet, près de 42 % des personnes qui arrivent à la retraite sont inactives.

En plus de reposer sur un mensonge, la réforme d'Emmanuel MACRON est socialement injuste. Elle repose sur une répartition inégale de l'effort et cible nos compatriotes qui ont commencé à travailler tôt. Cette réforme est brutale, car elle va conduire en réalité à une baisse des pensions.

M. LE PRESIDENT : Deux minutes.

M. HEUSELE : Je fais l'explication de vote, s'il vous plaît.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Cette réforme est brutale, car elle va conduire à une baisse des pensions, avec un nombre important de Français qui partiront à la retraite avec une décote. Enfin, le véritable problème de notre système de retraite n'est pas un problème de dépenses, mais un problème de recettes. Il faut créer de vrais emplois et non des emplois précaires et il faut régler le problème du chômage, bien sûr.

Mes chers collègues, la question des retraites est un choix de société. Notre objectif est de permettre à ceux qui ont travaillé tôt de partir plus tôt, à ceux qui ont travaillé dur de partir plus tôt également. Comme vous le savez, il en va de l'intérêt des habitants de notre région.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Monsieur LECA pour la réponse, ensuite Benjamin SAINT-HUILE.

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Je ne vais pas revenir sur les mêmes raisons qui justifient, encore une fois, que vous ayez déposé, à votre corps défendant, hors délai ce magnifique texte.

Simplement pour vous dire, une nouvelle fois, que l'on accorde une importance majeure, évidemment, à la question des retraites. Le président s'exprime. Chacun, dans nos formations politiques respectives au sein de la majorité présidentielle, nous avons défendu des positions qui rappellent à la fois notre attachement à la justice, notre attachement à la préservation du système par répartition. J'aimerais simplement vous dire une chose : on est ici au conseil régional, où nous avons fait le choix d'agir pour les habitants de la région, d'agir en mobilisant l'ensemble des outils et des moyens qui sont les nôtres. Nous le faisons au service des habitants. Nous ne sommes pas là exclusivement pour palabrer et pour évoquer, agiter les idées, les grandes idées, même si certains sont tentés par l'idée de transformer la région en ZAD ou le pays en ZAD. Ce n'est pas mon ambition, ce n'est pas l'ambition de la majorité régionale.

Je vous dirai juste un petit mot, qui est peut-être un peu plus personnel, mais qui me paraît absolument essentiel. C'est que, au fond, vous vous donnez une bonne conscience sociale, tout un chacun, sur les bancs respectifs. Au fond, si vous étiez vraiment attachés à l'action pour les habitants de la région, vous vous concentreriez sur les délibérations, sur l'action régionale. Vous verriez que l'on agit bien plus dans l'action que dans les propos à tort et à travers et parfois nébuleux. Vous êtes, pour un certain nombre, à l'Assemblée nationale. Agissez à l'Assemblée nationale et laissez-nous agir pour les habitants de la région.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Benjamin SAINT-HUILE, Benjamin LUCAS. Les autres prénoms, cela va être compliqué.

M. SAINT-HUILE : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Vice-président LECA, le règlement intérieur permet de déposer des vœux sur autres choses que les compétences régionales. C'est l'objet de la discussion de ce matin. Vous pouvez le regretter, mais chacun se prête au jeu. Faisons-le donc sans lancer d'anathème.

Je voulais simplement revenir un instant sur ce vœu, pour dire que nous ne participerons pas au vote, car, encore une fois, vous choisissez la caricature. Vous nous dites que vous souhaitez retirer la réforme, mais il faut en réalité modifier la réforme. En effet, dans cette réforme, il y a des choses qu'il faut relever comme positives. La revalorisation des petites retraites me semble aller dans le bon sens. Concernant les aidants, cela va dans le bon sens. Sur le congé parental, cela va dans le bon sens. Sur le cumul emploi-retraite, cela peut aller dans le bon sens.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Le vrai sujet de fond, au-delà de la question du déséquilibre du système, c'est que l'on fait peser l'effort toujours sur les mêmes, les travailleurs, et que l'on n'interroge ni le capital ni le patrimoine. En l'occurrence, on est à la fin d'un système. Le nombre d'actifs baisse par rapport aux inactifs. Il faut donc trouver de nouveaux modes de financement, sinon, sur ces dépenses sociales comme sur les dépenses de santé, nous serons en difficulté.

Dans le texte que vous déposez, vous parlez du minimum vieillesse. Tout à l'heure, vous m'avez reproché, Monsieur CHENU, d'être insultant lorsque je considère qu'il y a chez vous une forme d'incompétence. Ce n'est pas de l'insulte que de considérer qu'il y a parfois chez vous une forme d'incompétence, qui est liée au fait que vous n'avez jamais géré le moindre euro d'argent public, que cela se voit et que cela saute aux yeux. Dans ces conditions, le minimum vieillesse a disparu en 2006. Il a été remplacé par l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Il faut le dire, c'est un minimum social, un peu comme le RSA, pour ceux qui n'ont pas assez cotisé. Je pense que vous confondez avec le minimum contributif, que l'on appelle encore la retraite minimale, qu'il est proposé par le gouvernement de rehausser à 1 200 euros.

Ce que vous proposez est donc un peu caricatural. Je ne reviens pas sur la retraite à 60 ans, car vous ne dites pas comment vous la financez, à part avec vos vieilles recettes « *il faut limiter l'immigration, on aura de l'argent en plus* ». Puis, de manière générale, vous vous réjouissez des manifestations en France, mais je vous rappelle que les organisations syndicales de salariés ont fait savoir que si tout le monde était bienvenu, les élus du Rassemblement National, qui étaient des menteurs professionnels, n'étaient pas, eux, les bienvenus.

Je vous remercie d'en prendre compte.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur LUCAS.

M. LUCAS : Excusez-moi, c'était pour rester à côté de ma camarade TONDELIER. Merci, Monsieur le Président.

Je n'ai pas grand-chose à rajouter, après l'excellent réquisitoire de notre collègue SAINT-HUILE. Simplement deux éléments sur ce débat concernant la retraite.

D'abord, à Monsieur LECA, sur l'argument bureaucratique, si je puis dire, qui n'est pas à la hauteur du débat, en réalité. Je ne peux pas laisser dire que cela ne m'intéresse pas, que ce n'est pas un sujet régional. D'abord, notre collègue KERRICH-BERNARD a très bien dit, je n'y reviens donc pas, la réalité aujourd'hui du travail, de la mortalité, des souffrances dans notre région et des statistiques nationales, qui montrent bien que cette question est importante, y compris pour notre propre action derrière. En effet, les collectivités, très souvent bouclier social des méfaits gouvernementaux, vont être amenées à compenser et à jouer un rôle pour rattraper tout ce qui sera détruit par cette réforme des retraites dans la vie des uns et des autres, notamment, puisque l'on parle du monde associatif, notamment pour toutes ces associations qui vont perdre ce qu'est la richesse du monde associatif, c'est-à-dire ces tout nouveaux « soixanténaires » qui s'engagent dans les premières années de la retraite, qui sont les plus actifs, ce sont celles où l'on est en bonne santé, et qui font vivre nos structures associatives, nos structures caritatives, qui seront durement frappées par cette réforme des retraites. C'est donc un sujet d'intérêt régional. Par ailleurs, les vœux et les motions le permettent. Tout le monde l'utilise ici régulièrement.

Enfin, un mot sur l'argument politique. Je comprends, j'ai entendu le propos de notre collègue qui dit : « *En réalité, il y a les deux corps du roi : il y a le président BERTRAND à la télé et le président BERTRAND dans l'hémicycle.* » Je crois que le président BERTRAND est une personnalité politique de premier plan, dont on peut considérer que, lorsqu'il s'exprime, il peut être soutenu, y compris dans l'hémicycle régional. Je voulais donc vous inviter, chers collègues, à soutenir le président de la région, qui a pris une position courageuse qui, là aussi, on le voit, rassemble au-delà des clivages politiques contre cette réforme injuste et brutale du gouvernement, qui n'est dictée par aucune forme de nécessité économique. Cela a été reconnu par le Conseil d'orientation des retraites qui, à ma connaissance, n'est pas une instance proche de la NUPES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

J'aimerais donc savoir, tout simplement : la majorité régionale est-elle pour ou contre la réforme des retraites ou Monsieur BERTRAND est-il ici, finalement, un peu l'otage des « macronistes » dans cette assemblée ?

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Au-delà des propos que vous avez tenus sur moi, qui n'étaient pas élogieux, qui visaient plutôt, à mon avis, à me gêner, je tiens à vous féliciter, car 2 minutes exactement. On voit que vous avez l'habitude d'autres hémicycles.

Monsieur COULON.

M. COULON : Oui, Monsieur le Président, une explication de vote très rapide.

Quoi que vous disiez, regardons le côté absurde de la situation dans laquelle on est, puisque deux textes ont été déposés sur le même sujet et l'on s'arrange, par des circonvolutions successives, pour ne pas voter le texte de celui d'en face, car il n'est pas bien. Non, mais on en est là.

Daniel LECA a rappelé, sans faire de la bureaucratie, a rappelé un principe fondamental. Tout comme notre collègue François DESHAYES l'a dit, évoquons ce pour quoi nous avons compétence, compétence à apporter au débat. Est-ce que l'on débat ici de la loi de programmation militaire ? En aucun cas. En aucun cas, par exemple. Je comprends que vous vouliez vous refaire une santé. Ce n'est pas un problème. C'est normal, c'est une tribune. Vous serez certainement repris, quelques lignes, par les observateurs qui, ici, vous écoutent. Cependant, je suis absolument résolu : autant que l'on débâte de tous sujets d'intérêt régional ayant trait à l'action de la région, mais lorsque l'on confond l'hémicycle, je pense que cela ne vaut vraiment pas la peine d'essayer de défendre le dépôt tardif d'une motion dont les tenants et les aboutissants, Monsieur TIRMARCHE, ont été présentés le 10 janvier. Le 10 janvier.

Voilà pourquoi je propose également le rejet de la motion déposée par le Rassemblement National.

M. CHENU : Merci, Monsieur le Président.

C'est sur l'article 2.2, je fais un rappel au règlement par rapport à ce qu'a dit notre collègue SAINT-HUILE et le mépris de son propos, rejoint en cela par les propos du député des Yvelines qui siège dans notre hémicycle, Monsieur LUCAS.

Monsieur SAINT-HUILE, vous, on vous a vus au pouvoir. Nous, effectivement, lorsque les élus du Rassemblement National gèrent un euro d'argent public, par exemple, à Hénin-Beaumont et qu'ils sont réélus à 75 %, c'est parce que ce sont vos amis du PS...

(brouhaha)

...qui non seulement n'ont pas géré l'argent public, mais ont détourné l'argent public.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur SAINT-HUILE, vous n'êtes pas ici à l'Assemblée nationale. Ici, on se respecte et on s'écoute.

M. CHENU : Voilà. Vous devriez faire preuve de modestie, car lorsque vous étiez au PS et que vos amis détournaient l'argent public à Hénin-Beaumont, l'argent des pauvres gens, nos camarades redressent la situation et sont réélus à 75 %. Alors, Monsieur SAINT-HUILE, vous glissez sur la réforme des retraites : un coup vous êtes d'accord, un coup vous n'êtes plus d'accord. Finalement, Monsieur SAINT-HUILE, vous portez bien votre nom.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Monsieur SAINT-HUILE ?

M. SAINT-HUILE : Sur la base de l'article 2.2.

Monsieur, je n'ai jamais mis un pied à Hénin-Beaumont. Je ne vous permets pas. La différence entre nous, Monsieur, c'est que vous, vous choisissez le discours, la parole, la facilité, la caricature pour une seule obsession : la séduction des personnes qui cherchent des solutions à leurs problèmes. Vous, c'est votre seule obsession. Je fais partie de ceux, dans cet hémicycle, de droite comme de gauche, qui ont assumé des responsabilités, qui ont fait en sorte d'améliorer le quotidien des personnes. Chez moi, Monsieur, à Jeumont, 78 % des électeurs nous ont fait confiance en 2020. Alors, pas de leçons ! Apprenez et révisez vos leçons et, après, vous la ramènerez !

(applaudissements)

**Vote sur l'urgence du vœu déposé par le groupe
Rassemblement National, Indépendants et Apparentés**

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Je voudrais vous dire quelque chose. J'ai relu attentivement les deux vœux. Je vais vous dire pourquoi j'ai voté contre l'urgence : où sont les solutions ? Oui, où sont les solutions ? Non, j'ai regardé derrière. Je n'ai rien vu, rien trouvé. Il y a ce dont vous ne voulez pas, mais il n'y a pas ce que vous voulez. Si vous voulez que l'on étudie quelque chose sérieusement ici, il faut aussi savoir être responsable.

Je fais une distinction, vous me permettrez de la faire, j'espère que je ne gênerai personne : le groupe qui propose cela, délégation insoumise, groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi, et le groupe Rassemblement National, il n'y a rien là-dedans. Je pense que c'est un bel exemple que l'on a, c'est que vous ne proposez rien. Or, ceux qui ne proposent rien laisseront s'imposer une baisse des pensions des retraités actuels et des retraités de demain, mais cela, vous ne le dites pas. En effet, votre sujet, c'est la contestation, c'est l'opposition, mais rien d'autre.

Lorsqu'il faut faire preuve de responsabilité et dire la vérité aux personnes, la vérité est simple, c'est que c'est une règle à laquelle personne n'échappe. Si l'on vit plus longtemps, il n'y a que trois solutions : soit on...

Vous permettez ? Cela va ! On a subi vos élucubrations. Si vous n'avez pas la politesse d'écouter, vous sortez !

(applaudissements)

La première des choses, soit vous baissez les pensions des retraités, insidieusement ou officiellement. Je ne sais pas ce que vous en pensez. Pour moi, c'est non, car les retraites ne sont pas grosses en France, car les salaires n'ont jamais été gros. Deuxièmement, soit vous augmentez les cotisations. Alors, vous pouvez dire que l'on prendra aux riches, on prendra aux très grandes entreprises. Cela signifie que l'on augmente encore la fiscalité dans un pays qui est déjà saturé. Soit vous acceptez de travailler un peu plus longtemps. Cela, vous ne le dites pas et vous ne l'assumez pas. Le propos était différent chez Monsieur SAINT-HUILE. Je tiens aussi à le souligner. Oui, car, finalement, les extrêmes sont toujours là pour critiquer, mais jamais pour prendre leurs responsabilités.

Je le dis et je l'assume : si l'on vit plus longtemps, il faut accepter de travailler un peu plus longtemps. Cependant, au cœur de mon ADN, que ce soit en 2003, cela me rajeunit, lorsque j'étais rapporteur du texte, c'est nous qui avons mis en place, c'était une demande des communistes qui n'avait jamais été exaucée par le gouvernement JOSPIN, c'était de permettre les carrières longues, que ceux qui avaient commencé à travailler très jeunes puissent partir avant 60 ans. Ce n'était que justice. Cette réforme de 2003, qui n'était pas simple, car on avait mis sur un pied d'égalité le public et le privé, en demandant au public de travailler 2,5 ans de plus et ensuite 3,5 ans, certains ici s'en souviennent, pour permettre d'arriver à 40 ans pour tout le monde et 41 ans ensuite pour tout le monde, cette mesure avait pu être acceptée par une partie des Français, pas par tous, tout simplement parce que la justice était au même niveau que les efforts.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Aujourd'hui, lorsqu'on nous dit qu'il y a justice dans cette réforme, lorsque le gouvernement nous dit cela, ils ne sont pas crédibles et chacun le voit bien. C'est pourquoi il y a ces réactions dans l'opinion. Je le dis très clairement, une réforme n'est acceptable que si vous avez de la justice. Pour moi, il y a trois conditions. La première, c'est que je ne vois pas pourquoi certains Français vont avoir 43 ans de cotisations lorsque d'autres auraient 44 ans et pourquoi sont punis ceux qui ont commencé à travailler entre 18 et 20 ans. Ce n'est pas normal, c'est injuste. Le deuxième sujet, mais alors là, pour les extrêmes, ne comptez pas sur eux pour le dire, il y a une autre injustice : pourquoi les régimes spéciaux verront leur extinction au moment de la retraite des futurs entrants, c'est-à-dire dans plus de 43 ans...

UN INTERVENANT : Démagogie.

M. LE PRÉSIDENT : ...alors même que, pour les autres, c'est toujours les mêmes règles ?

Démagogie ? Alors, cela ne vous gêne pas, vous, que le comptable à la SNCF partira à 59 ans lorsque la femme de ménage à l'hôtel de région partira à 67 ans, car elle n'a pas sa carrière complète ?

(applaudissements)

Oui, bien sûr !

Les invisibles à vos yeux, pour moi, ils ne le resteront pas. Lorsque vous allez faire vos courses dans une supérette, celle qui est bien souvent là à passer ce que vous achetez devant sa caisse, elle partira à 67 ans, car elle n'a pas eu une carrière complète et cela ne vous dérange pas, car vous défendez, vous, ceux à qui il ne faut pas toucher. Je suis désolé, que ce soit aujourd'hui la question de la justice pour les femmes, il n'est pas normal que l'âge de la retraite continue à être à 67 ans, alors même que, pour ces femmes qui ont eu des carrières fractionnées, il faut qu'elles partent plus tôt. En tout cas, il faut qu'on leur fasse gagner 2 ans, car c'est aussi l'espérance de vie et la justice qui sont au rendez-vous. Voilà la différence !

(applaudissements)

Ces trois conditions, je les porte et je continuerai à les porter.

Alors, je ne dis pas cela pour tous les bancs, mais pour les extrêmes, les choses sont claires : ce que vous voulez, c'est tout simplement qu'il y ait le chaos. Ce que vous voulez, c'est fuir vos responsabilités. Si demain les retraités, ceux qui n'ont que leur travail comme capital, sont dans la difficulté, vous vous en moquez, car vous aurez exploité la colère et la misère ! Vous ne changerez jamais, les extrêmes, sur quelque banc que vous siégiez.

(applaudissements)

5° Vœu déposé par le groupe Gauche Républicaine et Ecologique : « *Énergie : sortir du marché, retrouver une planification protectrice* »

M. LE PRÉSIDENT : La parole est pour 2 minutes à Alexandre OUIZILLE, pour la défense de l'urgence du vœu intitulé « *Énergie : sortir du marché, retrouver une planification protectrice* ».

Monsieur OUIZILLE, vous avez la parole.

Ensuite.

Monsieur OUIZILLE.

M. OUIZILLE : Monsieur le Président, je vais demander une suspension de séance, car cela fait plusieurs fois, je vous l'ai déjà dit ici...

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : Elle est de droit. Combien de temps demandez-vous ?

M. OUIZILLE : Je me permets juste une expression.

M. LE PRESIDENT : Si c'est sur une expression, c'est sur un rappel au règlement et je voudrais savoir sur quel article précisément.

M. OUIZILLE : 2.2. C'est une suspension de séance...

M. LE PRESIDENT : De combien de temps ?

M. OUIZILLE : ...plus explicite, s'il vous plaît.

M. LE PRESIDENT : De combien de temps ?

M. OUIZILLE : De 10 minutes, que j'explique.

M. LE PRESIDENT : Elle est accordée, elle est de droit.

M. OUIZILLE : Que j'explique sur le simple fait que cela fait plusieurs fois que vous mettez dos à dos les extrêmes dans cet hémicycle, que vous mettez la gauche à égalité, dans son ensemble, à égalité avec le Rassemblement National. Je vous rappelle l'histoire régionale. Je vous rappelle 2015. Cela, c'est inacceptable.

(applaudissements)

Monsieur BERTRAND, cela fait plusieurs fois que l'on vous demande d'arrêter avec ce procès des rhétoriques, qui est scandaleux. Scandaleux !

Merci.

M. LE PRESIDENT : Monsieur, avant de remercier, vous demandez à votre voisin qui, lui, visiblement, a bien compris. J'ai bien fait la différence entre les deux groupes d'extrêmes qui avaient déposé des motions. Si vous êtes le signataire de cette motion, faites-le-moi savoir ! Vous avez le droit de faire semblant de ne pas comprendre, mais si vous continuez justement ces postures, il ne faudra pas vous étonner que le dialogue dans cet hémicycle soit difficile.

La séance est suspendue jusqu'à 10 heures 33.

(La séance, suspendue à 10h23, reprend à 10h36)

M. LE PRESIDENT : La séance est reprise.

C'est Monsieur OUIZILLE qui a la parole, pas seulement avec Christophe COULON, pour en faire profiter toute l'assemblée.

Monsieur OUIZILLE, vous avez la parole pour 2 minutes et plus si vous faites l'explication de vote.

Ne soyez pas timide, Monsieur OUIZILLE, vous avez la parole. Non, tout va bien, on vous entend. Vous n'êtes pas perturbé. Vous avez trop le sourire pour être perturbé.

M. OUIZILLE : Je vais faire de mon mieux.

M. LE PRESIDENT : Allez-y.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. OUIZILLE : Merci.

Monsieur le Président, chers collègues, nous vivons un 1940 énergétique, une étrange défaite. La France, grand pays producteur d'électricité, se retrouve en situation de dépendance et de fragilité au sein d'une Europe, elle-même en proie aux tensions d'approvisionnement. Socle de notre modèle de prospérité, l'énergie abondante et bon marché semble faire aujourd'hui défaut. Cette nouvelle donne plonge dans une incertitude critique les familles, les entreprises et les collectivités territoriales de notre pays. Elle résulte d'un sous-investissement chronique dans nos capacités énergétiques et de la guerre en Ukraine. Elle résulte aussi, disons-le, des dysfonctionnements des mécanismes de fixation de prix sur les marchés, notamment les marchés européens.

Il est donc logique que les questions liées à l'énergie s'invitent avec force dans le débat public. Ceci est d'autant plus vrai que l'urgence est là et que nous suivons désormais, de semaine en semaine, les capacités de production de notre pays, aussi celles disponibles par le système d'interconnexion européen et l'évolution des températures pour savoir si les solutions de délestage, synonymes de coupures, seront utilisées cet hiver. Le sérieux de la question et les immenses répercussions qu'elle implique sur la vie du pays nous obligent au sérieux de la réponse. A ce titre, les positions exprimées dans les autres vœux et motions, nous le regrettons, nous semblent en décalage avec l'exigence de lucidité indispensable au traitement de ces enjeux.

Monsieur le Président, comme vous, nous considérons que le nucléaire est une partie du mix énergétique de la transition que nous devons réaliser. Pour autant, nous ne pouvons pas accepter votre vendetta anti-éolienne financée sur fonds publics. Je vous rappelle ce qu'est la vérité de la transition que nous avons à conduire : même dans le scénario dit numéro 3 de RTE, c'est-à-dire le scénario le plus nucléarisé, avec EPR et SMR, il apparaît qu'il faudra installer d'ici 2050 2,5 fois plus d'éoliennes terrestres que le pays en compte aujourd'hui, 7 fois plus de panneaux photovoltaïques que les capacités aujourd'hui installées et un parc éolien en mer de 22 gigawatts.

Ces données doivent vous inviter à revoir notre politique énergétique régionale et à sortir d'un paysage énergétique en noir et blanc. Vous pouvez d'ores et déjà accompagner les collectivités qui soutiennent des projets d'installation harmonieux, intégrer à REV3 la technologie éolienne, travailler à la production d'énergie elle-même dans le cadre d'une société d'économie mixte. Vous pouvez aussi, comme vous le faites parfois avec un certain succès en matière industrielle, chercher à intégrer la filière en amont et en aval, au lieu de vous en tenir à un refus de principe de cette technologie, qui nie la réalité régionale et, de ce fait, coûte à notre région plus qu'elle ne lui rapporte de bons emplois.

De la même manière, compte tenu du retard pris dans le développement des énergies renouvelables dans notre pays, qu'il s'agit de combler – les socialistes ont d'ailleurs, en ce sens, voté en première lecture à l'Assemblée le projet de loi énergies renouvelables –, un mix énergétique 100 % renouvelable n'est aujourd'hui plus accessible dans un horizon de temps qui ne nous ferait pas manquer nos objectifs climatiques. Il s'agit donc, tout en prenant en compte les questions de sécurité, tel qu'elles ressortent notamment des travaux de l'Autorité de sûreté nucléaire et du niveau de maturité de certaines technologies, de trouver une trajectoire de sortie du carbone qui s'appuie sur les technologies actuellement disponibles. L'alternative à cela est néfaste, puisque, nous le savons, il s'agit principalement de l'importation de gaz de schiste américain et de la réactivation de centrales à charbon ou au fioul sur le continent européen.

Voilà une voie de passage vers l'avenir. Cependant, pour que cette voie de passage soit praticable et socialement acceptable, il faut aussi que l'électricité soit sortie d'un certain nombre de mécanismes de marché mis en place pour ouvrir le secteur à la concurrence. L'obligation qui est faite à EDF de vendre 1/4 de sa production à ses concurrents à vil prix a conduit à un sous-investissement chronique. La fixation du prix au niveau de la dernière centrale appelée favorise les phénomènes de rente dans les moments de pénurie. La logique de marché elle-même appelle des capacités de production à flux tendu, alors que, compte tenu de l'importance stratégique du secteur, il faut, en matière d'énergie, savoir garder un volant de surcapacité de production. Dans le même temps, il faut s'engager à éviter le gaspillage d'énergie, tout en affirmant que tous les Français ne devront pas faire les mêmes efforts. C'est d'abord aux plus riches, ces 10 % qui émettent 5 fois plus de carbone que la moitié des Français, qu'il va falloir demander de bouleverser leurs pratiques. Il y a une sobriété de classe à inventer.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Aussi, pour tous, nous formons le vœu qu'à la stratégie du marché soit substituée une stratégie de la planification écologique, permettant d'ali...

M. LE PRESIDENT : C'est bon. Je veux bien faire les 2 minutes et les 2 minutes d'explication de vote. Cependant, jusqu'à preuve du contraire, vous ne prenez pas les explications de vote des autres groupes. On a largement dépassé.

M. OUIZILLE : Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Non, ce n'est pas nécessaire. Cela prend du temps.

Christophe COULON.

M. COULON : Monsieur le Président, rapidement.

Monsieur OUIZILLE, pas vous, pas cela, tout de même ! Je suis assez étonné que certains membres de votre groupe s'associent à ce texte, vous qui êtes l'héritier d'un président de la République qui s'est fait élire sur la base d'un accord électoral qui ferme de la capacité nucléaire, tout de même ! Ce que vous décrivez dans votre texte, tout comme vous décrivez dans votre texte, et vous avez raison, le mécanisme de l'ARENH. J'abonde dans les interventions de ce fameux sénateur communiste, maintenant au Sénat, que tout le monde surveille de près, moi en particulier. En effet, je trouve qu'il a la lucidité de rappeler la situation. L'ARENH, c'est 2011. En 2011, ce n'était pas SARKOZY, ce n'était pas MACRON. Vous, pas cela, tout de même ! Non, non, mais c'est bien, assumez !

Vous nous rappelez un hiver 1940 de l'électricité. Je veux rappeler le Waterloo énergétique de François HOLLANDE, tout de même. On en est un peu là à cause de lui. Un réacteur fermé, deux réacteurs fermés et la fermeture de plusieurs encore en inscription dans notre loi PPE, qui sera bientôt révisée, même si des sénateurs ont été assez pressés de s'emparer d'un sujet qui pouvait relever d'un débat national. Ils ont anticipé un point de vue. Voilà. Je trouve que, à un moment, il ne faut pas exagérer. C'est tout à fait légitime que vous exprimiez cette position, mais c'est on ne peut plus incohérent avec ce dont vous héritez. J'en suis désolé, mais c'est ainsi.

Franchement, la question énergétique, en revanche, vous avez raison, il faut absolument que l'on s'en empare de plus en plus et l'on va s'en emparer. La planification, maintenant, on va, nous, conseil régional, être au cœur de ce sujet. La planification territoriale, tel que la CMP l'a enrichie sur le texte énergies renouvelables, fait que c'est le conseil régional de l'énergie, coprésidé par le préfet et le président de région, qui va tout de même avoir un regard comme cela et je peux vous dire que l'on va avoir un regard comme cela. En effet, il me semble que, en matière d'énergies renouvelables, on a un peu fait notre part.

Vous parlez de vendetta, mais la vendetta, tout le monde la partage maintenant. J'en suis satisfait. *Libération* en a parlé dans deux pages il y a deux jours. Delphine BATHO a fait adopter un amendement à l'Assemblée nationale, contre l'avis du gouvernement, sur la saturation ; la saturation, ce dont on parle depuis toujours. Vous voulez nous faire passer pour des hurluberlus, donc Quichottes anti-éoliens. Le problème, c'est que les personnes n'en peuvent plus, elles n'en peuvent plus. Même Marine TONDELIER l'a dit lors d'une interview de France Inter, Madame TONDELIER qui est plus au téléphone depuis le début de sa présence dans l'hémicycle. Je vous en remercie donc de le reconnaître. Même sur France Inter, elle l'a reconnu. Cela montre bien que cela avance.

Néanmoins, je vous propose que l'on rejette votre vœu, car, franchement, vous présentez le cadre dans le désordre. On y reviendra sur la question de la PPE, le pilotage de l'énergie. Puis, franchement, vous dénoncez ce que vous avez promu il y a encore quelques années, Monsieur OUIZILLE.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Explication de vote ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Je ne vais pas revenir sur le fond, puisque, face à tant de contrevérités et d'exagérations, il a fallu répondre un peu sur le fond et Christophe COULON l'a très bien fait. J'aimerais juste vous montrer à quel point c'est la caricature de ce que je disais tout à l'heure. Le sujet est primordial, oui. Le sujet est important et il faut trouver des solutions pour agir, oui. Cependant, pardon de dire que ce que vous décrivez là n'est pas urgent. Je comprends bien que les questions de motions du Congrès du Parti socialiste aient pu vous occuper cette semaine, mais vous auriez pu déposer un texte dans les temps. Cela nous aurait permis d'en débattre sur le fond, en ayant le temps utile pour aborder l'intégralité du sujet.

Puis, je tiens juste à faire remarquer, mais je ne me substitue évidemment pas et, avec beaucoup de respect, je le dis sans engager la parole du président, mais je n'ai jamais pris mon téléphone pour téléphoner en pleine séance. C'est particulièrement incorrect et c'est extrêmement déplacé. Je crois que vous n'accepteriez pas cela dans une classe, puisque je sais qu'il y a beaucoup de professeurs dans votre groupe. Qu'une présidente de groupe ou une présidente de parti politique se permette de parler au téléphone pendant presque une demi-heure en plein hémicycle régional, c'est inacceptable et c'est absolument un manque de respect pour l'ensemble des membres de cet hémicycle et pour les habitants de la région.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : La séance est suspendue pour 5 minutes. Elle reprendra à 10 heures 50.

(La séance, suspendue à 10h46, reprend à 10h55)

M. LE PRÉSIDENT : La séance est reprise.

On n'avait pas voté sur l'urgence. Y a-t-il des explications de vote ?

Vous êtes bien directif, Monsieur HUTIN. Même si la démocratie est organisée, tout de même !

Madame VUYLSTEKER, vous avez la parole.

MME VUYLSTEKER : Non, ce n'est pas ainsi que cela se passe chez nous, Monsieur BERTRAND. Je vous rassure.

M. LE PRÉSIDENT : Je le trouvais directif.

MME VUYLSTEKER : Il me prévient que l'on démarre et je l'en remercie.

M. LE PRÉSIDENT : D'accord.

MME VUYLSTEKER : Sur cette question, je ne vais pas vous dire que je suis d'accord avec la position du Parti socialiste sur tout ce qu'ils ont pu dire, mais on va en débattre tout à l'heure. En effet, nous débattons sur la situation énergétique actuelle et les difficultés traversées par les particuliers comme par les professionnels, à la suite de la situation de hausse des prix de l'énergie, mais aussi aux risques d'approvisionnement depuis de longs mois. En effet, sur ce sujet, il y a urgence depuis longtemps et il y a urgence, en réalité, depuis avant la période de dépôt hors délai.

Nous débattons donc tout à l'heure du vœu de l'Exécutif. Nous aurons l'occasion d'exprimer nos fortes divergences d'opinions, les uns et les autres, sur ce sujet et, sans doute, notre singularité sur la question de l'énergie et notre position de responsabilité écologique. En attendant, nous voterons contre l'urgence. En revanche, nous mènerons le débat tout à l'heure et ce sera sans doute très intéressant.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres explications de vote ?

Vote sur l'urgence du vœu déposé par le groupe Gauche Républicaine et Ecologique

Repoussée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Y avait-il des rappels au règlement ? (*Il n'y en a pas*)

EXAMEN D'UN RAPPORT

Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président en matière de marchés publics

M. LE PRÉSIDENT : Vous avez été destinataires pour information du rapport sur l'exercice de la délégation du président en matière de marchés publics.

Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Oui, Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Monsieur le Président, lors de la séance plénière des 8 et 9 décembre, je pense que nous vous en avons informé préalablement, j'ai souhaité que vous puissiez nous faire un état récapitulatif des achats d'équipements de protection, en particulier de masques, comme vous l'aviez fait lors d'une séance plénière du 30 juin 2020. C'était en plein dans ce moment de confinement et de crise. Vous m'aviez assuré, en début de séance, le procès-verbal en atteste, qu'une question serait apportée au cours de la séance plénière à cette question que je vous posais. Cela n'a pas été fait.

Je vous renouvelle donc ici cette demande de notre groupe que vous puissiez, à l'occasion d'une prochaine séance plénière, celle de mars, nous faire un bilan complet de ce qui a été fait en matière d'achats de masques et autres équipements de protection individuelle, en lien avec l'épidémie de COVID.

M. LE PRÉSIDENT : Etes-vous inscrit cet après-midi pour une question orale sans débat là-dessus ? En effet, on vous répondra avec plaisir, Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Je ne comprends pas votre réponse.

M. LE PRÉSIDENT : Si, si, vous avez bien compris.

M. EYMERY : Je ne suis pas inscrit pour une question orale.

M. LE PRÉSIDENT : Pourquoi n'avez-vous pas posé de question orale ?

M. EYMERY : Je vous le demande à l'occasion du rapport.

M. LE PRÉSIDENT : Attendez, vous vous êtes exprimé.

Je vous le dis : dans ce cas, pourquoi n'avez-vous pas déposé une question orale pour cet après-midi, pour que l'on puisse vous répondre ? La fois dernière, je pensais que l'on aurait à vous répondre, mais je crois que vous n'avez pas pu assister jusqu'à la fin de la séance. C'est dommage, nous avons tous les éléments à votre disposition. Chacun a le droit d'avoir ses contraintes, mais, dans ce cas, il ne faut pas feindre ensuite d'oublier que l'on n'était pas présent.

M. EYMERY : Si vous permettez, Monsieur le Président...

M. LE PRÉSIDENT : Oui. A quel titre ? C'est un rappel au règlement ?

M. EYMERY : Oui, rappel au règlement, au titre de l'article 2.2.

J'avais une question orale, Monsieur le Président, sur l'aéroport de Lille-Lesquin et les trajectoires que, effectivement, j'étais dans l'impossibilité de poser, puisque j'ai dû quitter la séance pour aller au comité syndical du Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé. Vous le savez parfaitement. Vous aviez parlé à l'époque, le procès-verbal en atteste, d'une question orale d'un autre élu. Du moins, c'est ce que j'ai compris.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRÉSIDENT : Vous n'auriez pas pu entendre la réponse et la question n'a pas été posée. Je vous invite donc, Monsieur, compte tenu de ce qu'est le règlement et vous le connaissez normalement par cœur, ayant eu à assumer pendant 6 ans, mais 6 ans seulement, les fonctions de président de groupe, à poser une question orale sans débat et nous vous répondrons justement avec moult détails.

Voilà.

Y a-t-il d'autres observations ? *(Il n'y en a pas)*

Il n'y a pas de vote.

Alors on attaque les délibérations.

Commission n°1 : Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

Administration générale

2023.00489 - Mandats spéciaux des conseillers régionaux

M. LE PRÉSIDENT : Y a-t-il des interventions ou des questions ? Il n'y en a pas.

Le scrutin est ouvert.

On clarifie avec cette délibération.

Vote sur la délibération n° 2023.00489

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.00367 - Extension de la délégation du président aux mandats spéciaux

M. LE PRÉSIDENT : Y a-t-il des interventions ? Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, sur ces mandats spéciaux, le législateur permet de déléguer ces décisions au président de la région. Nous sommes intervenus plusieurs fois sur ces mandats spéciaux, tout simplement pour demander de la transparence et d'avoir l'ensemble des informations sur ces déplacements, notamment le coût prévisionnel, le mode de déplacement utilisé.

Juste dire que j'ai tout de même regardé les délibérations des autres régions sur ces mandats spéciaux et sur les frais. On aura une délibération qui va suivre. Nous sommes plutôt rigoureux sur ces questions, c'est donc plutôt un satisfecit. Cependant, sur l'élaboration maintenant, puisqu'on aura ces mandats spéciaux *a posteriori*, j'aimerais que l'on ait l'ensemble des informations, notamment le coût réel, puisqu'on l'aura. Autant nous tenir informés de l'ensemble des informations que vous avez sur ces mandats spéciaux. A mon sens, pour l'instant, il n'y a pas d'abus sur ces questions.

M. LE PRÉSIDENT : Madame BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, nous vous avons à plusieurs reprises, lors du mandat précédent et depuis le début de ce mandat, interpellé sur le fait que nous votions des mandats alors que ceux-ci ont déjà eu lieu. Cela ne semblait pas être une difficulté. Pourtant, lors de la commission thématique, Monsieur BATAILLE nous a bien expliqué que cela ne pouvait pas se faire. C'est pourquoi vous nous proposez cette délibération. Cela prouve que nous avons raison. Comme disait Marguerite Yourcenar, « *c'est avoir tort que d'avoir raison trop tôt* ». Nous espérons que nous aurons une réelle visibilité sur les futurs mandats spéciaux, avec, en outre, le coût de ces déplacements, les objectifs et les rendus de ces déplacements.

Malgré tout, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

M. LE PRÉSIDENT : Vous savez, on est tous d'accord là-dessus. Le vrai problème, c'est que lorsqu'il y a une urgence ou autres, on ne peut pas dire : « *Ecoutez, on ne peut pas venir.* » On a d'ailleurs failli être obligé de le faire en attendant cette régularisation, alors que l'on avait besoin d'être représenté à Strasbourg pour le 60^e anniversaire du traité de l'Élysée. On doit joindre les deux exigences, ce n'est pas très simple.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

En revanche, il y a un point, je pense que cela peut être fait en commission thématique. Là où j'insiste, c'est sur le côté, lorsqu'il y a eu des déplacements au titre d'un mandat spécial, s'il y a des questions, on vous doit des explications sur ce qui a été justement l'enjeu de ce déplacement. Je l'ai toujours dit. Je demande à ceux qui sont bénéficiaires de mandats spéciaux de s'astreindre à cette obligation. C'est une obligation, tout simplement, pas de transparence, mais d'information.

Vote sur la délibération n° 2023.00367

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.00415 - Délibération relative au remboursement des frais des conseillers régionaux nécessaires à l'exercice de leur mandat

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur HUTIN est inscrit.

Vous avez la parole, Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Sur les frais de déplacement des élus, on a une délibération qui modifie une délibération existante, qui précise certaines choses, notamment l'accès à la billetterie régionale pour les trains. Pour autant, j'ai des propositions qui vont un peu plus loin. Je n'ai pas été jusqu'à proposer des amendements, mais c'est quelque chose que l'on pourra rediscuter en commission. On m'a déjà répondu, notamment, sur la prise en charge de la carte des TER, puisqu'avoir cette carte permet de réduire le coût des trains de 50 %. C'est plutôt bien. L'objectif est que les conseillers régionaux puissent utiliser bien plus le train qu'ils ne le font.

Un autre élément, c'est également de demander que la demande de remboursement des frais soit faite dans des temps raisonnables. En effet, ce qui explique aussi les délibérations obligatoires que l'on a sur les frais de mandat, qui sont avec des montants incompréhensibles, c'est certainement parce que, même si je n'ai pas tout le détail, il y a des élus qui ont, je pense, une phobie administrative. Cela s'appelle ainsi. C'est-à-dire qu'ils attendent la fin de mandat pour demander le remboursement des frais. Cela est, du point de vue administratif, très compliqué pour la personne qui gère cela et, d'un point de vue budgétaire, quelque chose qui n'est pas forcément simple. Ainsi, avoir un délai raisonnable de 6 mois à 1 an.

Ensuite, comme je l'ai dit, sur les frais de mandat, j'ai aussi regardé ce qui se faisait dans d'autres régions, dans toutes les autres régions. C'est plutôt bien cadré, c'est aussi basé sur ce qui est demandé aux agents. Pour autant, je pense que l'on a encore une occasion ratée de mettre en place un véritable plan de déplacement des élus, comme on est en train d'y travailler. J'appelle à ce que l'on puisse avancer un peu plus sur cette question au niveau de l'administration, afin de favoriser les modes doux, les transports collectifs et le covoiturage. C'est quelque chose que je vous avais proposé en début de mandat, que l'on analyse comment les personnes se déplacent et comment on peut améliorer les choses. Il y a des éléments, par exemple, à favoriser pour le covoiturage. Il y a parfois des freins administratifs qui ne sont pas simples. Pareil sur le vélo, sur le gardiennage des vélos en gare, c'est aussi quelque chose que l'on pourrait favoriser pour les élus et pour les agents, bien évidemment.

Puis, bien sûr, aller plus loin. Là, plutôt en négatif. Je vous ai apporté des éléments positifs, mais aussi apporter des éléments négatifs sur l'exclusion de certains modes de déplacement pour certains déplacements. C'est le cas, par exemple, en Ile-de-France : pour les déplacements en France métropolitaine, il y a une exclusion de la voie aérienne en l'absence de voie ferroviaire.

C'est quelque chose que l'on pourrait ajouter dans notre règlement sur les frais.

M. LE PRÉSIDENT : Brigitte FOURÉ.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

MME FOURÉ : Juste un mot pour rappeler à Monsieur HUTIN que, effectivement, on est en train d'élaborer un plan de déplacement de l'administration. C'est important. A ma connaissance, il n'y a pas de plan de déplacement des élus. Il me semble que, plutôt que de prévoir un plan, ce qui serait utile, ce serait que l'on se mette d'accord sur un certain nombre de préconisations, dont certaines que vous indiquez. Cependant, je pense qu'il ne faut pas non plus être dans une rigidité de principe et prévoir des règles qui pourraient être difficiles à mettre en œuvre au cas par cas. Je pense qu'il faut garder une certaine souplesse et faire aussi confiance à la responsabilité de chaque élu pour éviter des déplacements inutiles ou pour éviter des modes de déplacement qui sont contraires à la démarche que nous avons d'être attentifs à l'environnement.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur la 415.

Pardon ? Heureusement que je n'avais pas fini ma phrase, sinon on aurait ouvert le scrutin. Vous n'étiez point inscrit.

M. GUINIOT : Non, mais...

M. LE PRESIDENT : Vous avez le droit de ne pas être inscrit, mais pour la fluidité...

M. GUINIOT : Oui, bien sûr, Monsieur le Président, mais on ne peut pas savoir les âneries que nos collègues vont sortir, évidemment. On est ainsi pris un peu au dépourvu.

Je voulais simplement rappeler, une fois de plus, à nos collègues, on ne sait plus s'ils sont Verts, de gauche, d'extrême gauche, rose, rouge, enfin, qu'importe. Il y a un mot dans la langue française qui s'appelle L.I.B.E.R.T.E, liberté ! C'est ma liberté de venir au conseil régional comme je veux, en patins à roulettes, en ski, en autobus, à dos de baudet, comme je le veux, car on en a assez de vos propos staliniens, sous prétexte d'être Verts ! Vous voulez imposer vos vues, comme des ayatollahs que vous êtes ! Eh bien, non ! La liberté ! Le fascisme vert ne passera pas !

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Avant même de me tourner du côté gauche de l'hémicycle, je présume qu'il y a des rappels au règlement. Monsieur HUTIN ?

(brouhaha)

M. HUTIN : Monsieur le Président, je vais d'abord...

M. LE PRESIDENT : Voulez-vous que je vous rappelle ce que vous avez sorti au début de cette session ? Pas aujourd'hui, mais depuis le début de mandat ? Cela va, Monsieur ! Vous n'avez pas la parole. C'est Monsieur HUTIN qui l'a. Ici, vous êtes un membre de votre groupe, vous laissez parler celui qui assume les fonctions de président en l'absence de Madame DELLI.

M. HUTIN : Oui. Merci, Monsieur le Président.

Effectivement, je vais reprendre les propos de Monsieur LUCAS pour dire que les extrêmes, on sait de quel côté ils sont, nous.

Effectivement, monsieur s'énerve sur une délibération sur les frais, donc voudrait se faire rembourser, en appelle à la liberté. Là, on parle de frais de mandat, donc voudrait se faire rembourser des frais de déplacement en hélicoptère pour venir à la région. C'est cela, votre projet ? « Rien à faire de l'environnement », c'est cela ? On avait compris...

(brouhaha)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

On avait bien compris – laissez-moi parler – que le RN n'en avait absolument rien à faire de l'environnement et de la santé. Cela, on l'avait bien compris. Merci, et de la liberté encore plus. Là, on a tout de même une délibération technique. Montez sur vos grands chevaux pour quelque chose, donnez du fond, on pourra en discuter.

(applaudissements)

Vote sur la délibération n° 2023.00415

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Finances

2023.00256 - Virements de crédits entre chapitres d'une même section au sein du budget principal

M. LE PRESIDENT : Claire BEUIL a demandé la parole. Non ?

MME MARAIS-BEUIL : Oui, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, vous nous demandez de voter un virement de crédit de 3 millions d'euros sur la ligne « Opérations financières », car il semble qu'il y ait eu une erreur dans le calcul de la dette à fin décembre 2022. Je suppose que cela fait suite à la décision de la Banque centrale européenne, qui a relevé le 15 décembre 2022, pour la quatrième fois depuis juillet dernier, les taux d'intérêt en zone euro, cette nouvelle hausse de 50 points de base, après deux hausses plus fortes de 75 points de base. La Banque centrale européenne rejoint ainsi la Réserve fédérale américaine, qui avait remonté ses taux de 50 points de base le 14 décembre. A partir de là, cela m'amène à vous poser la question suivante : sur le calcul de l'annuité de la dette de 2023, la somme a-t-elle été correctement calculée ou doit-elle être revue en fonction de ce changement de taux ? C'est ma première question.

Maintenant, regardons où vous prenez ces 3 millions d'euros. Quelle ne fut pas ma surprise ! Sur la gestion des fonds européens. Monsieur BATAILLE, je ne doute pas que vous soyez contre l'Europe. Pourtant, nous pourrions le croire à lire cette délibération. Evidemment, si nous revenons un an en arrière, lors de nos amendements, lorsque nous gagions sur la gestion des fonds européens, nous avons déchaîné vos critiques. Cependant, aujourd'hui, c'est vous qui le faites. Encore et toujours, je vous le dirai, c'est avoir tort que d'avoir raison trop tôt.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres questions ?

Vote sur la délibération n° 2023.00256

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Personnel

2023.00476 - Mise à disposition de véhicules de la région dans le cadre de l'exercice de certaines fonctions ou mandats

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN a demandé la parole.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, concernant la disposition de véhicules sur la flotte régionale, d'abord remercier pour les informations qui m'ont été transmises à la suite de la commission, pour la qualité de ces informations, leur exhaustivité.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Dire que l'on a un parc de 710 véhicules. Sur ce parc, on a 8 véhicules de fonction pour les fonctions de direction et 11 véhicules affectés à des chauffeurs pour le déplacement des élus régionaux. On peut, comme moi, trouver cela parfois anachronique d'avoir encore des véhicules avec chauffeur, mais c'est en tout cas la pratique. C'est quelque chose qui existe et qui perdure dans notre assemblée. Au niveau de cette flotte régionale, nous avons 31 % des véhicules qui sont à faibles ou moyennes émissions. On progresse plutôt dans ce sens. Pour autant, on a toujours 60 % de véhicules diesel. La question, c'est donc le renouvellement de cette flotte au fur et à mesure.

Dans les critères qui sont posés, qui pourraient être des critères renforcés par une politique globale de REV3, que nous appelons de nos vœux et pas simplement de l'affichage, nous n'avons que 30 % d'achats de véhicules à faibles émissions. C'est juste le respect de la réglementation. Madame la vice-présidente m'a répondu tout à l'heure sur le fait que l'on n'a pas de déplacement d'élus prévu et que, en tout cas, on peut engager la réflexion. Même si ce n'est pas prévu, notre instance, on n'est pas simplement des gestionnaires. On a aussi le droit d'aller au-delà et de mener des politiques volontaristes. Je pense que, en matière d'exemplarité, on devrait travailler un peu plus sur cette question de l'achat de véhicules propres. L'achat de véhicules propres, c'est aussi dans leur typologie, dans leur taille, dans leur poids et, bien évidemment, aussi sur leur utilisation. Moins on consommera d'essence, mieux ce sera pour le climat, d'essence ou de diesel, en l'occurrence.

M. LE PRÉSIDENT : On continue à renouveler en tenant compte, bien évidemment, de ce qu'il y a de disponible sur le marché et en essayant aussi, à chaque fois, de prendre des véhicules dont une partie est produite dans la région. Je pense notamment aux boîtes de vitesse. Vous voyez, j'irais bien beaucoup plus vite et beaucoup plus loin sur la Megane électrique fabriquée à Douai. Le vrai problème, c'est la question de l'autonomie pour un certain nombre de déplacements encore. En revanche, normalement, le nouveau Scénic devrait être produit en fin d'année à Douai, avec une autonomie dont on nous dit qu'elle dépasserait les 600 kilomètres. Cela signifie donc que, quelles que soient les conditions climatiques, cela devrait permettre de faire des allers-retours sans grandes difficultés. On étudie donc de façon très nette et on fait aussi le choix, bien souvent, de la location afin d'être tenu moins longtemps. En effet, on a un parc automobile qui se renouvelle aujourd'hui à vive allure.

Je souris, car Monsieur COULON se gausse bien souvent de mon appétit pour les questions automobiles. C'est pourquoi je le regardais à peine pendant que je vous regardais, Monsieur HUTIN.

Monsieur GUINIOT, une intervention ?

M. GUINIOT : Qui n'est pas inscrite. Merci, Monsieur le Président.

Juste une proposition supplémentaire pour combattre, bien sûr, la pollution, puis la crise énergétique. Je voudrais que vous puissiez vous renseigner, Monsieur le Président, sur la possibilité d'achat de voitures sans moteur, remplacé par des pédales. Je pense que ce serait extrêmement utile.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous remercie toujours de votre contribution à la qualité d'un débat constructif, Monsieur GUINIOT.

(rires)

Vote sur la délibération n° 2023.00476

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Commission n°4 : Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale)

Formation

2023.00212 - Cadre d'intervention « soutenir les initiatives territoriales pour l'insertion et l'emploi »

M. LE PRESIDENT : Catherine QUIGNON a demandé la parole. Madame QUIGNON ?

MME QUIGNON : Excusez-moi. C'était juste pour exprimer notre vote pour sur la délibération, car elle va dans le bon sens et qu'elle contribue à des expérimentations et à la valorisation.

Excusez-moi, je suis complètement déconnectée.

M. LE PRESIDENT : Merci.

Vote sur la délibération n° 2023.00212

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Développement économique

2023.00255 - Convention de partenariat 2023-2025 entre la région Hauts-de-France, Amiens Métropole et Bpifrance concernant le financement des projets d'innovation et de R&D des entreprises

M. LE PRESIDENT : Des interventions ?

Vote sur la délibération n° 2023.00255

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Apprentissage

2023.00147 - Convention type FSE+ valant mandat pour le service d'intérêt économique général (SIEG) « Mission de développement de parcours vers l'emploi des jeunes (NEET et apprentis) en Hauts-de-France » au titre du Programme Opérationnel FEDER-FSE+ Hauts-de-France 2021-2027

M. LE PRESIDENT : Trois interventions : Serge SIMÉON, Michèle DUCLOY et Élodie CLOEZ.

Serge SIMÉON a la parole.

M. SIMÉON : Monsieur le Président, mes chers collègues, j'utiliserai une partie du temps de l'explication de vote.

Derrière la nomenclature NEET se cachent des jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation. Fidèles à nos engagements et à nos valeurs, nous ne pouvons décemment laisser cette jeunesse invisible sans solution, hors des écrans radars et abandonnée le plus souvent au bord de la route. Avec un jeune sur cinq non inséré et un taux de chômage des jeunes plus important qu'ailleurs, les indicateurs régionaux ne sont pas bons. Pourtant, grâce à notre action volontariste ces dernières années, 500 jeunes des Hauts-de-France ont été repérés et accompagnés par le biais des dispositifs financés par notre région, avec le plus souvent un taux d'insertion supérieur à 50 %. C'est donc maintenant le moment de renforcer cette dynamique, qui donne des résultats positifs.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Nous nous appuyons désormais sur un partenariat fiable, l'Europe, au travers du Fonds social européen +, le principal instrument de l'Union européenne pour investir dans le capital humain. Nous déployons un instrument concret, cette mission de développement de parcours vers l'emploi des jeunes, que nous allons, je l'espère, tous adopter. Elle permettra des parcours individualisés et adaptés, l'accès à l'alternance, la création de nouveaux dispositifs à destination des publics jeunes et vulnérables.

Ceci étant posé, je souhaitais mettre l'accent sur un territoire comme le nôtre, celui du Cambrésis, ni urbain ni rural, où la question des NEET est centrale. Dans l'arrondissement de Cambrai, seulement 38 % des 18 à 24 ans poursuivent leurs études supérieures et près de 33 % des jeunes entreraient dans la nomenclature NEET selon l'INSEE. Le phénomène n'est pas uniforme. Il est le résultat de différents facteurs. Cependant, pour l'observer sur le terrain, le facteur mobilité est un des facteurs aggravants. Alors, certes, le gouvernement annonce le déploiement des RER métropolitains, mais c'est tout un pan d'aménagement du territoire qu'il faut repenser, sous peine de laisser les territoires et les autres unités territoriales en déshérence.

Vous le savez, nous nous battons plus qu'ailleurs pour garder nos services de proximité, proposer une offre de santé de qualité, pour accélérer et diversifier notre développement économique. Toutefois, il faut aussi encourager et élargir les bonnes pratiques, comme les Ecoles de la 2^e Chance, déjà nées d'une initiative européenne et qui visent aussi ces populations. En Commission permanente, nous voterons les crédits 2023. Je sais que mes collègues, Messieurs RIGAUD, BEAUCHAMPS et le président BERTRAND, sont pleinement impliqués et sensibles à ce sujet. Ceci est très précieux pour les territoires ruraux.

Dans ce sens, je me permets de vous rappeler que, au sein de la communauté d'agglomération du Caudrésis et Catésis, que j'ai l'honneur de présider, nous avons déposé notre candidature à cette création d'une Ecole de la 2^e Chance pour nos 46 communes, notamment rurales. Bien entendu, la communauté d'agglomération prendra en charge la mobilité de nos jeunes ruraux. C'est la somme à la fois des énergies et des outils qui permettra de tendre et de reprendre en main cette jeunesse en décrochage.

Avec ce dispositif supplémentaire et les outils développés par les territoires, nous pourrons rendre à la jeunesse tout son sens, celui d'être acteur, acteur pour le bien commun, acteur pour son prochain et acteur, surtout, pour son destin.

Merci à tous.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Michèle DUCLOY.

MME DUCLOY : Merci.

Monsieur le Président, chers collègues, nous sommes, oui, dans une région de jeunes. Nous sommes dans une région où trop de jeunes connaissent la précarité, la pauvreté, pour lesquels le taux de chômage, comme le précisait Monsieur SIMÉON, reste élevé. Oui, il faut continuer à se battre dans l'action, l'accompagnement et les propositions, aux côtés de notre jeunesse, encore plus pour notre jeunesse la plus éloignée de l'emploi, sans études, sans formation, et aux côtés de nos apprentis. Une jeunesse, lorsqu'on les côtoie, lorsqu'on côtoie nos jeunes fragilisés, sans projet de vie, les obstacles de l'inclusion se cumulent : cumul pour l'environnement, capital culturel, mobilité, situation géographique, accentué par une crise sanitaire et économique aux impacts significatifs, découragement, soucis psychologiques.

Le défi est majeur qu'il nous faut relever, relever avec les forces vives des territoires, les acteurs de l'emploi, du monde économique, les organismes de formation, sans oublier les financeurs. Pour cette délibération avec le FSE+ plus social, nul doute que la région est déjà mobilisée. Preuve en est sur la période de 2014 à 2022, où l'on connaît une réelle dynamique : 28 000 jeunes accompagnés, 50 % ont trouvé une solution.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Président, Mesdames et Messieurs, nous apprécions les exemples concrets sur les territoires. En ce qui me concerne, je vais parler du Calaisis. C'est l'AFPA qui a été choisie pour conduire cette action dynamique vers l'emploi, dans le cadre du service d'intérêt économique : une action de parcours individualisé du projet professionnel, d'un projet qui va effectivement de professionnel jusqu'à la certification, en passant par les savoir-faire et être. L'AFPA a travaillé avec des acteurs de territoire : le Sas Coluche pour l'illettrisme, la Fabrique DEFI pour mettre en réseau, la mise en place d'ateliers, comme CV et entretiens, les différentes actions et les différentes associations d'insertion par l'activité économique et bien d'autres encore. C'est la force du SIEG : s'appuyer sur les dispositifs de territoire existants et mobiliser les forces vives des territoires.

Des faits, des chiffres, des résultats : 91 stagiaires sur le Calaisis sont concernés, dont 30 % ont moins de 30 ans ; 60 % ont trouvé, oui, une solution, 34 % d'entrées en formation, 26 % ont trouvé un emploi, avec un taux de satisfaction des stagiaires de 95 %. C'est dans ce contexte que cette délibération prend tout son sens. Il nous faut continuer cette action aux résultats très encourageants, en prenant en compte la singularité des parcours des jeunes. Oui, les résultats attendus sont de qualité, tant qualitativement que quantitativement. C'est très intéressant.

C'est pourquoi le groupe MoDem votera pour cette délibération, pour nos jeunes concernés.

Merci, Président.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Élodie CLOEZ.

MME CLOEZ : Monsieur le Président, chers collègues, je souhaite profiter de cette délibération, ainsi que de ce propos préalable, pour rappeler en séance quelques faits intéressants que la signature de cette convention vient soulever.

Notre région est toujours une terre de précarité. Elle l'est d'autant plus pour notre jeunesse, pourtant première force de celle-ci, avec près de 1,2 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la région Hauts-de-France, qui est donc la deuxième région la plus jeune de France. Cependant, comparativement aux jeunes du reste de la France, le niveau de qualification est plus bas et ils connaissent des conditions de vie plus précaires. Plus de 30 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage. Nous sommes donc la première région concernée par ce chômage de jeunesse. Cette délibération nous indique que, aujourd'hui, en Hauts-de-France, plus d'un jeune de 15 à 25 ans sur cinq est non inséré. Il est vrai que ce constat moyen est très préoccupant et qu'une attention particulière doit être portée aux arrondissements de la région qui affichent des indicateurs plus élevés. En effet, notons que ce chiffre peut atteindre jusqu'à 35 % dans certains de nos territoires ruraux et qu'il s'accroît aussi dans le cadre de situations d'extrême pauvreté urbaine.

Face à ce constat, nous devons continuer la mobilisation à l'échelle régionale, avec les dispositifs financés pour l'initiative et l'emploi des jeunes, déployés par les Hauts-de-France. Le chiffre avancé de 50,77 % des jeunes ayant bénéficié des dispositifs qui ont obtenu, à l'issue de ce parcours, une sortie en emploi, en formation ou en apprentissage est prometteur. Nous devons donc continuer en ce sens à renforcer ces dispositifs, mais aussi les dispositifs parallèles, comme l'aide au permis de conduire.

Merci pour votre attention.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions ?

Vote sur la délibération n° 2023.00147

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Innovation numérique et sociale

2023.00160 - Création de deux nouveaux cadres d'intervention d'aides directes aux entreprises de l'ESS

M. LE PRESIDENT : Hakim ELAZOUZI, ensuite Catherine QUIGNON.

Hakim ELAZOUZI.

M. ELAZOUZI : Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues, peut-être un petit préambule, puisque, avec la délibération sur les NEET, celle sur l'insertion tout à l'heure et, maintenant, avec celle sur l'ESS, c'est un *package* un peu global d'accompagnement des parcours de vie que l'on propose. Je voudrais vraiment féliciter le conseil régional de saisir le sillon, puis de continuer à avancer sur ces thématiques qui sont primordiales en matière d'insertion, dans une région qui est fortement affectée par les difficultés économiques.

En tout cas, merci aussi et bravo à notre collègue Arnaud DECAGNY, qui porte cette délibération-cadre sur l'économie sociale et solidaire, à notre collègue Faustine MALIAR, qui a porté cette thématique sous le précédent mandat, qui a fait 141 accompagnements d'entreprises, puis à Philippe BEAUCHAMPS, notre collègue qui a écrit, après une belle concertation, le nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. En effet, c'est justement bien cette évolution du SRDEII qui nous permet de proposer aujourd'hui un nouveau cadre d'intervention pour l'économie sociale et solidaire, un sujet qui est particulièrement important pour moi, mais qui est aussi particulièrement important pour notre groupe.

En effet, l'ESS porte une résonance bien particulière en ces temps où l'économie circulaire, la sobriété énergétique, la coopération, l'insertion par l'économie, la solidarité et la transition écologique sont devenues des maîtres mots. Puis, l'ESS porte aussi une résonance particulière à l'heure où la relocalisation et la relance d'activités sur les territoires sont au carrefour de la notion de souveraineté. J'aimerais que l'on se souvienne aussi de la capacité des structures ESS à se mobiliser par temps de COVID, pour justement produire les masques, car ils étaient en sous-nombre dans notre pays, car on n'avait plus de capacité de production. On a donc pu s'appuyer sur ces structures, qui sont locales, non délocalisables, et qui ont un savoir-faire vraiment intéressant.

En tout cas, aujourd'hui, le secteur arrive à maturité. Notre deuxième génération de la stratégie régionale ESS en est le témoin et s'inscrit dans une démarche de plus en plus en phase avec ce que nous devons faire comme développement économique et social des territoires. L'économie sociale et solidaire, ce n'est plus une niche dans l'économie générale, mais c'est le poste avancé de ce qui va devenir l'économie. C'est bien cette dimension économique que nous portons ici, dans les Hauts-de-France. Avec cette délibération, les trois anciens cadres d'intervention sont remplacés par deux nouveaux cadres d'intervention : un sur l'accompagnement à l'émergence et un sur l'aide à l'investissement. Le montant de l'aide est forfaitaire. Je me félicite de la bonification pour la mutualisation et pour tout ce qui rentre dans le *process* REV3.

En tout cas et en conclusion, l'ESS pourrait constituer des solutions pérennes, car elle associe l'efficacité économique d'un côté, l'ancrage territorial de l'autre, et elle place l'utilité sociale au cœur de sa démarche. La région prendra sa part pour accompagner les structures qui, en phase avec l'économie, portent des valeurs qui visent à irriguer l'économie traditionnelle.

Bravo à Arnaud DECAGNY !

Merci, Président.

Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : Catherine QUIGNON a la parole.

MME QUIGNON : Monsieur le Président, mes chers collègues, le schéma régional a permis aux forces vives du territoire de s'exprimer. Elles ont été entendues. Aussi, nous émettrons un vote favorable sur cette délibération, car ces deux nouveaux dispositifs sont une réponse aux structures qui œuvrent dans le champ de l'ESS, qui étaient en demande de dispositifs mobilisables plus aisément.

Nous aimerions, au terme d'une année, qu'un bilan soit effectué afin de pouvoir voir la pertinence et l'efficacité.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup.

Vote sur la délibération n° 2023.00160

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.00174 - Cadre d'intervention de soutien aux opérateurs d'accompagnement des porteurs de projets de création et d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire - ACC 'ESS

M. LE PRESIDENT : Catherine QUIGNON a la parole.

MME QUIGNON : Comme je l'ai dit précédemment, là aussi, nous émettrons un vote favorable, avec une demande d'évaluation au bout d'un an pour voir la pertinence et l'efficacité. On considère que c'est une réponse qui va dans le sens des attentes des entreprises et des associations qui œuvrent dans le champ de l'ESS.

M. LE PRESIDENT : Merci.

Vote sur la délibération n° 2023.00174

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Commission n°5 : Lycées, recherche et enseignement supérieur

Lycées

2023.00267 - Conventions-cadres 2023-2028 entre la région et les fédérations de l'enseignement privé

M. LE PRESIDENT : J'ai Élodie CLOEZ, Yannick BROHARD, Marie-Ange LAYER, si je ne me trompe pas.

Madame CLOEZ, vous avez la parole.

MME CLOEZ : Monsieur le Président, chers collègues, au risque de nous répéter comme à chaque séance, l'École publique, laïque et gratuite, ouverte à tous les élèves, qui qualifie chaque année des millions d'entre elles et eux, est en danger. Oui, notre École publique sort terriblement affaiblie de plus de 15 ans de politiques destructrices. Les réformes néolibérales des trois derniers quinquennats ont creusé les inégalités. Les gouvernements successifs, au travers de leurs réformes, se sont accommodés de l'échec de milliers d'élèves. Ils ont fait de l'éducation un marché de l'élève, des parents les clients et des enseignants les exécutants, portant ainsi atteinte aux principes républicains d'égalité, de gratuité et de laïcité.

L'austérité a considérablement dégradé les conditions d'études. Nous le voyons chaque année au travers des rapports, mais aussi de la démobilité de nos professeurs, qui ne cessent de dénoncer les conditions dans lesquelles ils exercent aujourd'hui. Le manque de professeurs, encore dénoncé lors des derniers recrutements, conduit à ne plus avoir de remplacements, conduit à des milliers d'heures de cours manqués, en particulier dans les établissements de l'éducation prioritaire. L'égalité d'accès au service public de l'éducation n'est donc plus garantie. Les fermetures d'écoles se multiplient. Tout cela, ce sont des attaques contre l'Éducation nationale et la porte ouverte à la marchandisation et la privatisation de notre système scolaire.

Au travers des conventions de soutien à l'enseignement privé, c'est cette méthodologie que l'on tend à soutenir. Nous sommes contre cela. Nous ne sommes pas pour que la région vienne soutenir les enseignements privés, car, à travers ce geste, finalement, elle délaisse l'École publique qui a considérablement besoin d'elle.

Nous voterons donc contre cette convention pour ces raisons.

M. LE PRESIDENT : Yannick BROHARD ?

M. BROHARD : Monsieur le Président, mes chers collègues, le 22 septembre dernier, j'avais interpellé la Commission 5 sur l'opportunité de reconduire le financement des établissements d'enseignement privé au-delà de l'obligation légale, eu égard aux difficultés financières dont on savait déjà qu'elles allaient être aggravées par la crise énergétique. Madame la vice-présidente MARTIN m'avait alors précisé que cela était en discussion, puisque le protocole devait être renouvelé en 2023. Le 17 novembre dernier, à l'occasion du débat budgétaire, j'avais proposé des pistes afin d'affecter aux établissements scolaires publics certaines sommes jusque-là allouées au secteur privé. Madame la vice-présidente MARTIN s'était abritée derrière une prétendue égalité de traitement envers tous les élèves de la région pour rejeter ces propositions.

Aujourd'hui, vous nous présentez les conventions-cadres qui vont lier la région et les établissements scolaires privés pour les 6 prochaines années. Alors, qu'en dire ? Tout d'abord, que le débat promis en commission n'a pas eu lieu ; ensuite, que ces conventions ne répondent à aucune des questions que vous esquivez depuis 4 mois. Elles sont quasiment identiques, au mot près, aux conventions précédentes. Si discussions il y a eu, elles étaient manifestement différentes dans leurs objectifs à ce que vous m'aviez pourtant suggéré en septembre. Surtout, votre argumentaire de l'automne dernier ne tient pas. La région continue d'accorder des largesses financières aux écoles privées.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Même si je prends acte de votre volonté de ne pas pénaliser les élèves et les familles en leur accordant à tous les mêmes aides régionales, quelque chose ne va pas. Je souhaiterais donc savoir comment vous justifiez les prêts à taux zéro et les subventions accordées, qui représentent potentiellement 60 millions d'euros sur la durée des conventions ? A part l'idéologie, je ne vois pas d'autres explications.

Nous voterons donc évidemment contre cette délibération.

MME LAYER : Monsieur le Président, tout en respectant les prises de position de nos collègues socialistes, nous souhaitons clarifier notre position de vote différenciée concernant ces conventionnements région-privé.

Outre notre position qui veut généralement que l'argent public, nos impôts aillent au service public, ici les établissements d'enseignement, nous signalons que la loi Debré prévoit effectivement la contribution des collectivités locales, ici la région, aux établissements privés pour le forfait d'externat et des dépenses de fonctionnement, entre autres. Or, les conventions que vous proposez au vote vont au-delà de ce qu'un établissement privé peut s'attendre à recevoir d'après cette loi. A l'heure où les rapports de l'INSEE montrent que les inégalités entre les élèves du public et du privé se font au détriment des élèves du public et alors que les très nombreux lycées publics subissent dans notre région l'augmentation des prix de l'énergie et l'insuffisance de leur DGF (dotation globale de fonctionnement), nous questionnons ces subventions et leur destination, qui seraient mieux utilisées dans le public.

Je vous remercie.

Nous voterons contre.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions ?

Manoëlle.

MME MARTIN : Je me permettrai de continuer à vous redire ce que je vous ai déjà dit en commission. Un jeune scolarisé dans le public ou dans le privé reste un jeune de la région des Hauts-de-France. Je l'ai toujours dit. Je vous avais par ailleurs dit que, effectivement, nous travaillons avec les différentes instances pour renouveler ces conventions au plus juste, au plus équilibré. Elles ont tout de même évolué. Vous ne l'aurez peut-être pas remarqué, mais elles ont évolué par rapport à nos dernières conventions.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Je voudrais juste rappeler que c'est un choix politique de cette majorité, pour ne pas dire un choix philosophique, qui s'appelle la liberté de choix, la liberté de choix pour les parents. Maintenant, au titre de la liberté de choix, j'espère que cela ne posera, vraiment, je suis désolé, mais que cela ne posera de problème à personne ce midi que le repas nous soit servi par les lycéens du lycée Notre-Dame-de-la-Providence à Orchies. Voilà aussi ce que je voulais indiquer.

Le scrutin est ouvert.

(applaudissements)

Je ne voudrais pas que cela coupe l'appétit à qui que ce soit.

Vote sur la délibération n° 2023.00267

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRÉSIDENT : On pensait faire la pause méridienne, mais je vous laisse à chacun le temps de digérer cette délibération.

On va donc reprendre maintenant – je ne sais pas si les présidents de groupe ont eu le temps d’être informés – par la Commission 3, car on a été plus vite que prévu. C’est normal. Lorsqu’il y a une bonne fluidité des débats, qu’il n’y a aucune interférence, aucune digression, aucun anathème, une bonne ambiance, on peut effectivement aller plus vite.

Je ne vais pas aller plus loin. Votre président de groupe s’est exprimé.

Commission n°3 : Transports, mobilité, grandes infrastructures de transport, économie portuaire, affaires maritimes

Grandes infrastructures de transport

2023.00058 - Syndicat mixte des ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe

M. LE PRESIDENT : On a un amendement n° 1 de Monsieur GUINIOT pour commencer.

Vous êtes attendu, Monsieur GUINIOT, à ce que j'entends.

M. GUINIOT : Oui, merci.

M. LE PRESIDENT : Ensuite, nous aurons les prises de parole de Franck GONSSE, Anne-Sophie FONTAINE, Julien POIX, Benoît TIRMARCHE et, bien évidemment, l'incontournable Franck DHERSIN.

Monsieur GUINIOT, en attendant, c'est vous.

M. GUINIOT : Merci, Monsieur le Président.

C'est un amendement sur ce dossier, qui correspond au Syndicat mixte des ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe. Juste pour vous proposer de remplacer « *Les 5 autres membres seront désignés par le conseil régional sur proposition du président* » par « *Les 5 autres membres seront élus au scrutin proportionnel* ». Cela permettrait, bien sûr, certainement, un autre choix que le vôtre. Les élus qui siégeront dans ce syndicat mixte doivent aussi refléter les différentes composantes politiques du conseil régional, même les Verts et la gauche. C'est la raison pour laquelle les 5 autres membres doivent être élus selon le système proportionnel, seul garant du pluralisme démocratique, et non par proposition ou désignation du président, même si elle est le fait du président. Ce serait peut-être mieux si cela passait par un vote proportionnel.

Merci, Monsieur le Président.

Je crois que Monsieur DHERSIN va m'apporter une réponse, j'en suis sûr.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN.

M. DHERSIN : Oui, Monsieur GUINIOT.

J'ai bien compris l'esprit de votre amendement. D'ailleurs, on comprend toujours l'esprit de vos interventions.

(rires)

Cependant, cette délibération n'a pas pour objet de désigner les membres. Nous sommes dans le processus habituel des désignations qui, pour le cas du Syndicat mixte des ports du Canal Seine-Nord Europe, démarrera une fois les statuts adoptés par l'ensemble des membres, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui. Je vous rappelle que le texte proposé ne dit pas que c'est le président de région qui désigne les membres, mais bien le conseil régional, par délibération, sur la base d'une liste proposée par le président. La délibération de désignation, qui interviendra – oui – d'ici quelques mois, ne manquera donc pas d'être discutée entre présidents de groupe. Si je prends l'exemple du Syndicat mixte de Dourges, dont l'objet est assez proche, finalement, il me semble qu'il y a eu une équité de représentation entre tous les groupes présents dans cet hémicycle.

Ainsi, Monsieur GUINIOT, n'ayez pas peur.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Je propose donc de rejeter cet amendement.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Sur l'amendement, le scrutin est ouvert.

Faites-vous inscrire à chaque fois. C'est mieux.

Cela évite justement que je vous donne la parole après, au titre d'un rappel au règlement.

Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés à la délibération n° 2023.00058

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Au titre d'un rappel au règlement, Madame ?

MME DHALLUIN : C'était juste une explication de vote par rapport à cet amendement.

Concernant cet amendement du Rassemblement National, Monsieur le Président, nous voterons évidemment contre. Compte tenu de la diversité politique des territoires que traversera le canal, il serait bien plus intéressant, sur ces 5 conseillers régionaux, de permettre la présence de chacune de nos sensibilités politiques, comme cela est le cas, me semble-t-il, dans d'autres structures semblables, comme le syndicat des mobilités des Hauts-de-France, où j'ai le plaisir de siéger.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Sur la délibération, Franck GONSSE.

M. GONSSE : Monsieur le Président, chers collègues, notre groupe est très heureux de pouvoir soutenir aujourd'hui la constitution de ce syndicat mixte, qui marque une nouvelle avancée vers la concrétisation du grand projet qu'est le Canal Seine-Nord Europe. Notre engagement a toujours été en faveur des territoires. C'est pourquoi nous nous efforçons de les accompagner, tout en respectant leur implication. Ainsi, depuis février 2020, la région assurait la maîtrise d'ouvrage du programme d'études des ports intérieurs, en lien avec les territoires traversés, notamment les communautés de communes du Pays Noyonnais, Est de la Somme, de la Haute-Somme, Osartis Marquion et de la communauté d'agglomération de Cambrai. Nous les avons rencontrés au travers de débats publics, avec mon collègue Franck DHERSIN, ainsi que les équipes de la région, pour rentrer précisément dans les détails de tous ces projets de ports intérieurs et, surtout, entendre l'avis des territoires.

Ce syndicat mixte assurera dès lors cette maîtrise d'ouvrage, ce qui permettra aux territoires d'en garder la maîtrise du développement. Les ports intérieurs ont en effet vocation à être de véritables poumons économiques, oxygénant les territoires et créateurs d'emplois dans ces métiers portuaires de logistique et de transport, principalement. Il s'agit donc là de mettre en place un véritable *hub* d'échanges de marchandises et de report multimodal, comme la route vers la voie d'eau et le ferroviaire qui répondront, bien évidemment, aux demandes de transports vertueux, de circuits courts et bons pour l'environnement.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Julien POIX.

M. POIX : Monsieur le Président, je voudrais centrer mon propos sur la question de l'emploi.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

En effet, si l'on ne veut pas que ce canal soit un simple robinet d'eau, il ne faut pas se rater sur la question des ports intérieurs. La question mérite d'être posée. En effet, si l'on veut que ce soit une source d'emplois ouvriers, d'emplois techniciens et aussi pour les artisans locaux, il faut que l'on soit précis sur les chiffres. On parle de 5 000 emplois parfois, 50 000 d'ici 2050. Cela fait le grand écart. Notre alerte, c'est d'améliorer l'articulation, de mettre de l'huile sur l'articulation entre les lycées professionnels, justement, et les chantiers. On a notamment le cas du lycée professionnel de Ham, qui a du mal à recruter dans les Baccalauréats métiers du bâtiment. On s'interroge aussi sur la capacité des centres de formation, interrogation qui se transforme en inquiétude lorsque l'on apprend que la région retire, par exemple, des subventions destinées au paiement des repas et des hébergements des stagiaires dans les centres AFPA des Hauts-de-France.

M. LE PRESIDENT : C'est faux !

M. POIX : On aura l'occasion d'en reparler.

Ma collègue, à juste titre, Madame DUCLOY, soulignait la grande qualité des formations offertes par l'AFPA. Il faut donc être vigilant sur ce point.

Faire des ports intérieurs autre chose que des points de rupture de charge, mais de vrais pôles multimodaux, nous sommes d'accord. Aussi, nous reformulons cette proposition de systématiser la connexion au réseau fret de tous les ports. Je sais que, pour l'instant, on en a seulement deux. Néanmoins, nous le disons, nous le réaffirmons, il faut anticiper dès maintenant.

Nous avons aussi une question sur les règles de fonctionnement de cette future entité. Notamment, en page 3 de l'annexe, il est précisé une clé de répartition financière assurant une implication équivalente de la région et des EPCI dans chacun des projets portuaires. Quels sont ces critères ? Peut-on les affiner et être plus précis ? D'autres structures, les associations environnementales aussi, seront-elles associées comme membres invités, comme personnalités extérieures ? On pense notamment aux services qui s'occupent de la protection de la ressource en eau, la MRAe aussi, le SDAGE, notamment Artois-Picardie ou Seine-Normandie. Egalement, toujours en pensant que c'est une échelle européenne, nos voisins belges seront-ils associés, notamment, au sein de la Commission internationale de l'Escaut ?

En conclusion, il va aussi falloir que l'on affine sur la question de ce que l'on met sur ces ports intérieurs, notamment la question de la filière batellerie qui nous tient à cœur, de la construction navale, de la réparation des barges, des ateliers implantés dans chaque port. Nous devons l'anticiper.

Voilà les remarques que je pouvais formuler au nom de mon groupe.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci.

Avant les explications de vote, Franck DHERSIN.

M. DHERSIN : Mesdames et Messieurs, le Canal Seine-Nord, je le rappelle, c'est 5 milliards d'euros, c'est 107 kilomètres de constructions, c'est 59 communes des Hauts-de-France traversées, c'est, oui, jusqu'à 6 000 emplois pendant la construction et je dirais plusieurs milliers ensuite dans le fonctionnement des ports intérieurs. Ce sera 17 millions de tonnes de marchandises transportées, ce sera aussi des centaines de milliers de camions en moins sur les routes. Cependant, le Canal Seine-Nord Europe, c'est, on l'a dit, 4 ports intérieurs espacés de 25 kilomètres, dont 2 reliés pour l'instant au fer, qui seront aménagés sur 350 hectares. Ces 4 ports permettront le développement d'activités économiques le long du canal. Ils sont une belle illustration des enjeux auxquels doivent répondre les acteurs économiques.

C'est la raison pour laquelle nous les accompagnons.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

L'objectif, je le dis, est bien d'améliorer non seulement les liaisons entre les 3 bassins économiques importants que constituent le bassin de la Seine, le littoral de la mer du Nord et celui de la région des Hauts-de-France, mais aussi d'affirmer le positionnement de la région comme *hub* logistique au sein du quart nord-ouest de l'Europe. On y associe donc évidemment les Belges. C'est pourquoi nos 4 ports intérieurs seront aménagés en ZAC, d'abord pour favoriser le report modal, pour augmenter les flux de marchandises sur la voie d'eau, pour proposer des bases arrière aux ports maritimes, donc là aussi pour l'entretien des bateaux, pour assurer des services en matière de logistique. Les implantations économiques ne pourront toutefois être pérennes et répondre à nos objectifs stratégiques de développement qu'en portant des logiques d'aménagement cohérentes, complémentaires et respectueuses de l'environnement, cela va de soi.

C'est pourquoi le syndicat mixte, dont nous vous proposons de valider les statuts aujourd'hui, créera des sites clé en main pour faciliter l'arrivée d'entreprises, en ayant conduit l'ensemble des procédures en amont. Il sera le garant du portage équilibré des projets et des besoins des territoires avec les intercommunalités de Cambrai, d'Osartis Marquion, de l'Est de la Somme, de la Haute-Somme et du Pays Noyonnais.

Bref, une république des territoires avérée, Monsieur le Président, que nous mettrons en œuvre avec nos collègues Nicolas SIEGLER, Pierre GEORGET, José RIOJA, Eric FRANCOIS et Sandrine DAUCHELLE.

Voilà, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Il y a les explications de vote : Anne-Sophie FONTAINE, Christophe COULON, Benoît TIRMARCHE.

Anne-Sophie FONTAINE.

MME FONTAINE : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, nos paysages sont encore marqués des voies romaines et de chaussées Brunehaut, de longues routes rectilignes. Alors, entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac, ce sont près de 107 kilomètres à canal grand gabarit qui vont traverser notre région en quasi-ligne droite. Il était inconcevable pour les Hauts-de-France de se contenter de regarder passer les navires chargés de conteneurs. Nous nous dotons donc d'un outil de gouvernance pour que les 4 futurs ports irriguent le territoire. Vous l'avez rappelé, Monsieur le Vice-président. Pour mémoire : Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle et Noyon.

Ce syndicat mixte favorisera la complémentarité entre les projets sur les 4 sites, tout en associant pleinement le Cambrésis, la Haute-Somme, l'Est de la Somme et le Pays Noyonnais, qui les accueillent et en garderont la maîtrise. Ces 4 ports intérieurs, ce seront de fortes opportunités que nous ouvrons pour les tissus économiques locaux, par la connexion vers les ports maritimes et les terminaux de la Seine et de l'Europe du Nord. L'enjeu est donc considérable pour nos habitants, notamment en matière d'emploi. Cela a été rappelé, ces ports de proximité faciliteront la décarbonation du transport de marchandises, en cohérence avec notre feuille de route régionale REV3.

Mes chers collègues, ce nouveau pas nous rapproche de la concrétisation tant attendue de ce projet et le projet du siècle. Ce pas, nous le faisons avec notre méthode, cette méthode portée par le volontarisme sans faille de notre président Xavier BERTRAND et de la région des Hauts-de-France, qui financera 50 % des budgets de chaque port.

Chers amis, ce chantier est devenu une réalité concrète dans nos territoires. Il nous appartient maintenant de remplacer vite les pelleuses par les emplois de demain, au plus près de nos clochers.

Je vous remercie.

(applaudissements)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : Benoît TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : Je retire mon explication de vote, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Christophe COULON.

M. COULON : Merci, Monsieur le Président.

Merci au président LECA de m'avoir confié le temps d'explication de vote du groupe UDI.

La campagne électorale avait permis de clarifier les choses sur le sujet du Canal Seine-Nord. Les observateurs politiques, tant du versant Nord – Pas de Calais que du versant picard, se souviennent de déclarations à géométries variables des groupes ici constitués dans l'hémicycle sur le Canal Seine-Nord. Lors de la campagne électorale, Karima DELLI avait dit : « *Sous ma mandature* », puisqu'elle aspirait à l'époque recevoir la majorité des suffrages pour être présidente de région, « *Sous ma mandature, le Canal Seine-Nord se fera.* » Madame TONDELIER, vous vous exprimez de plus en plus sur les ondes et c'est une...

J'allais vous féliciter. C'est une bonne chose. Vous avez des responsabilités nationales, c'est souvent intéressant. C'est aussi amusant, puisque vous nous parliez des milliardaires et des bunkers survivalistes. Cependant, je suis assez inquiet et c'est une forme d'interpellation. Je vous invite peut-être à rebondir, vous le ferez, évidemment. En effet, le 5 janvier, sur France Inter, vous avez un peu brisé un pacte, un accord régional sur la question du Canal Seine-Nord, en disant que « *c'était un projet totalement inutile* ». J'ouvre et je ferme les guillemets. Je vous assure, je vous assure. Le 5 janvier sur France Inter.

Je voulais donc juste savoir si c'était votre position personnelle, éventuellement de présidente d'Europe Ecologie-Les Verts, ou si c'était devenu la nouvelle position du groupe présidé par Karima DELLI, mais aujourd'hui par Monsieur HUTIN.

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Cela fait-il l'objet d'un rappel au règlement ? Non ?

Le scrutin est donc ouvert.

M. NAVE : Il y avait une explication de vote, Monsieur.

M. LE PRESIDENT : Attendez, elles ont été faites. J'ai appelé les explications de vote.

M. NAVE : Pour le groupe RN.

M. LE PRESIDENT : Attendez, le scrutin est donc ouvert. On fera après. Vous suivez le déroulé.

En plus, je vous l'ai toujours dit : si vous êtes inscrits, au moins, il n'y a pas de loupé.

Vote sur la délibération n° 2023.00058

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Un rappel au règlement de qui ?

M. NAVE : Monsieur NAVE, groupe RN.

M. LE PRESIDENT : D'accord. Allez-y.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. NAVE : Merci, Monsieur le Président.

Je me suis retourné vers mon groupe, qui m'indique vous avoir fait parvenir le fait que j'allais faire l'explication de vote.

M. LE PRESIDENT : Allez-y. Allez-y.

M. NAVE : Je le fais maintenant, pour vous dire que nous nous sommes abstenus sur cette délibération, non pas sur le choix...

M. LE PRESIDENT : On écoute Monsieur NAVE.

M. NAVE : Non pas sur le choix de la structure que vous faites, puisque nous avons acté le fait que ce syndicat mixte allait pouvoir assurer la gestion, l'exploitation et le développement des différents ports intérieurs de ce Canal Seine-Nord. Cela nécessite évidemment une certaine compétence. Ce syndicat mixte aura-t-il vocation, peut-être par la suite, à opter pour une délégation de service public ou est-il vraiment déterminé à gérer ces 4 ports intérieurs, regroupés en une seule entité ?

Vous rappelez, effectivement, Monsieur DHERSIN l'a dit, que ces 4 ports seront préparés clé en main pour les entreprises. Nous demandons depuis le début que les entreprises soient justement associées à la création de ces ports, pour que toute la filière économique puisse y être impliquée et puisse vraiment s'emparer de ces 4 ports intérieurs. On l'a rappelé. Que ce soit la batellerie, que ce soit les entreprises qui sont sur notre territoire, notamment les entreprises céréalières, elles doivent être impliquées.

Puis, notre abstention est justifiée par l'amendement qui a été repoussé, puisque nous avons aujourd'hui, au sein de ce syndicat mixte, 3 sièges qui sont déjà bloqués et 5 autres qui seront désignés par le conseil régional, par proposition du président. Pour l'instant, nous n'avons pas la garantie que ce soit une juste représentation des territoires et des groupes politiques.

Nous nous abstenons donc sur cette délibération.

Commission n°10 : Agriculture et agroalimentaire

Agriculture

2023.00133 - Adoption du nouveau plan de développement de l'Agriculture biologique en Hauts-de-France

M. LE PRÉSIDENT : Nous avons un amendement n° 1 de Nicolas RICHARD, puis un amendement n° 2 de Nicolas RICHARD.

Monsieur, vous avez la parole. Marie-Sophie va vous répondre.

M. RICHARD : Merci, Monsieur le Président.

Je propose de remplacer, dans le titre de l'annexe en page 3, qui s'intitule « L'agriculture biologique, un des labels les plus avancés en matière d'agro-écologie », par « L'agriculture biologique, le label le plus avancé en matière d'agro-écologie ». Puis, dans la phrase de ce texte, de changer « *Les externalités positives qui en découlent sont bénéfiques pour la santé, pour l'environnement et font de la bio un des meilleurs moyens de réussir la transition agroenvironnementale* » par « *Les externalités positives qui en découlent sont bénéfiques pour la santé, pour l'environnement et font de la bio le meilleur moyen de réussir la transition agroenvironnementale* ».

Pourquoi cet amendement ? D'abord, pour dire la vérité. Si l'agriculture bio n'est pas la panacée, elle est, sur le plan de la préservation de la biodiversité et de l'agro-écologie, le système agricole le plus abouti. C'est une réalité scientifiquement prouvée, sur laquelle nous ne pouvons mentir. Ensuite, car en ne disant pas le vrai, nous entretenons auprès des consommateurs, mais aussi des agriculteurs, une ambiguïté avec d'autres démarches de progrès, dont les effets sont bien moindres, même si effets il y a. Enfin, c'est bien parce que l'agriculture bio est le label le plus avancé pour la transformation agroenvironnementale que ce plan existe et qu'il est construit.

Il ne s'agit donc ici ni d'opposer les modèles ou les pratiques qui existent et ont leur place dans notre région, ni de stigmatiser ceux qui les pratiquent, mais simplement d'être honnête, d'être cohérent avec la démarche que vous nous proposez.

C'est pourquoi je vous demande d'approuver cet amendement.

Merci.

(M. Xavier BERTRAND cède la présidence à Mme Brigitte FOURÉ)

MME FOURÉ : La parole est à Madame LESNE.

MME LESNE : Madame la Présidente, simplement répondre à Monsieur RICHARD que, dans le cadre du plan agro-écologie, que nous avons mené et que nous avons préparé, il a été étudié par nos services de très près les performances des différents labels par rapport à leur niveau d'exigence agro-écologique. Nous n'avons pas écrit cette expression « l'un des plus aboutis » par hasard. En effet, il y a d'autres labels qui sont encore plus vertueux. Vous l'avez dit, ce n'est pas la panacée, l'agriculture bio. Par exemple, le label Demeter, le label Bio Cohérence ou encore Nature et Progrès, Bio Equitable en France. Les équipes, d'ailleurs, de la direction de l'Agriculture et du Développement rural se tiennent à votre disposition pour vous transmettre ces éléments, si vous le souhaitez.

Je propose donc de rejeter cet amendement.

Je pense que nous sommes bien dans le vrai en mettant « l'un des » et non « le plus abouti ».

MME FOURÉ : Y a-t-il d'autres interventions sur cet amendement ?

Monsieur DESCAMPS ? On y viendra après. Pour l'instant, on est sur l'amendement n° 1.

Pas d'autres interventions ? Explication de vote ?

M. RICHARD : Oui, s'il vous plaît.

MME FOURÉ : Allez-y.

M. RICHARD : J'entends ce que vous dites, mais je m'étonne, du coup, de l'absence de soutien à tous ces dispositifs qui seraient autant, voire plus vertueux aujourd'hui. Si vous considérez effectivement qu'ils sont meilleurs que la bio, pourquoi soutenir la bio et ne pas soutenir toutes ces démarches ?

MME FOURÉ : On passe au vote sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi à la délibération n° 2023.00133

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURÉ : Amendement n° 2 de Monsieur RICHARD.

M. RICHARD : Merci.

L'amendement n° 2 porte sur l'ajout d'une phrase au paragraphe suivant : « *Les signataires du plan bio souhaitent continuer et intensifier cette lancée du précédent plan bio et se fixent comme objectif d'atteindre au moins 20 % de produits bios d'origine régionale dans la restauration collective.* » Nous souhaitons que soit ajouté : « *Pour ce qui relève de sa compétence propre* », celle des lycées, par exemple, « *le conseil régional se fixe comme objectif d'atteindre 40 % de produits bios, dont la moitié d'origine régionale.* »

Vous avez souhaité, à travers cette délibération, donner des objectifs chiffrés à ce nouveau plan. C'est une initiative positive et nous la saluons comme telle. S'agissant d'un plan dont la construction collective mérite aussi d'être soulignée positivement, nous pouvons entendre que le taux de bio dans la restauration collective retenu par le collectif ne soit pas aussi ambitieux que vous l'auriez souhaité. Pour autant, d'une part, rien ne vous empêche d'établir un objectif spécifique pour ce qui est de votre seule responsabilité, de votre seule compétence, celle des cantines des lycées. D'autre part, en agissant ainsi, vous avez la possibilité d'entraîner et d'inciter les autres signataires à aller plus loin.

Trois raisons pour cela : pour commencer, l'agriculture bio et les agriculteurs qui s'y engagent ont besoin de stabilité dans la demande. La commande publique constitue un levier structurant essentiel dans cette logique. Que cette commande se fasse sur des productions régionales facilite la structuration ici et maintenant de toute la filière. Fixer à 20 % l'approvisionnement global en local et bio va dans le bon sens. Cependant, se limiter ensuite à 20 % pour l'approvisionnement en bio, c'est s'interdire et interdire à nos lycéens les qualités et les vertus du modèle agricole du bio pour toutes les productions que notre région ne saurait produire, mais dont l'impact reste fort sur la biodiversité. Qu'on le veuille ou non, on ne fera pas du riz en Hauts-de-France avant un certain temps ni des oranges. Pourtant, il n'est pas forcément mauvais de pouvoir en manger, lorsqu'elles viennent de France, évidemment. Enfin, agir local, cela ne doit pas nous interdire de penser global, la biodiversité, la préservation de la santé, de la ressource en eau. C'est un sujet d'actualité chez nous, ne se limitant pas aux frontières de notre région.

Pour toutes ces raisons, je vous propose d'adopter cet amendement.

Merci.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

MME FOURÉ : La parole est à Marie-Sophie LESNE.

MME LESNE : Madame la Présidente, souligner simplement que ce nouveau plan bio porte des objectifs chiffrés, qui ont été débattus avec les partenaires et qui font consensus. L'objectif visé par cet amendement de mettre au moins 20 % de produits bios est le fruit d'un consensus. Pour ce qui relève de la compétence propre au niveau de la restauration collective dans nos lycées, je rappelle que la région a voté dès 2019 un objectif dans une délibération-cadre d'introduction de 70 % de produits locaux, dont 20 % de bio. C'était la loi EGalim, encore plus ambitieuse avant l'heure.

Je pense que, aujourd'hui, il faut dire les choses. On n'est pas à 20 %, de manière générale, dans la restauration collective, ni même dans celle de nos lycées. Néanmoins, l'action de la région Hauts-de-France est saluée comme une action très volontariste, puisque nous accompagnons les achats de produits bios d'une subvention à hauteur de 40 %. C'est ma collègue Manoëlle MARTIN et la direction de l'Agriculture qui sont à l'œuvre. Je pense que ces objectifs de 20 % n'étant pas atteints, il serait complètement inadéquat, à l'heure où le bio traverse aussi des difficultés, de vouloir faire de l'affichage démesuré, en affichant un volontarisme tout simplement un peu déplacé. Je pense que nous avons un langage de vérité avec les acteurs, un langage permanent, un plan bio transparent. Cet objectif est tout à fait atteignable, mais il nous faudra nous mobiliser très fortement pour l'atteindre.

Pour toutes ces raisons, je vous propose de rejeter cet amendement et de maintenir la rédaction initiale.

MME FOURÉ : Y a-t-il d'autres interventions sur l'amendement ?

Oui, Monsieur RICHARD ?

M. RICHARD : Ecoutez, vous le dites vous-même, il va falloir beaucoup de volontarisme pour atteindre ces objectifs. C'est bien ce que l'on vous demande, d'avoir du volontarisme et d'y aller franchement. Actuellement, vous êtes en train de nous dire : « *Ecoutez, on ne va pas aller plus loin que ce que l'on peut faire.* » L'objectif est de soutenir plus encore et plus fortement encore pour que l'on atteigne cet objectif. Nous sommes à 6 %. L'objectif de la loi, l'obligation de la loi, c'est 20 %. Nous vous demandons d'aller plus loin. Aller plus loin, c'est effectivement d'avoir du volontarisme, de mettre les moyens en face. C'est juste cela.

Vous êtes donc en train de nous dire : « *Ce n'est pas la réalité et nous ne mettrons pas les moyens pour que cela le devienne.* »

C'est dommage.

(applaudissements)

MME FOURÉ : Marie-Sophie LESNE.

MME LESNE : Simplement, en résumé, on n'est pas dans l'incantation. On est dans le pragmatisme. On n'est pas des « diseux », on est des « faiseurs » et on poursuivra dans cette ligne.

C'est l'honnêteté.

(applaudissements)

MME FOURÉ : On passe au vote sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 2 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi à la délibération n° 2023.00133

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

MME FOURÉ : On passe à l'examen de la délibération, maintenant.

Je passe la parole à Marie-Sophie LESNE.

Je rappelle que chacun a 3 minutes d'expression.

MME LESNE : Merci, Madame la Présidente.

Nous avons voté les amendements avant de parler du cadre et du plan bio en lui-même. Rapidement, vous dire que ce nouveau plan bio a été travaillé depuis un peu plus d'un an avec tous les acteurs de la filière, dans un contexte qui, il faut bien le dire, s'est retourné pour les produits bios : sortie du COVID et inflation font une consommation globale en recul de 7,5 % au niveau national en volume en 2022. Nous avons déjà interpellé, au niveau de notre région, à deux reprises, le ministre Marc FESNEAU. Nous le refaisons aujourd'hui.

Il est absolument nécessaire que les primes au maintien, qui avaient été supprimées en 2017 par le gouvernement à cause de l'épuisement des enveloppes, soient aujourd'hui réinstaurées, tout simplement, car l'heure est beaucoup plus au maintien des exploitations converties qu'à la conversion de nouveaux agriculteurs, même si nous ne lâchons pas ces objectifs. Les déconversions ont atteint 2,5 % des effectifs globaux en France, c'est-à-dire 1 500 exploitations au niveau hexagonal l'an dernier. Les Hauts-de-France sont également concernés. Nous devons dire les choses clairement. C'est un langage de vérité et, encore une fois, pas d'incantation, que nous tenons.

Notre précédent plan bio, le premier plan bio des Hauts-de-France, a permis de doubler le nombre d'exploitations et les surfaces converties en agriculture biologique en Hauts-de-France. Nous sommes désormais à près de 3 % de la surface agricole utile. Nous ne pouvons pas nous comparer à d'autres régions, comme l'Occitanie ou d'autres régions. Nous n'avons pas les mêmes caractéristiques en terres arables et en surface agricole utile. Nous dénombrons 1 457 fermes converties au bio pour plus de 60 000 hectares. La dynamique a été de plus de 18 % par an. Elle est donc la plus grande, la plus élevée de toutes les régions françaises. C'est sans doute la plus belle victoire de notre premier plan bio.

Ce nouveau plan bio vise à poursuivre la dynamique de développement, avec un doublement des productions et des surfaces à échéance 2027, vise à un accompagnement constant des structures et des filières, engagement financier constant, un doublement des territoires portant un projet de développement de l'agriculture bio en 2027, les territoires prennent une place plus importante, et une intensification de l'approvisionnement et de la consommation des produits bios régionaux dans la restauration collective, nous venons d'en parler.

En résumé, nous gardons une ambition forte. Nous sommes forts, aujourd'hui, de la gouvernance et du travail accompli en commun par toutes les structures autrefois concurrentes et c'est le point fort de notre plan bio initial. Nous nous battons désormais, à ce jour, pour la pérennité des exploitations converties, pour ne pas perdre le capital humain et l'argent public qui a été investi pendant toutes ces années pour convertir ces exploitations à l'agriculture bio.

Madame la Présidente, j'en ai fini.

MME FOURÉ : Merci.

(applaudissements)

Sont inscrits Denis PYPE, Amel GACQUERRE, Alexandre DUFOSSET, Nicolas RICHARD.

Puis, pour l'explication de vote, Marianne SECK et Martial BEYAERT.

Je passe donc la parole à Denis PYPE pour 3 minutes.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. PYPE : Merci, Madame la Présidente.

J'espère que ma voix tiendra.

Je ferai en même temps une explication de vote pour notre groupe.

Je pense qu'il faut, pour savoir où l'on est aujourd'hui, comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on va. La vice-présidente a très bien expliqué dans son intervention la situation qui était la nôtre en région des Hauts-de-France, lorsque, il y a quelques années, nous nous sommes saisis du dossier de l'agriculture biologique et que nous avons développé le plan bio 2017-2021. Nous voyons, la vice-présidente l'a bien dit, que la région Hauts-de-France a connu une évolution assez significative de sa superficie, de sa conversion en bio, conversion qui a fait que la région des Hauts-de-France a été l'une des plus actives et des plus dynamiques sur ce point.

Ceci a pu être fait grâce à plusieurs éléments, bien entendu, une volonté politique. J'entends ici et là dire que ce n'est pas suffisant, qu'il faudrait faire plus. Il est facile de sauter sur son siège en disant : « *Du bio ! Du bio ! Toujours du bio !* » Toutefois, je pense qu'il faut avoir le bon sens et le pragmatisme pour comprendre ce qu'il est possible de faire, comment on veut le faire et comment on peut amener les agriculteurs à la conversion au bio. En effet, cela ne se décide pas le matin en se levant, en disant : « *Aujourd'hui, je suis agriculteur raisonné, demain, je serai agriculteur bio.* » Tout ceci s'est fait d'une façon concrète, avec l'ensemble des partenaires sur le plan 2017-2021, qui a fait que la région des Hauts-de-France a pu, avec l'ensemble de ses partenaires, faire que l'on ait pu développer assez significativement la part de bio en région Hauts-de-France.

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte un peu bouleversé et il n'y a pas une journée où les médias se saisissent du contexte et des problématiques du bio. N'oublions pas que, pour tout marché, il doit y avoir un équilibre entre une offre d'un côté et une demande de l'autre ou une demande et une offre de l'autre. C'est bien entendu à partir de cela et de cette volonté que ce nouveau plan 2023-2027 a été conçu, en partenariat, j'insiste là-dessus, par la vice-présidente, avec l'ensemble des partenaires du plan bio, dans du pragmatisme, du bon sens. Je crois qu'il ne faut pas faire rêver. Il faut être logique et être sensible vis-à-vis de ceux et celles qui veulent se convertir et qui veulent amener cette agriculture de plus en plus présente, avec un objectif qui est de doubler, objectif raisonné et raisonnable, le taux de conversion et, donc, de superficie sur le bio en Hauts-de-France. Je pense que c'est ainsi que nous réussissons.

En effet, on peut faire venir du bio d'ailleurs. Cela fera plaisir à certains, mais la volonté ici, en région Hauts-de-France, c'est d'être concret, de faire que le bio qui est consommé soit produit sur le territoire des Hauts-de-France, sans opposer, j'insiste sur ce fait, n'opposons pas les agricultures, les agriculteurs. Il y a des agriculteurs vertueux dans toutes les productions, qu'elles soient raisonnées ou agriculture de simplification et, bien entendu, aussi le bio, comme il y en a des mauvais. Il y a des mauvais bios comme il y a des mauvais en raisonné et en conventionnel.

Tout ceci est écrit et intégré dans ce plan bio. Je me réjouis, le groupe auquel j'appartiens, le groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants soutient avec force et conviction ce plan bio. De nouveau, je salue la vice-présidente Marie-Sophie LESNE et l'ensemble des partenaires, qui ont écrit avec justesse ce plan bio, afin de faire que la région des Hauts-de-France soit dans le pragmatisme, dans une conversion raisonnée, qu'il fasse bon vivre sur nos territoires et que l'agriculture des Hauts-de-France soit toujours une agriculture diversifiée, dynamique et tournée vers l'avenir. Je vous en remercie.

Le groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants soutiendra sans aucun souci cette délibération.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Amel GACQUERRE.

MME GACQUERRE : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues, après un premier plan bio 2017-2021 ambitieux, force est de constater que les résultats sont là, avec objectivité. Tout d'abord, par la gouvernance mise en place pour son élaboration, gouvernance incluant les départements, les agences de l'Eau, la Chambre régionale d'agriculture et des associations de promotion du bio. Nous avons redoublé d'efforts depuis 5 ans. La mise en place du plan a porté ses fruits, vous l'avez dit, Madame la Vice-présidente, notamment avec une progression à deux chiffres du nombre de producteurs. Egalement par la mise en place d'outils, comme les points d'accueil bio pour l'agriculture ou par l'Observatoire régional de l'agriculture.

Je le rappelle, ce sont 9,5 millions d'euros qui ont été engagés par les acteurs concertés dans l'élaboration du plan. Pourtant, nous partions de loin, de très loin. A travers ce plan, la région Hauts-de-France a progressé sur le développement des productions et des surfaces agricoles, sur la structuration également des filières, l'accompagnement des producteurs, objectifs qui sont également posés dans le plan que nous présentons aujourd'hui. Les vertus du bio ne sont plus à démontrer : respectueuse de l'environnement, développant la biodiversité, maintenant la qualité de l'eau des sols. Ces vertus sonnent encore plus juste aujourd'hui, dans un contexte d'accélération du changement climatique.

Ici nous est présenté l'acte II de notre volonté politique incitative favorable à l'agriculture bio. Il est le bienvenu, notamment avec la gouvernance du nouveau plan, plus collégiale encore, à souligner, avec l'intégration des territoires dans le cadre d'une rencontre annuelle. L'ambition de ce plan est également assumée à travers la volonté de fixer des objectifs chiffrés et, donc, un cap clair donné. Le vote de cette délibération, même si elle s'inscrit dans un contexte de développement du bio dans notre région, est néanmoins l'occasion de sensibiliser élus et habitants sur les difficultés rencontrées par la filière, comme l'ensemble de la filière agricole, d'ailleurs : tempêtes, épisodes de sécheresse, baisse, vous l'avez également dit, de la consommation bio, crise énergétique, guerre en Ukraine. A cet égard, cette délibération est particulièrement bienvenue et conforte l'attention particulière et le soutien que nous portons à nos agriculteurs, ce que nous faisons régulièrement ici. Pour exemple : le soutien que nous avons exprimé autour de nos endiviers, en raison de l'explosion du coût de l'énergie ; soutien également aujourd'hui envers nos betteraviers en danger, qui sera évoqué tout à l'heure.

Pour en revenir au bio, le déploiement massif de l'agriculture bio dans l'ensemble du territoire est une des clés pour répondre, bien sûr, aux enjeux climatiques, mais dans un mouvement de relocalisation de cultures notamment. Cela concourt également à notre nécessaire souveraineté alimentaire et économique, souveraineté qui doit donc demeurer notre boussole, dans un contexte géopolitique et économique bouleversé.

Pour toutes ces raisons, le groupe UDI votera cette délibération.

Je vous remercie de votre écoute.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Alexandre DUFOSSET.

(M. Carlos DESCAMPS intervient à la place de M. Alexandre DUFOSSET)

M. DESCAMPS : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, je tiens à le dire ici, ce n'est pas pour polémiquer, comme l'a dit Monsieur PYPE, contre bio, bio contre conventionnel. On a tous notre place, un marché chacun. C'est pour faire un petit rappel au problème économique qui arrive.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Nous tenons à vous alerter : l'objectif du doublement des surfaces bios d'ici 2027 sera, selon nous, difficile à atteindre et même dangereux pour la filière bio elle-même. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que cette filière subit déjà de plein fouet la baisse de ses ventes, qui s'explique en grande partie par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, ceux-ci contraints et forcés, malgré les bons sentiments qu'ils ont pour le bio, à regarder leur porte-monnaie en premier. Ces attitudes nous conduisent à penser que la filière bio va, bien sûr, continuer à souffrir de ces baisses de ventes. En parallèle, ce plan bio, qui vise à augmenter la surface, donc la production, par un objectif de doublement des surfaces, est pour nous un non-sens économique. Cela se dévoilera par la suite.

Je me permets de citer Olivier DE KERSAUSON ici, qui dit : « *Toutes les idéologies politiques qui ont voulu modifier le monde paysan ont échoué, car le monde agricole ne peut être géré par des théories. Il est régi par la réalité.* » La suspension d'utilisation brutale cette saison des néonicotinoïdes en est d'ailleurs un exemple flagrant.

Dans l'esprit, bien sûr, de continuer à soutenir cette filière bio, nous voterons tout de même cette délibération. Je tenais ici, ce n'est pas pour polémiquer entre pro-bio, pro-conventionnel ou quoi que ce soit. Chacun a sa place, mais on ne doit pas se cacher : la réalité économique va nous rattraper. C'est le gros problème qui s'annonce.

Merci.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Nicolas RICHARD.

M. RICHARD : Merci, Monsieur le Président.

Notre région est une région forte en matière agricole, vous l'avez rappelé. Pourtant, malheureusement et en dépit des avancées, nous restons le plus mauvais élève français en matière de surface agricole en bio (2,8 %). Votre ambition chiffrée – il faut le souligner, elle est chiffrée, c'est un progrès – vise à doubler cette surface. Malheureusement, même en doublant cette surface, nous resterons la dernière région de France en matière de surface en bio. On vient de bien loin, c'est vrai, mais on restera toujours parmi les mauvais élèves.

Vous avez, en commission technique, vous l'avez rappelé, évoqué le principe de réalité pour expliquer cet objectif limité. Nous pouvons l'entendre, évidemment. Contrairement à ce que l'on peut croire, nous ne sommes pas des irréalistes. Malheureusement, il faut aussi parler d'autres réalités. Une réalité, c'est d'abord une biodiversité qui s'effondre, ici comme ailleurs, et pour laquelle l'urgence est absolue. Attendre, c'est ne pas réussir le contrat et l'obligation de la sauver. Nous l'avons vu, il y a moins de deux mois, avec la COP 15 à Montréal. La biodiversité, ce n'est pas simplement du paysage ou des petits oiseaux. C'est la base même d'une agriculture nourricière et fonctionnelle. Il ne faut pas l'oublier. La réalité, c'est aussi la santé de nos concitoyens. Une espérance de vie la plus basse de France, la malbouffe, l'obésité, le diabète, les cancers, ce sont aussi, hélas, des réalités de notre région.

Enfin, et même avant de dire cela, c'est aussi la qualité de l'eau. Aujourd'hui, dans notre région, certains d'entre nous font 8 kilomètres pour aller chercher à une fontaine, avec un bidon d'eau, une eau potable. Est-ce acceptable pour notre région ? Enfin, une autre réalité, c'est que, d'ici 10 ans, la moitié des exploitations vont changer de mains, vont changer de générations. Alors, on ne se convertit évidemment pas au bio lorsqu'il reste quelques années avant la retraite. Cela s'entend. Toutefois, on ne se convertit pas non plus lorsqu'on a pris pour 20 ans d'emprunt sur un modèle de production qui n'est pas lié au bio. Cela devient, là aussi, très compliqué. Aujourd'hui, faute de se sentir suffisamment soutenus pour se lancer dans une agriculture pourtant plus résiliente, porteuse d'emplois, c'est tout de même important, de qualité de vie, de qualité de l'eau et j'en passe, nos agriculteurs et nos futurs agriculteurs risquent de ne pas se lancer.

Il y a donc, pour les 5 prochaines années, une opportunité, une nécessité à appuyer plus que jamais sur la bio.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Nous regrettons sincèrement que votre principe de réalité finisse par être un principe de fatalité pour la biodiversité, pour la santé, pour l'emploi et, finalement, pour nos agriculteurs. On parle de prix pour le bio. Effectivement, le bio est peut-être – pas toujours – plus cher que d'autres, mais lorsqu'on tient compte des externalités qui ne sont pas prises en compte dans le prix de l'alimentation, je pense au prix de l'eau, au prix de notre santé, on peut effectivement faire moins cher, mais c'est ne pas tenir compte de toutes les réalités que recouvre le bio et qui font que, aujourd'hui, elle permet, à un prix plus cher, d'avoir un budget global qui ne soit pas forcément différent.

Voilà ce que j'avais à dire avant de passer à l'explication de vote, que ma collègue prendra pour la suite.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Sur les explications de vote, j'ai Marianne SECK et Martial BEYAERT.

Marianne SECK a la parole.

MME SECK : Sur l'agriculture bio, nous sommes passés de 1,5 % de la surface agricole utile en 2017 à 2,8 % en 2021. Je vous écoute tous vous féliciter, mais je vous pose une question : quand allez-vous passer la troisième ? Vous prévoyez de doubler la surface agricole en 2027. Nous aurons alors 5,6 % de surface agricole en bio. Allez, disons 6 %. Nous partons de loin, puisque la surface agricole utile bio nationale était de 8,5 % en 2019. Actuellement, en 2022, nous sommes les avant-derniers des régions de France, juste derrière la Martinique. Alors, ce n'est même plus la troisième, mais la quatrième ou la cinquième qu'il faut passer. Les agriculteurs sont les premiers à le demander, revenir à une agriculture plus saine, avec des débouchés plus locaux.

Avec ce plan, nous ne rattrapons même pas notre retard. Pourquoi ? Parce que vous ne prévoyez presque rien concernant la réimplantation des petits transformateurs, qui ont disparu sur notre territoire et qui sont pourtant générateurs d'emplois. Parce que vous ne prévoyez aucune obligation concernant l'approvisionnement en bio et local dans nos administrations et lycées, dont vous êtes le donneur d'ordre. Parce que vous ne prévoyez rien concernant l'accès pour faciliter au bio, mais aussi aux productions locales, ni concernant la logistique, où nos petits producteurs doivent se débrouiller pour monter des magasins partagés, ni concernant les coûts pour les populations fragiles.

Oui, Monsieur PYPE, tout cela se planifie. Votre majorité est aux manettes depuis 10 ans et vous n'avez rien planifié. Le RN parle d'idéologie, mais je vous rappelle que c'est bien le remembrement des années 1960 à 1980 qui a engendré des impacts écopaysagers collatéraux importants. A l'époque, après la guerre, c'était la solution pour lutter contre la pénurie alimentaire, mais nous n'en sommes plus là. Nous devons revenir à cette agriculture de la paysannerie. Ce plan, c'est du saupoudrage, du *greenwashing* et, surtout, comment paraître faire de l'environnement une priorité tout en ne froissant pas la FNSEA.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Pour le groupe GRE ?

M. BEYAERT : Monsieur le Président, mes chers collègues, nous aurons l'occasion de débattre ce jour sur le plan REV3 qui, à notre avis, manque cruellement d'ambition en matière de transition de nos *process*. Nous avons parlé là du plan bio, du développement de l'agriculture biologique en Hauts-de-France. Mêmes méthodes, mêmes constats. Nous ne sommes, vous l'avez rappelé, pas en avance sur ce sujet : 2,8 % de surface agricole utile dans les Hauts-de-France contre 10,3 % au national, une consommation de produits bios de 115 euros par habitant dans notre région contre 200 euros par habitant au niveau national, 6,4 % de produits bios dans la restauration collective, pas à la hauteur des 20 % proposés dans la loi EGalim.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Alors, même si nous ne pouvons qu'être favorables pour ce plan de développement de l'agriculture biologique en Hauts-de-France, il nous semble manquer d'ambition. C'est un peu le verre à moitié plein ou à moitié vide. Vous constatez que le marché des produits bios est stagnant. Il faut donc travailler sur son augmentation. Vous ne le faites pas assez. Vous voulez doubler le nombre de terrains convertis au bio d'ici 2027. L'objectif ne doit pas être uniquement comptable, mais aussi dans la – comment dire ? – perspective. Alors...

Attendez, je suis un peu... Voilà. Vous nous indiquez... L'informatique, vous savez.

Vous nous indiquez que vous allez développer un plan de communication et de sensibilisation à la consommation du bio. C'est louable. Vous vous engagez à mettre en place des groupements de commande. Nous nous en réjouissons. Cependant, au-delà des engagements et des principes, nous attendons la mise en place d'une politique volontariste (exemple avec l'ambition de servir 20 % de repas bios dans les cantines). Il faut impérativement que la région soit beaucoup plus volontariste et ambitieuse au sein des lycées et des CFA. Nous en avons la compétence.

Le développement de l'agriculture bio doit également prendre davantage en compte la notion de justice alimentaire, justice alimentaire indissociable du développement de l'agriculture et plus particulièrement du maraîchage bio. Accompagnons plus encore les collectivités qui s'engagent sur le label Territoire Bio Engagé (37 communes labellisées dans notre région). Soutenons les initiatives locales qui visent à développer l'installation de maraîchers bios sur leur territoire, ceci pour développer des circuits de distribution de proximité. Dissocions la conversion des grosses exploitations et la conversion ou le développement des exploitations individuelles raisonnées et de proximité. La conversion des grandes exploitations passe impérativement par une évolution de la commande des donneurs d'ordre. La conversion et l'installation des exploitations individuelles passent par une volonté politique, qui s'exerce par des aides à l'installation, mais aussi et surtout par la mise en place de circuits de proximité.

Ce ne sont là que quelques exemples, qui traduisent notre ressenti sur la présentation de ce plan bio. Oui, nous sommes pour, mais nous restons sur notre faim, notre faim de produits bios.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Bien. Il n'y a plus d'explication de vote.

(Il est procédé à un premier vote sur la délibération n° 2023.00133)

M. LE PRESIDENT : 73, y a-t-il des prises de parole ?

M. RICHARD : Excusez-moi, juste une petite question, si vous avez la réponse, ce n'est pas forcément évident : savez-vous combien il y aura de bio dans le repas que nous allons manger ?

M. LE PRESIDENT : C'est un rappel au règlement ?

M. RICHARD : C'est juste une question. J'ai oublié de la poser.

M. LE PRESIDENT : Faites un rappel au règlement. Sur la base de quel article ?

M. RICHARD : Non. Je ne vais pas faire un rappel au règlement pour cela. Non, car je n'aurai pas d'objet spécifique, vous le savez bien. Combien aura-t-on de bio ce midi ? Cela m'intéresse.

M. LE PRESIDENT : Non, mais attendez. Je ne suis pas en commission ici. On n'est pas dans une discussion. Il y a un règlement intérieur. Vous aviez la parole tout à l'heure. Dans ces cas, vous sollicitez la vice-présidente hors session tout à l'heure. Vous saisissez par écrit, on vous répond. Ce n'est pas le problème. Seulement, il y a effectivement un déroulé, il y a un règlement intérieur. Voilà.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Sur la 73, y a-t-il des prises de parole ? Il n'y en a pas ?

Le scrutin est ouvert sur la délibération 73.

UNE INTERVENANTE : C'est la 70 ?

M. COULON : 73.

M. LE PRESIDENT : Délibération 73. Monsieur LECA, je vous en prie.

M. COULON : Désolé, c'est la 70. Vous avez raison.

M. LE PRESIDENT : Non, c'est la 73.

(brouhaha)

Si ! J'ai appelé le vote sur la 70.

(brouhaha)

M. COULON : Cela va bien se passer.

M. LE PRESIDENT : Je ne suis pas infaillible, mais j'ai bien appelé le vote la fois précédente. Enfin, bon. Si vous me dites que l'on n'a pas voté.

Sur la 70, il y a eu toutes les explications de vote, tout cela.

(dénégation générale)

Attendez, dans les rapports que j'ai, il y a un problème !

MME LESNE : Le plan bio, c'est la 133.

M. LE PRESIDENT : Je dis souvent que lorsqu'il y a un problème à la région, il n'y a qu'un responsable, c'est moi. Je pense que, en l'occurrence, il n'y a vraiment qu'un responsable, c'est moi, car je suis effectivement passé au-delà de la 70.

On a donc bien voté sur la 133. D'accord. Comme quoi, on a toujours besoin d'un Christophe COULON à côté de soi. C'est la première chose.

Si vous en êtes d'accord, on pourrait peut-être voter sur la 73, maintenant que j'ai appelé le vote, et on revient après sur la 70. Cela pose-t-il un problème à quelqu'un ?

Monsieur CHENU, un rappel au règlement ?

M. CHENU : Non, une modification du vote. Notre groupe s'est prononcé pour, alors que l'on a dû s'abstenir, je pense. Il y a eu un mélange entre les délibérations. Le vote qui vient d'être fait...

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas moi qui suis responsable de ce qui se passe chez vous.

M. CHENU : Absolument. C'est pourquoi je le corrige immédiatement. Si les services peuvent enregistrer un vote positif de notre groupe pour la délibération que nous venons de voter.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : La 133 ?

M. CHENU : La 133 et la suivante, ce seront des votes pour.

M. LE PRESIDENT : C'est bon pour la 133, tout le monde ?

M. TIRMARCHE : Non !

Pardon. Excusez-moi, Monsieur le Président.

Je n'avais pas vu que le micro était ouvert.

M. LE PRESIDENT : La 133, on a voté.

M. TIRMARCHE : Justement, j'aimerais savoir ce que nous venons de voter.

M. LE PRESIDENT : La 133, comme je viens de l'indiquer.

M. TIRMARCHE : Alors, nous allons aussi changer notre vote, il me semble, sur la 133, pour nous abstenir également.

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN ne semble pas d'accord avec vous.

(brouhaha)

Attendez, vous savez ce que l'on va faire, exceptionnellement ? Comme j'estime que, pour ma part, j'ai peut-être un peu embrouillé les choses, même si la 133 a été votée, peut-on procéder à nouveau au vote solennel sur la 133 ? Ce sera plus simple.

Est-ce possible ? C'est moi le responsable.

Sur la 133, le nouveau scrutin est ouvert.

(brouhaha)

Votre prénom n'étant pas Maurice, je ne vous dirai pas que vous poussez le bouchon un peu loin, mais bon...

Vote sur la délibération n° 2023.00133

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Le résultat est clair.

On va donc reprendre le déroulé normal.

2023.00070 - Cadre d'intervention pour la structuration de filières agricoles durables et résilientes - CAP FIL'AGRI

M. LE PRESIDENT : Nous avons donc Nelly JANIER-DUBRY qui est inscrite, Elisabeth CLOBOURSE, Carlos DESCAMPS – point d'interrogation – et Marianne SECK.

Ce sera Christine ENGRAND ? Très bien.

Nelly JANIER-DUBRY a la parole.

MME JANIER-DUBRY : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est avec beaucoup de satisfaction que je porte la parole du groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants concernant ce nouveau dispositif CAP FIL'AGRI. Ce dispositif est l'illustration parfaite de la mise en œuvre du travail de collaboration entre les filières agricoles et les élus, notamment notre vice-présidente Marie-Sophie LESNE, pour des politiques concrètes, efficaces et qui répondent à un vrai besoin. L'idée de ce dispositif est née lors des Etats régionaux de l'approvisionnement local et de l'élevage, organisés en 2022. Ce rendez-vous a permis de rencontrer et d'écouter les attentes des acteurs représentatifs des filières et les partenaires du monde agricole. Ce travail enrichissant a conduit notre région à mettre en place ce dispositif CAP FIL'AGRI, qui est dédié à la structuration des filières. Ceci se fera autour de projets fédérateurs de transition vers plus de durabilité, de valeurs et de résilience.

La démarche CAP FIL'AGRI vise à accompagner les filières dans toutes les étapes, aussi bien dans la production que dans la logistique, la transformation ou encore la commercialisation. Selon la formule consacrée, seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. Ce dispositif va permettre aux filières de construire une gouvernance représentative, qui sera une force pour défendre leur intérêt commun. Ce dispositif est un vrai coup de pouce, qui vient en complément des autres politiques régionales. Donner des outils aux filières, c'est permettre à nos agriculteurs d'être plus efficaces sur le terrain, mais aussi d'être plus audibles auprès de la profession et des acteurs publics. C'est le but du CAP FIL'AGRI qui, je suis sûre, connaîtra un vrai succès.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Elisabeth CLOBOURSE.

MME CLOBOURSE : Monsieur le Président, chers collègues, CAP FIL'AGRI est un signal fort à destination du monde agricole, renforcé par les Etats régionaux de l'élevage et de l'agriculture. Ces rencontres ont permis d'enrichir le dispositif présenté aujourd'hui, qui n'est pas de la communication. C'est une politique de terrain très attendue par les professionnels. L'objectif affiché de structuration des filières autour de projets fédérateurs de transition passe également par la transformation en région et idéalement par la distribution et la consommation en région. Ce « manger local » consiste, pour les producteurs et les consommateurs des Hauts-de-France, à redonner du sens aux métiers agricoles et à valoriser des produits de qualité à leur juste valeur. Cette politique est donc consubstantielle de mon engagement de maire et présidente de communauté de communes, à la fois proche du terrain et accompagnant nos différentes filières régionales. La méthode employée ici, c'est tout le contraire d'un cadre hors-sol.

Je voulais remercier l'Exécutif, à travers sa vice-présidente Marie-Sophie LESNE et le président de la C10, Denis PYPE, pour leur écoute et leur disponibilité.

Notre préoccupation est de permettre d'augmenter la valeur ajoutée des produits pour les producteurs, de développer efficacement des circuits courts de commercialisation et de promouvoir la diversification agricole. Ce dispositif aura comme cibles deux types de filières : les filières s'articulant autour d'un produit phare, à l'exemple du haricot de Soissons ou du poulet de Licques, et également des filières structurantes, comme la filière porcine. Véritables vitrines, ces filières agissent également pour le rayonnement et l'image de notre belle région. La région Hauts-de-France possède des productions agricoles variées, issues du travail d'hommes et femmes qui enrichissent l'agriculture et l'élevage de notre région. Ils ont besoin de notre volontarisme et de nos actes. Cette délibération prouve que nous nous battons pour eux.

C'est pourquoi notre groupe UDI votera pour.

Merci.

(applaudissements)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : Christine ENGRAND.

MME ENGRAND : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Madame LESNE, je vais être un peu hors sujet, mais je voudrais profiter de cette délibération pour vous interpeller et vous rappeler les différents courriers que je vous ai adressés. Le premier était daté du 12 août, pour lequel je n'ai pas eu de réponse à ce jour. Aujourd'hui, nous avons en Hauts-de-France des agriculteurs-éleveurs qui décapitalisent en vendant 2 ou 3 bêtes par semaine, faute de pouvoir acheter du fourrage. Pour une exploitation de 65 bêtes, cela représente environ 8 000 euros par exploitation. A ce jour, ils n'ont eu aucune réponse. Certains n'auront même plus de bêtes au mois de mars. Certains sont à la limite de prendre des décisions dramatiques.

Je profite donc de cette délibération pour réitérer mon alerte du mois d'août et mes différents courriers, et voir qu'il y a des moyens financiers qui auraient pu être beaucoup mieux utilisés.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Marianne SECK.

MME SECK : Je vais être assez succincte.

Ce plan a le mérite d'exister, mais c'est encore l'ancien monde qui s'ouvre à nous. Les planchers sont difficilement accessibles aux petits producteurs. C'est un plan qui sera une usine à gaz administrative, dans laquelle les petits producteurs n'auront pas le temps de s'investir. Vous prévoyez par ce plan le développement industriel agricole, celui des années 1970. Alors, vous qui êtes pour le libéralisme à outrance, vous ne permettez pas l'émergence libre des filières de transformation et distribution à petite échelle.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Marie-Sophie LESNE.

MME LESNE : Je voudrais peut-être, tout d'abord, commencer par remercier mes collègues et dire que c'est effectivement une politique structurante. Il n'y a pas vraiment de référence à l'ancien monde ou au nouveau monde. Je pense que l'on regarde droit devant. On est à l'écoute des acteurs. On a fait des Etats régionaux pour lesquels vous m'aviez d'ailleurs félicitée à l'époque. Nous construisons un outil universel, qui servira à toutes les filières, les plus élaborées et les plus faibles, à toutes les productions, à tous les producteurs. Oui, ce sont des plafonds, mais cela s'adresse à des groupements aussi. Il faut que nos filières se musclent pour être plus fortes entre elles et que l'on puisse conquérir des marchés, avoir des stratégies de différenciation, de marketing, de développement, de conquête de marchés à l'export. C'est un outil qui a été construit dans la concertation. Je n'ai aucun doute sur son succès. Je mets donc de côté vos remarques. On verra la suite, Madame SECK.

Pour répondre à Madame ENGRAND, nous vous avons répondu très récemment sur un courrier. Peut-être ne l'avez-vous pas encore reçu. Vous en êtes l'auteur. Je voudrais tout simplement vous dire que nous sommes à l'écoute de toutes les difficultés, que nous travaillons en ce moment même avec la profession sur l'élaboration de critères très fins et très objectifs pour pouvoir aider ceux qui en ont le plus besoin. La caractéristique des sécheresses et des événements climatiques que nous vivons de manière récurrente, c'est qu'ils affectent de manière différente selon les secteurs géographiques au sein de notre grande région. Nous sommes toujours au rendez-vous de la solidarité, mais il nous faut désormais bâtir des outils précis, qui puissent avoir une récurrence et qui puissent atteindre ceux qui en ont le plus besoin.

Ne soyez donc pas trop impatiente. Nous y travaillons pour être, comme cela a été dit, au plus proche du terrain et en accord avec la réalité et non les incantations.

(applaudissements)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRÉSIDENT : Le scrutin est ouvert sur la délibération...

Vous avez pris la parole, Madame ENGRAND. Il n'y a pas d'explication de vote.

C'est « capillotracté », votre histoire.

Madame ENGRAND.

MME ENGRAND : Merci, Monsieur le Président.

Madame LESNE, je prends en compte ce que vous venez de me dire. Sauf que la sécheresse, c'était juillet et août, Madame LESNE. Nous sommes aujourd'hui fin janvier. Les exploitations, lorsque je vous ai écrit au mois d'août, les exploitations, il n'y aura plus de bêtes. Je pense qu'il faut aller vite lorsque c'est urgent.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : C'était une sacrée explication de vote sur la délibération !

Maintenant, je veux aussi vous dire une chose. On a...

Non, mais attendez, cela peut être des questions orales, vous le savez pertinemment.

Vous dites que l'on ne vous a pas répondu, c'est faux. On vous a répondu le 10 novembre. Marie-Sophie LESNE vous a expliqué quelles seraient les démarches à venir, après qu'on vous a expliqué les démarches passées, notamment dès la fin de l'été avec le préfet. L'Etat a fait la sourde oreille.

Si, Madame. C'est exactement ce qui a été dit. Si vous connaissiez les acteurs du syndicalisme agricole, ils vous diraient exactement ce qui a été fait par la région.

D'autre part, dans ce courrier du 10 novembre, Marie-Sophie LESNE vous dit que, de toute façon, si au bout d'un moment l'Etat ne veut pas avancer, ceux qui sont en agriculture bio pourraient être aidés avec un nouveau dispositif. Voilà. Vous l'avez parfaitement lu. Vous savez exactement ce que l'on a fait. Cependant, la petite musique « *Vous n'avez pas répondu* » ou autre, c'est tout simplement faux !

Maintenant, il y a une explication de vote ?

Allez-y.

Oui, sur la délibération.

Vous n'étiez pas inscrit, mais bon.

M. RICHARD : Merci, Monsieur le Président.

Nous voterons pour cette délibération qui va dans le bon sens, mais nous regrettons tout de même, si la bio vous paraît un élément important, qu'elle ne soit pas plus bonifiée que les autres SIQO dans un certain nombre de dispositifs. C'est dommage. En effet, si elle est différente et si elle a des vertus différentes, ce qui est l'objet du plan bio, il pourrait être aussi important, dans les autres délibérations, qu'elle soit mieux aidée, c'est peut-être même une obligation légale, que les autres SIQO. Ce n'est pas le cas, nous le regrettons.

Malgré tout, comme cela va dans le bon sens, nous voterons pour.

Merci.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LE PRESIDENT : Attendez, il faut savoir. Madame ENGRAND a pris la parole sur une explication de vote.

Non, il n'y a pas de réponse.

Vous voulez reprendre la parole, mais vous n'avez pas 2 minutes. Vous avez moins, le temps de Madame ENGRAND étant décompté.

Allez-y.

M. DUFOSSET : Monsieur le Président, chers collègues, cette délibération nous présente le cadre d'un nouveau dispositif, CAP FIL'AGRI, né des Etats régionaux de juillet dernier et qui vient permettre aux filières agricoles de notre région, comme il nous est présenté, de mieux s'organiser et proposer des actions. Si cette initiative est de bon augure, si soutenir les filières fait aussi partie de nos priorités, nous avons non pas des observations, mais des craintes.

Il y a un point de vigilance que nous devons avoir. Dès lors que l'argent de notre collectivité est utilisé, il est, selon nous, primordial que son utilisation soit vérifiée et non perdue dans des schémas de gouvernance trop bureaucratiques qui pénalisent, car ils n'arrivent finalement jamais aux agriculteurs. Aussi, notre point de vigilance se porte sur les ambitions de ce dispositif, notamment sur l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agro-écologique. En effet, si elle doit avoir lieu, elle doit néanmoins ne pas laisser de côté les agriculteurs qui sont dans un mode d'agriculture conventionnel et qui n'ont ni l'envie ni les moyens de transformer leur exploitation.

Enfin, après vous avoir livré nos craintes pour le bien de nos filières et parce que nous souhaitons la réussite de ce dispositif, nous voterons favorablement.

Je vous remercie.

Vote sur la délibération n° 2023.00070

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Avant de passer à la 73, je voudrais parler d'une autre filière, une filière agricole d'importance pour la région. Je vous indique également que j'ai l'intention de saisir le ministre, en reprenant aujourd'hui ce que sont les demandes de la profession. Je parle des betteraviers. Cette filière est en très grand danger, en très grand danger. Vous savez que la filière se retrouve à nouveau face à un risque d'impasse technique pour lutter contre le puceron vert et la jaunisse en 2023 et potentiellement au-delà, en cas d'attaque virulente, comme cela a été le cas notamment en 2020. Pourquoi ? Vous savez que l'on était avec un régime de dérogation sur les – c'est toujours très compliqué à dire – néonicotinoïdes et que la décision dernière de la Cour de justice des communautés européennes interdit de procéder à ces dérogations.

Je le dis donc aussi très clairement : se battre aux côtés des betteraviers, c'est aussi et surtout pour défendre notre souveraineté. A partir de la betterave, c'est le sucre. A partir de la betterave, c'est aussi l'alimentation animale. A partir de la betterave, ce sont aussi les biocarburants, le bioéthanol. L'enjeu est donc d'envergure, pas seulement pour les betteraviers, mais aussi pour l'ensemble de la région et aussi pour l'ensemble du pays.

J'entends donc demander, en tant que président de région, au ministre de l'Agriculture la chose suivante : c'est qu'en 2023, voire au-delà, ce qu'il est essentiel d'obtenir, c'est une indemnisation financière en cas de perte de rendement liée à la jaunisse ou de perte de rendement due à l'absence de traitement avec les « néo », comme on les appelle. Cela signifie que l'indemnisation, je veux être très précis là-dessus, ne doit comporter ni franchise ni plafonnement. Cela signifie donc que le ministère de l'Agriculture va devoir se battre à Bruxelles pour que l'on n'applique pas la règle du régime *de minimis*, faute de quoi ils seront plafonnés. Il ne s'agit pas de dire : « *On va aider* ». Non. Si l'on aide, c'est sans franchise et sans plafonnement, pour leur permettre d'être là demain.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Ensuite, il nous faut aussi renforcer et accélérer le programme de recherche de solutions alternatives et il faut augmenter les ressources du PNRI, en particulier pour tout ce qui concerne les projets relatifs à l'obtention des variétés résistantes.

Il y a un autre point également : on applique la décision. Il faut être sûr que cette décision de la Cour de justice sera appliquée exactement de la même façon dans tous les pays de l'Union européenne. On sait déjà que, en Allemagne, ce sera un système de pulvérisation qui sera retenu, car eux autorisent un procédé validé par l'Europe qui, en France, ne l'est pas. Néanmoins, il faut aussi bien s'assurer que certains pays ne vont pas faire les choses en cachette et en continuant à appliquer le régime d'avant. D'autre part, pour ceux qui ont des semences enrobées, ils doivent être normalement soumis à la même règle. Autrement, ce serait une distorsion de concurrence terrible. D'autre part, il faut accélérer l'homologation et la dérogation sur les deux molécules qui sont potentiellement efficaces sur le puceron vert, pour permettre leur utilisation en 2024.

Enfin, il y a un dernier point, il faut aussi que la France se batte pour qu'il y ait une clause de sauvegarde auprès de la Commission européenne pour s'assurer que, dès 2023, tous les sucres importés ne puissent donc plus être traités avec des cultures traitées avec des néonicotinoïdes. C'est-à-dire que, clairement, la disposition doit s'appliquer pour toute l'Union européenne. Cependant, on ne peut pas dire que l'on va interdire en France ou en Europe l'utilisation et continuer à faire venir d'autres pays hors Europe des produits qui seraient traités avec des néonicotinoïdes.

Cela signifie que, très clairement, l'Etat français doit agir pour garantir l'indemnisation, encore une fois, sans plafond, sans franchise. On doit se battre aussi pour accélérer l'homologation et les dérogations. Les dérogations, entendez bien, sur des produits qui sont aujourd'hui potentiellement efficaces. Enfin, au niveau européen, la règle *de minimis* ne doit pas être prise en compte. Il faut que ce soit appliqué pour tous les pays européens de la même façon et que l'on n'importe pas en Europe des produits qui seraient encore traités avec des néonicotinoïdes.

Je le dis et je le répète : si certains se disent « *D'accord, ils feront autre chose* », non. C'est une question de souveraineté. Ce sont effectivement des planteurs dont on a absolument besoin dans la région. Encore une fois, il ne s'agit pas d'être naïf en disant que l'on va indemniser. Si les modalités d'indemnisation sont partielles, elles sont administratives, très clairement, il faut savoir ce que l'on veut. Si l'on veut garder des planteurs, des producteurs dans la région, je suis intimement convaincu que ces mesures s'imposent et s'imposent tout de suite.

Voilà ce que je voulais dire sur une filière qui est aujourd'hui en grand danger et pour laquelle il convient d'intervenir sans délai.

Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

Qu'est-ce que c'est, Monsieur HUTIN ?

C'est un rappel au règlement ?

M. HUTIN : C'est pour répondre à une intervention...

M. LE PRESIDENT : Il n'y a pas de réponse, Monsieur. Soit vous faites un rappel au règlement au titre du règlement intérieur...

M. HUTIN : Vous faites des débats...

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas une délibération.

Maintenant, si vous avez un motif, vous le faites en invoquant le règlement intérieur.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. HUTIN : Vous auriez pu proposer une motion, comme vous l'avez dit à d'autres.

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas une motion.

Je suis président. J'ai le droit de faire des communications.

Maintenant, si vous avez un rappel au règlement, vous utilisez un article et vous demandez la parole à ce titre.

M. HUTIN : On verra votre position et on fera le débat la prochaine fois.

M. LE PRESIDENT : Non, mais invoquez un article du règlement. Vous avez le droit de l'apprendre aussi, le règlement intérieur, lorsque vous êtes président de groupe.

M. HUTIN : Oui, c'est vrai. Je n'apprends rien. C'est sûr.

M. LE PRESIDENT : Oui. Vous avez le droit d'apprendre...

M. RICHARD : Vous faites des interventions hors cadre et vous nous reprochez de ne pas pouvoir répondre.

M. LE PRESIDENT : Attendez, Monsieur. Premièrement, il y a un président de groupe, qui est Monsieur HUTIN. Ce que je vous demande, simplement, c'est que lorsqu'on est président de groupe, on regarde quels sont les articles que l'on va invoquer. Lequel invoquez-vous donc ?

Allez, prenez la parole sur le 2.2, Monsieur HUTIN.

Néanmoins, ce que je veux vous dire tout de même, c'est qu'on a le droit aussi de prendre ses responsabilités.

Allez !

M. HUTIN : Justement, on veut les prendre et on veut vous répondre.

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN, vous avez la parole.

M. RICHARD : C'est dommage, car, en l'occurrence, ce que l'on voulait vous dire, c'est que...

M. LE PRESIDENT : Attendez. Monsieur HUTIN, qui a la parole pour votre groupe ?

M. HUTIN : Monsieur RICHARD.

M. LE PRESIDENT : Monsieur RICHARD, pour 2 minutes.

M. RICHARD : Merci, Monsieur le Président.

On voulait juste réagir à votre proposition pour vous dire que, sur l'essentiel, nous vous suivrions si vous nous demandiez notre avis, à un élément près qui est l'accélération des dérogations. A partir du moment où il y aura une validation scientifique de l'innocuité et de l'efficacité des produits, bien sûr que nous vous suivrons. En revanche, accélérer sans avoir les résultats ne nous semblerait pas forcément légitime et utile, voire dangereux. On ne vous suivrait donc pas là-dessus. En revanche, sur tout le reste, clairement, nous vous suivrons.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Je pense que, pour les planteurs, il vaut mieux que ce soit nous qui intervenions plutôt que vous, alors.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

2023.00073 - Dispositif de soutien aux initiatives de Valorisation des Productions Agricoles et d'Approvisionnement Local (VPAAL) : modification du cadre d'intervention

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il des interventions ?

73, Monsieur ?

M. LUCAS : Non, c'est un rappel au règlement.

M. LE PRESIDENT : Après. On a appelé celle-ci, vous ferez votre rappel au règlement après. Si l'on a le droit de suivre le déroulé, c'est tout de même mieux.

Vote sur la délibération n° 2023.00073

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Monsieur LUCAS, un rappel au règlement.

M. LUCAS : Merci, Monsieur le Président.

Sur le fondement de l'article 2.2, qui dit notamment votre rôle de président de la séance.

Je suis assez frappé, comme mes collègues, du degré d'agressivité vis-à-vis de l'opposition depuis ce matin. Ce n'est pas la première fois.

(brouhaha)

Cela a une incidence politique. Plusieurs points qui se suivent forment une ligne. Tout à l'heure – on ne peut pas aller déjeuner sans l'évoquer –, tout à l'heure, un de nos collègues a traité des collègues de cette assemblée « d'ayatollahs ». Je rappelle ce qu'il se passe actuellement en Iran. Un de ces collègues a traité les élus de « fascistes » et vous avez parlé, vous, de renvoyer, quelques minutes avant, vous avez renvoyé les soi-disant extrêmes dos à dos. Je rappelle qu'il y a ici des extrêmes qui, Monsieur le Président, ont voté pour vous en 2015 face à Marine LE PEN, qui vous ont permis d'occuper ce fauteuil et qui ont toujours su prendre leurs responsabilités pour la République. Si vous pouviez donc faire preuve à notre égard d'un minimum de respect et ne pas agresser ainsi les élus qui s'expriment. C'est même votre prérogative première, évidemment, et votre droit le plus strict de les rappeler à l'ordre, mais je trouve qu'il y a là une tonalité qui pourrait être un peu plus agréable, si ce n'est aimable.

(applaudissements et brouhaha)

M. LE PRESIDENT : Monsieur LUCAS, vous avez fait votre sortie, d'accord. D'ailleurs, certains me font remarquer que vous nous manqueriez si vous faisiez un autre choix que de rester ici.

Maintenant, je voudrais aller plus loin.

(applaudissements et brouhaha)

Vu le ton que vous utilisez, je ne sais pas, aujourd'hui, si vous referiez ce que vous avez fait en 2015. C'est aussi cela qui est très intéressant à méditer.

En attendant...

(applaudissements)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LUCAS : Rappel au règlement.

(brouhaha)

M. LE PRÉSIDENT : Maintenant, Monsieur, il suffit !

Vous n'avez pas à vous exprimer comme tel. Je pense que, pour certains d'entre vous qui avez l'habitude d'autres hémicycles, je vous demande tout simplement de respecter ce qu'est une institution régionale.

Avez-vous besoin, comme cela, de jouer à celui qui veut avoir le dernier mot ? Monsieur, on n'est pas dans une cour de récréation. Vous représentez ici, chacun à sa place, l'émanation du suffrage populaire. Si vous ne respectez pas les élus ni le président, respectez au moins ceux qui se sont déplacés pour aller voter, afin qu'il y ait cette composition d'hémicycle.

(applaudissements)

En attendant, nous allons procéder à une pause déjeuner, qui va peut-être faire le plus grand bien. Je ne vous rappellerai pas que ce repas est servi par des lycéens, comme à chaque fois. Je voudrais aussi indiquer, j'espère que cela ne posera de problème à personne, que les pâtisseries viendront nous offrir une galette des Rois. C'est une tradition qui est maintenant, à mon avis, sacrément bien ancrée.

D'autre part, nous reprendrons la séance à 14 heures 30 maximum.

Merci. Bon appétit !

(La séance, suspendue à 12h56, reprend à 14h47)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARLEMENT DE LA MER

M. LE PRÉSIDENT : Nous reprenons la séance. Monsieur RAPIN, vous avez la parole pour la présentation du rapport d'activité du parlement de la mer, pour 5 minutes.

M. RAPIN : Merci, Monsieur le Président.

Je vais essayer, en 5 minutes, de caler finalement 1,5 an d'histoire et de démarrage du parlement de la mer. Cette présentation a été en partie faite dans la Commission 3. Bien sûr, je me tiens à disposition de la Séance plénière et de la Commission 3 pour faire un point d'actualité de temps en temps, s'il en était nécessaire.

Je rappelle le contexte de la création, c'est à la suite d'un travail du CESER sur le littoral Hauts-de-France, qui a finalement débouché sur l'ambition de la création d'une instance de concertation, aujourd'hui appelée le parlement de la mer. Vous m'avez confié la préfiguration, que j'ai assumée bien volontiers, puis la présidence. Sa constitution : 4 commissions. C'est la charge des cheveu-légers. C'est très simple. Cela dépend de notre direction des Ports, de la Mer et du Littoral. Quatre commissions, dont une commission qui revêt un caractère plutôt de transition écologique et climatique, qui est présidée par Stéphane HAUSSOULIER, une commission Economie maritime qui est présidée par Frédéric CUVILLIER, une commission Ports qui est présidée par Patrice VERGRIETE et une commission Attractivité littorale et maritime qui est présidée par Bruno COUSIN. Le secrétariat général est associé par le CESER, avec, dans chaque commission, un secrétaire général qui est lui aussi du CESER, donc un travail en parfait équilibre avec le CESER.

Nous avons créé officiellement ce parlement de la mer le 1^{er} juillet 2020. Il était dépendant d'un règlement intérieur qui a été voté en assemblée générale. Nous avons d'ailleurs lancé officiellement le parlement de la mer le 4 février 2022, avec un colloque, ici, qui s'appelait « Parlons mer et littoral en Hauts-de-France ». Il est constitué de 159 membres, 35 à 45 par commission, tous acteurs ou utilisateurs ou participants à la mer et au littoral en général. En tout cas, nous sommes sur quelque chose de très ouvert, avec, en plus, un site internet qui permet de recueillir de la part des citoyens du littoral, mais finalement de toute la région et, pourquoi pas, de toute la France, des remarques ou des apports complémentaires. Je rappelle tout de même que le littoral des Hauts-de-France, c'est un million d'habitants, c'est un sixième de la population de notre région.

Nous avons le souhait d'une concertation élargie. Vous le voyez au travers des commissions suivantes :

- L'Economie maritime, qui s'est bien sûr saisie d'emblée de sujets très importants, comme le Brexit, l'attractivité des métiers et des formations maritimes.
- La Transition écologique et climatique, avec l'adaptation du littoral aux changements climatiques, c'est un sujet, je viens d'en parler encore avec ma voisine, sensibilisation des habitants.
- Les Ports, bien sûr, avec les effets du Brexit, l'attractivité des places portuaires. C'est important lorsque l'on a un des trois grands ports de France, notamment, qui s'appelle Dunkerque, et deux ports régionaux, avec une compétence pêche-transformation du poisson et une compétence transport de passagers pour Calais. La décarbonation du transport maritime est aussi essentielle. On en parle, ce sont des enjeux environnementaux et essentiels à l'avenir de nos ports.
- L'Attractivité littorale et maritime : bien sûr, dans une région touristique, nous ne pouvons pas éluder ce sujet ; l'évolution de la fréquentation est un vrai sujet, surtout pour l'avenir ; l'équilibre entre développement touristique et développement local est aussi important, c'est l'économie dont on parle ici ; perspective de valorisation de notre littoral à travers, probablement, quelques labels proposés par la commission.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Nous avons engagé, Monsieur le Président, deux grandes démarches ces derniers temps, notamment le chantier de prospective sur « Attractivité du littoral Hauts-de-France » élargi à l'horizon 2040, avec l'Agence Hauts-de-France, que je remercie du travail très précis. On fait des points de temps en temps sur ce sujet. Nous aboutirons d'ici quelques mois à un travail fini et abouti. Puis, nous avons remis aux Assises de l'économie de la mer, au nom du parlement de la mer, le prix de thèse. C'était une première pour nous et, d'ailleurs, une belle réussite, puisque nous allons proposer au conseil régional la reconduction de ce prix de thèse pour 2023.

Voilà quelques éléments, photos de l'assemblée générale, les Assises de l'économie de la mer, le colloque que nous avons fait ici. J'attends avec impatience le rendu de l'Agence Hauts-de-France, car c'est important. Nous avons fait une grande consultation au travers de tous les acteurs de la mer et du littoral. Ceci nous permettra de définir, Monsieur le Président, des stratégies et, à terme, peut-être un jour d'envisager, c'est mon souhait, vous le savez, je vous en ai parlé, un grand Plan Littoral, à l'image de ce qui a été fait en Occitanie, qui permet de couvrir à la fois tous les enjeux environnementaux, sociétaux, sociaux, bien sûr, et les enjeux économiques. C'est sous forme d'un partenariat avec l'Etat, car il faut dire que, au titre du contrat de plan Etat-région, sur le littoral et le maritime, nous sommes un peu en déshérence. Je pense qu'il va falloir que nous travaillions sur des plans spécifiques. En tout cas, j'aurai besoin, au titre du parlement de la mer, de l'appui de la région aussi pour engager ces pourparlers.

Je vous remercie.

J'ai dépassé mon temps. Je suis un vilain garçon.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Pascal DEMARTHE et Paulette JUILIEN ont la parole.

Ensuite, ce sera Philippe EYMERY, Julien POIX et Héloïse DHALLUIN.

M. DEMARTHE : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues, en introduction, je voudrais remercier Jean-François RAPIN du présent rapport et de son action en qualité de président du parlement de la mer, mais aussi en tant que parlementaire. Sachez que les maires et présidents d'intercommunalité du littoral, dont je fais partie, y sont très sensibles.

Le travail des différentes commissions fait en effet écho à mes propres préoccupations de maire d'Abbeville et de président de la communauté d'agglomération de la baie de Somme. La gestion des risques naturels propres au littoral, parmi lesquels figurent en premier lieu l'érosion côtière et la submersion marine, est particulièrement prégnante sur nos territoires. Vous n'êtes pas, en effet, sans connaître la problématique du trait de côte dans la baie de Somme et le Pas-de-Calais.

La valorisation du littoral Hauts-de-France doit également être une priorité, eu égard à son impact positif pour l'attractivité et le rayonnement de notre territoire régional, cela tant sur le plan économique – nous avons tous en tête ici l'engagement de notre région pour venir en aide à nos pêcheurs impactés par le Brexit – qu'environnemental. Vous n'êtes pas sans savoir, en effet, que nous avons la chance de disposer d'une biodiversité foisonnante et d'accueillir plusieurs parcs naturels marins et sites Natura 2000. Cette richesse nous oblige à agir pour défendre ces sites d'exception.

Je me permets ici de saluer le prix de thèse du parlement de la mer, ouvert aux sciences techniques, humaines et sociales, et doté d'une récompense de 3 000 euros. Ce prix permet de mettre en lumière le travail de chercheurs, ainsi que des projets innovants. Il a également vocation à sensibiliser aux enjeux de la mer et du littoral à travers une vision prospective, à l'exemple de Julia MOUGIN, lauréate 2022. Sa thèse porte sur les approches microbiologiques et moléculaires pour lutter contre la vibriose du bar, des recherches utiles en pisciculture.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Enfin, il est important de souligner que le parlement de la mer n'est pas une instance hors sol, déconnectée de nos enjeux territoriaux. Preuve en est le travail mené directement avec les élus de terrain. Je pense notamment ici aux échanges qui ont eu lieu sur les conséquences pour le littoral des Hauts-de-France de la loi climat et résilience, aux réflexions liées à la stratégie portuaire à adopter ou encore à la démarche de valorisation de nos sites labellisés. Après vous avoir convaincus de l'importance de nous mobiliser pour notre littoral, nous tenons à souligner l'importance de disposer de cet outil qu'est le parlement de la mer, un bel outil de gestion, de dialogue et de travail, au service de notre espace maritime et de notre patrimoine commun.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Paulette JUILIEN.

MME JUILIEN-PEUVION : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues, le rapport que nous a présenté notre collègue Jean-François RAPIN porte sur une façade maritime longue de 200 kilomètres, qui va de Mers-les-Bains à Bray-Dunes, où vit, disait notre collègue, un sixième des habitants de notre région. Il s'agit d'un véritable arrondissement littoral, qui concentre aussi un quart du trafic maritime mondial. Cette grande façade maritime, c'est pour nous un atout, un levier majeur d'activité économique, des milliers d'emplois, des millions d'euros. Le parlement de la mer y trouve son essence et sa finalité, dans un équilibre à maintenir et à développer.

Plusieurs schémas et politiques que nous portons au niveau régional concernent le milieu marin et l'économie maritime. Je nommerai le SRADDET, le SRDEII, le SRESRI, REV3, le CPRDFOP, la politique régionale de pêche-aquaculture-filière halieutique, la stratégie de développement touristique au service de l'attractivité régionale et la stratégie régionale nautisme-plaisance. Le parlement de la mer fédère toute la communauté maritime. Il permet la concertation et un travail collaboratif entre tous les partenaires. C'est la pierre angulaire des différentes actions et réflexions individuelles.

Je tiens à remercier Jean-François pour son implication dans cette instance. Notre littoral est une fierté pour notre grande et belle région, fort de sa diversité et de sa position géographique. Grâce au parlement de la mer, il est tourné vers l'avenir, prêt à relever les défis de demain.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Monsieur le Président, mes chers collègues, d'abord vous dire que ce parlement de la mer est une bonne idée, qu'elle est la reprise à la fois d'une proposition du CESER et qu'elle correspond à un des éléments de notre projet, qui était décliné sous la forme « Une ambition pour le littoral ».

Voyons maintenant le comment :

Premier problème, la représentativité. Les élus régionaux des oppositions sont exclus. Lorsque je demande à ma collègue Christine ENGRAND si les parlementaires y sont invités, ils n'y sont pas invités. Pourtant, Monsieur le Président, depuis au moins mars 2022, nous vous avons relancé. Le 22 mars 2022, c'était Monsieur GUINIOT qui intervenait sur ce problème de représentativité. La réponse qui avait été faite à l'époque par Monsieur RAPIN est : « *Les désignations ont été faites par le groupe majoritaire, essentiellement sur demande* ».

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Il me faut aussi citer ici la délibération en elle-même du 1^{er} juillet 2020, qui disait : « *La liste en annexe pourra être ajustée ultérieurement sur décision du parlement de la mer* ». C'est sur cette base, en confiance, que nous avons approuvé cette délibération, pensant que la représentativité des différents groupes, qui n'était pas actée au départ, serait un jour revue. D'ailleurs, c'est le sens, me semble-t-il, de votre déclaration du 28 juin 2022, lorsque je vous réinterrogeais en Commission permanente. Elle a le statut d'une commission extrarégionale, mais force est de constater que, de parlement, elle n'a que le nom, puisque ce n'est ni un parlement où même les parlementaires nationaux ne sont pas invités, ce n'est ni une commission, puisque, dans les commissions, c'est la proportionnelle qui fait la représentativité.

Voyons maintenant son activité. Il faut vous dire qu'elle ne nous semble pas à la hauteur des enjeux. J'ai ici sous les yeux un document qui nous montre que, de Dunkerque à Cayeux-sur-Mer, l'évolution de la population de 2013 à 2019 a été, je dirais, de manière non pas égale, mais répartie de manière différente, dans une tendance baissière. On a - 4 %, on a - 5 %, on a - 10 % de population à Saint-Valery-sur-Somme. Voilà donc un territoire qui, pour nous, représente une ambition et qui, en même temps, est en déshérence, car il y manque de l'attractivité.

Cela m'amène à parler du chantier de l'attractivité, lancé en 2022 sur une durée de 2 ans, et de vous livrer mon expérience du 2 décembre 2022, lorsque je suis allé à Boulogne, dans les ateliers Prospective, ateliers Formation-Emploi. Nous étions cinq, dont une collaboratrice, une agente du conseil régional de la direction Prospective, un peu pompeusement rebaptisée Agence Hauts-de-France 2040, alors que ce n'est qu'une des directions du conseil régional. Il y avait deux personnes du privé ayant cessé leur activité professionnelle, une personne de Pôle emploi, une personne d'une structure d'insertion. La fin m'a laissé un peu sur ma faim, puisqu'on nous proposait en narratif de rédiger un communiqué de presse qui était déjà écrit sur le thème « Une étudiante d'une autre région décide de s'installer sur le littoral après ses études et elle y trouve toutes les raisons d'y rester ». Je ne sais pas ce que donnera cette concertation qu'a décrite le président RAPIN. J'ai tout de même eu l'impression d'être dans un *remake* des cabinets de conseil McKinsey ou autres, où l'on est en train de déterminer des éléments de langage, à l'issue d'une concertation dont la représentativité est, ma foi, discutable, en nous ayant un peu tenu la main pour écrire. On dit : « *Voilà ce qu'a donné la concertation.* » Elle n'est pas à la hauteur des enjeux.

Le président RAPIN vient de dire que, dans le CPER, le littoral est un peu en déshérence et nous sommes bien d'accord avec lui. Cependant, là encore, ce contrat de plan Etat-région, vous l'avez signé dans l'opacité la plus complète avec l'Etat.

Nous avons donc à la fois beaucoup d'espérances et beaucoup d'inquiétudes.

M. LE PRESIDENT : Julien POIX.

M. POIX : Monsieur le Président, c'est Monsieur COUSIN qui commencera pour 2 minutes et je terminerai.

Merci.

M. LE PRESIDENT : D'accord.

M. COUSIN : Chers collègues, nous nous félicitons de l'existence de cette structure dans notre région, qui compte 210 kilomètres de façade maritime et où le littoral abrite un sixième de la population. Sans revenir sur les enjeux forts, l'historique et l'avenir de notre littoral, nous souhaitons, Ecologistes, revenir sur quelques points soulevés par ce rapport.

Nous souhaiterions, au vu des enjeux, que le parlement de la mer puisse être ouvert aux différentes sensibilités qui composent notre conseil régional, d'autant plus que ce parlement est l'émanation d'une commission extrarégionale. Nous connaissons l'histoire et les particularités de notre littoral, le détroit du Pas-de-Calais, l'un des plus fréquentés au monde, le poids économique de la pêche, l'industrie omniprésente.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Notre mer a longtemps été vue comme un espace de ressources et d'échanges économiques et non comme un espace à protéger. Comme un totem, le retour des phoques dans nos belles baies d'Authie et de Somme nous rappelle que notre mer et notre façade maritime sont des écrins à protéger. Si les enjeux liés au réchauffement climatique et à l'érosion du trait de côte sont de toute évidence au cœur de la réflexion du parlement de la mer, nous constatons un certain nombre de paradoxes entre cette volonté et certaines actions et certains projets portés sur notre littoral. Quatre exemples non exhaustifs à ce titre :

- Le projet Tropicalia de serre tropicale géante, alors même que la volonté du parlement de la mer semble être de promouvoir un tourisme durable ;
- Les aménagements structurels en baie d'Authie, qui font l'objet de deux plaintes pour leur impact environnemental et d'une enquête poussée de l'OFB ;
- Les projets de fermes-usines piscicoles dans le Boulonnais ;
- Enfin, la surreprésentation des résidences secondaires sur le littoral, qui posent des problèmes d'habitat au long cours.

Tout comme les espaces montagnards qui se sont également structurés, les espaces maritimes perçoivent de manière accrue et avant-coureur les effets du réchauffement climatique. Des signaux internes au parlement de la mer montrent que ces enjeux sont compris, y compris par l'Association nationale des Elus du Littoral, présidée jusqu'à peu par Monsieur RAPIN. Preuve en est, puisque la commission 4 du parlement de la mer Transition écologique et climatique est la plus plébiscitée et on ne peut plus y rentrer à l'heure actuelle. C'est bon signe.

Nous souhaitons y contribuer en intégrant ce parlement.

Merci.

M. POIX : Je complète les propos de mon collègue, Monsieur COUSIN.

En effet, le parlement de la mer est une bonne idée. Il faut rendre au CESER ce qui appartient au CESER, sans jeu de mots, mais une bonne idée qui est installée sur des fondations démocratiques très friables. En effet, l'opposition reste éloignée, malgré notre désir de participer et d'amener notre pierre à l'édifice, puisque nous avons aussi des idées pour préserver et développer ce bien commun qu'est notre littoral, qui est le trait d'union, finalement, entre la région Nord – Pas de Calais et la région Picardie. Par souci de transparence, par exemple, on pourrait donner à voir plus clairement les travaux qui s'y tiennent, qui s'y déroulent et, surtout, systématiser les comptes rendus du service Mer et Littoral de la direction Mer et Ports, après chaque session de ce parlement, en direction des commissaires de la Commission 3, par exemple.

Nous partageons, en effet, l'alerte qui a été prononcée, il y a quelques minutes, par Monsieur RAPIN. Un grand plan avec l'Etat est nécessaire, puisque le lien actuellement avec l'Etat n'est pas suffisant.

Le parlement de la mer, c'est 159 membres et des absences regrettables. Je pense qu'il faudrait accorder un statut d'observateurs aux régions voisines, notamment la région Normandie ou nos voisins belges des Flandres. En effet, envisager le littoral par petits bouts, ce n'est pas possible. Il faut que l'on agisse et que l'on anticipe les défis du futur à l'échelle européenne. C'est d'ailleurs ce que recommandait le CESER dans son Ambition Littoral, au niveau de son axe 2.

Quelques dossiers : en effet, mon collègue a parlé de l'aquaculture intensive qui doit nous alerter, notamment le projet Pure Salmon qui n'a pas pu s'implanter, mais d'autres sont en préparation et nous serons vigilants. Il faut sortir de la politique du label pour aller vers un tourisme durable, qui n'est pas celui porté par des projets comme Tropicalia.

Puis, je voudrais faire un zoom sur un sujet qui n'est pas forcément encore évoqué au sein du parlement de la mer, mais vous m'arrêterez si je me trompe, c'est la question des munitions immergées, qui sont liées aux deux conflits mondiaux et qui doivent rentrer dans la réflexion prospective horizon 2040.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

On estime entre plusieurs centaines de milliers de tonnes jusqu'à 3 milliards de tonnes les munitions immergées en mer du Nord ou dans la Manche. Cela doit nous alerter. Cela pourrait être un dossier, dont le parlement pourrait se saisir. Nous serons disponibles, justement, pour travailler à trouver des solutions. Ces solutions, on les trouvera au niveau de notre région, mais on les trouvera aussi avec nos voisins belges qui sont concernés, nos voisins hollandais et nos voisins normands, bien évidemment, puisqu'ils ont été aux premières loges en 1944, au moment du Débarquement.

Nous devons donc agir.

Un manque, pour terminer, qui n'est aussi pas dans le rapport, c'est le mot « pollution ». La question des munitions immergées fait partie de ces pollutions que nous allons devoir traiter, mais on aimerait aussi qu'il y ait une commission plus spécifique sur cette question des risques de submersion, mais aussi des risques de pollution liés notamment à la qualité de l'eau par rapport à l'aquaculture intensive, mais aussi cette question des munitions immergées, qui va se faire sentir et qui est une vraie bombe à retardement pour notre littoral.

Merci beaucoup.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Juste, tout de suite – Jean-François RAPIN complétera –, j'étais déjà intervenu en 2019 auprès de Florence PARLY, qui était ministre des Armées. J'étais de nouveau intervenu en fin d'année 2019, je pense que c'était en novembre, auprès d'Elisabeth BORNE, qui était auparavant ministre de la Transition écologique et solidaire. Je lui indiquais, car il y avait eu, je crois, un documentaire sur France 3 qui parlait justement de ces millions de tonnes, en indiquant que, en plus, la Belgique et l'Allemagne s'étaient emparées du sujet et que, du côté français, il n'y avait rien du tout. Je n'ai pas eu de réponse, car, en plus, au moment... C'est comme si, avec le COVID, tout ce qui avait été archivé avait été oublié. En tout état de cause, on avait l'intention, Jean-François RAPIN en parlait pas plus tard qu'il y a deux semaines, je crois, pour que l'on puisse relancer également ce sujet. Les ministères n'avaient pas adressé la moindre réponse.

Excusez-moi, mais c'était pour saisir la balle au bond et vous répondre directement.

Héloïse DHALLUIN ?

MME DHALLUIN : Monsieur le Président, ce sera Madame Sandrine GOMBERT, s'il vous plaît.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous en prie.

MME GOMBERT : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice-présidentes et Vice-présidents, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, notre façade maritime, avec ses ports, ses activités touristiques, industrielles, commerciales, de transit, ses ressources et ses espaces naturels, est une magnifique vitrine pour notre région, en même temps qu'un espace à préserver et à développer. Elle mérite, à ce titre, une attention particulière. Le parlement de la mer, commission extrarégionale, pour reprendre les termes de la délibération de création, est un bel outil pour porter la voix du littoral. Voici donc une belle idée que vous avez eue, Monsieur le Président, de créer ce parlement de la mer à la fin du mandat précédent, sur le modèle, j'imagine, du parlement de la mer créé en région Occitanie en 2013 par Christian Bourquin.

Cependant, j'avoue que nous avons été un peu déçus par le rapport d'activité qui nous a été proposé. Certes, nous reconnaissons que la crise sanitaire a rendu difficiles les premiers travaux et les premières réunions de ce parlement, mais aujourd'hui, 24 janvier 2023, figure à l'ordre du jour l'examen du rapport d'activité juillet 2020-avril 2022 ; avril 2022. Pourquoi le rapport d'activité présenté en janvier 2023 s'arrête-t-il en avril 2022, alors même que le lancement officiel et public du parlement se tenait le 4 février 2022 ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Surtout, nous aurions tellement aimé que le parlement de la mer aille plus vite et plus loin dans ses réflexions, notamment dans la prise en compte des enjeux et préconisations qui figurent dans le SRADDET. Plusieurs exemples pour illustrer mon propos :

- Le premier, la nécessité d'harmoniser déclin démographique sur le littoral d'un côté, essor démographique de l'arrière-pays de l'autre, mentionnés dans notre schéma d'aménagement. A quoi ce phénomène de découplage est-il dû ? Est-il le symptôme que les habitants du littoral n'arrivent plus à y habiter ? Pourquoi ? Avec quelles conséquences sur les mobilités et, donc, sur les milieux, ainsi que sur la qualité de vie ? Avec l'arrivée de 16 000 emplois sur le littoral dunkerquois, nous assistons, nous assisterons à un essor démographique et à une nouvelle attractivité territoriale. Toutes ces questions méritent d'être approfondies.
- Deuxième exemple, le SRADDET préconise de considérer le foncier comme une ressource précieuse et non renouvelable, donc d'encourager l'innovation sur les formes urbaines, sur les mobilités. Nous aimerions que le parlement de la mer se saisisse vite de ces questions, car elles sont une réponse à mon premier exemple. Les réflexions mentionnées dans le rapport d'activité sont trop sommaires sur ces sujets. Nous croyons à la possibilité de faire de l'urbanisme expérimental sur notre littoral plus dense, plus sobre, plus attractif.
- Troisième exemple, nous avons bien évidemment lu avec intérêt le chapitre consacré aux travaux de la commission portuaire et les perspectives dégagées par les nouvelles technologies, ainsi que celles imposées par le dérèglement climatique. Cependant, les ports ne peuvent fonctionner isolés du reste de l'économie régionale. Le littoral ne peut vivre coupé de son hinterland. Nous souhaiterions donc que le parlement de la mer et le conseil régional travaillent de concert à la connexion des ports, les grands ports maritimes comme les ports départementaux, aux réseaux régionaux, notamment fluviaux, et à l'amélioration des liaisons à tous les niveaux, entre littoral et arrière-pays.
- Enfin, notre région est en première ligne face à la montée des eaux. Cette question est essentielle. Quelle feuille de route stratégique mettre en place pour le littoral ?

Bref, si nous devons résumer notre analyse de ce rapport d'activité, nous remercierions celles et ceux qui se consacrent aux travaux du parlement de la mer, tout en vous demandant de mettre tous les moyens nécessaires pour donner à notre région une vocation maritime, qu'elle mésestime peut-être un peu, car nous croyons à cet horizon.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur GONSSE.

M. GONSSE : Merci, Monsieur le Président.

Très rapidement, une remarque par rapport au parlement de la mer. Je pense que, déjà, c'est bien que des conseillers régionaux s'intéressent au parlement de la mer, mais c'est avant tout un organe que l'on a voulu pour donner la parole aux professionnels, pour donner la parole aux personnes de nos territoires. En effet, c'est bien gentil, tout le monde se prend pour des grands penseurs et à tous les niveaux, au niveau des stratégies, des ports, des grands ports maritimes, des ports régionaux, mais aussi des ports intérieurs. Je suis désolé.

Déjà, très rapidement, pour répondre à ce qui vient d'être dit, c'est le Canal Seine-Nord qui va faire le lien de tout cela. Je peux vous dire que cela a déjà été mis en avant dans le parlement de la mer.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Vous parliez tout à l'heure d'un autre exemple sur la ville de Dunkerque, avec les 16 000 emplois qui vont arriver, les implantations. Idem, c'est le maire de la ville de Dunkerque, qui est justement dans la commission des Ports et qui connaît bien son territoire. Je pense que c'est là le but, c'est de donner la parole aux acteurs du territoire. Il y a des politiques, mais aussi, ce que l'on demande, c'est d'avoir les professionnels et de donner la parole aux professionnels, donc aux personnes extérieures à ce conseil régional. Après, on a des remarques à faire, mais je pense que l'on peut faire confiance au président Jean-François RAPIN pour mener à bien ce parlement de la mer, puis surtout le faire avec nos populations et arrêter de toujours être dans la politique politicienne, même si j'en fais aussi.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : D'autres interventions ? Non, il n'y en a pas ?

Tout à l'heure, il était question de rendre à César ce qui est à César. Cette phrase, qui se trouve dans les trois évangiles, n'est pas tout à fait complète. Il s'agit de dire aussi « et à Dieu ce qui est à Dieu ». Je ne sais pas si Dieu est Jean-François RAPIN pour vous, Monsieur EYMERY.

Je lui donne la parole, à Jean-François RAPIN.

M. RAPIN : Je n'ai pas cette prétention, Monsieur. Rendons au CESER ce qui est au CESER, oui, c'est vrai.

Merci pour vos interventions à tous, avec quelques nuances, bien sûr.

Tout d'abord, pour répondre aux questions venant de ce côté de l'hémicycle : c'est bien, finalement, vous avez beaucoup d'ambition pour le parlement de la mer et je vous en remercie. On a de nombreux sujets à traiter, nous avons quatre commissions. L'idée de refaire des sous-commissions est peut-être un peu compliquée. On est sur un mode organisationnel qui est assez, comme je le disais, à l'image de la charge des cheveu-légers. On veut une administration très souple, sans énormément d'intermédiaires et, surtout, c'était la feuille de route du président, avec le minimum de moyens dévolus à cette structure nouvelle, donc en s'appuyant sur les moyens de la région. Nous travaillons donc ainsi, avec, vous l'avez souligné, un début qui n'a pas été facile, puisque cela a été lancé en période de COVID. Les réunions en présentiel n'étaient donc pas possibles. Cela a été assez compliqué.

Les sujets qui ont été essentiels à traiter, d'ailleurs, je n'ai pas entendu, cela a été la question du Brexit d'entrée, puisque nous étions en pleine période de Brexit. Il a fallu s'attacher à cette question, notamment au travers de la commission de Frédéric CUVILLIER et de Patrice VERGRIETE. C'est le premier point.

Deuxième point, concernant la relation avec les régions limitrophes, elle existe au travers d'autres organismes qui, eux-mêmes, sont membres ou participent au parlement de la mer. Je pense au GIP du réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France. C'est un travail commun que nous menons sur l'érosion côtière avec les Normands. Je pense au pôle Aquimer, un pôle de compétitivité qui travaille aussi étroitement avec la Normandie. Nous avons donc là d'autres lieux d'échanges, mais il est clair que, pour un sujet particulier, nous pourrions avoir une relation plus étroite avec certaines régions.

Je reviens sur la question des parlementaires. Avant la création du parlement de la mer, j'ai fait vérifier cette information auprès d'Emmanuel MAQUET, j'avais organisé une réunion spécifique pour les parlementaires, moi tout seul avec eux – ensuite, le parlement s'est créé –, pour voir les conditions dans lesquelles on pouvait inviter les parlementaires, car il y a beaucoup de parlementaires dans la région. Tous ne sont pas intéressés par le sujet. La décision qui a été prise a été d'associer les sénateurs, bien sûr, des territoires plus concernés et plus sensibles à ces questions de littoral, puis les députés des circonscriptions. S'il y a des doutes sur le fait que certains soient invités ou non, on va vérifier cela. En tout cas, je demande aux services d'être très attentifs à cette question, en sachant que les parlementaires sont invités, ils ne sont pas membres. Cela a été une décision prise avec les parlementaires. Ils ne sont pas membres.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Monsieur EYMERY, vous allez considérer que mon propos est peut-être excessif, mais, finalement, vous en parlez avec une certaine mauvaise foi, du parlement de la mer. Vous en parlez avec une certaine mauvaise foi, car vous avez dit que, à la réunion à laquelle vous aviez participé, il y avait cinq personnes. Je suis désolé, j'y suis allé, j'ai eu l'impression qu'il y avait tout de même cinq ateliers, avec à chaque atelier trois ou quatre personnes. Vous avez oublié de citer qu'il y avait des sous-préfets, donc des représentants de l'Etat, sous-préfet de Montreuil, sous-préfet de Boulogne, qui se sont donnés à l'exercice pleinement, qui ont travaillé avec nous, qui ont même rendu des travaux. Je trouve donc ce traitement un peu mensonger par rapport à la réalité des faits.

Puis, permettez-moi de vous dire que lorsqu'on entend des propos comme on a entendu récemment, notamment, sur la pêche et la qualité d'exercice dans le port de Boulogne, finalement, c'est dans la même ligne que ce que vous portez, c'est-à-dire : quelles sont les défaillances de notre littoral, comment on peut encore le paupériser, puis, finalement, ne pas l'encenser.

Lorsque je fais le tour de France, car je le fais encore dans mes missions, je suis un VRP de la région Hauts-de-France, de ses ports et de son littoral, je le fais toujours en signe positif. Je sais que nous avons des désavantages, nous avons parfois des lacunes, mais je le fais toujours en VRP positif et jamais négativement. J'aimerais l'entendre de votre part de cette façon. Cela éviterait les polémiques comme on a entendu ces derniers temps.

En dernier lieu, je reviens sur la question des munitions. Oui, c'est une bonne idée. C'est plus une question de défense, que nous devons donc traiter avec le préfet maritime. Cependant, c'est un vrai sujet, notamment sur certaines plages, il n'y a pas que le fond de la mer, certaines plages où l'on pourrait quelquefois mettre en danger les populations. Il faut donc être très attentif à cette question. Un travail a été mené, notamment de détection des munitions par laser, je pense. Il y a donc une belle cartographie des munitions. Il faudrait maintenant se donner un grand plan financier à partager probablement ou à financer par l'Etat. C'est une question.

Je rappelle que le parlement de la mer peut s'autosaisir des questions, mais il n'est pas obligé de s'autosaisir de toutes les questions du littoral. Simplement, les collectivités peuvent saisir le parlement de la mer d'une question, lorsqu'elles ont besoin d'une expertise, lorsqu'elles ont besoin d'un travail particulier, auquel cas le parlement de la mer se retourne vers la région s'il y a des études à financer, s'il y a un travail à fournir. A ce moment, la région, vous, les élus, vous déciderez s'il est opportun d'engager des financements pour engager ces travaux et ces missions, au travers des experts qui sont à la fois des élus, des citoyens, mais aussi des chefs d'entreprise.

Monsieur le Maire... Monsieur le Président – pardon ! –, si l'on a une ambition, elle est vraiment une ambition littorale. A terme, si nous pouvons finalement passer cet accord avec une vision de notre littoral prospective à l'horizon 2040 ou 2050 et avec des enjeux bien défendus par tous, je dis bien « par tous » et en particulier nos citoyens, nos un million de citoyens qui vivent sur ce littoral, ce serait formidable. A ce moment, nous serions réellement crédibles pour aller chercher à la fois des financements nationaux, bien sûr, mais aussi des financements européens.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. EYMERY : Rappel au règlement.

M. LE PRESIDENT : Sur quelle base ?

M. EYMERY : Sur la base de l'article 2, le président de l'assemblée veille à l'absence de mise en cause personnelle.

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas rédigé ainsi.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. EYMERY : Le président RAPIN vient de déclarer que mon propos était mensonger. Je vais donc le préciser.

Le 2 décembre 2022, j'étais à l'atelier de prospective à Boulogne et j'étais dans l'atelier Formation-Emploi. Nous étions bien cinq personnes, telles que je les ai décrites. Il n'y a là rien de mensonger. Je rajoute, puisqu'il n'y a pas que ma collègue Christine ENGRAND qui n'a pas été invitée, c'est le cas également de mon collègue Pierrick BERTELOOT.

Voilà, Monsieur le Président, la mise au point qui s'avérait nécessaire, en regrettant que le propos que j'ai tenu, un propos qui vous disait combien nous avons d'espérances et d'inquiétudes et qui était un propos, je le pense, apaisé, ait pu motiver une mise en cause personnelle tout à fait déplacée.

M. LE PRÉSIDENT : On a l'habitude de vous entendre.

Je pense que la vérité sortait de la bouche de Jean-François RAPIN.

Si vous voulez encore un 2.2, ne vous gênez pas.

Bien. Il n'y a pas d'autres interventions sur le parlement de la mer ?

Il n'y a pas de vote, il n'y a pas d'explication de vote.

Vous me permettez, Monsieur RAPIN, mes chers collègues, d'insister sur un point. On parle de la mer, on parle aujourd'hui d'un mauvais coup qui est porté à nos pêcheurs, d'un très mauvais coup qui est porté à nos pêcheurs. Vous vous en souvenez, il avait été évoqué ce que l'on appelle un plan de sortie de flotte, un plan d'accompagnement individuel financé par l'Union européenne, qui visait notamment à répondre aux conséquences économiques subies par les pêcheurs français à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne – jusque-là, vous me suivez –, où il avait été indiqué, la ministre GIRARDIN à l'époque avait pris des engagements sur ce sujet. Aujourd'hui, les engagements ne sont pas tenus par l'Etat.

Il faut que vous sachiez une chose, c'est qu'il y a un budget de plus de 60 millions d'euros, qui approche même, si je ne me trompe pas, Monsieur RAPIN, 65 millions d'euros. Tenez-vous bien : 2,5 millions d'euros seulement pour les pêcheurs de la région Hauts-de-France. Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas de région qui a subi plus directement que nous les impacts de la sortie du Brexit, du Royaume-Uni. Il n'y en a pas. Sauf que les crédits ne vont pas pour nous. Si cela n'est pas un scandale, il faut m'expliquer ce que c'est !

Ce que je demande également, si le parlement de la mer veut le faire, je vais aussi le faire en tant que président de l'institution régionale, de façon à se battre, saisir le secrétaire d'Etat à la Mer et, s'il le faut, la Première ministre. Les engagements pris doivent être tenus. Il n'est absolument pas acceptable que, sur 18 dossiers déposés, 7 seulement soient retenus. On peut me donner toutes les explications du monde, je peux d'ores et déjà vous dire qu'elles ne tiennent pas la route. Ce n'est tout simplement pas possible.

Je le dis aussi aux membres du Comité régional des pêches, aux pêcheurs, on est à leurs côtés, comme on l'a toujours été. A partir du moment où ce plan est financé, il n'est pas normal que nous n'obtenions rien aujourd'hui pour nos pêcheurs, qui ont été plongés dans les plus grandes difficultés. En effet, jusqu'à preuve du contraire, la zone des 6 à 12 *miles*, c'est tout de même nous que cela concerne en premier. J'aime bien toutes les régions de France, mais elles n'ont pas toutes subi des impacts exactement de la même façon.

Encore une fois, je me souviens aussi de la raison pour laquelle la ministre avait été dépêchée là : parce que j'avais interpellé le président de la République lors d'une réunion qui était assez loin du littoral, notamment, qui était à Guise. J'avais profité de l'occasion de sa venue pour lui dire de les recevoir. Il avait dépêché la ministre de la Mer pour justement venir leur rendre visite. Cependant, excusez-moi, si eux n'ont pas de mémoire, l'Etat a normalement une mémoire. En effet, les ministres passent, mais la parole de l'Etat doit rester.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Je le dis donc très clairement : sur 65 millions, 2,5 millions. Si ce n'était pas un sujet sérieux, je considérerais cela comme étant une blague. Or, c'est une mauvaise blague et c'est un scandale, je le répète. Je saisis donc le ministre, le secrétaire d'Etat chargé de la Mer. En tout état de cause, il n'est pas question que la région des Hauts-de-France et que les pêcheurs des Hauts-de-France soient oubliés par l'Etat.

C'est une question de justice.

(applaudissements)

**Commission n°7 : Rayonnement (culture, sports, jeunesse,
communication, relations internationales, tourisme)**

Jeunesse

2023.00036 - Délibération-cadre : politique régionale Jeunesse

M. LE PRESIDENT : Nous avons Antoine SILLANI qui va intervenir pour commencer.

Ensuite, nous aurons nombre d'amendements et nous avons beaucoup de prises de parole.

Monsieur SILLANI, vous avez la parole.

M. SILLANI : Excusez-moi, j'ai un petit problème de micro. Si quelqu'un peut venir...

M. RAPIN : Prends ma place.

M. SILLANI : Je prends la place du président RAPIN.

Excusez-moi pour la petite attente.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je suis très fier de vous présenter cette délibération, qui ne concerne pas la jeunesse dans sa globalité, mais les acteurs jeunesse. En effet, la politique Jeunesse, aujourd'hui, vous allez la retrouver dans l'ensemble des grandes thématiques régionales. Je tiens à rappeler que ce sont près de 80 millions d'euros qui sont engagés chaque année pour les jeunes de notre région dans l'ensemble des grandes thématiques de notre région.

Tout d'abord, cette délibération est le fruit d'une longue consultation, main dans la main, avec les acteurs associatifs et les acteurs jeunesse. A cette fin, on a organisé, de mai à août 2022, une consultation numérique en lien avec LMA et le CRAJEP, consultation qui a découlé sur des Assises de la vie associative, des acteurs et de la jeunesse. Ces assises ont réuni plus de 300 personnes. Elles nous ont montré que nos dispositifs répondaient assez aux attentes de ces acteurs. C'est pourquoi je vais aujourd'hui vous parler d'évolution et non de révolution.

Il est évident que nous allons déjà renouveler et conforter notre appel à projets 4TIL, cet appel à projets qui va répondre à nos grandes problématiques que sont les questions de travail, de tremplin, de transport et de toit, mais aussi la lutte contre l'illettrisme, qui est encore une priorité sur l'ensemble de nos territoires. Par cette délibération-cadre, nous allons également conforter les chantiers des jeunes bénévoles. Les chantiers des jeunes bénévoles sont des chantiers labellisés par l'Etat, qui vont être encadrés par des professionnels, où les jeunes vont pouvoir apprendre des savoir-faire, vivre des expériences, mais aussi des expériences de vie collective. Ces chantiers, c'est quelque chose d'assez formidable. On souhaite les développer sur l'ensemble du territoire. Nous aurons également une attention particulière sur ces chantiers, afin d'y développer le développement durable et la Troisième Révolution industrielle.

En parallèle, nous allons également développer les comités locaux d'appui aux projets des jeunes, les CLAP, qui sont essentiellement organisés avec les missions locales et qui vont accompagner des jeunes à travers des bourses, notamment, dans la création d'entreprises, par exemple. Ce sont des projets concrets pour nos jeunes. On souhaite également les développer. Je sais que de nombreux collègues, comme Nelly ici présente, sont très engagés sur ce très beau dispositif.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Toujours pour la jeunesse, nous souhaitons également toujours plus recueillir son avis et avoir cet exercice essentiel de démocratie participative et de co-construction avec la jeunesse. C'est pourquoi nous engageons un dialogue structuré avec celle-ci. Nous avons un partenariat important avec l'association le CRAJEP, avec laquelle nous travaillons. Le CRAJEP va à la fois organiser de grands festivals, de grandes réunions, avec plusieurs centaines de jeunes pour recueillir leur avis, mais également des festivals Provox sur tous les territoires, afin de recueillir l'avis de tous les jeunes, même ceux, peut-être, qui seront un peu plus éloignés de la chose publique. C'est sûrement leur avis, d'ailleurs, qui compte le plus.

Enfin, pour terminer, quelque chose d'important également, c'est l'information jeunesse. Aujourd'hui, les jeunes ont le droit à de nombreuses aides, mais ils ne les connaissent souvent pas. C'est pourquoi nous animons, en lien avec l'Etat, des points d'information jeunesse. Il y en a près de 100 sur toute la région. Ces points d'information jeunesse vont être animés par le CRIJ, le Centre régional d'information jeunesse, qui a également un site internet que je vous conseille de visiter, qui est très bien fait. C'est un guichet unique numérique pour tous les jeunes de notre région et accessible à tous les jeunes de notre région.

Vous l'aurez compris, la région Hauts-de-France, sous l'impulsion de Xavier BERTRAND, fait de la jeunesse des Hauts-de-France une priorité.

Mes chers collègues, je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Sarah FLAMANT (amendement n° 2).

MME FLAMANT : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, nous souhaitons, pour cette délibération-cadre de la politique régionale Jeunesse pour l'année 2023, proposer un amendement imposant la neutralité politique pour toutes les associations participant aux projets multiples mis en place par cette dernière. Nous vous proposons donc d'ajouter, dans la partie « Engagement n° 7 : garantir la transparence, la sincérité et des modalités d'évaluation objectives », le paragraphe suivant : « *La région sera particulièrement attentive à ce que les associations s'engagent à respecter une totale neutralité politique et à renoncer à toute prise de position politico-électorale envers tous les partis politiques et leurs candidats. Si cette obligation n'est pas scrupuleusement respectée, la subvention annuelle sera supprimée ou devra être remboursée en totalité si elle a été versée.* »

En effet, nous estimons que la collectivité publique se doit de veiller scrupuleusement à la neutralité totale et entière de toute association, notamment lorsque celle-ci encadre notre jeunesse, public influençable et modulable que nous nous devons de préserver de toute pollution partisane provenant d'un tiers, dans le but d'orienter tout choix de vie ou de pensée.

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Sur l'amendement ? Allez-y, vous avez la parole.

MME ROUCHET : Je me saisis de l'occasion pour revenir quelque temps en arrière, dans cette assemblée, dans cette Séance plénière, où Monsieur GUINIOT sautait dans son fauteuil en nous épelant tout à l'heure son mot préféré « L.I.B.E.R.T.E, liberté », pour défendre sa liberté individuelle d'élu régional de venir ici à dos d'âne ou en hélicoptère, et il nous a accusés, sur nos bancs, « d'ayatollahs ». Cependant, lorsqu'il s'agit de défendre la L.I.B.E.R.T.E, la liberté, une liberté fondamentale, l'émanation d'un droit qui lui permet d'ailleurs de s'exprimer librement avec insultes sans réprimandes collectives, lorsqu'il s'agit de défendre la liberté d'association, la liberté d'expression de nos concitoyens, la liberté d'expression civique, politique d'associations des jeunes dans les Hauts-de-France, alors là, le discours est tout à fait différent.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Ce que l'on voit, c'est tout de même que cet amendement, c'est la menace. C'est la menace que l'on perçoit dans tous ceux que vous déposez, de ces amendements contre la jeunesse, contre les associations, contre la culture à d'autres moments dans notre assemblée. C'est la menace aujourd'hui lorsque vous êtes dans l'opposition et c'est la censure et la mise au pas si un jour vous accédez aux responsabilités.

Nous, on ne saute pas dans nos fauteuils. On ne hurle pas comme des « guignols ». Sur nos territoires, on n'empêche pas le travail des associations de jeunes ni l'expression citoyenne des jeunes. Oui, c'est la liberté que nous défendons face à vos postures, face aux postures des élus de vos rangs, et peut-être même que l'on continuera de chanter, avec beaucoup d'autres, que « *la jeunesse emmerde le Front National* ».

Merci beaucoup.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : La séance est suspendue pendant 5 minutes.

Je demande à voir les présidents de groupe.

(La séance, suspendue à 15h35, reprend à 15h43)

M. LE PRESIDENT : Je voudrais signaler que je n'hésiterai pas à faire application de l'article 2, au titre des pouvoirs de police qui sont conférés au président de cette assemblée. C'est-à-dire que toute intervention, par exemple, sur un amendement, qui n'a aucun rapport avec l'amendement, je couperai la parole de façon que le débat puisse se dérouler sereinement.

Un rappel au règlement est une chose, le fait de dévoyer le règlement intérieur en est une autre, que je ne tolérerai pas.

Nous sommes sur l'amendement n° 2 qui avait été déposé par Sarah FLAMANT.

Monsieur SILLANI, vous n'êtes pas encore intervenu en réponse à Madame FLAMANT.

M. SILLANI : Sans rentrer dans une polémique ou un débat...

M. LE PRESIDENT : Non, non. On ne rentre pas dans une polémique.

M. SILLANI : La région Hauts-de-France est extrêmement vigilante au fait que l'ensemble des actions qu'elle finance avec l'argent des habitants reste neutre politiquement. On le fait déjà.

Je vous propose donc le rejet de cet amendement.

**Vote sur l'amendement n° 2 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés
à la délibération n° 2023.00036**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : J'ai l'amendement n° 5 de Margaux ROUCHET.

MME ROUCHET : Merci.

Je ne chanterai pas.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Je voulais tout de même, à la lecture de la politique Jeunesse présentée, proposer que l'on puisse évoquer la situation de la pauvreté des jeunes dans notre région, qui reste bien au-dessus des moyennes nationales. Comme vous pouvez le lire dans le motif, j'estime, nous estimons que le diagnostic présenté en préambule est partiel, qu'il manque cette mention, comme il manque la mention de la pollution sur la question du parlement de la mer, comme l'a fait remarquer l'un de nos collègues sur les bancs derrière.

Nous souhaitons, par cet amendement, proposer que l'Exécutif régional se saisisse très clairement, de façon très explicite de cette question de la pauvreté, pour pouvoir aussi évoquer ensemble, collectivement, au-delà de l'insertion professionnelle, les conditions d'emploi particulières des 18-25 ans dans notre région (intérim, temps partiel, apprentissage), qui déterminent en partie la situation de précarité de 30 % des jeunes dans notre région.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur SILLANI.

M. SILLANI : Les dispositifs que je vous ai présentés répondent à toutes les situations de vie des jeunes, qu'ils soient en situation de pauvreté ou non, mais ils répondent aussi à tous ces jeunes qui sont en situation de pauvreté. Tout à l'heure, je vous présenterai une belle délibération sur la vie associative, où l'on va très largement renforcer notre action auprès de toutes ces belles associations caritatives qui agissent sur le territoire. Plus que constater, on préfère agir.

Pour toutes ces raisons, je vous propose le rejet de l'amendement.

Merci.

Vote sur l'amendement n° 5 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique à la délibération n° 2023.00036

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRÉSIDENT : L'amendement n° 6 de Margaux ROUCHET.

MME ROUCHET : Excusez-moi.

Pour le deuxième de la série d'amendements que notre groupe propose sur la politique Jeunesse, nous proposons, en parallèle du soutien régional aux projets économiques des jeunes, que nous nous engageons également avec force aux côtés des jeunes lorsqu'ils portent eux-mêmes des projets associatifs.

Nous proposons par ailleurs que la région encourage la culture de l'engagement parmi les plus jeunes, en encourageant à la fois les juniors associations, des formats qui doivent être développés dans notre région, mais aussi dans des associations plus typiques, si je puis dire, de favoriser la montée en compétences et la prise de responsabilités des jeunes au sein des structures associatives. On peut tous se mettre d'accord sur le fait que les associations sont des lieux où les jeunes apprennent, où les jeunes se développent, où les jeunes apprennent à travailler ensemble et développent des compétences personnelles, qui leur servent ensuite dans leur vie personnelle, professionnelle. La région, si elle veut mettre les jeunes au travail, doit pouvoir aussi soutenir les associations, lorsqu'elles créent les conditions pour que ces jeunes puissent prendre des responsabilités dans le monde associatif.

Merci.

(M. Xavier BERTRAND cède la présidence à M. Christophe COULON)

M. COULON : Antoine SILLANI.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. SILLANI : Merci, Madame ROUCHET, pour votre soutien, étant donné que le nouveau dispositif modernisé 4TIL va désormais rendre éligibles les juniors associations. Sur l'autonomie des jeunes, c'est aussi la philosophie des CLAP que nous renouvelons et confortons, également de très beaux dispositifs, concrets et directs pour les jeunes, comme l'aide au permis, qui participent à l'autonomie des jeunes. Nous le faisons déjà.

Je vous remercie donc de votre soutien enthousiaste.

Pour toutes ces raisons, je vous propose le rejet de l'amendement.

M. COULON : Julien POIX, une explication sur l'amendement ?

M. POIX : Oui, Monsieur COULON, pour apporter notre soutien à l'amendement proposé par ma collègue ROUCHET.

Cela pose aussi la question de la valorisation des expériences associatives chez les jeunes, l'intégration aussi de cette expérience dans un parcours de validation de compétences acquises dans l'association. C'est un débat qu'il faudrait que l'on ait au niveau régional, mais aussi un débat qui doit avoir lieu au niveau national. C'est donc un amendement que nous soutiendrons.

Au-delà, il y a aussi la question, qui avait été évoquée au sein du conseil régional, du mentorat, qui peut rejoindre ce transfert d'expériences. Je ne sais pas si cela peut être précisé par Monsieur SILLANI. Où en est-on sur le développement de ce dispositif, qui soulève des débats ? Je n'ai pas encore tranché la question là-dessus.

En tout cas, notre groupe soutiendra l'amendement déposé par le groupe GRE.

Merci.

M. COULON : Vous pouvez répondre sur l'amendement et la question de Monsieur POIX ?

M. SILLANI : Oui. Très rapidement, je ne vais pas répondre à la question à laquelle j'ai déjà répondu. Sur le mentorat, en effet, on a des réflexions. On travaille avec de nombreuses associations qui en font. Vous le savez, car vous étiez vous-même présent aux assises, qui étaient très enrichissantes. On a eu un moment d'échange uniquement sur le mentorat. Bien évidemment, on y travaille. Je serai d'ailleurs ravi d'en échanger avec vous dans un autre cadre, pour que l'on puisse détailler ce sujet.

M. COULON : Il n'y a plus d'interventions sur l'amendement n° 6 ? Il est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 6 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique à la délibération n° 2023.00036

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Madame ROUCHET, vous enchaînez sur l'amendement n° 7.

MME ROUCHET : Merci.

En cohérence avec l'amendement qui vient d'être présenté et débattu, nous proposons qu'il y ait une incitation financière aux projets portés par les juniors associations et par les associations dont la moitié au moins des instances sont composées par des jeunes de moins de 30 ans. En effet, il faut de toute façon reconnaître l'engagement des jeunes, l'encourager, inciter cette culture de l'engagement. Nous souhaitons que la région mette l'argent là où elle met des mots.

Merci.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Antoine SILLANI.

M. SILLANI : Comme j'ai pu le dire précédemment, désormais, les juniors associations seront éligibles au dispositif 4TIL et feront donc l'objet d'un soutien financier de la part de la région Hauts-de-France.

Pour cette raison, je vous propose le rejet de l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 7 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique à la délibération n° 2023.00036

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Toujours Madame ROUCHET, l'amendement n° 8.

MME ROUCHET : Comme vous pouvez le constater, je suis particulièrement impliquée sur ces questions. J'ai présenté de nombreux amendements, notamment celui-ci. Il propose que la région impulse dans le dispositif des CLAP qu'elle soutient, que les jeunes soient représentés aux comités de sélection, les jurys de sélection des projets CLAP. En effet, nous pensons que l'insertion des jeunes, qu'elle soit professionnelle ou sociale, doit associer les jeunes eux-mêmes aux décisions qui sont prises pour leur avenir et, à travers cet exemple, associer effectivement les jeunes à la sélection des projets CLAP que d'autres jeunes développent sur le territoire.

On propose même que nous puissions impulser cette réflexion avec l'institut Bertrand Schwartz, qui a été fondé par l'Union nationale des missions locales, pour que la réflexion puisse ensuite être disséminée sur le plan national. Ainsi, la région Hauts-de-France, qui s'enorgueillit chaque fois d'être à la pointe de ces sujets, pourrait l'être davantage en associant les jeunes aux projets qu'ils défendent et qu'ils choisissent pour leur territoire.

Merci.

M. COULON : Merci.

Comment être encore plus à la pointe, Antoine SILLANI ?

M. SILLANI : Merci, Monsieur le Président, et merci, chère Margaux, pour votre question qui est intéressante. Cependant, aujourd'hui, il ne faut pas confondre deux choses. Premièrement, il y a l'expression des jeunes, leur volonté de les soutenir dans l'action pour leur territoire. Cela va être toute la mission du CRAJEP, que nous soutenons. Ensuite, il y a le CLAP. L'objectif du CLAP, c'est que le jeune puisse être également conseillé par des professionnels, des professionnels qui peuvent être jeunes ou non, d'ailleurs, ils peuvent être jeunes aussi, pour les accompagner dans la création d'un projet. Aujourd'hui, si vous rencontrez des jeunes qui veulent agir davantage pour leur territoire, qui veulent s'exprimer, il faut les orienter vers le CRAJEP. Cependant, le fait de les mettre dans le jury CLAP, je ne vois pas bien l'apport pour le jeune. L'apport pour le jeune bénéficiaire, bien sûr, mais le fait d'être dans un jury pour être dans un jury, j'ai un peu de mal à y voir l'apport.

Pour ces raisons, je vous propose le rejet de cet amendement.

M. COULON : Pas de prise de parole ?

Je voudrais rassurer l'hémicycle : les moins de 30 ans peuvent contribuer à ce débat. Il n'y a pas de problème. C'est ouvert à tout le monde. Allez, les moins de 40 ! Elargissons le spectre.

Vote sur l'amendement n° 8 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique à la délibération n° 2023.00036

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Madame ROUCHET enchaîne sur son dernier amendement, le numéro 9.

MME ROUCHET : Je ne voudrais pas revenir sur le sujet de REV3, notamment des prises de parole de mes collègues qui ont déjà eu lieu ce matin, mais on se demande effectivement, on continue à se demander comment l'ensemble des délibérations peut être passé au filtre de REV3, comme Monsieur MOTTE nous l'avait promis, lorsque REV3, ici, dans cette délibération-cadre politique Jeunesse, n'est mentionnée que dans un titre, celui de l'engagement pour les chantiers bénévoles, sans même être déclinée dans l'écriture opérationnelle derrière, ni dans la politique, ni dans l'annexe qui y correspond.

Pour essayer de coller aux engagements de la région Hauts-de-France sur ces sujets, on propose de préciser davantage la mention des engagements REV3 et de la question de la durabilité. On vous propose donc de rajouter une petite phrase, pour faire comme si l'on s'intéressait à cela.

Merci.

M. COULON : Vous faites comme si, Monsieur SILLANI ?

M. SILLANI : Madame ROUCHET, je ne sais pas, peut-être que ce qui vous perturbe, c'est qu'il y ait un Z sur votre écran d'ordinateur, je ne vois que cela, lorsque vous interveniez depuis tout à l'heure. Néanmoins, si vous m'aviez écouté durant mon intervention, j'ai précisé de manière très explicite que, sur les chantiers de jeunes bénévoles, nous aurons une attention très particulière concernant la Troisième Révolution industrielle et le développement durable. Nous ne l'écrivons pas, pourquoi ? Parce qu'on ne veut pas empêcher la création de chantiers de jeunes bénévoles. On souhaite vraiment promouvoir la Troisième Révolution industrielle. C'est tout le sens de mes propos d'il y a quelques minutes. Je suis vraiment même triste et déçu que vous ne m'ayez pas écouté avec attention, Madame ROUCHET.

Pour ces raisons, je propose le rejet de l'amendement, tout de même.

M. COULON : C'est au choix. Pour réconcilier tout le monde, il y a une interruption de séance ou une commission de récolement, comme d'actualité. Vous verrez cela à l'interruption de séance.

S'il n'y a pas de prise de parole... Monsieur POIX ?

M. POIX : Oui, une explication de vote, Monsieur COULON, sur cet amendement que nous soutiendrons, puisqu'il y a un déficit de notoriété concernant REV3. L'enjeu est aussi de le faire connaître, de le populariser. Quoi de mieux, finalement, que de le formaliser auprès de la jeunesse ? En effet, c'est par la jeunesse aussi que ce dispositif sera mieux connu, plus efficient et circulera dans la population des Hauts-de-France. Actuellement, je vous mets au défi de faire un micro-trottoir dans les rues de nos villes des Hauts-de-France et de demander ce qu'est REV3. Je pense que si on le formalise dans les projets à destination de la jeunesse, pour instaurer une certaine culture, même si vous savez que je suis très nuancé et que je peux être assez critique sur le dispositif REV3, ce sera déjà un premier pas vers une meilleure visibilité et une meilleure appropriation du dispositif par la population. Cela commence par la jeunesse. Je pense donc que c'est évident.

Nous soutiendrons cet amendement déposé par ma collègue Margaux ROUCHET.

Merci.

M. COULON : Je vais demander à Frédéric MOTTE de redoubler d'efforts. Malheureusement, il ne sera pas présent pour vous convaincre tout à l'heure, puisqu'il a eu un empêchement personnel de dernière minute, mais le message lui sera transmis.

S'il n'y a plus d'intervention, je propose de mettre aux voix l'amendement n° 9.

**Vote sur l'amendement n° 9 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique
à la délibération n° 2023.00036**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous passons aux expressions des groupes sur le fond.

Pour la délibération, nous avons Mady DORCHIES, Pascal DEMARTHE, Pierrick BERTELOOT, Marianne SECK, Margaux ROUCHET, et en explication de vote, Benoît TIRMARCHE et Margaux ROUCHET.

N'ai-je oublié personne ? Alors, on y va.

Mady DORCHIES.

MME DORCHIES : Merci, Monsieur le Président.

Vous voyez que les plus de 30 ans peuvent tout de même s'intéresser au sujet.

M. COULON : C'est l'émotion.

MME DORCHIES : Exactement.

Monsieur le Conseiller délégué, Madame la Vice-présidente Florence BARISEAU, effectivement, depuis 2015, la région Hauts-de-France, son président et la vice-présidente ont fait de la jeunesse l'une des priorités régionales. Notre région compte parmi celles dont la part des moins de 30 ans est la plus importante du territoire, avec plus d'un million de jeunes. C'est tout naturellement vers eux que notre action régionale s'oriente et doit continuer de s'orienter. L'insertion sociale et professionnelle de nos jeunes est la trajectoire de cette délibération, qui acte l'ambitieuse politique régionale dirigée vers la jeunesse. Cette trajectoire ne pourra pas se faire sans répondre à des leviers avec les acteurs du territoire : lutter contre l'illettrisme et aider les jeunes à acquérir les aptitudes et savoir-faire nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle, en soutenant les structures et acteurs qui y contribuent. En somme, que ce levier soit un tremplin vers l'avenir pour les jeunes.

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes passe aussi par la découverte des métiers et savoir-faire, que les chantiers des jeunes bénévoles peuvent proposer, tout en intégrant les valeurs prônées par la politique REV3. C'est aussi soutenir directement les projets des jeunes, qui cherchent à participer à la vie économique locale ou servir l'intérêt général. Essayer, se tromper, apprendre de ses erreurs, c'est aussi cela, aider nos jeunes à construire leur projet. C'est tout le sens de la valeur travail que nous souhaitons développer chez les jeunes et leur favoriser l'accès à l'emploi. Tout cela n'est pas possible, évidemment, sans agir en faveur de l'accès à la mobilité et au logement. C'est pourquoi ce nouveau cadre dédié à la politique régionale en faveur de la jeunesse vient en complémentarité de toutes les politiques déjà mises en place pour les habitants de la région et les jeunes.

Enfin, la construction des politiques en faveur de la jeunesse ne peut pas se faire sans elle. C'est pourquoi il est important d'écouter ces jeunes sur les sujets qui les concernent directement, en favorisant leur expression et leur implication dans la prise de décisions, en renforçant la lisibilité de notre action régionale pour eux, avec la mise en place d'un véritable dialogue entre la jeunesse, les acteurs associatifs et la région, par le biais de nos antennes, notamment. Mes chers collègues, voilà l'ambitieuse politique que nous souhaitons mener en faveur de notre jeunesse et qu'elle soit fière d'être les Hauts-de-France.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. COULON : Merci, Madame DORCHIES.

Pascal DEMARTHE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. DEMARTHE : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues, depuis 2015, la majorité du conseil régional, menée par Xavier BERTRAND, a constamment rappelé son soutien à la jeunesse, en portant des dispositifs répondant aux réalités vécues sur le terrain. Nos expériences d'élus locaux, je le constate personnellement dans mes mandats de maire d'Abbeville et de président de la communauté d'agglomération de la baie de Somme, mais aussi notre méthode de travail en tant qu'élus régionaux, nous permettent d'adapter notre action aux situations que les jeunes de nos territoires vivent au quotidien.

Nous le prouvons une nouvelle fois par la délibération que nous examinons aujourd'hui. Celle-ci vise à reconduire et à faire évoluer notre politique Jeunesse sous l'angle des trajectoires de jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle, mise en place dès 2017. Pour rappel, avec près de 1,2 million de jeunes âgés de 15 à 30 ans, la région Hauts-de-France compte la population de moins de 30 ans la plus importante de France métropolitaine. Les jeunes de 15 à 30 ans y représentent 18,5 % de la population, contre 17,5 % en moyenne nationale. Beaucoup de ces jeunes ont un bas niveau de qualification et connaissent trop souvent des conditions de vie précaires.

C'est pourquoi la région Hauts-de-France soutient avec force les projets associatifs en faveur de leur insertion sociale et professionnelle. Les grandes priorités qui guident notre politique Jeunesse, à savoir travail, transport, toit, tremplin vers l'acquisition de savoirs et d'informations, mais aussi lutte contre l'illettrisme, structurent notre ambition collective. L'objectif est de donner à chaque jeune des Hauts-de-France les mêmes chances de réussite. Le groupe UDI partage, bien entendu, cette vision. Nous avons d'ailleurs toujours défendu l'idée qu'il était préférable de conduire des politiques ciblées et adaptées pour donner les moyens aux plus fragiles, notamment, d'avoir leurs chances.

Les dispositifs présentés par Antoine SILLANI ont prouvé leur efficacité et la nécessité de les reconduire pour continuer à créer des opportunités, favoriser les immersions professionnelles et valoriser notre jeunesse. Sur le plan local, nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche, en faisant travailler les services de nos collectivités avec ceux de la région chaque fois que cela est possible. C'est le cas, par exemple, avec la communauté d'agglomération de la baie de Somme, que je préside. Nous avons lancé un projet éducatif social territorial à l'échelle des 43 communes que compte notre intercommunalité. Grâce à cet outil, nous avons pu mettre en synergie toutes les actions portées par les différentes collectivités, associations, structures et les différents acteurs tournés vers la jeunesse. Chaque jeune, qu'il habite Abbeville ou un village rural de la communauté d'agglomération, peut ainsi en profiter. C'est cela une politique Jeunesse efficace, une politique partagée par tous les échelons, qui s'inspire du terrain et qui se diffuse sur l'ensemble des territoires de notre grande région.

Notre groupe soutient cette ambition de faire de la jeunesse une priorité régionale et votera donc cette délibération.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Monsieur DEMARTHE.

(applaudissements)

Je crois que c'est à vous, Monsieur BERTELOOT.

M. BERTELOOT : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, la région Hauts-de-France, comme vous l'expliquez dans cette délibération, compte la population de moins de 30 ans la plus importante de France métropolitaine. Avec plus de 1,1 million de jeunes âgés de 15 à 30 ans, il est en effet primordial de mettre en place une politique Jeunesse digne des attentes de nos jeunes citoyens en matière d'insertion sociale, professionnelle et civique, mais également pour la lutte contre la déscolarisation et l'illettrisme, qui affectent durement notre région.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Il est également important de mettre en place tout procédé, afin que notre jeunesse ait envie de s'installer et de rester dans notre région. En effet, nous pouvons constater le nombre grandissant de nos jeunes talents faisant le choix de quitter notre territoire, faute de soutien ou de perspective d'avenir sur notre sol.

J'en profite d'ailleurs pour féliciter une nouvelle fois nos jeunes talents de l'US du Pays de Cassel par la même occasion.

Les dispositifs mis en place sont à saluer, notamment l'aide aux jeunes souhaitant créer leur entreprise ou mettre en place leur projet professionnel. Au-delà de la politique d'information et de bénévolat présentée dans cette délibération-cadre, nous estimons que, pour l'une des régions possédant le plus grand nombre de jeunes de France, plus doit être fait de manière concrète. Comme notre groupe a déjà pu le proposer par le passé, pourquoi ne pas mettre en place un budget spécifique afin de soutenir financièrement nos étudiants, pour lesquels il est difficile parfois de se loger ou de se nourrir dignement, notamment lorsque l'inflation vient absorber les maigres revenus à leur disposition ? Pourquoi ne pas mettre en place un prêt régional pour faciliter l'accès au logement et à la propriété des jeunes couples ou jeunes travailleurs ? Ceci pourrait ajouter des actions concrètes, rapides et complémentaires, entrant parfaitement dans votre organisation des quatre leviers de votre politique Jeunesse, qui nous est proposée ici.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Monsieur BERTELOOT.

C'est vrai que l'on pourrait prendre la place de la CAF, tant qu'on y est.

Madame SECK.

MME SECK : Je me demande si cette délibération-cadre de votre politique régionale Jeunesse est une blague.

Nous sommes les derniers de France métropolitaine, concernant le nombre de personnes peu ou pas diplômées. Nous sommes les derniers de France métropolitaine avec un niveau de vie médian au plus bas. Nous sommes les derniers de France métropolitaine avec un chômage à 9,4 %. Vous nous proposez, pour répondre à ces enjeux, alors que nous sommes la deuxième région la plus jeune de France, de nous appuyer sur les associations, nous appuyer sur les associations qui souffrent d'un manque de bénévoles, des associations dont vous ne financerez même pas les frais liés aux salaires, alors que les associations, c'est l'humain, c'est le lien. Encore une fois, vous êtes dans le correctif, dans la « bobologie », dans l'autosatisfaction face à l'urgence.

Je vais encore vous étonner, mais les solutions, le CESER vous les donne. Cependant, vous ne vous intéressez pas aux propositions du CESER. Qu'a fait le CESER ? Il a donné la parole aux jeunes. Que veulent les jeunes de notre région ? Moins de précarité, alors que nos étudiants doivent travailler pour se nourrir ou faire des heures de queue pour accéder aux associations d'aide alimentaire. Une meilleure mobilité, mais avec des transports moins chers et moins polluants. Un meilleur accès au logement et cela va de pair avec la mobilité, puisque les jeunes ne veulent pas passer des heures dans les transports et dans les bouchons. Un accès égal à l'emploi.

Alors que l'INSEE donne 7 regroupements d'emplois dans notre région, vous ne réfléchissez pas ce plan par territoire. Vous proposez comme solutions des travaux d'intérêt général. Les jeunes n'ont pas besoin d'être infantilisés. Avec ce plan, vous tapez à côté, comme sur la lutte contre l'illettrisme, préoccupant dans notre région. Vous laissez le gouvernement fermer des classes de primaire sur notre territoire, lorsque l'on sait le rôle important des bases élémentaires. Où est la lutte contre les violences intrafamiliales dans ce plan, afin d'assurer un environnement familial stable aux futurs adultes ? Où est votre soutien à notre école primaire pour lutter à la source contre l'illettrisme ? Où est la notion de médiation pour aller chercher nos jeunes sortis du système ? Où est le soutien financier des jeunes étudiants précaires ? A quel moment sont sollicitées les entreprises qui reçoivent des milliers de subventions publiques pour former nos jeunes ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Ecouter notre jeunesse est aussi une condition nécessaire pour leur donner les clés de leur autonomie et constitue donc un enjeu pour le présent et l'avenir du territoire. Alors, donnons à la jeunesse les clés de son autonomie.

(applaudissements)

M. COULON : Margaux ROUCHET.

Antoine SILLANI fera une réponse collective.

MME ROUCHET : Merci.

Je partage le plus gros de ce qui vient d'être énoncé par ma collègue juste avant. Je ne parlerai pas tellement d'une blague, car je pense que ce n'est pas très amusant. En revanche, j'ai tout de même l'impression générale que le satisfecit qui est présenté aujourd'hui est un peu dystopique par rapport à la situation, l'urgence sociale de la jeunesse dans notre région. La délibération-cadre politique Jeunesse qui est présentée répond à certains enjeux. On salue les dispositifs qui existent et qui sont reconduits presque à l'identique, finalement, de ce qui existait sous le mandat précédent, mais qui existait déjà bien avant cela.

Je voudrais mentionner quelques dimensions de la chose. Je voudrais saluer Serge SIMEON et Michèle DUCLOY, qui ont finalement davantage parlé de la jeunesse dans leurs interventions tout à l'heure, sur la convention type FSE+, que l'on a parlé de jeunesse, en tout cas que la majorité régionale a parlé de jeunesse sur cette politique. Je trouve cela tout de même très étrange que la moitié des dispositifs régionaux, qui sont adressés à la jeunesse et qui sont brandis comme des arguments de communication par la majorité président... la majorité régionale, ne soient pas intégrés à cette politique. Je regrette aussi que des propositions, qui émanent de la concertation, dont on se félicite collectivement, qui sont pourtant indiquées comme retenues sur le site internet de la concertation, ne soient pas reprises dans ce texte.

Je trouve que l'on passe à côté de sujets qu'il faudrait que l'on traite, que l'on puisse discuter, au-delà de gérer, convention par convention, avec des associations. Ce sont des enjeux politiques, ce sont des enjeux sur lesquels il faut que l'on se mette d'accord dans cette assemblée, sur la pauvreté des jeunes, j'ai eu l'occasion de le dire, sur la santé, sur le logement, sur l'émancipation, sur l'autonomie, sur la transition écologique, qui n'est pas ou peu mentionnée dans cette délibération-cadre. Je trouve même dommageable et regrettable que l'on ne se donne même pas la peine de rassembler les éléments disparates qui pourraient, avec un semblant de pilotage politique, constituer une politique Jeunesse ou les leviers d'une politique Jeunesse. Je trouve dommageable aussi que, dans cette délibération et dans le préambule, notamment, on n'ait pas d'éléments de diagnostic partagé sur la situation de cette jeunesse. C'est peut-être là, en réalité, l'origine de tous les maux.

Je regrette aussi, même si je salue effectivement l'action du CESER, comme d'autres avant moi l'ont fait, je regrette que le nouveau Forum des Jeunes du CESER n'ait pas eu l'occasion de donner son avis ou, en tout cas, de présenter un avis sur cette politique Jeunesse.

M. COULON : Madame ROUCHET, vous mangez sérieusement votre temps d'explication de vote.

MME ROUCHET : Oui, mais j'étais inscrite sur les deux.

M. COULON : D'accord.

MME ROUCHET : Pardon. Excusez-moi.

Pour conclure rapidement, oui, c'est une délibération. Non, elle ne cadre rien et ce n'est pas le début d'une politique Jeunesse transversale, ambitieuse, à la hauteur des enjeux.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

J'avoue, avec tout le respect que je dois à ce que nous faisons collectivement pour la défense des intérêts des jeunes habitants de notre région, j'avoue que, à la lecture de ce document, j'ai un peu pleuré lorsque je l'ai comparé avec les documents semblables des autres régions. On peut parler de la Bretagne, on peut parler de la Bourgogne-Franche-Comté. Dans d'autres régions, effectivement, on se donne les moyens d'avoir des documents stratégiques sur la façon dont on va aller récupérer ces jeunes, qui sont pourtant – comparaison n'est pas raison – dans une situation moins grave que celle des jeunes de notre région.

Je voulais tout de même finir avec quelques propositions. Je propose, c'est une proposition de la concertation sur le site internet. Ce n'est pas moi qui l'ai inventée, je rends donc cela à celui qui l'a pensée. L'Observatoire de la jeunesse, il faut absolument le créer. Il faut donner la priorité à l'émancipation, à l'autonomie des jeunes. Puis, de façon générale, que la région se saisisse de son chef de filât sur ces questions. Il faut un pilote à bord, un pilotage politique pour traverser les turbulences que connaissent les jeunes de notre région.

Merci.

M. COULON : Merci, Madame ROUCHET.

C'est effectivement un temps d'intervention de 3 minutes, plus 2 minutes de temps d'explication de vote. Madame ROUCHET était dans le cadre. Je l'ai juste alertée sur le fait qu'elle débordait sur cela.

Pas de souci.

Antoine SILLANI, pour une réponse collective et calme.

M. SILLANI : Oui, réponse collective et rapide, Monsieur le Président.

Je ne peux pas, le mot, non, ce n'est pas une blague. La région, c'est 80 millions d'euros qui sont investis pour les jeunes dans toutes les politiques. Je pense à l'aide au permis, je pense aux quartiers d'été. Lorsque vous voyez ces jeunes qui ne peuvent pas aller en vacances et qui peuvent avoir de l'animation l'été dans les quartiers politiques de la ville grâce à l'action de la région, je suis désolé, mais la jeunesse mérite mieux qu'un petit débat politique, partisan, afin de faire de la communication.

Je suis désolé, on a fait des assises avec 300 acteurs. Lorsque les acteurs jeunesse me disent : « *Monsieur SILLANI, c'est bien. Il faut faire ainsi* », on travaille avec eux. Où étiez-vous ? Vous n'étiez pas là. Sur le terrain, lorsque je vais à des événements, où êtes-vous ? Vous n'êtes pas là non plus. C'est donc facile de venir faire de la petite politique dans l'hémicycle, mais c'est mieux d'agir. C'est mieux d'aller sur le terrain, c'est mieux d'être constructif et c'est mieux de travailler uniquement dans l'intérêt des jeunes, car on n'est pas là pour aller faire de la petite politique. On est là pour agir pour nos jeunes. C'est ce que l'on fait avec Florence BARISEAU, c'est ce qu'elle fait depuis 2015 et c'est ce que l'on fait avec Xavier BERTRAND.

Merci.

(applaudissements)

M. COULON : Il reste une bonne minute au groupe UDI pour s'exprimer.

Daniel LECA n'était pas inscrit, il a demandé la parole.

Vous pouvez parler d'une majorité présidentielle, du président BERTRAND, il n'y a pas de problème, Madame ROUCHET.

M. LECA : Un mot pour compléter l'exposé et la démonstration de mon collègue SILLANI.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Simplement vous rappeler que, en plus de tout ce que vous avez décrit, il y a aussi les étudiants. Ils font partie de la cohorte des jeunes. En la matière, nous les soutenons : 80 % du budget de l'Enseignement supérieur, du budget régional de l'Enseignement supérieur va au soutien aux étudiants, va à l'aide aux étudiants, que ce soit au travers de la bourse Mermoz, que ce soit au travers des aides à la restauration ou de tous les dispositifs qui vont à l'accompagnement pour la réussite. Au fond, on a aussi une jeunesse qu'il faut accompagner sur le chemin de la réussite. Nous nous y employons avec beaucoup de méthode et beaucoup d'ambition. C'est très important de le rappeler.

On ne peut pas avoir un regard en permanence misérabiliste. Il faut aussi aider et accompagner la réussite des jeunes. Il y a le cas des étudiants, évidemment, dans le supérieur, mais il y a aussi le cas des lycéens. On les prend, on les aide, on les accompagne vers la réussite, car c'est l'avenir de la région. Arrêtez d'être toujours dans une sorte de plainte permanente. On a une ambition chevillée au corps et on la porte pour les jeunes.

(applaudissements)

M. COULON : Mes chers collègues, avant de passer au vote, un mot au nom de...

M. TIRMARCHE : Il y a une explication de vote encore.

M. COULON : Vous avez été oublié, en effet. Monsieur TIRMARCHE, explication de vote.

M. TIRMARCHE : Merci, Monsieur le Vice-président.

Le collègue, Monsieur SILLANI, conseiller régional délégué, se met en colère. Le problème, c'est que l'on est face, c'est peut-être la porte de sortie que j'offre pour tout le monde, on est face à un quiproquo. Le problème, c'est que vous présentez une délibération-cadre qui s'appelle « politique régionale Jeunesse ». On s'attend donc à une politique régionale Jeunesse, dans laquelle auraient dû en effet figurer, par exemple, les aides au permis, les quartiers d'été, les soutiens et les encouragements apportés aux étudiants et lycéens. Oui, bien sûr. Pourquoi cela n'y est-il pas ?

En réalité, l'ambiguïté est là. C'est que dans votre esprit, finalement, même s'il y a un certain nombre de dispositifs, dans votre esprit, la politique régionale de votre majorité doit se concentrer d'abord et, d'une certaine manière, presque uniquement sur la question de l'insertion professionnelle. Même là, elles ont leur importance, évidemment. Evidemment qu'il faut travailler sur l'insertion professionnelle, mais même la manière dont vous traitez le sujet n'est pas satisfaisante, de notre point de vue. En effet, il y a de belles proclamations sur l'insertion, mais rien sur les conditions matérielles à réunir pour favoriser cette fameuse insertion.

Je l'avais déjà dit dans la précédente session, il me semble : s'imaginer que donner des coups de pieds aux fesses aux jeunes va suffire pour les mettre au travail, c'est une illusion. Si notre taux de chômage est le plus élevé dans les Hauts-de-France par rapport aux autres régions, ce n'est pas parce que les jeunes sont des feignants. C'est parce qu'il y a des difficultés à résoudre sur les problèmes de pauvreté, j'insiste, mais pas seulement, de mobilité, de santé physique, psychique, des questions de logement, qui ne sont malheureusement pas traitées, même dans cette délibération-cadre.

J'en ai fini là pour mon temps de parole.

Vous l'aurez donc compris, nous sommes contraints, à notre grand regret, de voter contre cette délibération.

M. COULON : Vous voulez vous exprimer, Madame SADOUNE ?

Je ne vous ai pas oubliée ? Vous n'étiez pas inscrite ?

MME SADOUNE : Non, je n'étais pas inscrite.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Allez-y.

MME SADOUNE : C'est pour faire une explication très courte.

M. COULON : Allez-y, vous en disposez. Enfin, « vous en disposez », non.

MME SADOUNE : Si, il restait 1 minute 30.

M. COULON : Allez-y tout de même.

MME SADOUNE : Merci, Monsieur le Président.

Juste quelques préalables. On nous demande sans cesse de faire des propositions concrètes. Je salue et je remercie l'intervention de Margaux ROUCHET qui, à chacune de ses prises de parole, a fait des propositions. On n'est pas là dans une approche misérabiliste ou purement de politique politicienne. Simplement, on a le souhait et on fait le vœu, comme j'ai pu le faire à chaque délibération liée au volet Enseignement supérieur, Recherche, Education, Lycées, d'un véritable projet Jeunesse de territoire à l'échelle des Hauts-de-France, quelque chose qui nous permette d'avoir une lisibilité à nous, mais surtout et avant tout aux jeunes à qui il est destiné, concret, pragmatique et opérationnel. Je ne pense pas que l'on fasse défaut dans les actions et les propositions qui nous sont faites, soit par amendements aux délibérations.

Le CLAP, on le connaît depuis longtemps. Il existait déjà sous la mandature PERCHERON. Bien entendu, il doit évoluer et il doit parfaire à des besoins et à une reconnaissance de nos jeunes. Ce qu'a proposé Margaux ROUCHET, en l'occurrence, pour exemple, simplement, répond pleinement à une attente de ces jeunes. Oui, par exemple, la position d'un jeune en tant que membre du jury, je ne vois pas en quoi c'est faire de l'obstruction à un projet qui est défini et qui sera voté par la majorité. C'est simplement de les considérer et de les prendre en considération, c'est déjà et avant tout les respecter.

M. COULON : Bien. Merci, chers collègues.

J'ai baissé la voix pour laisser les applaudissements se manifester, car, visiblement, à côté de vous, on avait envie d'appeler à...

(applaudissements)

Voilà !

Trêve de plaisanterie, mes chers collègues. Trêve de plaisanterie.

Au nom de la majorité, je voudrais d'abord féliciter Antoine SILLANI. Malgré l'arrivée soudaine de Marceau, il a des nuits assez courtes et a plutôt produit un bon travail. Nous le félicitons donc à nouveau pour cet heureux événement, ainsi qu'Olivia.

(applaudissements)

C'est sans doute parce que j'approche le jubilé et que je suis toujours un grand naïf, malgré mon âge, que je crois que les interventions faites, notamment, par les groupes de gauche sont tout à fait sincères et je vous crois motivés par le sujet. Pour autant, je ne voudrais pas être un rabat-joie, mais lorsque j'ai écouté différentes interventions, j'ai entendu « place de la CAF », « ministère du Logement », « Planning familial ». Vous voudriez, quelque part, que la région s'occupe de tout. Malheureusement, elle n'en a ni les moyens – peut-être le pourrait-elle si elle les avait – et encore moins la compétence. Je crois que, dans le cœur de notre métier, un métier de collectivité, c'est peut-être une ambiguïté à lever.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Monsieur TIRMARCHE, là encore, je vous crois sincère, puisque vous attendiez un panorama un peu plus complet. Nous essayons de faire vraiment autant que nous le pouvons, que nous le devons vis-à-vis des jeunes, quelles que soient leurs conditions, qu'ils soient des étudiants, qu'ils soient toujours des apprenants, des lycéens. Vraiment, nous faisons ce que nous pouvons. On n'est pas du tout insensible, on ne met pas de côté les propos, les remarques et les encouragements qui ont été faits. Cependant, il faut aussi que vous nous donniez gage que, sur la base de ce que nous pouvons faire financièrement et juridiquement, il n'y a pas d'hésitation de notre part. Notre politique en direction de la jeunesse, je crois, n'a fait que s'accroître ces dernières années, si l'on met les dispositifs les uns après les autres. C'est donc tout à l'honneur de ce conseil régional. J'y mets les 170 élus.

Je crois que nous pouvons, pour cette raison, saluer et féliciter Antoine SILLANI et Florence BARISEAU.

Merci !

(applaudissements)

En tous les cas, je le fais.

Je crois que je peux mettre aux voix ce rapport. On va le laisser s'afficher.

C'est la délibération...

UNE INTERVENANTE : C'est une délibération-cadre.

M. COULON : Oui, c'est un rapport, délibération. Délibération 36, nous sommes bien d'accord.

Je vous invite à émettre votre avis.

Vote sur la délibération n° 2023.00036

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Bravo encore au travail d'Antoine SILLANI !

Commission n°8 : Affaires familiales et sociales (famille, santé, action sociale, citoyenneté, vie associative)

Santé

2023.00013 - Aide à l'équipement des établissements de formations sanitaires et sociales : cadre d'intervention 2023-2028

M. COULON : Deux interventions, celles de Cathy DESFONTAINES et de Julien POIX.

Madame DESFONTAINES.

MME DESFONTAINES : Monsieur le Président, chers collègues, étant aide-soignante, je ne peux que remarquer quotidiennement les visages et les corps épuisés de mes collègues. Le monde sanitaire est dans une situation de tension maximale. Les annonces se succèdent, mais on ne trouve aucune réponse globale aux manques du secteur : lits, personnels, formations, médecins, médicaments. Toujours la même question : quand ? Quand nos métiers seront-ils considérés à leur juste valeur ? Quand arriveront les moyens humains et matériels supplémentaires tant demandés ? Pendant les crises du COVID, les soignants ont été applaudis pour leurs efforts, leur courage et leur dévouement envers les patients. Aujourd'hui, ils ont le sentiment de ne pas être entendus et tirent la sonnette d'alarme, qu'ils soient à l'hôpital, dans les villes, les campagnes ou à domicile.

C'est pourquoi la question de la formation des métiers sanitaires et sociaux est cruciale. Elle doit être étudiée avec beaucoup d'attention. Afin d'aider au mieux les établissements de formation et de répondre plus efficacement à leurs besoins en équipements, nous modifions la procédure pour qu'elle soit plus simple et plus rapide. Concrètement, le délai de réponse aux demandes va être divisé par deux, dans la lignée du souhait de notre président d'accélérer les délais de traitement des dossiers par les services de la région. Souvent, l'acquisition de nouveaux équipements ne peut pas se faire attendre. Il en va de la qualité des formations et des conditions de travail des étudiants, qui sont plus de 23 000 dans ces cursus, répartis sur l'ensemble de notre territoire.

Depuis 2004, la région dispose de la compétence en matière de formations sanitaires et sociales. Elle se doit d'avoir une position ambitieuse et d'agir au mieux pour soutenir le secteur de la santé, qui en a cruellement besoin. Il faut apporter une réponse de court terme, mais également anticiper la future carte sanitaire, qui sera un facteur clé du dynamisme et de l'attractivité de nos territoires. Par cette délibération, la région vient en soutien des établissements qui forment nos futurs soignants. Ainsi, elle participe, à son échelle, à aider le secteur sanitaire en difficulté.

C'est la raison pour laquelle le groupe UDI votera cette délibération.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. COULON : Merci, Madame DESFONTAINES.

Pour l'information de l'assemblée, en l'absence du président CHENU, c'est le président GUINIOT qui prend le relais. Ceci l'oblige à conserver son calme.

Monsieur POIX, vous pouvez prendre la parole.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. POIX : Merci, Monsieur COULON.

Deux questions que l'on se pose à la lecture de ce nouveau cadre d'intervention.

Première question : la ventilation des investissements et des aides, comment se détaillent les 10 % qui sont, par exemple, consacrés à l'amélioration du cadre de vie étudiant ? Est-ce sur le logement ? Est-ce sur la vie associative ? Est-ce sur les mobilités ? C'était ma première question.

Deuxième question : pouvez-vous nous dire un peu plus précisément comment se répartissent les subventions entre structures publiques et structures privées ? De quels ordres sont les équilibres ? Il est noté dans la délibération qu'il y a une nécessité de réduire les disparités entre les subventions accordées, donc entre ces différentes structures. Justement, qu'implique cette phrase ? On voudrait savoir un peu plus dans le détail. Il n'y a pas en annexe cette liste qui pourrait nous éclairer au moment du vote. Nous trouvons cela un peu dommage.

Enfin, qu'en est-il d'une réflexion sur une aide régionale pour aider plus largement et plus précisément au financement des équipements professionnels utilisés dans leurs études par les stagiaires ? Est-ce intégré au dispositif, est-ce supplémentaire ?

Voilà trois questions que je laisse à votre discrétion.

Merci.

M. COULON : Si elle le souhaite et en l'absence de notre collègue Anne PINON, pour des raisons personnelles, vous le savez, peut-être que Nathalie DROBINOHA peut réagir afin de ne pas laisser les interpellations sans réponse.

MME DROBINOHA : Merci, Monsieur le Président.

Effectivement, nous avons un nouveau dispositif qui est ici soumis à vos votes, qui répond à trois objectifs majeurs. Le premier répond en partie à votre question, en tout cas, c'est que nous allons adapter le niveau d'équipements aux établissements de manière équitable, en tenant compte de ce qui a déjà été financé jusqu'à présent, de façon à rééquilibrer en fonction des établissements, qu'ils soient privés ou publics. La simplification aussi, je tiens vraiment à insister sur ce problème qui existait jusqu'à présent, en permettant aux établissements d'alléger leurs demandes et, surtout, de raccourcir les délais de traitement des réponses.

Quant aux chiffres, on reviendra vers vous. Je ne les ai pas, en ce qui me concerne, précisément. En tout cas, le dernier objectif de ce dispositif, c'est aussi un rééquilibrage entre le sanitaire et le social, puisque ces derniers, les établissements de formations sociales, avaient un réel problème d'équilibre. Cela nous permettra de financer et de répondre surtout sur du matériel pour les évolutions des référentiels de formation.

M. COULON : Merci, Madame DROBINOHA.

Y a-t-il d'autres prises de parole sur cette délibération ?

Le vote est ouvert.

Vote sur la délibération n° 2023.00013

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Vie associative

2023.00035 - Délibération-cadre: politique régionale Vie associative

M. COULON : On a nombre d'intervenants sur le fond, nombre d'amendements. Juste pour vérifier que les porteurs d'amendement sont toujours présents, sinon les groupes se les transmettent, nous avons :

- Pour le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés, l'amendement n° 3, Madame DURIEZ, l'amendement n° 4, Madame BOMMART, l'amendement n° 5, Madame PLANCKE.
- Pour le groupe GRE, l'amendement 10, Margaux ROUCHET, 11, Margaux ROUCHET, 12, Margaux ROUCHET, encore Margaux ROUCHET pour le 13 et le 14.
- Pour le Climat et Pour l'Emploi, l'amendement n° 5 de Madame TONDELIER.

Tout va bien ? Tout le monde est prêt ? Alors, on y va.

On aura ensuite un certain nombre d'interventions sur le fond. Je vous rappellerai le nom des orateurs.

Madame DURIEZ, vous avez la parole pour l'amendement n° 3.

MME DURIEZ : Concernant cette délibération, à la suite du préambule, nous souhaitons ajouter : « En tant qu'engagement la neutralité politique sera demandée à l'organisme bénéficiaire des subventions du Conseil régional. »

Exposé des motifs : il est nécessaire que les représentants des associations subventionnées par le Conseil régional présentent une neutralité politique. Merci.

M. COULON : Merci. Antoine SILLANI.

M. SILLANI : Même question que tout à l'heure, et même réponse. Nous veillerons à la neutralité politique de l'ensemble des actions que nous finançons.

Pour ces raisons, je propose le rejet de cet amendement.

M. COULON : Merci. On se demandait ce qu'il fallait faire de cet amendement.

Monsieur POIX.

M. POIX : Une explication de vote très rapide. L'amendement nous paraît couler de source puisque nous avons voté au début du mandat une charte d'engagement sur la laïcité, une charte républicaine, votée et débattue au sein de l'hémicycle. Le document qui fait force de loi, c'est donc celui-là pour toute association qui demande une subvention.

Nous ne voterons pas cet amendement également.

M. COULON : Charte qui fait aussi référence aux questions de désobéissance civile. C'est bien à celle-là que vous vous référez ? Je pensais qu'on allait en parler aujourd'hui... Il me semblait que les réseaux sociaux avaient annoncé un certain nombre d'interventions. L'amendement n° 3 est mis aux voix.

**Vote sur l'amendement n° 3 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés
à la délibération n° 2023.00035**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Juste pour celles et ceux qui suivent attentivement leur fil conducteur, moi aussi je dois prendre mes gouttes car j'ai oublié de faire voter la délibération 2023.00129. Nous y reviendrons après.

C'est ce siège. Dès que l'on est dessus, on fait n'importe quoi.

(rires)

Je vous ai tendu la perche.

On passe à l'amendement suivant du groupe Rassemblement National (amendement n°4).

Madame BOMMART.

MME BOMMART : Monsieur le Vice-président, chers collègues, je vous présente mes meilleurs vœux.

Concernant la délibération 2023.00035 sur la politique régionale vie associative, nous souhaitons amender en ajoutant : « En tant qu'engagement les subventions régionales doivent être utilisées en faveur d'actions pour les habitants des Hauts-de-France. »

Dans cette délibération, vous dites : « *au bénéfice notamment des personnes les plus démunies* ». Effectivement, les plus démunis sont toujours aux premières loges des inégalités et la crise sanitaire a aggravé ces inégalités préexistantes. Mais j'aimerais rappeler que les maires sont les premiers interlocuteurs à la fois du citoyen et de l'Etat. Ils sont les premiers à apporter une réponse, un remède et un secours aux populations. Rappelons et remercions les associations qui œuvrent toujours dans l'intérêt des habitants des Hauts-de-France. Il y a suffisamment d'actions à mener dans la région. L'argent des contribuables des habitants des Hauts-de-France doit rester dans les Hauts-de-France. Un euro dépensé est un euro utile pour les habitants de la région.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Madame BOMMART.

Monsieur SILLANI ?

M. SILLANI : J'ai eu du mal à comprendre le sens de cet amendement.

J'espère n'avoir pas compris.

Je propose de rejeter cet amendement parce qu'il est assez évident que l'ensemble des actions que nous finançons sont sur le territoire des Hauts-de-France. D'ailleurs, pour être éligible, il faut que l'action se déroule sur le territoire des Hauts-de-France et que l'association ait son siège ou une antenne dans les Hauts-de-France.

Je propose donc le rejet de cet amendement.

M. COULON : D'autres expressions sur cet amendement ?

Explications de vote ?

Il est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 4 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés à la délibération n° 2023.00035

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Nous passons à l'amendement n° 5 défendu par Patricia PLANCKE.

MME PLANCKE : Merci, Monsieur le Président.

A la fin du préambule, nous souhaitons ajouter dans l'engagement 10 : « Chaque association devra mettre à disposition des élus régionaux et des services un bilan chiffré détaillé de leurs actions subventionnées par la région. »

Il est indispensable que les services et élus régionaux puissent contrôler et évaluer les actions réalisées à l'aide de l'argent des contribuables. Cela permet également d'ajuster les besoins lors des prochaines actions, bilan sur les publics touchés par exemple.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci.

Monsieur SILLANI ?

M. SILLANI : C'est exactement ce que stipule le règlement budgétaire et financier de la région, voté et adopté en 2021.

Pour cette raison je propose le rejet de cet amendement.

M. COULON : Explications de vote ?

L'amendement n° 5 est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 5 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés à la délibération n° 2023.00035

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : La séquence Margaux ROUCHET.

Vous défendez de très nombreux amendements, Madame.

L'amendement n° 10.

MME ROUCHET : Eh oui, on bosse.

M. COULON : Je vous en prie.

MME ROUCHET : Le premier amendement, si c'est bien le n° 10, vise à lancer peut-être un débat dans nos rangs sur la philosophie politique qui sous-tend finalement cette délibération cadre vie associative, puisque dans le préambule, la façon dont les missions, l'objet des associations, sont formulées laisse à penser qu'elles ne seraient utiles finalement dans le tissu régional que parce qu'elles pourvoient emplois et services.

Notre avis est un peu différent, évidemment, puisque la raison des associations dépasse cette définition partielle. Pour nous, les associations sont davantage que des pourvoyeuses de services et d'emplois et c'est aussi à ce titre qu'elles doivent être soutenues par le Conseil régional. Elles sont effectivement des lieux de socialisation pour les habitants, une chaîne indispensable du vivre ensemble et des espaces de mise en commun des intérêts individuels.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Voilà pourquoi nous proposons d'ajouter dans le préambule la mention que dans bien des cas et des territoires, les associations tentent de compenser la disparition ou la défaillance d'un certain nombre de services publics de proximité, que nous trouvons encore insuffisamment défendus au niveau national, pour rappeler que leur rôle n'est pas de remplacer ce service public, mais qu'elles le font, qu'elles sont présentes et aux côtés des habitants aussi parce que la puissance publique est défaillante sur un certain nombre d'enjeux.

M. COULON : Antoine SILLANI ?

M. SILLANI : Madame ROUCHET, vous êtes très attentive et intéressée sur mes délibérations. Mais je vais un peu vous embêter. Quand on n'a rien à dire sur le fond, on fait le procès de la procédure.

Ce mot ne me choque pas du tout. Je pense que les associations des Hauts-de-France sont fières de rendre service à l'ensemble des habitants de notre région, car elles participent à l'amélioration du quotidien de tous. Je pense que c'est la plus belle des forces de l'engagement et du bénévolat.

Pour toutes ces raisons, je vous propose le rejet de cet amendement

M. COULON : L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 10 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique à la délibération n° 2023.00035

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Madame ROUCHET, vous défendez l'amendement n° 11 ?

MME ROUCHET : Oui, on continue.

Sur la formulation du préambule, parce que j'insiste, nous insistons, il laisse quand même à deviner la façon dont on entend le rôle et la place des associations dans notre région. Nous considérons aussi que les associations sont, je l'ai dit à d'autres collègues auparavant, l'émanation d'une liberté constitutionnelle, fondamentale, qui émane de la liberté d'expression. A ce titre-là aussi, le Conseil régional a besoin de marquer son soutien à ces associations qui sont, dans leur objet, dans leur nature, dans leur façon de fonctionner, souvent remises en cause par des initiatives politiques, comme dernièrement le contrat d'engagement républicain. C'est un combat du monde associatif, du secteur associatif, qui dénonce les risques que fait peser ce contrat d'engagement républicain sur la pratique associative, avec la possibilité régulière, on l'a vu encore récemment dans l'actualité, d'une mise en cause d'associations sur des sujets qui n'en sont pas, finalement.

Nous aimerions que, dans notre assemblée régionale, nous puissions marquer explicitement le fait que collectivement nous sommes attachés à cette liberté d'association que trop souvent des initiatives politiques viennent mettre en cause.

Merci beaucoup.

M. COULON : Monsieur SILLANI ?

M. SILLANI : Merci, Monsieur le Président.

Madame ROUCHET, vous me demandez d'inscrire dans une délibération d'une institution républicaine que l'on s'engage à ne pas respecter le contrat d'engagement républicain inscrit dans la loi. Je crois encore savoir que nous vivons dans une république, dans une démocratie et que la région des Hauts-de-France fera toujours tout pour que la loi soit respectée.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Je vais quand même vous dire la définition de la désobéissance civile. La désobéissance civile consiste à refuser d'obéir aux lois ou aux jugements d'ordre civil. J'aimerais bien avoir l'avis des maires de votre groupe, s'il y en a encore d'ailleurs. J'aimerais savoir ce qu'ils penseraient si la région Hauts-de-France demain finançait une association qui ne respecte pas volontairement leurs arrêtés municipaux. Aujourd'hui, notre rôle d'élus de la république est bel et bien de faire respecter la loi.

Vous revenez sur un épisode où on a eu un signalement d'habitants ; on l'a signalé au préfet et on s'est soumis à la décision du préfet. On n'est pas juge, on n'est pas la police et on n'est pas le préfet. Mais de notre vivant, jamais, de loin ou de près, la région Hauts-de-France ne financera une action de désobéissance civile. Parce que par sa définition ce n'est pas respecter la loi, et ce n'est pas notre rôle d'élus. Et ce ne sera jamais notre rôle d'élus.

C'est leur liberté de le faire si certaines associations le souhaitent, mais pas avec l'argent des habitants des Hauts-de-France car ils ont voté pour un programme politique grâce à la démocratie, et nous, nous respectons la démocratie.

Pour toutes ces raisons, je vous propose de rejeter cet amendement.

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. COULON : On en a parlé, finalement, de ce sujet.

Des explications de vote ? Monsieur POIX

M. POIX : Très calmement, une explication de vote.

Je voudrais rassurer notre collègue Monsieur SILLANI sur cette notion de désobéissance civile.

On ne va pas rentrer dans les détails, car ce serait un peu long, mais le principe fondamental de la désobéissance civile, c'est quand même aussi le pacifisme, la non-violence. Il ne faut pas tout mélanger non plus. Il ne faut pas mélanger l'action directe qui confinait peut-être à des actes terroristes, que les républicains peuvent condamner et que nous condamnons, à une désobéissance citoyenne, qui est plutôt le terme que nous employons, qui repose sur un principe fondamental, le respect des personnes, et donc la non-violence. Je n'ouvrirai pas un catalogue de la désobéissance civile dans l'histoire mais elle a été de droite parfois, elle a été de gauche, elle a été au service des indépendances nationales au moment des indépendances africaines et asiatiques ; bref, je n'en ferai pas le détail.

Ici, l'amendement va dans le bon sens. Je pense que nous sommes tous d'accord pour le soutenir à gauche. Je pense qu'il faut manier les concepts avec prudence, surtout cette question de désobéissance citoyenne, en rappelant qu'il y a une charte d'engagement de respect des principes fondamentaux de la république et de la laïcité, votée à une large majorité ici par les élus de tous les bords, il me semble. Il faudrait regarder le PV du début de mandat. On avait fait des amendements mais ils n'ont pas été retenus malheureusement.

Merci.

M. COULON : Bien. On vérifiera le PV au sujet de la désobéissance civile dont nous parlerons à mon avis prochainement encore, si j'en crois des suggestions de coupure d'électricité relayées par un certain nombre de parlementaires anciennement élus ici.

Madame HERIZI, vous vouliez prendre la parole pour une explication de vote ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

MME HERIZI : Merci, Monsieur le Président.

Je voulais compléter les propos de mon collègue Monsieur SILLANI et répondre à notre collègue du groupe à gauche. Concrètement, ces contrats sont plutôt les bienvenus. Ce que j'entends sur le terrain auprès d'associations notamment lilloises, qui œuvrent dans des quartiers comme celui de Lille-Sud, c'est que ces contrats d'engagement ont mis en exergue des atteintes à la laïcité et des revendications communautaires. Aujourd'hui, ces associations se plaisent à entendre dire qu'elles ont besoin de davantage d'accompagnement, justement, et qu'il faut évidemment aller au-delà de ces contrats d'engagement. Nous n'avons pas les mêmes sons de cloche. Je vais sur certains quartiers de Lille, où ce type de revendication est très fortement amplifié. Je vous invite à venir avec moi pour rencontrer ces associations qui vous diront le plus grand bien de ces contrats d'engagement.

M. COULON : Merci, Madame HERIZI.

Y a-t-il encore des explications de vote sur l'amendement n° 11 ?

Monsieur GUINIOT ? C'est un peu mou de la main, c'est pourquoi j'ai eu un doute.

M. GUINIOT : Comme vous ne regardez que vers la gauche, c'est difficile de me voir quand je lève la main.

Monsieur COULON, vous parliez tout à l'heure, comme un de vos collègues, de désobéissance civile, civique. Cela relève de chacun peut-être, mais en tout cas pas avec l'argent du contribuable et pas avec le mien parce que je suis contribuable. C'est là la grosse différence entre une attitude personnelle et une attitude financée par l'argent public, l'argent des contribuables.

Merci.

M. COULON : D'autres explications ?

Madame SADOUNE.

MME SADOUNE : Merci, Monsieur le Président.

Très succinctement à nouveau.

Pour remettre la mairie au milieu du village – nous sommes dans un Etat laïque, chers collègues de l'extrême droite –, Madame ROUCHET, quand elle fait référence à ce que les uns et les autres appellent la désobéissance civile, c'est simplement dans l'aspect et l'approche de ce qui peut apparaître inique ou injuste. D'autre part, et ce sera ma conclusion, je pense qu'il faut quand même rappeler qu'heureusement, à certaines périodes de notre histoire, les Français ont fait preuve de désobéissance civile.

(applaudissements sur les bancs du groupe Gauche Républicaine et Ecologique)

M. COULON : Bien.

Peut-on mettre aux voix l'amendement n° 11 ?

Le scrutin est ouvert.

**Vote sur l'amendement n° 11 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique
à la délibération n° 2023.00035**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Amendement n° 12, défendu par Madame ROUCHET.

MME ROUCHET : Oui.

Peut-être vais-je défendre les 12 et 13 en même temps car ils sont très similaires.

M. COULON : Allez-y.

MME ROUCHET : On a compris que les Assises des acteurs jeunesse et de la vie associative se sont déroulées en même temps et on s'est demandé à la lecture de cette délibération si cette simultanéité n'avait pas, d'une façon ou d'une autre, embrumé l'écriture de ces deux délibérations cadres, puisque là, on a un amendement qui s'interroge sur la mention très explicite des associations de la jeunesse et de l'éducation populaire, alors même que vous avez dit que la délibération cadre politique jeunesse n'était pas en fait une politique jeunesse, mais le soutien aux acteurs jeunesse. Pour autant, le soutien financier aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire se trouve dans la politique cadre vie associative.

C'était un amendement très technique mais il nous permettait aussi de rappeler le besoin de structuration et de soutien de l'ensemble des secteurs associatifs. Evidemment, il faut saluer l'engagement reconduit de la région Hauts-de-France de soutenir celles et ceux qui s'engagent sur les questions de la jeunesse et de l'éducation populaire. Mais peut-être faut-il tenter d'ouvrir le champ de la structuration du monde associatif, tel qu'il est présenté dans cette délibération.

Merci.

M. COULON : Antoine SILLANI, sur les deux amendements.

M. SILLANI : Deux amendements qui sont identiques à la virgule près.

Vous parlez d'un seul et unique dispositif sur l'ensemble du champ vie associative, celui des têtes de réseau en effet, qui va se concentrer sur les thématiques citées, étant donné que pour les autres thématiques ils sont éligibles à d'autres dispositifs dans l'ESS, à la santé, à la culture et dans plein d'autres domaines. Ce qui ne veut pas dire que ces associations ne sont pas éligibles aux autres dispositifs que je vais vous présenter tout à l'heure. Vous prenez un dispositif sur l'ensemble de la politique. Là, on ne parle bien que du dispositif tête de réseau. Quand vous lisez le reste de la délibération, vous voyez que toute association va être éligible à d'autres dispositifs, simplement.

Pour cette raison, je vous propose le rejet de cet amendement.

M. COULON : Bien.

D'autres expressions sur les amendements n° 12 ou 13 ?

Nous ne pouvons pas les faire voter en même temps.

Nous allons procéder à deux votes simultanément.

Le n° 12 est mis aux voix.

**Vote sur l'amendement n° 12 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique
à la délibération n° 2023.00035**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Le vote est clos.

Monsieur GUINIOT, vous ferez rectifier votre vote auprès du service des assemblées.

On passe au n° 13.

**Vote sur l'amendement n° 13 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique
à la délibération n° 2023.00035**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Dernier amendement défendu par Margaux ROUCHET, le n° 14.

MME ROUCHET : Merci.

Dans la droite ligne d'un ensemble de recommandations qui ont été retenues sur le site de la concertation, mais également de la prise de parole du collègue Julien POIX juste avant, cet amendement vise à faire des propositions quant à la valorisation et la reconnaissance des parcours associatifs et des compétences acquises dans ce cadre. Avec la proposition de pouvoir piloter au niveau régional la reconnaissance des compétences à travers le système Open Badge, un système assez innovant que d'autres régions ont décidé elles aussi de piloter et mettre en œuvre ; cela permettrait aussi l'harmonisation de la reconnaissance des compétences dans notre région, une meilleure mobilité des travailleurs, des militants associatifs et des bénévoles associatifs, et une meilleure perméabilité, si je puis oser ce mot, entre le monde associatif et l'insertion personnelle, sociale et professionnelle que nous appelons tous de nos vœux.

Merci.

M. COULON : Monsieur SILLANI ?

M. SILLANI : Amendement objectivement tout à fait intéressant.

Les Open Badges, personnellement j'y crois et nous y travaillons pour les développer. Mais la réalité du terrain fait que de très nombreuses associations n'ont pas encore fait ce pas numérique. C'est pourquoi, comme je vous l'expliquerai ensuite avec la présentation de la délibération cadre, nous aurons une action particulière sur la fracture numérique. Je pense que cet amendement vient encore un peu trop tôt comme on l'a vu lors des retours de terrain et des assises que nous avons eues. Oui aux Open Badges, mais pas pour tout le monde et pas de manière systématique aujourd'hui, étant donné que certaines associations n'y sont pas encore prêtes. Mais c'est quelque chose que nous développerons dans les années à venir et nous souhaitons travailler à acculturer les associations à ce système qui mérite aussi d'être uniformisé aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, je vous propose de rejeter l'amendement.

M. COULON : Explication de vote ?

L'amendement n° 14 est aux voix.

**Vote sur l'amendement n° 14 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique
à la délibération n° 2023.00035**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Madame TONDELIER, pour l'amendement n° 5 du groupe Pour le Climat et pour l'Emploi.

MME TONDELIER : Monsieur SILLANI, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour la naissance de Marceau au nom de la délégation écologiste et de vous souhaiter bon courage pour les mois qui viennent, surtout la nuit où c'est en général là le plus dur.

Nous débattons d'un nouveau cadre pour la politique régionale vie associative et cet amendement vise à simplifier l'attribution des subventions aux associations. En effet, Monsieur SILLANI, vous avez été sollicité par le mouvement associatif des Hauts-de-France le 8 décembre dernier par un courrier à ce sujet. Dans ce courrier les associatifs vous remerciaient pour la politique protectrice menée par le Conseil régional pendant la crise sanitaire, en votant le principe d'avances à 80 %. Nous nous associons à ces remerciements.

Mais ils craignent aussi de voir supprimer ce principe alors que l'inflation et la crise énergétique les frappent de plein fouet. Dans ce courrier ils vous alertaient par ailleurs sur le fait que leurs conventions sont en réalité rarement signées avant le mois de juin du fait des circuits de décision inhérents à nos collectivités et que les délais de traitement des dossiers sont de plus en plus longs de même que la liste des pièces à fournir malgré les promesses de simplification administrative.

Comme le précise ce courrier, ce contexte de lourdeur administrative et d'allongement des procédures pèse très fort sur les associations, sur leur capacité à agir et à mobiliser des bénévoles. Je connais le professionnalisme des agents de la région, il n'est pas ici en cause. Je sais aussi que l'Etat a une fâcheuse tendance à décaler ses paiements aux collectivités, qui peuvent donc être amenées à en faire autant. Mais les associations en bout de chaîne sont sans doute les acteurs les plus petits et les plus fragiles de cet ensemble. Nous devons les protéger. Notons d'ailleurs que ces retards de paiement entraînent des frais bancaires pour les associations qui sont contraintes de les prendre en charge sur leurs fonds propres.

Nous regrettons aussi l'arrêt des conventions pluriannuelles d'objectif dont le principe est rappelé dans la charte d'engagement réciproque signée entre les représentants des collectivités territoriales, l'Etat et le mouvement associatif en 2014. Elles rassuraient les associations, leur permettaient de se projeter dans l'avenir. Leur rétablissement est souhaitable.

Pour toutes ces raisons cet amendement propose de simplifier l'attribution des subventions aux associations en ajoutant dans les engagements de cette délibération le fait, premièrement, d'assurer la simplification des démarches administratives, en supprimant par exemple le découpage des demandes de subvention par action pour instaurer le montage d'un dossier unique ; deuxièmement, de supprimer les pièces justificatives superflues pour les dépôts de dossier ; troisièmement, de garantir un délai de quatre mois maximum entre la date de dépôt du dossier et la réception des subventions accordées.

On compte sur vous parce qu'ils comptent sur nous !

M. COULON : Merci, Madame.

Antoine SILLANI ?

M. SILLANI : Merci d'abord pour vos félicitations qui me touchent.

Pour la deuxième partie, comme on a pu en discuter tout à l'heure en aparté, on y travaille.

Sur le fait de ne pas découper l'action et de faire quelque chose d'unique, ce ne serait pas forcément pertinent, étant donné qu'une majorité d'associations vont être soutenues sur une seule action par la région Hauts-de-France.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Sur le reste, sachez qu'un gros travail a été mis en place, en lien avec les services bien évidemment, afin de simplifier. Il y a aussi des réalités juridiques, comme vous l'avez rappelé, qui nous rattrapent. Il y a de nombreuses pièces que nous sommes dans l'obligation de demander. Mais sous l'impulsion de Xavier BERTRAND et de Florence BARISEAU nous avons engagé un gros travail de simplification, je pense notamment au travail de Jean-Paul FONTAINE sur la simplification. J'espère pouvoir revenir vers vous rapidement afin d'apporter ces solutions de simplification pour nos associations. Mais il faut aussi être réaliste, nous avons des réalités juridiques qui font que nous sommes obligés de demander constamment un certain nombre de pièces.

Pour toutes ces raisons, je vous propose le rejet de cet amendement.

M. COULON : Des explications de vote sur l'amendement de Madame TONDELIER ?

Monsieur RICHARD ?

M. RICHARD : Evidemment, je voterai cet amendement avec le groupe.

On parle de simplification mais il y a quand même des points où l'on pourrait vraiment améliorer les choses. Des pièces comme les statuts sont demandées chaque année, systématiquement, alors que les statuts sont des choses qui ne changent parfois pas du tout pendant des dizaines d'années, mais chaque année il faut refournir les mêmes pièces. Il y a des choses qui changent évidemment, le rapport d'activité va être fourni chaque année, le rapport financier aussi. Mais quand les pièces ne changent pas, comme les relevés d'identité bancaire... Il n'y a aucune mémoire dans les logiciels de la région. Je n'ai pas l'habitude de faire l'apologie des services d'Etat, mais franchement, aujourd'hui, lecompteasso, service de l'Etat, est nettement plus efficace que ce que l'on fait au niveau de la région. Quand vous avez fait une demande de subvention et que vous en refaites une l'année suivante, toutes les données que vous avez déjà fournies se retrouvent d'un clic. Vous ne perdez pas un temps infini à redemander.

Quand on fait des demandes à plusieurs structures, parce que généralement aucune structure aujourd'hui ne finance à 100 %, vous êtes obligé de réécrire, de redire, de refaire exactement la même demande à une, deux, trois structures qui vous financent sur le même projet. Il y a là des axes de simplification qui peuvent être mis en œuvre. Quand un bon logiciel existe, utilisons-le.

Merci.

M. COULON : Sans doute y a-t-il matière à optimiser. J'abonde dans votre sens. Visiblement la nouvelle plateforme régionale semble devoir être accompagnée d'une simplification administrative sur la question des statuts. Il s'agit juste d'attester qu'il n'y a pas de changement par un clic ou une case à remplir. On peut tout à fait regarder. L'idée est de ne pas embêter quiconque sur du dépôt de formulaire administratif. L'outil numérique a au moins cet avantage de pouvoir dupliquer assez facilement d'une année sur l'autre sous réserve des dispositions juridiques qui nous sont imposées.

L'explication de vote ayant été faite, y en a-t-il d'autres sur l'amendement de Madame TONDELIER ?

Il est donc soumis au vote.

Vote sur l'amendement n° 5 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi
à la délibération n° 2023.00035

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Nous abordons maintenant le fond des interventions.

Nous allons commencer par Antoine SILLANI, puisque la délibération qui vous a été présentée n'a pas été modifiée par amendement. Antoine SILLANI interviendra au nom de l'Exécutif.

Il sera suivi par André GENELLE, Dominique MOYSE, Fatima MASSAU, Bruno CLAVET, Marine TONDELIER, Margaux ROUCHET.

Toutes les interventions sont-elles confirmées ?

Il y aura bien sûr des explications de vote de Mady DORCHIES, Benoît TIRMARCHE et Margaux ROUCHET.

Antoine SILLANI pour trois minutes.

M. SILLANI : Merci, Monsieur le Président.

Comme pour la précédente délibération sur la jeunesse, cette délibération est l'objet d'une co-construction et d'une concertation avec les acteurs associatifs, notamment avec ces assises de la vie associative et des acteurs jeunesse.

Ces assises ont également prouvé que les associations étaient satisfaites de nos dispositifs, et donc nous allons continuer à les développer, à les pérenniser. Mais je tiens à préciser et à vous présenter aujourd'hui quelques évolutions importantes.

La toute première, qui est pour moi la plus importante, celle qui me tient le plus à cœur, est celle sur les associations caritatives. Depuis des années, la région ne cesse de venir en aide aux associations caritatives. Je pense à notre déplacement tout récent avec Florence BARISEAU et Xavier BERTRAND auprès du Secours populaire de Villeneuve-d'Ascq, où nous avons prêté une camionnette après un terrible incendie. Nous souhaitons vraiment graver dans le marbre ce soutien et le renforcer avec la création de deux dispositifs : un dispositif investissement ; la région pourra désormais intervenir sur des grands projets d'investissement, d'acquisition ou de réaffectation de bâtiment, au-delà même des compétences de la région. C'est important de le signaler. Deuxièmement, un dispositif fonctionnement, avec la création d'un dispositif dédié aux associations caritatives, qui viendra en aide aux associations organisées en réseau afin de le renforcer. On marque vraiment ici notre soutien. On souhaite vraiment venir en aide à ceux qui viennent en aide aux plus démunis, dans une période extrêmement difficile pour de très nombreux Français.

Toujours dans cet esprit de consultation, et c'était une demande très forte des associations, nous renouvelons le dispositif CREAP, ce dispositif destiné aux petites associations et aux associations primo-employeuses, afin de permettre un effet levier dans la création des emplois associatifs. C'est assez peu, mais je tiens à rappeler que l'emploi associatif c'est plus de 10 % de l'emploi régional.

Toujours afin de professionnaliser ces associations, nous confortons également nos dispositifs d'aide à la formation des bénévoles. Nous allons y ajouter deux nouvelles thématiques : le développement durable et la troisième révolution Industrielle, mais aussi les actions en matière de handicap et d'inclusion pour les personnes en situation de handicap. Je tiens à souligner tout le travail de Faustine MALIAR dans cette thématique. Je sais qu'elle reviendra prochainement vers vous pour le présenter.

Sur l'animation des territoires, chère à la politique de vie associative, comment ne pas parler du célèbre « Hauts-de-France en fête », connu et reconnu, ouvert aux associations comme aux communes, et qui a un succès grandissant sur l'ensemble du territoire. Nous le modernisons également en assouplissant les règles pour les communes rurales, en cohérence, cher Christophe COULON, avec la politique ACTes que vous menez.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Enfin, nous allons également développer la structuration de la vie associative, en continuant toujours plus à travailler avec nos têtes de réseau, avec qui nous travaillons main dans la main. Ce sont des partenaires essentiels. Aujourd'hui, ils sont les fers de lance de cette politique associative et du maillage territorial, et des plus de 100 000 associations que compte la région Hauts-de-France.

Enfin, nous renouvelerons également notre participation en lien avec l'Etat au réseau Guid'Asso qui va renseigner toutes les associations sur les différents accompagnements et aides auxquels elles ont droit.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Et vive la vie associative !

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. COULON : Merci.

André GENELLE pour le groupe Majorité régionale, Républicains et Indépendants.

M. GENELLE : Monsieur le Président, chers collègues, la vie associative dans les Hauts-de-France, c'est près de 100 000 acteurs associatifs, près d'un million de bénévoles et 200 000 salariés. Derrière ces chiffres, ce sont des femmes et des hommes qui travaillent la plupart du temps à faire vivre nos territoires et à développer les liens entre nos habitants. Aujourd'hui, je souhaite saluer l'action et l'engagement de toutes ces personnes qui contribuent au développement social et économique de tous les territoires de notre région, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Une large concertation a eu lieu avec comme événement important les assises de la vie associative le 12 octobre dernier, rassemblant plus de 300 acteurs. Ces assises ont permis notamment d'échanger avec les associations pour enrichir, renforcer et moderniser les dispositifs régionaux déjà existants. Je souhaite ici souligner le travail mené par Antoine SILLANI et les services, pour répondre toujours au plus près des attentes et des besoins des associations.

Je mets l'accent sur deux thématiques, l'emploi et les territoires.

Hier comme aujourd'hui, notre priorité reste l'emploi, un emploi qui doit être durable, notamment dans le monde associatif, pour éviter une certaine précarité qui le caractérise parfois. Un engagement fort de la région pour sécuriser l'emploi, c'est notamment le renouvellement du dispositif CREAP, avec cette deuxième version particulièrement adaptée aux enjeux, avec une aide pluriannuelle dégressive et surtout un accompagnement pour pérenniser les emplois après la fin de l'aide financière. C'est contribuer aussi à l'acquisition de nouvelles compétences par les responsables d'association en participant au financement de formations, et notamment pour pallier le manque de formation des bénévoles en matière de fiscalité ou de ressources humaines, tel qu'ils l'ont formulé lors des assises.

Deuxième thématique, faire vivre nos territoires, s'appuyer sur les connaissances et les compétences de leurs habitants. Notre territoire est divers, riche de ses différences, du bassin minier à Soissons en passant par le Ternois. Chacun des territoires a ses particularités que les habitants ont à cœur de faire vivre et découvrir. La région accompagne ces territoires toujours autour des valeurs de solidarité, de partage qui sont au cœur de nos habitants. Citons par exemple le dispositif « Hauts-de-France en fête » que nous connaissons bien dans les territoires. Je prends l'exemple de quelques dossiers que l'on a pu soutenir ces derniers temps : l'organisation des Médiévales de Saint-Pol-sur-Ternoise qui est une grande fête médiévale composée de reconstitutions et campements du Moyen Âge, avec des activités de médiation culturelle ; les 6 Heures de Camblain-l'Abbé, manifestation ludique ayant pour fil conducteur le développement durable avec des ateliers thématiques pour développer l'implication citoyenne et écoresponsable ; ou encore le festival des Transes de Marie-Graulette à Monchy-Breton qui permet de réunir les habitants autour de rencontres artistiques notamment musicales.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

C'est l'ADN de la région que de valoriser les initiatives et aussi d'accompagner la structuration du monde associatif, avec un soutien apporté au Guid'Asso sur les territoires pour renforcer ce maillage territorial, notamment sur le Ternois avec la mission locale.

Chers collègues, vous l'avez tous saisi dans mes propos, le groupe Majorité régionale, Républicains et Indépendants votera avec enthousiasme cette délibération.

M. COULON : Merci, Monsieur GENELLE.

Dominique MOYSE pour le groupe UDI.

M. MOYSE : Monsieur le Président, chers collègues, le tissu associatif est un acteur majeur de la vie économique et sociale de nos territoires. Quels que soient leur forme juridique et leur domaine d'intervention, les associations jouent un rôle essentiel en termes de lien social et contribuent activement au développement de l'ensemble des territoires ruraux et urbains. Cet engagement individuel est souvent très enrichissant en matière notamment d'apprentissage à la prise de décision et de responsabilité. C'est également une école de la citoyenneté, de la solidarité et du vivre ensemble.

Certaines associations sont même des partenaires incontournables des administrations et des collectivités territoriales, sans lesquelles ces dernières ne pourraient faire face aux demandes et besoins de nos concitoyens. En Hauts-de-France près de 100 000 acteurs associatifs proposent des services pour améliorer le quotidien des habitants de l'ensemble du territoire, portés par l'engagement de près d'un million de bénévoles, appuyés par près de 200 000 salariés.

Avec la crise du Covid-19, les conditions sanitaires et économiques ont fortement impacté le fonctionnement de nombreuses associations, qui ont néanmoins continué malgré la crise à dispenser leurs services aux bénéficiaires notamment des personnes les plus démunies. L'une des difficultés rencontrées est la perte totale de contact avec certains bénévoles. En effet, nous constatons que l'engagement associatif est en baisse de 15 % en France depuis le début de la crise sanitaire. De plus, l'activité bénévole ne bénéficie toujours pas d'une totale reconnaissance par les pouvoirs publics. Afin de lutter contre cette crise du bénévolat, il nous faudra sans doute pousser l'idée de l'intégration de ce dernier dans le calcul des retraites. Une proposition de loi a d'ailleurs été déposée en ce sens, en octobre 2022, par le député Yannick FAVENNEC, qui vise à accorder des trimestres complémentaires aux responsables associatifs lors du calcul de leur retraite.

Dans les délibérations examinées aujourd'hui, nous retrouvons les grandes orientations de la politique régionale vie associative, déjà déclinées sur la période 2017-2022. La consultation numérique et les assises de la vie associative ont permis de démontrer que les dispositifs mis en place lors du précédent mandat répondaient aux besoins des acteurs associatifs de notre région, mais qu'ils devaient être modernisés, renforcés et enrichis.

Notre groupe politique se félicite du travail de co-construction des engagements de la région avec les acteurs concernés, félicite le travail mené par notre collègue Antoine SILLANI, dont je veux saluer l'investissement personnel, ainsi que bien entendu la vice-présidente en charge de ces questions, Florence BARISEAU. Ces moments d'échanges répondent à un engagement pris par le président Xavier BERTRAND : réunir les associations pour construire avec elles leur nouvelle stratégie de développement. Cette démarche de dialogue et d'ouverture est impérative pour que les priorités régionales soient partagées par tous. Cette co-construction doit se poursuivre.

Nous soutenons donc la décision de la région de maintenir à compter de 2023 son engagement auprès des acteurs associatifs du territoire afin de sécuriser les emplois, favoriser la mise en réseau, accompagner les initiatives sur les territoires, et ce, dans une logique partenariale.

Le groupe UDI votera donc cette délibération.

Je vous remercie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Merci, Monsieur MOYSE.

Fatima MASSAU.

MME MASSAU : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, la présente délibération propose la continuation du renforcement de notre politique régionale à l'égard de la vie associative sur l'ensemble des Hauts-de-France. La crise sanitaire que nous avons connue ainsi que le contexte inflationniste des prix de l'énergie ont entraîné sur notre territoire une déperdition du nombre de bénévoles et des difficultés matérielles pour ces structures, ce qui signifie baisse des cotisations, baisse du nombre d'actions possibles, arrêt de l'activité. Nous le constatons, nous avons du mal à garder debout certaines associations. Cela se vérifie pour celles d'envergure régionale, mais aussi celles présentes sur nos communes.

Le secteur associatif représente 100 000 acteurs qui œuvrent pour l'amélioration du quotidien de nos concitoyens, que ce soit dans le domaine social ou économique, dans le milieu rural ou urbain. Avec plus d'un million de bénévoles et 200 000 salariés, le tissu associatif fait battre le cœur de notre région. Je veux les remercier aujourd'hui pour leur engagement et leur dévouement de tous les jours. Nous pouvons compter sur eux, sur elles, et la présente délibération leur dit à nouveau qu'ils peuvent compter sur nous.

En effet, le soutien régional aux associations représente une part significative de notre budget. Mais dans le contexte de difficulté et de reprise post-Covid, il est impératif, non seulement de maintenir ce lien, mais aussi de le renforcer. A ce titre, les assises de la vie associative et des acteurs jeunesse qui se sont tenues en octobre dernier sont venues apporter des pistes d'amélioration, que nous avons fait nôtres.

Cinq priorités sont ici développées, elles-mêmes partagées en dix engagements. Je m'arrêterai ici sur deux de ces engagements, celui du renforcement des formations pour les bénévoles, et celui pour le renforcement des contrôles portés à l'institution.

A la question « Pourquoi vous engagez-vous ? », les bénévoles répondent le plus souvent : « Pour être utile, ou pour défendre une cause. » Le désir d'améliorer la société et l'engagement pris dans les préalables indispensables sont néanmoins parfois insuffisants pour une bonne efficacité des actions portées. Je prendrai l'exemple du Centre d'information sur le droit des femmes et des familles, association présente dans l'Oise, que la région soutient. Dans cette structure, bénévoles et salariés travaillent sans relâche pour emmener les femmes vers l'émancipation économique et personnelle ; bien souvent leur travail comprend malheureusement un accompagnement de femmes victimes de violences de la part d'un compagnon, d'un conjoint ou d'un ex-conjoint. Le bénévole sera ainsi confronté aux émotions trop fortes, à la difficulté de ces femmes à quitter le domicile conjugal, à la souffrance ou encore au découragement face à celles qui ne savent pas se sauver, dans tous les sens du terme. Or, sans la maîtrise des formations nécessaires en la matière, l'action bénévole devient non pas inutile, mais dangereuse ; l'enfer est pavé de bonnes intentions. Cet exemple n'est pas unique. Bien souvent, dans une association, l'accompagnement ne s'improvise pas et les aspects techniques sont de mise. Au regard de cet impératif, la formation des bénévoles sera renforcée par ce nouveau cadre proposé, et les modalités de financement facilitées.

Le second engagement sur lequel je voudrais m'arrêter revêt une importance capitale tant pour la région que pour les associations elles-mêmes. Il s'agit de l'amélioration des rapports entre région et association, et plus spécifiquement du renforcement du contrôle aux structures. Vérifier l'utilisation des subventions accordées est un gage de bonne utilisation des deniers publics et l'occasion de constater la réalité des projets et activités. Il est aussi de notre devoir de contrôler le respect de l'association à la charte régionale de laïcité et aux valeurs républicaines. A chaque subvention autorisée, nous devons y être attentifs. Quant aux associations, ce contrôle est un garde-fou nécessaire à la bonne tenue de leur bilan. Il participe donc à leur bonne santé.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Ces deux engagements illustrent parfaitement la nature de l'engagement entre le secteur associatif et la région. Un engagement réciproque fait pour l'un du respect des règles, et pour l'autre d'un accompagnement incontestable.

Le groupe Modem, bien entendu, votera cette délibération.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Madame MASSAU.

Bruno CLAVET, pour trois minutes, éventuellement cinq si vous prenez sur le temps d'explication de vote.

M. CLAVET : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, nous sommes appelés aujourd'hui à nous prononcer sur une délibération cadre ayant pour but de renforcer les dispositifs liés à la politique régionale de la vie associative avec entre autres la sécurisation des emplois. En effet, avant de rentrer dans le vif du sujet, nous devons avoir à l'esprit ce nombre, 200 000 salariés, répartis au sein de 100 000 associations. C'est pourquoi, la première question que je pose en toute objectivité est la suivante : n'y a-t-il pas ici un mélange des genres entre action publique et action associative ? Cette dernière ne commence-t-elle pas justement là où s'arrête l'action publique ? N'y a-t-il pas un risque de dérive dès lors que la puissance publique fait accomplir par des associations en les finançant des missions d'intérêt général qui relèvent de sa responsabilité ou de sa compétence ? Ou inversement, lorsque la puissance publique endosse certaines responsabilités propres au fonctionnement de l'association. Cela est une véritable problématique, et cette délibération cadre n'y apporte, à mon sens, que très peu de réponses et ne permet pas d'atteindre l'objectif, qui est de renforcer le dispositif existant.

Au-delà de ces considérations purement politiques, mon groupe et moi avons évidemment conscience de l'importance de ces acteurs, et nous saluons le travail effectué sur le territoire pour la plupart d'entre eux. J'insiste sur « la plupart d'entre eux », car pour reprendre une des propositions de Sébastien CHENU lors de la campagne des régionales, il est évidemment inenvisageable par exemple d'accompagner ou de subventionner des associations complices de l'immigration clandestine ou ayant des accointances avec les milieux salafistes.

J'ai bien peur que ce dispositif en l'état actuel ne permette pas d'appliquer une tolérance zéro à l'égard des acteurs associatifs qui violent sciemment le droit français et international ou qui prônent des valeurs contraires à celles de la France et de la république.

C'est pourquoi, comme nous avons contraint chaque association subventionnée à fournir un bilan de son action avec le programme détaillé, son impact et les personnes touchées, elles doivent s'engager à la neutralité politique, afin que tout le monde soit placé sur un pied d'égalité. Cela permettra *in fine* de renforcer le maillage territorial afin que nos petites villes et villages ne soient pas oubliés. Parce que dans ces territoires les connivences politiques de certaines associations n'ont pas lieu d'être, quand elles se sont donné comme mission principale d'améliorer le quotidien des habitants de la région. Nonobstant, ces quelques associations ne représentent pas la majorité des structures, souvent plus petites, qui ne demandent qu'à être aidées et accompagnées financièrement avec des subventions, humainement, administrativement grâce à des démarches simplifiées et aussi matériellement.

Nous devrions aussi peut-être donner l'avantage aux associations luttant contre les violences conjugales et familiales, aidant à l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap ou encore celles défendant une culture populaire pour démocratiser l'accès à la culture. En clair, celles répondant aux principales problématiques connues de notre région.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Bref, je le crains, cette délibération, bien que cadre, ne permettra pas de gagner en efficacité. Lorsque vous parlez de sécuriser les emplois, vous avez tout et rien dit. Quels emplois, occupés par qui, pour quelle mission, quelle durée ? Je pense ici à une association de mon territoire, Porte Mine pour ne pas la nommer, dans laquelle conjoints et amis travaillent et sont rémunérés à prix d'or, grâce à des milliers d'euros de subvention de la région, du département, de la CAL et de la ville de Lens. Nous avons d'ailleurs sur les bancs de l'extrême gauche des élus régionaux et communautaires qui ont soutenu en connaissance de cause cette association proche de l'Exécutif lensois. Ainsi, sommes-nous sûrs que ce soutien à l'emploi associatif que nous voulons n'incitera pas à la mise en place de systèmes qui profiteraient à un petit nombre ? Evidemment il s'agit souvent de cas isolés. Le but n'était pas de jeter l'opprobre sur le milieu associatif qui, je le répète, fournit majoritairement un travail de qualité au service de nos concitoyens. Mais ce sont ces petits grains de sable qui parfois risquent d'enrayer l'engrenage au détriment des autres acteurs.

Oui, l'ambition est là, la volonté politique semble être là, mais les outils ne le sont pas. C'est pourquoi le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés s'abstiendra sur cette délibération.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Monsieur CLAVET.

Madame TONDELIER, est-ce que vous prenez aussi sur le temps de parole de Benoît TIRMARCHE puisqu'il nous a quittés ?

Vous pouvez aller jusqu'à cinq minutes.

MME TONDELIER : Parfait.

Prenez une camomille, si c'est trop long.

Les Hauts-de-France sont riches de leur vie associative, qui est dynamique et structurante. Monsieur CLAVET, j'ai honte pour la suspicion que vous venez de faire planer sur des bénévoles utiles à nos territoires.

Chaque jour, ce sont plus de 100 000 associations qui font vivre le sport, la culture, l'insertion professionnelle ou encore la transition écologique sur nos territoires. Les associations dans les Hauts-de-France, ce sont près d'un million de bénévoles, ce sont aussi 200 000 salariés qui participent activement à la vie économique, sociale, environnementale de notre région, soit 10,5 % des emplois régionaux. Ces associations sont garantes d'un engagement citoyen alternatif et donnent à toutes et tous l'occasion de se former, de se cultiver ou de se détendre. Certains ici en auraient besoin, on pourrait les aider à adhérer.

Pourtant, nous votons aujourd'hui une délibération qui n'est pas à la hauteur des enjeux de notre région. Les délais de réponse s'allongent, les démarches administratives se complexifient et les dépenses des associations sont scrutées à la loupe. Autre problème, la région ne prend plus le risque de subventionner des actions dont la réalisation n'est pas sûre à 100 %, défavorisant ainsi les petites associations au profit des plus grandes. Nous parlerons tout à l'heure du dispositif CREAP, Création d'emplois associatifs pérennes, qui est aujourd'hui en berne ; de 2017 à 2021 ce dispositif a permis de créer 100 emplois par an dans notre région et en période de crise sanitaire c'était une véritable aubaine. Pourtant, l'objectif affiché pour 2023 est de 40 ETP, moitié moins que l'an dernier. A cela s'ajoute la baisse du dispositif d'aide progressive qui passe de 28 000 euros sur quatre ans à 20 000 euros sur trois ans.

Moins de budget, moins de moyens, moins de salariés pour les associations, c'est moins de dynamisme et moins d'attractivité pour notre région. Mais surtout, puisque nous parlons politique associative, nous devons avoir une pensée pour les associations de toute la France réunies aujourd'hui pour une conférence de presse visant à dresser un premier bilan de l'impact du contrat d'engagement républicain, dont nous avons un peu commencé à débattre tout à l'heure.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Oui, le contexte est préoccupant en ce moment pour la liberté associative. Plusieurs exemples ont récemment démontré que le gouvernement et certaines collectivités utilisaient ces derniers temps la loi dite séparatisme pour tenter d'empêcher des actions associatives qui n'ont absolument aucun rapport avec la remise en question des valeurs républicaines. S'il faut le rappeler, les associations prennent quotidiennement toute leur part dans la défense de la démocratie, de l'engagement désintéressé, de l'intérêt général et des solidarités. Elles sont fer de lance de la réponse experte et territoriale des besoins des populations. Elles sont directement pourvoyeuses de réponses concrètes face aux manquements de la politique publique de l'Etat. Dernier rempart social, dernier rempart environnemental, les associations sont libres – je sais que certains ont du mal avec ce mot, mais je le répète, les associations sont libres – et la puissance publique se doit de respecter cette liberté, mot décidément au cœur de nos débats en hémicycle aujourd'hui. Nous sommes sur ces bancs très inquiets lorsque les autorités utilisent cette loi séparatisme pour faire taire des associations qui ne présentent jamais de troubles graves à l'ordre public. C'est une attaque en règle d'un des piliers de notre république.

Par ailleurs, dois-je le rappeler, la désobéissance civile a été à l'origine d'immenses avancées sociales et politiques : le droit de vote des femmes, la fin de la ségrégation aux Etats-Unis, l'IVG en France. Même De Gaulle a désobéi, et heureusement pour la France et pour le monde. Criminaliser la désobéissance civile en faveur du climat, aujourd'hui c'est une faute historique à l'heure de la condamnation de la France pour inaction climatique. Il est impossible en 2023 de garantir aux enfants qui naîtront cette année que la planète sera encore habitable pour leurs 30 ans. C'est pour eux que nous désobéissons quand nous choisissons de le faire, parce que ne pas le faire serait laisser l'humanité aller dans le mur en restant les bras croisés à accompagner des politiques publiques qui ne vont pas assez vite. Nous sommes des activistes, nous nous engageons pour l'avenir. Notre délégation sera donc vigilante sur ce sujet de la désobéissance civile, tout comme nous serons également très exigeants car c'est notre ADN, avec le fait que cette désobéissance civile soit toujours placée sous le signe de la non-violence.

Je vous remercie.

M. COULON : Margaux ROUCHET.

Madame SADOUNE, vous prendrez aussi un peu de temps après votre collègue ? Trois minutes, Madame ROUCHET et jusqu'à cinq minutes à deux.

MME ROUCHET : Cela va être plus court que cela puisqu'un certain nombre de questions ont été évoquées par la collègue Marine TONDELIER dans cet hémicycle, ainsi que par le biais des amendements que j'ai déjà eu l'occasion de présenter et dont je regrette qu'ils n'aient pas été adoptés. Mais c'est le jeu de la démocratie.

Je voulais seulement rappeler, à la façon dont l'a fait aussi Dominique MOYSE, que l'enjeu aujourd'hui, dans le monde associatif, c'est effectivement la crise du bénévolat. Les associations que l'on rencontre, les associations dont on fait partie – à titre personnel aussi, je l'espère, sur ces bancs – nous le partagent. L'enjeu aujourd'hui, c'est effectivement de trouver des bénévoles, des gens qui sont prêts à s'engager sur la durée ; c'est fidéliser aussi ces gens qui, dans l'évolution des façons de s'engager, s'engagent de façon plus ponctuelle, moins longue dans la durée et moins engagée en termes de responsabilité. Des gens qui, quand on parle notamment des générations les plus jeunes, aujourd'hui, s'engagent sur des sujets très ponctuels. C'est un enjeu majeur, que nous aimerions pouvoir évoquer collectivement, un enjeu qui à notre sens n'est pas suffisamment évoqué dans ce plan, contre lequel nous ne voterons quand même pas, évidemment. Mais il aurait fallu que ce sujet soit davantage évoqué pour nous convaincre qu'il était la délibération cadre vie associative qui puisse répondre au sujet du moment.

Je voulais saisir l'opportunité de saluer les bonnes idées – quand il y en a, même quand elles ne sont pas dans notre camp, il faut les saluer –, saluer la bonne idée de généraliser le dispositif des points information associative, qui se transforme en Guid'Asso à partir du 1^{er} janvier. Saluer une initiative de notre région qui grâce à la motivation, l'engagement de celles et ceux qui ont fait vivre ces points d'information et le secteur associatif sur notre région va faire bénéficier d'autres associations dans d'autres régions de ce réseau.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Je souhaite rappeler, de la même façon que l'a fait Marine TONDELIER, notre attachement à la raison d'être politique, philosophique, des associations, qui sont l'émanation de la liberté d'expression, un droit chèrement conquis, je crois, et nous regrettons de nouveau que le Conseil régional, que les élus de cette assemblée ne prennent pas davantage position pour que ce droit soit unanimement respecté.

Merci beaucoup.

M. COULON : Madame SADOUNE.

MME SADOUNE : Monsieur le Président, je vais juste, si vous le permettez, faire un rappel au règlement au titre de l'article 2-2, pour rappeler à Monsieur CLAVET qu'ici nous sommes au sein du Conseil régional. Je compte sur lui pour tenir ses propos et donner son regard tel qu'il l'a présenté à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin ou à la ville de Lens, tout en attirant son attention sur le caractère diffamant de ce qu'il sous-entend et la remise en question de personnes qui sont sous couvert d'un contrat de travail, et d'une autre partie de membres de cette association qui sont aussi bénévoles. Mais je compte bien entendu sur Monsieur CLAVET pour assumer ses propos et les tenir dans la même mesure lors du conseil communautaire du 2 février.

M. COULON : Vous réglerez cela à la CALL.

Monsieur SILLANI, puisque nous avons terminé les interventions sur le fond, réaction générale.

M. SILLANI : Les débats ont déjà été longs. Je rassure Monsieur CLAVET, qu'il ne s'inquiète pas, nous ne financerons aucune association qui irait à l'encontre des lois de la république. Si un jour nous avons un doute, nous le signalerons immédiatement bien évidemment.

Un mot à l'extrême inverse sur la désobéissance civile et les propos de Madame TONDELIER. C'est votre volonté si vous souhaitez bloquer des routes, saccager des tableaux, organiser des ZAD ou je ne sais quoi. Mais vous ne le ferez pas avec l'argent des habitants de la région Hauts-de-France. C'est votre liberté, mais pas avec nos impôts.

Merci.

M. COULON : Je vous propose de mettre cette importante délibération aux voix.

Vote sur la délibération n° 2023.00035

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : Monsieur BERTRAND ?

M. LE PRÉSIDENT : Merci, Monsieur le Président.

Juste un mot. Même en ayant différents rendez-vous, j'ai aussi accordé une oreille qui n'était pas distraite au débat et je voudrais féliciter Antoine SILLANI pour le travail qui a été fait pour présenter ces délibérations, ainsi que pour le travail qu'il effectue sur le terrain. Je ne peux que m'associer aux félicitations, pas seulement pour cette délibération, mais aussi pour sa paternité, en souhaitant à la fois au bébé et à la maman tous mes vœux.

Je voudrais aussi dire que je m'associe et que j'approuve totalement sa dernière intervention. Si certains veulent se laisser aller à la désobéissance civile, j'espère que la loi sera appliquée. En tout cas, ce ne sera pas financé avec l'argent du Conseil régional des Hauts-de-France. A bon entendre.

Bravo encore, Monsieur SILLANI.

(applaudissement sur les bancs de la majorité régionale)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Il nous faut revenir en arrière sur la délibération 2023.00129, que je n'avais pas mise aux voix.

Il n'y avait pas d'intervenants inscrits.

On met aux voix la 129.

Vote sur la délibération n° 2023.00129

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.00230 - Appel à projets 2023 « Créations d'emplois associatif pérennes »

M. COULON : Nous continuons dans le domaine de la vie associative, avec le CREAP.

Une intervention de Julien POIX. Benoît TIRMARCHE n'est plus là.

Peut-être que vous interviendrez, Monsieur POIX ?

Antoine SILLANI, voulez-vous dire un mot ?

M. SILLANI : Très rapidement, Monsieur le Président.

Il s'agit de l'appel à projets 2023 pour le CREAP que nous relançons, comme j'ai déjà pu l'expliquer. Il sera dans une épure différente, plus ciblée qu'auparavant. Il s'agit d'un travail de longue haleine. Il fait notamment suite à un rapport de l'ORVA, l'Observatoire régional de la vie associative, et également des assises. On a décidé pour cette année de concentrer le CREAP sur les associations petites employeuses ou primo-employeuses afin de concentrer nos efforts sur cet effet levier. D'ailleurs, on connaît des associations qui ont eu un emploi grâce au CREAP et qui en ont aujourd'hui cinq ou six. C'est vraiment sur cet effort que l'on souhaite concentrer notre politique, afin de développer toujours plus le tissu et l'emploi associatifs.

Merci.

M. COULON : Monsieur POIX.

M. POIX : Monsieur COULON, merci.

Entre 2018 et 2021, le dispositif CREAP a permis le financement de 530 emplois associatifs. On peut dire qu'il a été en quelque sorte victime de son succès. Cependant, l'évolution actuelle nous pose plusieurs questions. Surtout dans le contexte actuel, ce qui apparaît comme une réduction de voilure est un peu inquiétant.

On le sait, le milieu associatif ne peut vivre sans bénévoles. Moins 15 % depuis le début de la crise Covid comme notre collègue Dominique MOYSE l'a dit tout à l'heure. Mais il y a aussi le débat actuel des retraites qui va avoir un impact assez lourd sur le milieu associatif car je vous rappelle que beaucoup de retraités sont en effet les piliers des associations locales, des clubs sportifs, bref de tout ce qui peut aussi irriguer nos quartiers, nos villes et nos villages. Donc l'importance des emplois ouverts et pérennisés par le dispositif CREAP va encore plus se faire sentir dans les années qui viennent.

Un détail qui peut nous apparaître un peu problématique est le changement de logique, car le temps du projet associatif ne cadre pas avec la nouvelle logique qui transparaît dans la délibération, notamment celle de l'appel à projets annuel. Le temps associatif a besoin de temps long. C'est le temps du projet. C'est un premier point.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Par ailleurs, le flou entretenu sur les critères d'attribution, « *plus exigeants* », je cite le texte, n'est pas non plus fait pour rassurer. C'est cette inquiétude qui pouvait sourdre aussi quelque peu dans les assises de la vie associative qui se sont tenues en fin d'année et qui sont une bonne chose. J'y ai participé et j'ai pu constater la qualité des échanges et des débats.

Dans les critères d'éligibilité, vous allez plus loin, même un peu trop loin. Vous excluez du dispositif CREAP 2, si j'ai bien compris, les associations qui ont déjà bénéficié du dispositif sur la période 2016-2022. Si c'est bien le cas, la rudesse et le caractère abrupt de cette décision vont avoir des conséquences assez lourdes sur la vie associative de nombreuses structures. Aussi, je me demande quel suivi vous avez prévu, quel filet de sécurité vous avez prévu, pour accompagner une association qui bénéficiait du dispositif et qui n'en bénéficiera plus, afin d'éviter le décrochage d'activité.

Sur la sélection des dossiers, vous nous précisez qu'un jury d'agents régionaux, de conseillers régionaux sera mis en place pour statuer. Sur quel critère seront-ils nommés ? Ce sont toujours les règles du jeu que nous questionnons ici. Par qui ? Et quelle sera la place des oppositions puisque nous avons aussi des documents, des choses, principes à apporter sur ces questions.

Enfin, sur le nombre de dossiers on a le sentiment que le CREAP 2 a subi une sévère diète, une sévère cure d'austérité : 40 projets pour 2023. Sur combien d'années le projet CREAP 2 va-t-il courir ? J'ai cherché dans la délibération et je n'ai pas vu de durée. J'imagine que c'est jusqu'à la fin du mandat, en 2028. Si mes calculs sont bons, si on est à 40 projets par an, on finit le mandat avec 200 emplois financés contre 530 sur la période 2018-2021. C'est quand même un peu problématique, alors que l'on était sur une moyenne annuelle de 176 emplois financés dans le CREAP 1.

Conclusion, le dispositif paraît avoir un fort arrière-goût d'austérité. Nous le regrettons car ce dispositif est bon. Nous souhaiterions le voir garder sa consistance actuelle.

Je vous remercie.

M. COULON : Monsieur SILLANI, peut-être deux ou trois précisions.

M. SILLANI : Des précisions techniques. Tout d'abord, pour les associations qui ont bénéficié de l'appel à projets du précédent mandat, elles savaient que c'était une aide dégressive qui avait une fin. Le rapport objectif de l'ORVA nous montre que la quasi-totalité des emplois financés par la région ont été pérennisés.

Ensuite, le deuxième objectif était que ces emplois eux-mêmes créent d'autres emplois. Aujourd'hui, en recentrant sur les primo-employeuses, sur les petites associations qui en ont le plus besoin, c'est vraiment ce que l'on recherche, c'est cet effet levier. Cet effet levier a tout à fait été compris par le milieu associatif lui-même, qui a bien compris notre philosophie lors des assises où vous étiez présent et avez assisté à l'ensemble de nos échanges, Monsieur POIX, et je vous en remercie.

Ensuite, quel accompagnement derrière ? C'est ce que l'on appelle les conseillers CREAP. Nous soutenons des associations plus professionnelles, des têtes de réseau, des grandes structures qui elles-mêmes vont accompagner ces structures afin de pérenniser l'emploi, qui va lui-même créer d'autres emplois. On va renforcer ces conseillers CREAP pour renforcer le suivi. Selon les retours de terrain, il ne fallait pas non plus trop de CREAP en une fois, parce que le suivi était plus difficile. On préfère faire progressivement, mieux et plus efficace. On jugera à la fin du mandat sur le nombre d'emplois créés au total. Quand un emploi en crée quatre, en créer six c'est formidable. Je vous demanderai de nous juger à la fin du mandat sur le nombre d'emplois créés au niveau total. C'est toute la subtilité de ce CREAP et tout le travail de longue haleine fait avec les services, que je tiens à remercier, pour avoir cette finesse et cette précision pour de l'efficacité.

Merci.

M. COULON : Merci de ces précisions, importantes.

D'autres interventions sur le CREAP ?

Je n'en vois pas.

Nous mettons la délibération 230 aux voix.

Vote sur la délibération n° 2023.00230

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : La délibération est adoptée à l'unanimité. Nous vous en félicitons, Antoine SILLANI. C'est sans doute aussi la preuve que malgré quelques déceptions exprimées, c'est une bonne délibération.

Je pense sincèrement que l'on peut dire que sur la question de l'emploi associatif, nous faisons aussi ce qu'il faut et prenons autant d'initiatives que nécessaire. L'emploi associatif le mérite et derrière l'expression emploi associatif il y a le mot emploi, et c'est le rôle du Conseil régional d'aider aussi ces structures.

2023.00274 - Aide aux associations caritatives dans la mise en place de leurs projets d'investissement

M. COULON : Là encore, gros trou dans la raquette puisque les associations caritatives, totalement indispensables à l'accompagnement de celles et ceux qui sont au bord de la rupture, et qui assument une mission de service public, en lieu et place notamment de l'Etat, ne sont pas soutenues, en tout cas pas autant qu'elles en ont besoin. Notre collectivité prend sa part pour les accompagner.

Deux mots de votre part, Monsieur SILLANI ?

M. SILLANI : Très rapidement car j'ai pu en parler durant la présentation de la délibération cadre. Mais cette délibération me tient à cœur et je sais que c'est partagé par le président BERTRAND, Florence BARISEAU et l'ensemble des élus de la majorité.

Cette subvention est rendue possible grâce à notre nouvelle délibération cadre qui nous permet désormais d'aller au-delà de nos compétences et de soutenir financièrement des projets d'investissement pour les grandes associations caritatives. C'est une première délibération. On vous propose de soutenir l'extension d'un bâtiment de la Banque alimentaire du Pas-de-Calais, la réhabilitation de logements pour les habitats des compagnons Emmaüs à Soissons et l'acquisition d'un bâtiment par la Banque alimentaire de l'Aisne.

Voilà cette belle délibération que je soumets au vote aujourd'hui.

M. COULON : Merci.

Des interventions ?

Je mets aux voix cette délibération.

Vote sur la délibération n° 2023.00274

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : Cette délibération est également adoptée à l'unanimité.

Félicitations encore, Monsieur SILLANI pour cette délibération.

Commission n°6 : Aménagement du territoire, transition énergétique et Europe (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)

Troisième révolution industrielle

2023.00052 - Adoption des dispositifs de la politique REV3 2023-2027

M. COULON : Je crois que nous revenons en commission 6.

Contrairement à ce que j'ai pu vous dire tout à l'heure et je suis heureux de m'être trompé, Frédéric MOTTE nous a rejoints. Il y a eu une possibilité que vous soyez absent, cher collègue, j'avais prévu l'hémicycle. Nous allons pouvoir passer une délibération importante, la délibération 52.

Pour rappel des temps de parole, nous sommes convenus en conférence des présidents que les groupes peuvent disposer de quatre minutes de temps de parole, plus deux au titre de l'explication de vote, soit six minutes par groupe.

Je propose que l'on passe d'abord les amendements et qu'ensuite on vienne sur le rapport, éventuellement amendé, on ne sait jamais.

Il y a plusieurs intervenants, notamment Madame DE TEMMERMAN, qui défendra quatre amendements, Madame VUYLSTEKER qui défendra deux amendements.

Madame DE TEMMERMAN, l'amendement n° 1 de votre groupe.

MME DE TEMMERMAN : Merci, Monsieur le Président.

Les amendements n° 1 et 2 sont un peu similaires, ils visent à la même chose mais de manière différente.

Il s'agit d'inscrire notre région dans les objectifs de réduction fixés par la Commission européenne concernant les émissions de gaz à effet de serre. Votre majorité régionale comme notre groupe de gauche partagent en effet cette conviction européenne, parce que nous comprenons tous que les grands combats ne se mènent pas seul. En matière de lutte contre le changement climatique, c'est l'addition des efforts de chacun à son niveau qui permettra peut-être de sauvegarder l'humanité.

Nous vous proposons d'inscrire la délibération dans cet effort européen, en reprenant l'objectif de réduction de 55 % d'ici à 2030.

M. MOTTE : On peut éventuellement faire le n° 2...

M. COULON : Oui, j'attendais que vous enchaîniez sur le suivant. Faites les deux.

MME DE TEMMERMAN : En fait les deux sont défendus en même temps.

La différence est que le premier est inscrit dans le dispositif et le deuxième est un peu plus volontariste. Il souhaiterait inscrire dans le préambule avant le dispositif.

M. COULON : Entendu.

Monsieur MOTTE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. MOTTE : Pour faire simple et court je vais vous proposer de rejeter ces amendements car ils font partie intrinsèquement de notre ambition. Si on commençait à rajouter cela, il fallait en rajouter d'autres et on ne voulait pas alourdir. Bien évidemment nous faisons nôtres ces objectifs, mais il ne nous paraît pas opportun de valider ces deux amendements.

M. COULON : Vous proposez donc le rejet.

On ne peut pas voter les deux simultanément.

Vote sur l'amendement n° 1 de Madame DE TEMMERMAN.

Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique à la délibération n° 2023.00052

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Vote sur l'amendement n° 2 de Madame DE TEMMERMAN.

Vote sur l'amendement n° 2 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique à la délibération n° 2023.00052

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Très peu de votants sur cet amendement n° 2.

96 votants sur 170.

Amendement n° 3, vous le défendez, Madame DE TEMMERMAN.

MME DE TEMMERMAN : Oui, bien sûr.

C'est une question que j'avais soulevée également en commission, ma perplexité de voir les gaz de mine figurer dans la liste des renouvelables. Les gaz de mine ne sont pas des énergies vertes, ce sont des énergies fossiles. Par ailleurs, elles ne sont pas renouvelables. Je pense que j'ai été assez longue dans l'exposé des motifs et je n'ai aucun doute sur le fait que vous ayez pris le temps de lire ce que j'ai pris le temps d'écrire. Je ne vais donc pas y revenir. Simplement, on a conscience aussi du passé de notre région et du fait que l'on a des gaz de mine qui sont là et qui risquent effectivement de s'échapper. On ne vous propose pas d'éliminer les gaz de mine de la délibération, mais plutôt de préciser que ce ne sont pas des énergies renouvelables, pas des énergies vertes, de continuer à les faire apparaître cependant dans la délibération, mais en précisant que nous ne voulons pas avoir recours à la fracturation hydraulique, parce que laisser financer des projets de fracturation hydraulique, cela pourrait, par un glissement un peu malencontreux dans quelques années, on ne sait jamais, nous amener à financer des projets sur les gaz de schiste.

On vous propose de retirer gaz de mine de la liste des énergies renouvelables et de le mettre dans un nouveau tiret en précisant qu'il s'agit d'« opération de captation, de récupération et de valorisation des gaz de mine, en l'absence de recours à la fracturation hydraulique ».

M. COULON : De mémoire, la fracturation hydraulique est interdite par notre législation.

Monsieur MOTTE ?

M. MOTTE : Je confirme et Madame DE TEMMERMAN qui était parlementaire devrait le savoir mieux que nous. Cette fiche de dispositif concerne bien les énergies renouvelables et de récupération. Donc le gaz de mine n'est en effet pas une énergie renouvelable mais bien une énergie de récupération, dont la valorisation peut être considérée comme une énergie renouvelable.

Il serait inconcevable, vous l'avez dit, de ne pas récupérer et valoriser ce gaz de mine qui se dégage de toute façon naturellement de nos anciennes mines de charbon. Le captage de gaz effectué sans forage, je le précise, permet d'éviter l'émission dans l'atmosphère de plusieurs centaines de milliers de tonnes équivalent CO2 et il est même à noter le pouvoir réchauffant du méthane, jusqu'à 25 fois plus élevé que le CO2. Pour l'information de tous nos collègues, la valorisation de ce gaz en électricité fait déjà l'objet de quelques unités de récupération et production électrique sur quatre sites. C'est près de 9 mégawatts qui sont ainsi proposés avec un label vert avec obligation d'achat à tarif garanti sur quinze ans.

Sur la fracturation, je ne reviendrai pas. La loi nous l'interdit, comme Madame DE TEMMERMAN le sait. Il n'est pas question d'y déroger.

Je vous propose donc de rejeter cet amendement.

M. COULON : Pas d'explication de vote sur l'amendement ? Il est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 3 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique
à la délibération n° 2023.00052

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 4 défendu par Madame DE TEMMERMAN.

MME DE TEMMERMAN : Je vais en profiter, vu que je suis rapide sur la défense de mes amendements. Effectivement, pour l'instant la fracturation hydraulique est interdite. Mais je vous rappelle que le groupe Renaissance, la majorité présidentielle, prépare une réforme du code minier. Comme je n'ai aucune confiance en eux, je ne serais pas surprise de voir apparaître la fracturation hydraulique.

Cependant, j'ai parlé de ma perplexité à voir les gaz de mine dans les énergies renouvelables...

M. COULON : Chers collègues, l'hémicycle est très bruyant. C'est difficile. Soit vous sortez si vous avez des conversations à avoir, et cela s'adresse à tous les bancs, soit vous faites silence.

Madame DE TEMMERMAN, je vous en prie.

MME DE TEMMERMAN : Je disais qu'autant j'étais perplexe de voir les gaz de mine dans la liste des énergies renouvelables, autant je suis moins perplexe – cela ne m'étonne pas trop de la majorité régionale – de ne pas voir figurer une autre énergie renouvelable, qui est l'éolien.

Nous vous proposons de rajouter cet oubli.

M. COULON : Monsieur MOTTE.

M. MOTTE : Une petite réaction. Il n'y a pas besoin de poser la question, tout le monde sait quelle est la première région française en termes d'éolien. Ce sont les Hauts-de-France. On en a partout, c'est bien classé dans les énergies renouvelables. Nous estimons que le Conseil régional n'avait pas à apporter une intervention financière supérieure, sachant que le modèle économique est déjà largement accompagné. Il ne nous semble pas opportun de participer encore à cet effort.

Je vous propose de rejeter cet amendement.

M. COULON : Explication de vote ?

Nous votons l'amendement n° 4.

**Vote sur l'amendement n° 4 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique
à la délibération n° 2023.00052**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 3 du groupe Pour le Climat et pour l'Emploi, défendu par Katy VUYLSTEKER.

MME VUYLSTEKER : Merci, Monsieur le Président.

Je suis désolée, mais je repose un amendement qui a été en partie porté par Jennifer DE TEMMERMAN car les explications de Monsieur MOTTE me laissent un peu confuse.

Quand vous nous dites que vous parlez de décarbonation, d'énergies renouvelables et de récupération, et que cela justifie la présence des gaz de mine, la première chose que j'ai envie de faire, c'est de vous relire la formulation dans laquelle on a demandé la suppression. Je vous cite : « *les gaz renouvelables/chaaleur et froid, renouvelables (bio méthane, gaz de mine, biomasse, géothermie et réseaux de chaleur)*. » A minima, on ne parle pas en bon français car on ne comprend pas bien. Je comprends ici qu'on fait la liste des renouvelables. Il y a donc un petit souci. Cela arrive. Du coup, vraiment, je vous repose de supprimer le gaz de mine, qui n'est pas renouvelable. Globalement, il y a un problème de formulation sur cette ligne. Il a dû y avoir un petit mélange.

Par ailleurs, on le dit et on va en redébattre sur le vote de la délibération, on s'oppose à une politique extractiviste et on demande qu'il y ait un investissement fort sur les renouvelables.

Voilà la défense de cet amendement.

M. COULON : Monsieur MOTTE.

M. MOTTE : Je n'ai pas compris : est-ce sur l'ancien amendement ou un nouveau ?

MME VUYLSTEKER : C'est le premier que je défends sur cette délibération.

On vous a attendu pour parler REV3, je vous rassure.

M. MOTTE : Même réponse.

On fait des investissements importants pour accompagner la méthanisation, pour travailler sur l'hydrogène – on en parlera peut-être demain, sur la méthanation demain, sur le solaire, notamment avec nos dispositifs et autres. Je pense que l'on n'a pas de leçon à recevoir là-dessus. Nous sommes extrêmement présents pour accompagner à la fois la R&D, la création et le développement et la massification. Maintenant il y a des choix qui sont faits et on les assume.

Je vous propose de rejeter cet amendement.

M. COULON : L'amendement n° 3 du groupe Pour le Climat et pour l'Emploi est mis aux voix.

**Vote sur l'amendement n° 3 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi
à la délibération n° 2023.00052**

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Amendement n° 4.

Madame VUYLSTEKER, s'il vous plaît.

MME VUYLSTEKER : On reviendra sur l'amendement précédent car je pense que Monsieur MOTTE ne m'a pas bien écoutée et n'a pas répondu à mon amendement. Je suis évidemment un peu frustrée, mais ce n'est pas grave, on va en redébattre lors de la délibération.

Cet amendement n° 4 a pour objet de demander que l'on précise que nous financerons les projets d'hydrogène vert, car, aujourd'hui, 95 % de l'hydrogène est produit à partir d'énergies fossiles. On ne s'insère pas vraiment ici dans la troisième révolution industrielle. Or, nous devrions avoir recours à l'hydrogène produit à partir de renouvelables pour être cohérent avec les objectifs qui nous sont fixés.

Je rappelle par ailleurs que le couplage éolien-hydrogène permet le stockage, et donc la réutilisation. Cela permettra de faire plaisir au Rassemblement National qui n'arrête pas de dire que l'éolien est une énergie intermittente.

M. COULON : Monsieur MOTTE.

M. MOTTE : Un mot. On ne va pas faire un cours maintenant sur l'hydrogène mais nous aurons certainement l'occasion d'en reparler prochainement pour des délibérations à venir. C'est vrai, vous avez de l'hydrogène vert, du gris, du rose, il y a toute une série de qualificatifs. Vous nous proposez de rajouter le terme « vert ».

Pour nous l'enjeu est de produire un hydrogène bas carbone issu de l'électricité décarbonée ou de la biomasse. Or, la qualification d'hydrogène vert en France exclut l'électricité bas carbone. Et donc ajouter le terme « vert », comme vous le proposez, serait trop restrictif.

C'est pour cela que je vous propose de ne pas retenir cet amendement.

M. COULON : L'amendement n° 4 est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 4 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi à la délibération n° 2023.00052

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous sommes maintenant en intervention sur le fond, jusqu'à six minutes en incluant le temps d'explication de vote par groupe.

Je rappelle les intervenants : Frédéric MOTTE se prononcera en premier lieu, avant que ne le suivent Aurore COLSON pour le groupe Majorité régionale, Anne-Sophie TASZAREK, Samira HERIZI, Christophe SZCZUREK, Julien POIX et Katy VUYLSTEKER qui se partageront chacun trois minutes et Jennifer DE TEMMERMAN.

Est-ce bien cela ?

Monsieur MOTTE.

M. MOTTE : Merci.

Mes chers collègues, nous avons lancé une dynamique qui ne s'arrêtera plus. Une dynamique qui a pour ambition de faire des Hauts-de-France une région leader et exemplaire dans la gestion des transitions énergétiques, technologiques, industrielles, écologiques, sociétales, et d'avancer vers la neutralité carbone.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

La délibération de ce jour, nous pourrions peut-être la qualifier de point de passage administratif pour enclencher nos futures délibérations. Mais elle est l'affirmation d'une vraie ambition politique d'accentuer nos actions pour faire de ces transitions des leviers d'activité, de création d'emplois, mais également de fierté, de sentiment d'appartenance, d'attractivité pour tous nos territoires, et d'avancer ensemble sur ce développement durable et cette décarbonation que nous appelons REV3 dans les Hauts-de-France. Cette ambition REV3 devient notre fil rouge, le marqueur de notre mandat.

Commençons par être exemplaires. Vouloir entraîner tous les acteurs, les collectivités, les entreprises, le monde de la formation et de la recherche, les citoyens, c'est bien. Mais c'est mieux de montrer l'exemple. Et je veux partager avec vous et saluer la formidable dynamique qui est en train d'être lancée dans notre institution. Permettez-moi de remercier ici la directrice générale des services et tous les agents de la région. Le chantier qu'ils ont lancé est immense, vaste, il sera long. Il nous faudra parfois avoir des droits à l'expérimentation, des droits à l'erreur. Mais la vague est lancée. Il y a désormais un COPIL REV3 des DGA. Chaque DGA a nommé un référent REV3 ; un plan de formation de nos agents va démarrer. Lors de notre plénière d'automne, avec les 300 millions de la délibération ACTes d'aide aux territoires, nous avons commencé à mettre de la conditionnalité. C'est avec la plénière de ce jour le début du marquage de nos délibérations : en quoi ma délibération intègre les enjeux des transitions. Ce que nous lançons est unique, est audacieux . On va tâtonner au début mais je me tourne vers les vice-présidents, les délégués, les présidents de commission. Merci pour votre engagement. Et à nouveau merci aux services.

C'est le lancement d'une comptabilité analytique pour suivre la montée en puissance de notre ambition et surtout sa transversalité. C'est le lancement d'un bilan carbone de l'institution pour mieux identifier nos axes de travail. C'est la finalisation avant l'été, en lien avec les commissions – dans les deux prochaines commissions vous allez recevoir les éléments – des indicateurs de suivi. C'est le lancement prochain d'un référentiel REV3 pour les entreprises qui les aidera à passer à l'acte. Il viendra compléter celui sur le bâtiment, sorti avec Le CD2E il y a quelques semaines et d'autres plus en amont.

Pendant ce temps, si vous me permettez l'expression, le magasin reste ouvert avec tous nos outils d'accompagnement, et notamment tous les engagements financiers dont les fonds européens mobilisables sur les transitions et le pacte vert : FEDER : 390 millions ; FTJ : 268 millions, FRATRI du CPER : près de 100 millions. Et je ne parle pas des engagements dans la gestion du patrimoine et dans toutes nos politiques.

Bref, des actions fortes avec deux axes que nous voulons prioriser en termes de mobilisation et d'accompagnement en 2023. Premièrement, continuer le travail de pédagogie, pour mieux expliquer ces ambitions REV3, montrer à tous que derrière ces centaines et centaines d'actions, REV3, c'est du concret pour développer de l'activité, de l'emploi, et avancer vers la décarbonation. Deuxièmement, afin d'entraîner toute notre population nous avons la volonté de mieux travailler avec tous les engagés, entrepreneurs, élus, qui ont déjà intégré ou mis en œuvre ces dynamiques, pour mieux partager les bonnes pratiques, pour les mobiliser à nous aider dans ce travail de pédagogie et d'entraînement.

Je conclurai en affirmant qu'avec REV3, plus que jamais, notre raison d'être est de construire cette région, plus durable et plus solidaire, pour et avec les femmes et les hommes, pour les territoires et pour la planète. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. COULON : Merci, Monsieur MOTTE.

Vous complétez votre propos à la fin des interventions si nécessaire.

C'est Aurore COLSON qui intervient pour son groupe.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

MME COLSON : Merci, Monsieur le Président.

Cette délibération est la mise en pratique de la feuille de route REV3 pour la période 2022-2027, feuille de route que nous avons votée collectivement en juin dernier.

C'est une nouvelle étape, essentielle, primordiale. Elle l'est parce que REV3, ce ne sont pas que de belles déclarations. Nous avons aidé de nombreux projets via le FRATRI, le fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle, depuis 2016. Soyons fiers d'avoir accompagné – et de continuer à le faire – les transitions dans les territoires, et ce au bénéfice des habitants des Hauts-de-France.

Je prendrai un exemple dans l'Aisne, Monsieur le Président de séance, je pense que cela vous sera tout particulièrement agréable de l'entendre : l'association L'Arrosoir pour le développement du concept d'épicerie libre dans les Hauts-de-France. C'est un modèle qui démontre sa capacité à rassembler des individus de différents horizons intéressés par l'essor d'une alimentation locale, durable, autour d'une expérience citoyenne, autogestionnaire, collective et solidaire. Un tel projet, c'est une manière très concrète pour les citoyens de s'engager activement dans les transitions écologiques et les transitions solidaires. Cet exemple démontre parfaitement la volonté du Conseil régional de faire de REV3 l'affaire de tous, territoires engagés, citoyens mobilisés. La région a subventionné cette initiative à hauteur de 150 000 euros en juin dernier.

REV3, ce n'est pas de l'écologie punitive. C'est le quotidien de chaque citoyen, de chaque territoire et collectivité. Cela commence par le Conseil régional bien entendu, puisque désormais avec cette délibération, chaque politique, chaque délibération intégrera REV3 et expliquera en quoi elle contribue aux transitions. Cela peut paraître simple mais c'est une révolution en soi.

Au-delà des discours et des textes, du concret, ici, au sein même de notre institution régionale : notre politique d'achat public ; ce nouveau mandat intègre déjà avec une belle réussite un achat public responsable pour les achats de notre collectivité. Cette politique achat prévoit également la mise en place d'un référentiel REV3, un guide concret qui permettra aux acteurs de l'achat public en région, nos institutions et territoires, d'intégrer d'une manière opérationnelle les enjeux de REV3 dans leurs marchés publics. C'est un outil précieux qui est attendu par les collectivités des Hauts-de-France.

Pour conclure, chaque politique du Conseil régional est REV3, chaque conseiller régional est REV3. Il n'appartient qu'à nous de l'incarner avec conviction. Il n'appartient surtout qu'à nous de ne rien lâcher, quels que soient les domaines, que ce soient les mobilités décarbonées, l'économie circulaire, ou encore l'appropriation citoyenne. C'est vital pour la santé, pour l'environnement, pour l'économie, pour l'avenir.

Le groupe M2RI continuera bien entendu de soutenir et d'accompagner le mieux possible la politique REV3 en gardant bien à l'esprit les trois mots-clés de notre feuille de route : urgence, massification et appropriation citoyenne.

Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. COULON : Merci, Madame COLSON. Madame TASZAREK.

MME TASZAREK : Monsieur le Président, chers collègues, en politique comme ailleurs, il est important de prendre en compte le temps long. Nous savons que toute évolution comporte de l'incertitude, entraîne des doutes et des remises en question. Dans une époque marquée par les changements où le monde politique semble répondre en permanence à la crise, sachons distinguer ce qui relève de perturbations ponctuelles de ce qui relève des transitions nécessaires à l'émergence d'un monde nouveau. Appliquée à notre territoire régional nous appelons cette dynamique REV3.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Nous travaillons jour après jour à accompagner cette troisième révolution industrielle, issue d'un rapport commandé il y a plus de dix ans et concrétisée par notre vision, partagée avec nos prédécesseurs, d'une région ancrée dans le monde de demain et en mesure d'amplifier les transitions numériques, écologiques et sociales. Notre objectif est de faire progresser la région dans la construction de ces politiques et d'inciter les acteurs régionaux à intégrer nos critères dans leurs projets.

Comme cela a été dit précédemment, aujourd'hui REV3 est le fil rouge de notre mandat. C'est un marqueur de notre détermination d'aller encore plus loin et plus vite, d'insuffler cet élan dans tous les domaines et d'accompagner l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de notre région, citoyens comme entreprises, associations comme collectivités.

Parce que notre région comme la société connaît une période de mutations profondes, il est question de changer la façon dont nous produisons, utilisons l'énergie, consommons nos ressources, interagissons avec l'environnement qui nous entoure, mais aussi de moderniser les moyens que nous utilisons pour nous déplacer et communiquer. Bref, c'est notre mode de vie qui est en train d'évoluer, de muter et REV3 y prend toute sa place. REV3, c'est en effet essaimer, c'est l'addition d'une multitude d'initiatives sur le territoire, c'est l'infusion d'une pensée vertueuse auprès du plus grand nombre. REV3 s'impose naturellement dans notre quotidien. Il y a ceux qui intellectualisent REV3 et ceux qui agissent. Nous, nous faisons.

C'est pourquoi la région accompagne un grand nombre de projets. A titre d'exemples, à travers les fonds FRATRI nous aidons à la massification du solaire en Hauts-de-France, au développement de la géothermie, à la réalisation d'une stratégie territoriale de rénovation de patrimoine public, au développement de filières innovantes comme dans le Douaisis avec une participation de la région à hauteur de 426 000 euros pour des études de faisabilité et des travaux initiés par Maisons & Cités pour une filière de production et de transformation du chanvre à destination du secteur du bâtiment sur l'ensemble de la région. La question de l'énergie est en effet plus que jamais à l'ordre du jour. L'heure est à l'efficacité et à la sobriété. Le contexte que nous connaissons actuellement avec l'explosion soudaine des factures d'électricité prouve qu'il faut continuer d'agir.

Dans cette optique, la région va amplifier son soutien aux projets de rénovation des bâtiments qui s'inscrivent dans les objectifs BBC, bâtiments à basse consommation, pour aider les collectivités, les associations et les bailleurs sociaux à réduire leur coût, dans une vision à long terme. L'objectif, vous l'aurez compris, est de réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre et de valoriser le développement, mais aussi l'usage de nouvelles formes d'énergie. Mais trouver des alternatives énergétiques, cela va de pair avec la décarbonation et un meilleur usage des ressources qui se trouvent sur notre territoire : géothermie, hydrogène, photovoltaïque, méthane... ; les options foisonnent tout comme les preuves d'investissement de la région.

Avec la « vallée de la batterie », l'installation récente de Chemours dans l'Oise, l'aide à la conversion bioéthanol pour les particuliers, sans omettre les 2 000 projets en lien avec REV3 qui ont vu le jour depuis 2013, nous sommes sur tous les fronts engagés vers demain et cette impulsion va se poursuivre et s'accroître encore davantage. Il est donc de notre devoir de soutenir la recherche, l'innovation et les initiatives novatrices qui germent dans l'esprit de citoyens et de collectifs engagés pour demain.

Le groupe UDI a toujours été progressiste et fidèle à ses valeurs humanistes, se battant pour l'émancipation par le travail et l'inclusion des plus fragiles. C'est pourquoi il y prendra toute sa part aux côtés de Frédéric MOTTE qui répond toujours présent aux sollicitations de ses collègues et ne ménage pas ses déplacements sur le terrain.

Pour finir, nous remercions le président BERTRAND pour son implication et son investissement sans faille pour les Hauts-de-France, territoire pionnier, engagé et surtout prêt à rayonner dans l'avenir où les transitions que nous connaissons aujourd'hui seront devenues la norme.

Merci.

(applaudissements sur les bancs du groupe UDI)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Merci à vous, chère collègue.

Pour la bonne tenue de la séance, qui préside le groupe GRE ?

Madame QUINION, c'est vous qui présidez ? Je n'avais pas eu l'information.

Intervention suivante, Madame HERIZI pour le groupe Modem.

MME HERIZI : Merci, Monsieur le Président.

N'en déplaise à Monsieur OUIZILLE, dont la motion « Mirage 3 » frise la mauvaise foi, et dont on peut, il me semble, constater l'absence pour discuter et débattre du fond de cette délibération, nombreux sont les entrepreneurs et les associations de notre région impliqués dans une démarche REV3. A Lille dans le milieu associatif ou économique, il ne se passe pas une semaine sans que l'on me parle de REV3. A Lille dont les habitants et les électeurs, nous le savons tous, sont très sensibles aux enjeux de transition énergétique, économique, sociale et sociétale, REV3 est évidemment plébiscitée. N'en déplaise à Monsieur OUIZILLE, REV3 est une dynamique qui a du sens auprès des habitants des Hauts-de-France et la feuille de route enrichie et élaborée par notre collègue Frédéric MOTTE, que nous avons approuvée et votée, porte des ambitions fortes et surtout un objectif de décarbonation à l'horizon 2050.

La présente délibération s'inscrit dans la lignée de cette feuille de route et vient apporter des applications concrètes. REV3 érige un modèle, un contrat d'engagement tout autant qu'une boîte à outils pour les acteurs locaux, privés ou publics. Cette délibération nous propose en premier lieu de faire de la région un moteur qui propulse des énergies durables et des énergies nouvelles. Des énergies durables qui concernent le bâtimentaire des organismes privés et publics. Ce bâtimentaire représente un tiers de nos consommations énergétiques. Or, notre parc immobilier reste encore mal isolé. De plus, les prix de l'énergie s'affolent. Favoriser l'essor de solutions performantes est donc non seulement souhaitable, mais aussi nécessaire. Vaste sujet de la rénovation énergétique thermique des bâtiments, l'exemplarité de notre action régionale n'aura de valeur que si elle se met au service de ses habitants.

Cette délibération impulse aussi des énergies nouvelles, et ce dans des domaines qui nous deviennent maintenant familiers : la décarbonation, les énergies renouvelables et les énergies de récupération. Le soutien concerne ici l'ensemble des filières, allant de l'électricité renouvelable aux carburants alternatifs en passant par la récupération d'énergie et de valorisation du CO2. Ainsi, les modes de production de ces énergies se développent et il nous faut un levier pour enclencher l'ensemble du mécanisme. Ce levier est l'aide financière C'est pourquoi la région propose ici un ensemble d'aides aux entreprises et aux organismes publics désireux d'adopter cette logique REV3. Nous le constatons, le cahier des charges est simple et clair, les aides proposées assez conséquentes. Nous consommons jusqu'à 250 000 euros pour la rénovation thermique des bâtiments et jusqu'à 50 % du taux de dépense éligible pour le développement des nouvelles énergies et des énergies renouvelables.

Mais REV3 ne se limite pas à des aspects purement techniques et technologiques et c'est là le deuxième volet de cette délibération. Il ne saurait y avoir d'évolution sans la participation active des territoires et de leurs habitants. Il ne peut y avoir de massification des techniques sans pédagogie. Il ne peut y avoir d'appropriation sans coopération et il ne peut pas non plus y avoir d'animation de territoire sans méthode. C'est pourquoi la région propose ici un mode de gouvernance qui grâce à une approche microéconomique prend en compte tous les acteurs. C'est par les collectivités locales, territoriales, les citoyens engagés, le tissu associatif, les PME, les start-up et les bassins d'emploi, par les acteurs de l'ESS et des circuits courts que la transition énergétique et les consciences s'éveilleront.

Le groupe Modem, Radicaux et Apparentés se réjouit de ce nouveau dispositif et s'engage à son tour à les faire connaître auprès de tous les acteurs intéressés.

Merci à vous, chers collègues.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Merci, Madame HERIZI.

Monsieur SZCZUREK.

M. SZCZUREK : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, à travers les deux rapports qui nous sont soumis, c'est la déclinaison de la stratégie globale du Conseil régional en matière énergétique et en matière environnementale qui est aujourd'hui proposée. C'est bien une philosophie globale que nous votons ici et c'est la raison pour laquelle je peux d'ores et déjà vous dire que nous nous abstiendrons sur les deux rapports relatifs à REV3.

Tout cela ne nous empêchera pas de voter favorablement et individuellement à l'avenir sur des projets. Nous ne céderons pas à la tentation d'une opposition sectaire et systématique que nous laisserons bien volontiers à l'extrême gauche.

Pour autant nous réprouvons par exemple la part belle encore donnée au photovoltaïque. Et je ne reviendrai pas sur l'emballage cosmétique REV3, labellisation retenue pour complaire au contesté Jeremy RIFKIN qui faisait mode il y a dix ans et qui, s'il prodigue ses beaux conseils aux collectivités territoriales, est davantage un conférencier producteur de concepts qu'un économiste ou un technicien de l'économie reconnu par ses pairs. Ce qui nous dérange avec RIFKIN, c'est le côté pythie de seconde zone, avec ses cinq piliers qui font figure de préceptes religieux, qui ne sont jamais que des banalités avec lesquelles on ne peut qu'être d'accord, mais tout cela n'empêche qu'il y a dans le rifkinisme une dérive gouroutique pour le moins gênante. Nous regrettons qu'aujourd'hui beaucoup de collectivités aient encore à se revendiquer d'une troisième révolution industrielle qui relève plus de la prophétie autoréalisatrice que d'un phénomène concret.

REV3 telle que voulue et conceptualisée par RIFKIN, cela reste une sur-dépendance à la technique et aux ressources rares, ce que l'économiste pas de droite Jean GADREY qualifiait de conte de fées high tech. Ne restons pas sous la tutelle intellectuelle d'un Nostradamus 2.0, faisons confiance aux intellectuels authentiques, aux ingénieurs, aux économistes et aux spécialistes techniquement compétents pour concevoir des politiques de développement durable. Tout le monde a fait de la REV3 il y a dix ans et on en parlait déjà ici sous la présidence PERCHERON parce qu'une mode RIFKIN se développait à tel point que c'est l'Exécutif socialiste qui lui a demandé d'écrire le plan directeur. Maintenant que l'on a du recul, il est temps de s'en émanciper et que la région ait sa propre identité environnementaliste, quand bien même nous reconnaissons vos efforts et moyens déployés.

Voilà pourquoi, mes chers collègues, comme je le disais en début d'intervention, nous nous abstiendrons.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. COULON : Julien POIX et Madame VUYLSTEKER.

M. POIX : Merci, Monsieur COULON.

Mes chers collègues, à plusieurs reprises les élus du groupe Pour le Climat et pour l'Emploi ont questionné l'ambition, la logique et les moyens qui sont ceux attribués au dispositif REV3. Avoir de l'ambition pour REV3, c'est peut-être passer à l'étape supérieure, l'étape 2 de REV3. Est-ce que ce ne serait pas finalement aller vers une structuration ? Cette structuration passe selon nous par une planification écologique, une planification de la transition écologique et sociale, et par une sortie de la logique de labellisation par projet vers une politique planificatrice plus cohérente qui envisage le temps long.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

C'est pour cette raison que je vous fais une proposition, Monsieur BERTRAND, à savoir de donner une réelle force à votre ambition REV3 et de transformer la mission REV3 en vice-présidence à la planification écologique régionale. On verrait bien si Monsieur MOTTE peut devenir notre Jean MONNET des Hauts-de-France modestement. S'il reste des gaullistes ou des gaulliens sur ces bancs, je pense que cette idée pourrait quand même amener un débat parce qu'on est un peu à la croisée des chemins avec REV3. Si on veut vraiment lui faire opérer sa mue, je pense que c'est une direction dans laquelle il faut se diriger. C'est un concept sur lequel il faut réfléchir puisque même au niveau de l'Etat la planification écologique a été intégrée au sein du gouvernement En Marche.

Si on veut que REV3 reste efficace, il faut aussi renforcer les liens, muscler les liens avec la recherche scientifique universitaire, avec le secteur de la recherche & développement. On l'a vu dans le débat du budget, c'était là un point faible, un talon d'Achille. Sur la question de la recherche en particulier, je rebondis sur ce que disait ma collègue Katy VUYLSTEKER sur la question de l'hydrogène à de nombreuses reprises ; je pense qu'il faut que nous soyons plus offensifs sur cette question et éviter le piège de l'énergie fossile pour la production d'hydrogène.

Regardons ce qui se passe ailleurs. Une fois n'est pas coutume, je n'évoquerai pas la région Occitanie, mais la région PACA qui a fait le choix de s'emparer d'une compétence planification écologique. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2040, elle mobilisera 30 milliards d'euros issus de ses fonds propres mais aussi issus de l'Etat et de l'UE. Pour être plus réactive et avoir plus de marge de manœuvre sur les projets à financer, la région PACA a en outre récupéré la gestion des crédits du fonds chaleur, soit 75 milliards d'euros à investir sur six ans. Pourquoi ne pas aussi creuser dans cette direction de centraliser cela dans une délégation planification écologique ?

Enfin, mieux encore ai-je envie de dire, et c'est une demande très ancienne du CESER aussi, la mise en place d'un budget vert, d'une règle verte régionale pour tous les projets et dossiers soutenus par la région. On y travaille, si j'ai bien compris. Mais j'aimerais bien qu'à l'avenir chaque délibération puisse bénéficier d'indicateurs précis, en lien avec les indicateurs REV3.

Il y a un problème aussi de communication vers l'extérieur. Je suis désolé de le dire mais si on questionne les gens dans la rue à Lille, à Amiens ou ailleurs, ils ne connaissent pas REV3. C'est un débat aussi.

Pour terminer, j'en appelle aussi à une vigilance renforcée sur un point, la question de l'eau. On en a parlé avec le colloque du CESER. REV3 doit intégrer plus clairement les préconisations faites par le CESER sur cet enjeu, notamment conditionner dans les Hauts-de-France toutes les implantations de nouvelles entreprises fortement consommatrices d'eau à trois choses : la présence d'une ressource en eau suffisante à proximité ou par interconnexion déjà existante ; l'engagement d'une démarche territoriale concertée d'économie d'eau sur un volume équivalent à la consommation ; des garanties apportées sur l'absence d'impact sur les écosystèmes aquatiques et zones humides concernées. Je ne fais que reprendre ce que le CESER avait préconisé. Je ne fais que rendre au CESER ce qui appartient au CESER. Je vous remercie.

M. COULON : Madame VUYLSTEKER.

MME VUYLSTEKER : Merci. J'ai quand même une question pour Monsieur MOTTE. Encore une fois, je pense qu'il ne m'a pas bien écoutée et je ne suis pas sûre qu'il ait lu l'ensemble de la délibération. Sinon, on ne parle pas la même langue, lui et moi.

Mais d'abord, je voulais revenir sur cette délibération de dispositif.

Première chose, je suis un peu étonnée que l'on vote la convention avec l'ADEME après avoir voté le dispositif. La logique aurait voulu que d'abord on discute de la convention avec l'ADEME et de ce sur quoi on se met d'accord pour toucher ces financements, et ensuite, les dispositifs mis en place. Peu importe, après tout c'est un choix d'ordre du jour comme un autre.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Ensuite, nous nous interrogeons. Si REV3 est le fil rouge du mandat, nous devrions lui donner un cadre avec une cohérence de l'action régionale et nous ne sommes pas sûrs que ce soit le cas. Si REV3 est « *le marqueur du mandat* », je cite vos déclarations, Monsieur MOTTE, et des éléments de la délibération, alors finançons-la. En effet, depuis le début du mandat, à chaque budget vous avez réduit son enveloppe, 3 millions depuis 2021.

Si REV3 est bel et bien une ambition, c'est le mot que vous scandez très souvent, Monsieur MOTTE, fixons-nous des objectifs. Aujourd'hui, nous avons l'impression que vous traitez REV3 comme un slogan, comme une marque. Or, la troisième révolution industrielle ne peut pas être le paravent de votre inaction climatique. Aujourd'hui, nous n'avons ni objectifs ni critères d'évaluation. Alors il nous semble que vous mettez un peu la charrue avant les bœufs quand vous nous faites voter des dispositifs.

Réaliser une feuille de route et la voter comme on l'a fait en juin, mettre en œuvre des moyens n'a aucun sens si on ne sait pas où on va et vous semblez un peu perdus, je dois le dire. Vous ne savez plus faire la différence entre énergies renouvelables et énergies fossiles, vous nous expliquez que vous allez décarboner la région mais vous ne financez que la recherche. Nous sommes un peu inquiets en fait et nous refusons d'être comptables de cette décision politique, de ces dispositions. Elles semblent avoir été conçues par ailleurs sans tenir le moindre compte de nos propositions depuis deux ans. C'est votre droit et cela vous regarde. Mais c'est regrettable alors que la troisième révolution industrielle a été initiée sous notre majorité. Ces dispositifs...

M. COULON : Désolé, cela fait six minutes maintenant.

MME VUYLSTEKER : Juste ma petite question à Monsieur MOTTE.

Je voudrais savoir si pour lui les gaz de mine sont une énergie renouvelable ou non car je n'ai vraiment pas compris sa réponse tout à l'heure.

M. COULON : Autre intervention, Madame DE TEMMERMAN.

MME DE TEMMERMAN : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, j'espère que vous ne nous ferez pas l'injustice comme ce matin d'affirmer que nous ne comprenons pas REV3, parce que REV3, c'est notre ADN. Ses principes sont l'ADN de nos groupes de gauche. Nous sommes les héritiers de Daniel PERCHERON et c'est peut-être cela le problème. C'est que finalement ce n'est pas le vôtre. Vous comprenez que c'est une grande idée, mais ce n'est pas naturel chez vous.

Je sais que vous êtes très engagé, cher Frédéric MOTTE, mais cette délibération me fait l'effet d'un monstre un peu bizarre et bancal. Vos dispositifs sont flous et mal définis. Par exemple, le dispositif 4 sur les territoires ne fait-il pas en un certain sens double emploi avec les deux premiers ? Comment trancher sur ce qui relève du 1 ou du 4 en l'absence de critères précis ? Nous le répétons, cela a été dit ce matin, il faut des indicateurs pour piloter une politique publique.

Certes, nous avons commencé un travail sur le sujet, un travail très intéressant et j'en remercie encore une fois Frédéric MOTTE. Mais la réflexion n'est pas terminée. Il est donc urgent d'attendre pour proposer quelque chose de fini.

Si REV3 est réellement le fil conducteur de votre mandat, n'est-il pas pertinent, plutôt que de juxtaposer les dispositifs, délibération après délibération, d'entreprendre une réflexion globale sur l'ensemble des dispositifs déjà existants et ceux qui mériteraient d'être créés, de voir comment les coordonner les uns aux autres pour une optimisation de l'argent public qui nous est confié ?

Nous avons tenté d'être constructifs en vous proposant quatre amendements. Soyons honnêtes, je ne me faisais pas trop d'illusions sur les 3 et 4. Mais sur le 1 et le 2, vous auriez pu faire un petit effort. Si réellement la région est engagée dans les objectifs européens, elle doit le dire et on pourrait l'inscrire dans la délibération.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Ici, nous ne faisons pas le procès de REV3, bien au contraire nous sommes convaincus sur ces bancs du bien-fondé de REV3. Ce n'est pas le sujet. Le sujet de cette délibération, c'est la création de cinq dispositifs par lesquels nous ne sommes pas tout à fait convaincus, parce qu'il n'y a pas de critères assez précis, pas d'indicateurs de suivi, et parce que 5 millions avec un plafond de 250 000 euros par projet, c'est au final bien peu de projets financés.

Lors de la présentation de la feuille de route, nous avons réservé notre vote dans l'attente des délibérations qui préciseraient et déclinaient REV3. Mais aujourd'hui, le compte n'y est pas. Bien sûr, nous ne pouvons pas voter contre REV3. Mais nous pensons que vous pouvez mieux faire.

Alors nous nous abstiendrions encore une fois, malheureusement.

M. COULON : Monsieur MOTTE, sans doute des réactions à la suite des différentes interventions.

M. MOTTE : Rapidement.

Premier point, je voudrais remercier mes collègues Aurore, Anne-Sophie, Samira, qui ont donné quelques exemples concrets. Car notre préoccupation, cela a été soulevé par un certain nombre, est que les enjeux des transitions ne sont pas souvent appréhendés. Cela a été de montrer que REV3 au quotidien, c'est du concret, dans des communes, des associations, des entreprises, dans le monde universitaire. J'évoque souvent en commission ma frustration de ne pouvoir partager avec vous tous les dizaines, les centaines d'actions que nous accompagnons au quotidien. Merci donc pour votre soutien. Cela a été évoqué, l'ambition doit être portée par tout le monde et c'est tout le défi que nous avons dans cette massification.

Pour répondre à nos autres collègues, dommage que Monsieur OUIZILLE ne soit pas là. Il était là l'autre jour pour manger les petits fours de la chambre de commerce qui est la chambre la plus exemplaire pour développer REV3. Il a eu l'occasion de discuter avec le président et il n'a jamais tenu les propos qu'il a bien voulu écrire.

Monsieur POIX et nos collègues de France Insoumise, je ne vais pas partir dans les mots de planification. Vous évoquez des éléments d'organisation avec l'idée d'avoir un super vice-président. Je pense que ce n'était surtout pas l'ambition de Xavier BERTRAND et la mission qu'il m'a confiée me va très bien. Il ne s'agit pas d'avoir une politique de plus, mais d'avoir une politique transversale. Ma mission est de pouvoir travailler au quotidien avec chacun des vice-présidents, qui déclinent dans leur politique et autres, et c'est comme cela que nous allons diffuser. Mon ambition n'est pas d'avoir le plus gros budget, en tout cas ce n'est pas une fin en soi, mais d'avoir la prise en compte de toutes nos préoccupations dans tous les budgets de la région, ce qui nous permettra d'avoir un budget vert sans avoir besoin de faire du travail supplémentaire. Il va naturellement se mettre en place.

Vous évoquez la région PACA qui récupère un certain nombre de budgets et autres. Hasard du calendrier, nous étions hier avec le directeur régional de l'ADEME, et avant-hier encore avec le directeur régional de l'ADEME et avec Monsieur le préfet pour le comité d'orientation annuel. Il nous disait que ce n'était vraiment pas l'exemple à suivre, justement, en termes d'organisation et autres. Et il disait devant Monsieur le préfet que la région la plus exemplaire sur les partenariats menés, la région mise en avant au niveau national, était la région des Hauts-de-France avec cette dynamique REV3.

Vous évoquez également les liens à augmenter avec la recherche. Très clairement, nous sommes la seule région de France qui a créé ce qui s'appelle le réseau UniREV3 et nous nous réunissons encore prochainement. Ce sont 33 acteurs de l'enseignement supérieur avec qui on travaille sur ces engagements de transition. Je me tourne vers mon collègue Daniel LECA, toutes les universités sont en train de travailler entre elles, et on va les accompagner, pour aller vers cette décarbonation. Ce souci de l'innovation est donc clairement affiché. Il a été mis aussi en avant dans le schéma régional de développement économique. C'est la mission que nous voulons conforter à notre agence HDFID. Oui, il y a des efforts à faire mais nous allons nous mobiliser, nous y engager.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Sur l'hydrogène, le président BERTRAND l'a dit lors de la précédente plénière, nous sommes la première région en investissement, nous avons des tas de projets, dont un que vous citiez tout à l'heure, qui est venu s'installer près de Creil avec 280 millions d'investissement, une centaine d'emplois. Et il y a encore beaucoup de choses en gestation.

Par contre, vous le soulevez à juste titre, beaucoup de nos concitoyens font du REV3 sans le savoir. Notre ambition est de se dire que plutôt que le faire chacun dans son coin, il faut se rallier à l'étendard de REV3.

Nos collègues du Rassemblement National, il faut que vous veniez travailler dans nos commissions ou avec nous. On n'a pas parlé de Jeremy RIFKIN depuis au moins six ans ici. Je ne sais pas pourquoi vous vous référez à ça. Il était là à un moment donné, cela a permis la conjonction non pas simplement de Daniel PERCHERON, Madame DE TEMMERMAN, il y avait aussi Philippe VASSEUR pour la chambre de commerce et c'est bien la mobilisation des deux qui a lancé cette dynamique. Oui, Jeremy RIFKIN a peut-être été la pièce du puzzle qui a lancé la dynamique, permis de poser des bases à un temps t, mais depuis, constamment on invente, on innove, on s'organise. Les prophéties de Jeremy RIFKIN, ce n'est plus du tout dans nos préoccupations. Ce que l'on veut, c'est du concret, de l'opérationnel.

Madame VUYLSTEKER, vous évoquiez les conventions avec l'ADEME, le fil rouge sans cohérence. Mais si on attend d'avoir tout voté, on risque de perdre du temps. Or je crois qu'il y a un constat que nous partageons tous, l'urgence. Oui, on lance peut-être 200 chantiers en même temps et je tiens à saluer tous les agents de la direction REV3 et toute l'institution qui se mobilise, tous les élus parce que toutes ces pièces du puzzle sont en train de se mettre en ordre de bataille pour lancer ces dynamiques. Il y aura un bon élément planificateur qui intégrera tout à fait REV3, c'est notre SRADDET. On l'a vu avec le SRDE et au niveau de l'enseignement supérieur, et petit à petit toutes nos politiques intègrent ces enjeux, pour dire combien c'est au cœur de nos politiques.

Madame DE TEMMERMAN évoquait la problématique des indicateurs. Nous avons commencé à travailler. Un mail va partir dans les heures qui viennent à tous les présidents de commission et vice-présidents pour que l'on puisse aussi travailler avec vos commissions et qu'en juin un certain nombre d'indicateurs puissent être validés.

En conclusion, je voudrais dire que pour gagner le combat climatique il faut deux choses. D'abord, avoir confiance en la victoire et c'est pour cela que nous nous mobilisons au quotidien ; nous voulons y aller. Ensuite, il faut rassembler. Cette guerre climatique, nous ne la gagnerons qu'ensemble. Alors que certains voudraient simplifier, diviser, opposer, notre ambition est de rassembler, de motiver et d'accompagner toute notre population, tous les acteurs, et plus particulièrement notre jeunesse.

Voilà, Monsieur le Président.

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. COULON : Merci, Monsieur MOTTE.

Je crois que vous avez réussi à convaincre le président du groupe UDI qui veut faire une explication de vote.

M. LECA : Ce sera très bref.

Simplement pour dire que quand j'entends un certain nombre d'interventions, je pense qu'il y a un problème de mise à jour du logiciel. Nous, nous sommes écologistes parce que nous sommes humanistes. Pour sauver l'humanité, il faut sauver la planète et en la matière, il faut être cohérent, le projet de décroissance, le projet de blocage du développement n'est pas une solution. Sans quoi, on n'est pas humaniste, cela veut dire qu'on remet en question la survie de l'humanité.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Deuxième élément de réflexion, vous dites à chaque fois qu'il n'y a pas de budget. Mais si vous attendez qu'une politique s'incarne réellement au travers d'une volonté écologiste, cela ne peut pas être un budget. C'est transversal à tous les budgets. Au quotidien, je peux vous dire qu'on a une pression certaine parmi les vice-présidents pour que chacun d'entre nous puisse intégrer la dimension REV3 comme étant non pas un élément en plus, mais comme une grille de lecture évidente de nos politiques régionales.

J'aimerais vous donner trois chiffres qui rappellent pourquoi nous avons une vraie ambition qui mobilise beaucoup de moyens, notamment au travers des fonds européens dont j'ai la gestion. Nous avons mobilisé 45 % des fonds FEDER sur cette Europe plus verte. C'est nous, région Hauts-de-France, qui avons décidé, l'Union européenne ne nous a pas imposé cela, c'est nous qui avons fait le choix d'affecter 45 % des 900 millions d'euros que nous avons en gestion. Et nous avons 228 millions d'euros de fonds de transition juste, qui sont là justement pour accompagner la transition des secteurs économiques impactés par la transition. Donc, vous le voyez, la région des Hauts-de-France est en première ligne, nous mobilisons des fonds et nous avons surtout une vision transversale qui, me semblait-il, était ce que vous attendiez de l'action écologiste.

Nous avons cette vision parce que nous sommes avant tout humanistes.

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

M. COULON : Nous passons au vote sur la délibération.

Vote sur la délibération n° 2023.00052

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Il nous reste une dernière délibération pour la partie délibérative de notre séance.

2023.00206 - Convention pluriannuelle ADEME-région 2023-2027. Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle

M. COULON : Madame VUYLSTEKER.

MME VUYLSTEKER : Je vous remercie, mais je me suis déjà exprimée sur le grief principal, qui est que peut-être on aurait pu intervertir ces deux délibérations. Cela nous aurait paru un peu plus logique de parler de la convention passée avec l'ADEME avant les dispositifs qu'elle va financer. Rien de très grave, moins grave en tout cas que le fait d'avoir classé les gaz de mine dans les énergies renouvelables.

M. COULON : Bien. Pas d'autres expressions ? Nous votons sur la 206.

(Du fait d'un dysfonctionnement du système de vote électronique, la délibération sera remise au vote à main levée plus tard dans la séance)

M. COULON : Monsieur BERTRAND ?

M. LE PRÉSIDENT : Je voudrais féliciter Frédéric MOTTE du travail qu'il a fait, pas seulement pour préparer cette délibération, mais également pour tout le travail qu'il effectue sur le terrain, auprès de tous les acteurs, que ce soient des élus, des acteurs économiques, pour montrer justement que c'est une culture REV3 avec aussi des résultats. Il y a à la fois une ambition et une vision, mais il y a aussi beaucoup de résultats sur le terrain. Ceux qui ne veulent pas voir, je ne pense pas que l'on réussira à leur faire ouvrir les yeux. C'est dommage, mais on continuera à essayer. En tout cas, sur le terrain les choses sont très perceptibles et je l'en remercie.

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

EXAMEN D'UNE MOTION ET D'UN VŒU

1° Motion déposée par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi : « La région ne doit pas prendre part au projet de micro-centrales nucléaires sur son territoire »

M. COULON : Nous passons maintenant à l'examen des motions déposées dans les délais.

Monsieur COUSIN, vous avez la parole pour deux minutes.

M. COUSIN : Nous avons appris à la fin de l'année 2022 que la start-up Naarea envisageait sur le territoire arrageois l'installation d'une micro-centrale nucléaire, la communauté urbaine ayant décidé de lancer une étude d'opportunité. Un tel projet ne pourrait voir le jour sans un plein soutien de la région. A l'heure où le débat énergétique bas son plein, dans un contexte de réchauffement climatique où l'efficacité dans la transition énergétique doit être l'objectif principal, dans un contexte de crise internationale, notre région ne peut s'embarquer dans l'aventure fumeuse que propose Naarea. La lecture de la prose de Naarea est édifiante. Cette start-up proposerait un monde rêvé incluant l'écologie pour tous et l'énergie illimitée, et permettant le retraitement de déchets nucléaires dans de jolis petits containers nucléaires qui seraient disséminés sur tout le territoire. En somme, Naarea proposerait de régler l'épineux problème de la gestion des déchets nucléaires.

Dans les faits cette start-up n'a aucun prototype fonctionnant et ne fait que de l'incantation théorique. Dans les faits cette start-up souhaite trouver un territoire pilote pour se crédibiliser et lancer une levée de fonds puis revendre, ce qui est le modèle d'un grand nombre de start-up. Dans les faits, ce que propose cette start-up, c'est la dissémination du risque nucléaire et du dépôt de déchets sur tout le territoire. Dans les faits, ce que propose cette start-up c'est du transport de déchets nucléaires avec tous les risques que cela induit, sur toutes les routes, peut-être les canaux, le rail de la région. Dans les faits, tout en vendant son aventure comme une chance pour lutter contre le réchauffement climatique, si ce projet aberrant voyait le jour, cela ne se produirait pas avant 2040. Qui sait de combien de degrés de plus souffrira notre région d'ici là ? Dans les faits, le montage économique de cette start-up est inquiétant en termes d'autonomie et d'indépendance énergétique. Dans les faits, alors que nous avons besoin d'une transition énergétique qui aille vite, avec des effets rapides, les millions d'euros qui seraient engloutis par cette farce seraient autant de millions qui n'iraient pas pour des projets opérationnels dès demain. Dans les faits, je voudrais bien savoir quels maires, quels habitants se proposeront de bon cœur pour accueillir une poubelle nucléaire dans leurs communes.

Je pourrais poursuivre l'anaphore tant les signaux d'alerte sont inquiétants et nombreux. La clairvoyance politique doit nous pousser à ne pas nous engager dans cette affaire. A ce stade nous souhaitons savoir quelle est la position de l'Exécutif régional concernant Naarea. D'ores et déjà une pétition est en ligne et nous invitons tous les habitants de la région à la soutenir pour que ne soit pas ouverte cette boîte de Pandore.

Merci.

M. COULON : Merci, Monsieur COUSIN.

Monsieur BEYAERT.

M. BEYAERT : Nous soutenons le vœu déposé par le groupe Pour le Climat et pour l'Emploi. La région en effet ne doit pas prendre part au projet de micro-centrale nucléaire sur notre territoire. Il s'agit d'une technologie non éprouvée et difficilement sécurisable. L'argument selon lequel cela produirait moins de déchets nucléaires a été remis en cause par Stanford et l'université de Colombie-Britannique, qui seraient selon leurs études multipliés par 30. 30 fois plus de déchets qui, comme l'a dit notre collègue, sont difficilement acceptables pour les populations concernées. Tout simplement parce que plus le réacteur est petit, plus le risque de fuite de neutrons est important.

C'est pour cela que nous allons voter pour ce vœu.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Mes chers collègues, la majorité régionale refusera ce vœu pour un certain nombre de raisons.

Là, on commence à toucher un sujet très important, celui de l'énergie. On en a beaucoup parlé et il va régulièrement monter dans les mois qui viennent car la législation confie à la région un rôle de plus en plus important – et c'est tant mieux – sur la planification énergétique, sur la définition d'un mix régional énergétique.

De quoi parlons-nous ? D'abord, du point de vue du Conseil régional, nous ne connaissons pas, nous n'avons pas de dialogue engagé avec cette entreprise. Donc bien loin de nous l'idée de nous engager et de faire une déclaration sur un process sur lequel notre attention n'a pas été appelée.

Cela étant, la question des SMR est une technologie parfaitement éprouvée aujourd'hui. La technologie des SMR existe, elle existe dans la marine marchande, elle existe pour mouvoir un certain nombre de bâtiments militaires, des sous-marins nucléaires, des brise-glace qui ne sont pas forcément du matériel militaire ; on a même des SMR flottants qui alimentent en Russie des parties non interconnectées avec un réseau électrique plutôt de faible qualité, des parties extrêmement isolées de ce pays. Donc le SMR est une technologie parfaitement éprouvée. Je vous parle de la technologie SMR d'une manière générale. Ne nous trompons pas.

Voilà pourquoi on ne va pas se précipiter pour dire non à une entreprise que nous ne connaissons pas. Il y aura un dialogue avec nos services et le territoire de l'Arrageois puisque c'est d'abord quelque chose qui a été évoqué dans la presse. Il y a nécessité d'avoir un débat, nous l'avons aujourd'hui et c'est parfaitement légitime qu'il y ait cette discussion, parce qu'il est vrai que cette société possiblement pose la problématique de la diffusion de déchets nucléaires recyclés, réemployés, pour fournir une énergie par l'intermédiaire de la technologie de cette entreprise.

Donc pas question de crier au loup ; une vigilance bien évidemment. Mais les SMR sont parfaitement connus, maîtrisés. Imaginons demain comment on va pouvoir priver la Corse de ses turbines diesel ? Ce n'est pas là-bas que l'on va mettre de l'éolien. C'est difficile de mettre du photovoltaïque vu le relief. On peut avoir éventuellement de la biomasse, mais quelle est la ressource ? Posons-nous un certain nombre de questions si on veut chercher demain à décarboner ne serait-ce que cette île, sans parler d'un certain nombre de territoires d'outre-mer qui sont aussi sous énergie et centrales thermiques fossiles.

Voilà pourquoi, chers collègues, je vous propose de rejeter le vœu déposé par Monsieur COUSIN.

Y a-t-il d'autres interventions ?

On met aux voix ce vœu déposé par Monsieur COUSIN.

Pardon, il faut que je vous dise que malheureusement notre système de vote a planté. Est-ce que je peux avoir l'accord des présidents de groupe pour que nous votions à main levée, chaque président exprimant la position des élus de son groupe ? Il faudra que nous revotions la délibération 2023.00206. C'était au moment de la 206 que le système de vote a planté.

Seul le président ou la présidente de groupe exprime la position de son groupe.

Sur la motion de Monsieur COUSIN, qui est favorable à son adoption ?

Le Front National ne participe pas au vote.

C'est vrai que le sujet de l'énergie ne nécessite pas que l'on prenne une position !

Vote sur la motion déposée par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi

Rejetée à la majorité des suffrages exprimés

2° Vœu déposé par le groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants, au nom de la Majorité régionale : « Oui à un mix énergétique bas-carbone »

M. COULON : Sur ce vœu, y a-t-il des prises de parole ?

Il n'y a pas d'inscrits de la part des groupes d'opposition.

MME VUYLSTEKER : J'interviendrai pour notre groupe.

Je crois être inscrite.

M. COULON : Pas de souci, vous êtes inscrite.

Je n'ai pas d'autres inscrits.

Je vous en prie, si vous voulez prendre la parole.

MME VUYLSTEKER : Vous ne présentez pas votre motion avant ? Je trouve cela un peu surprenant.

M. COULON : L'intérêt d'un texte déposé est surtout qu'il exprime bien la position voulant être débattue.

Je vous propose d'être en réaction par rapport à un certain nombre d'observations. Peut-être allez-vous me convaincre puisque c'est moi qui ferai l'intervention du groupe. Je crois que c'est assez clair. Je ne vais pas forcément répéter l'attendu de cette motion.

MME VUYLSTEKER : J'entends et je veux bien démarrer mais je ne suis pas certaine que pour les personnes qui regardent nos échanges, ce soit extrêmement clair. Mais pas de souci, c'est vous qui présidez, après tout.

Nous vivons une crise de l'énergie qui met en lumière les défaillances de notre modèle. Hélas, les réponses que vous y apportez – et je précise, puisque vous n'avez pas fait de présentation, en soutenant fortement une relance du nucléaire – sont inadaptées et dogmatiques. Au lieu de débattre de notre mix énergétique, au lieu de concerter, au lieu de se donner les moyens d'être la première région de France en 100 % renouvelables, vous emboîtez le pas du gouvernement qui met les citoyens devant le fait accompli d'une relance du nucléaire qui engage notre région, notre pays et même l'Europe pour des siècles.

La Commission nationale du débat public s'est pourtant émue du mépris de la consultation en cours, et ce alors même que sa caravane est aujourd'hui à Lille. J'étais hier en discussion avec des conseillers régionaux écologistes de toute la France qui soulignaient les problèmes que pose le nucléaire dans chacun de leurs territoires. De la pollution d'Orano à la destruction des espaces naturels de Bures, le nucléaire nous met en danger, nous laisse dépendants des puissances étrangères et nous coûte terriblement cher, en nous empêchant d'investir suffisamment pour les énergies renouvelables. En effet, il y a deux jours nous apprenions de l'Observatoire Observ'ER que nous serions à nouveau en deçà de nos objectifs en 2023.

De même, ces investissements se feront au détriment de ceux à même de construire notre résilience et notre sobriété alors que le nucléaire ne répond en rien à nos objectifs énergie climat à l'horizon 2030.

Concernant le nucléaire dans notre région se pose également la question de la submersion. Si nous travaillons sur la question de l'érosion dans le cadre de la région, ni la troisième révolution industrielle vue par vous ni notre SRADDET ne permettent de lutter contre la montée du niveau de la mer. Il nous semble un peu présomptueux de ne s'en remettre qu'à la construction d'une digue pour y faire face pour les décennies à venir. Je vous rappelle d'ailleurs l'amendement adopté de la sénatrice Monique DE MARCO il y a quelques jours : en l'état actuel il n'y aura pas de nouvelles centrales sur les zones littorales vulnérables aux inondations. C'est du bon sens car nous ne voulons pas d'un EPR offshore.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Enfin, je veux vous alerter sur votre choix de vous accrocher au modèle actuel, celui qui nous mène à notre perte. Ce n'est pas la première fois que l'on vous pose la question. Avez-vous lu, chers collègues, le rapport du GIEC ? Le nucléaire nécessite des moyens administratifs extrêmement importants. En aurons-nous les moyens, dans cinq ans, dans cent ans, dans cinq cents ans, alors que les experts internationaux du climat nous alertent sur les risques liés à l'effondrement.

La crise actuelle est urgente et la construction longue, très longue, et coûteuse, très coûteuse, de nouvelles centrales, n'y répondra pas. Quand ce sont les générations futures qui devront assumer les conséquences de décisions pour des siècles, nos réponses doivent être responsables et sans dogmatisme.

Voilà pourquoi aujourd'hui, nous ne voterons pas votre motion.

M. COULON : Monsieur BEYAERT.

M. BEYAERT : Monsieur le Président, nous devons assumer une stratégie fondée sur le mix énergétique, et ainsi soutenir une croissance nouvelle pour sauvegarder l'environnement, tout en préservant et en développant l'outil industriel. Nous devons aussi accompagner la mise à l'arrêt de nos anciens réacteurs, sans pour autant fléchir sur notre indépendance énergétique. Pour cela nous assumons un mix énergétique comprenant un nucléaire sécurisé et renouvelé (EPR).

Dans votre vœu, vous évoquez l'implantation de deux réacteurs type EPR à Gravelines. Elu du territoire, je ne peux que soutenir ces constructions. Notre territoire se tourne vers le développement industriel de demain : implantation de Verkor, de SNF, décarbonation du site sidérurgique Mittal, maintien de l'activité d'Aluminium Dunkerque. Le besoin en électricité est important et nécessite cet apport de deux EPR.

Nous regrettons l'absence dans ce vœu d'un plan de déploiement des EnR, en particulier au sujet de l'éolien.

Pour autant, nous voterons pour ce vœu.

M. COULON : Merci.

Je n'ai pas d'autres interventions ?

Chers collègues, je voudrais vous donner deux chiffres :

Au moment où je vous parle, la production électrique française se fait à 111 grammes de CO2 par mégawatt, bien que nous soyons à 25 % de renouvelables dans notre mix, 85 % bas carbone. L'Allemagne est aujourd'hui à 759 grammes de CO2 par mégawatt produit. 759 grammes. Ces deux chiffres illustrent parfaitement l'escroquerie intellectuelle dans laquelle nous sommes, hélas, nous citoyens, tombés depuis trop longtemps, consistant à faire une distinction entre deux choses pourtant tout à fait proches, les renouvelables qui n'étaient pas mis sur le plan du bas carbone.

Je crois que notre priorité à toutes et tous, c'est d'abord de lutter contre le CO2. C'est le plus grand défi de l'humanité et certains ne souhaitent aujourd'hui pas comprendre, je le regrette, que l'énergie nucléaire est une énergie bas carbone. Ce qui nous permet aujourd'hui, avec 44 réacteurs revenus à la garde, d'avoir une électricité si décarbonée. On a besoin d'électricité. Ce qui nous menace, ce sont les 45 % d'énergie fossile qui composent toujours notre mix énergétique national d'énergie primaire. C'est cela notre difficulté.

En 2025, la France sera un des premiers pays d'Europe à ne plus avoir de centrale à charbon, puisque l'intérim de Saint-Avold va s'arrêter d'ici quelques semaines et qu'en Loire-Atlantique, une centrale à charbon doit être transformée en centrale biomasse par EDF. C'est plutôt une bonne avancée.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

On a un contre-exemple, j'y reviens car ces images sont terribles, le contre-exemple de nos amis allemands qui ont fait la promesse – bêtement, parce que c'est climaticide, le mix énergétique allemand est une bombe climatique – de sortir du nucléaire tout en disant qu'ils allaient sortir en même temps du charbon. Du charbon, ils en sortent, il n'y a pas de problème. C'est 15 tonnes à chaque godet de ces excavatrices qui sont en train de ravager la mine de Garzweiler et le village de Lützerath. Il n'y a pas eu beaucoup d'activistes – en tous les cas, que l'on connaît généralement dans cet hémicycle, puisque le terme a été employé tout à l'heure par l'une des membres de votre groupe – qui sont allés là-bas, en Allemagne, pour participer à ce combat des écologistes contre les écologistes. On avait les écologistes anti-charbon qui se battaient contre les écologistes antinucléaires. Une situation absolument terrible puisqu'on rase des villages, des églises, et on plastique même des éoliennes pour faire la place à cette bombe climatique. J'appuie volontairement sur cette image, parce que je suis un écologiste. Je suis un écologiste. J'ai envie d'aider Madame TONDELIER à bâtir ce qu'elle nous annonce avant la fin du mois de janvier – il faut se dépêcher, il ne reste que quatre jours –, bâtir une nouvelle maison commune écologiste ; je me suis inscrit sur le site internet depuis dix jours. Je n'ai pas reçu grand mail sur cette histoire. Europe Ecologie les Verts doit être un peu occupé à autre chose en ce moment.

Sincèrement, ne pas reconnaître aujourd'hui, par dogmatisme, que le nucléaire avec un mix équilibré – puisqu'il nous faut des renouvelables, il nous en faut mais il faut bien les choisir –... Ici on a fait notre part sur l'éolien dont nous ne voulons plus. Dans certains territoires on en crève, ce n'est plus possible. Le nucléaire est une solution tout à fait positive pour l'environnement et, proposé par la majorité régionale, au nom de l'Exécutif et de l'ensemble des groupes majoritaires, se veut être une contribution au débat national qui se réunit dans six minutes au B'twin village, juste à côté de chez nous.

Merci, mes chers collègues.

(applaudissements sur les bancs de la majorité régionale)

Explication de vote si vous le voulez.

C'est parfaitement votre droit, Monsieur HUTIN.

M. COUSIN : Simplement un rappel au règlement. On ne crève pas des éoliennes. On est mort dans le monde à cause de l'uranium, du plutonium, à Fukushima, à Tchernobyl. Le risque nucléaire, on n'en parle jamais. Je veux bien le bas carbone et encore, cela se discute. Mais le risque nucléaire ? Mourir d'une éolienne qui tombe, cela n'arrivera jamais.

M. COULON : Vous voyez ce dont nous crevons depuis des années ; Monsieur COUSIN vient de dire : « On meurt de l'uranium à Fukushima. » Pas un mort, pas un mort. C'est l'ONU très officiellement qui a reconnu qu'il n'y avait pas eu un mort à Fukushima à cause d'une irradiation. C'est cela votre problème, Monsieur COUSIN. Il ne faut pas s'étonner qu'en Allemagne les activistes considèrent que les Verts sont des ennemis du climat. Regardez le monde changer autour de vous : les écologistes en Belgique, les co-présidents des écologistes belges ont déclaré il y a quinze jours : « Le nucléaire chez nous, ce n'est plus "Non merci". Cela ne fait plus partie de notre ADN. » Regardez ce monde changer. C'est absolument indispensable. Monsieur COUSIN, vous venez encore de propager une fake news immense : la mort de Japonais à Fukushima à cause d'irradiations. C'est un mensonge total.

On vote. Il va falloir voter à main levée.

Vous reviendrez après pour un rappel au règlement, j'ai annoncé le vote. Les présidents votent.

Vote sur le vœu déposé par le groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Il y avait un rappel au règlement. Monsieur BROHARD.

M. BROHARD : C'est une explication de vote.

Monsieur COUSIN avait fait le rappel au règlement, mais qu'importe, ce sera rapide. Je vous mets au défi, Monsieur le Vice-président, de prouver que la sortie du nucléaire en Allemagne a entraîné la moindre hausse de l'utilisation et de l'exploitation des énergies fossiles. C'est un mensonge que de dire cela. C'est une contrevérité.

Commission n°6 : Aménagement du territoire, transition énergétique et Europe (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)

Troisième révolution industrielle

2023.00206 - Convention pluriannuelle ADEME-région 2023-2027. Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle

M. COULON : Bien.

Mes chers collègues, il faut voter la délibération 2023.00206 à main levée.

Vote sur la délibération n° 2023.00206
Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

QUESTIONS ORALES

M. COULON : On passe maintenant à la séquence des questions orales pendant une heure maximum.

Nous allons commencer par le groupe UDI, avec Nathalie LEBAS qui nous interroge sur une offre hospitalière digne dans le sud de l'Oise. Nathalie DROBINOHA lui répondra.

MME LEBAS : Monsieur le Président, en ce 26 janvier il est encore temps pour moi de souhaiter à tous les habitants des Hauts-de-France une très belle année 2023 et aux habitants du sud de l'Oise, je leur souhaite surtout de garder une bonne santé. Une bonne santé car je souhaite le meilleur à nos habitants, mais aussi parce qu'il ne fait pas bon être malade dans le sud de l'Oise. En effet, il y a plus de dix ans on nous a promis de grands plateaux techniques pour améliorer la prise en charge des patients. C'est ainsi qu'est née la fusion des hôpitaux de Creil et de Senlis, le GHPSO.

Dix ans plus tard, force est de constater que la mise en œuvre a été un échec ; un échec pour le personnel soignant qui subit un afflux de patients auquel il ne peut faire face. Et ce sont les soignants qui en parlent le mieux. Je les cite : « Nous n'avons pas assez de matériel, pas assez de personnel. On travaille dans des conditions déplorables. Physiquement, on est à bout. » Un échec aussi pour les malades, dont les prises en charge ne sont plus assurées dans de bonnes conditions. La fermeture provisoire des urgences et du SMUR de Senlis dure depuis plus d'un an. Elle était pourtant provisoire. Les urgences de Creil sont tellement saturées qu'on voit le SMUR de Gonesse venir en renfort, créant une attente longue pour les patients diminuant les chances des plus fragiles. On entend parler d'accouchements à domicile, de personnes qui restent sur les brancards dans les couloirs.

Cette fusion n'a pas été bien gérée. Les habitants du sud de l'Oise aujourd'hui ne répètent qu'une seule chose : « On veut un hôpital qui fonctionne. » Les deux sites méritent chacun leur service d'urgence et leur maternité. Alors pourra-t-on envisager une réouverture du service des urgences de Senlis en 2023 et les services de Creil seront-ils renforcés avec notamment le retour de sa maternité ?

Monsieur le Président, ma question est simple : comment rendre au sud de l'Oise une prise en charge hospitalière digne du XXI^e siècle ?

(applaudissements sur les bancs du groupe UDI)

M. COULON : Nathalie DROBINOHA.

MME DROBINOHA : Merci, Monsieur le Président.

Je souhaite associer à ma réponse notre vice-présidente à la santé Anne PINON ainsi que Manoëlle MARTIN, qui œuvre au quotidien et qui est du sud de l'Oise.

L'organisation de l'offre de soins sur les territoires relève de l'ARS et non de la région. Pour autant, et au-delà du cadre des urgences de Senlis, la région est bien consciente de la situation critique de certains hôpitaux et de la défaillance de cette organisation qui n'arrive plus à répondre correctement aux besoins de la population.

S'ajoute à cela le manque de professionnels au sein des hôpitaux, imposant des fermetures de lits. La problématique dépasse d'ailleurs le territoire régional. Elle est nationale. Fin mai 2022 en France, plus de 130 services d'urgence étaient en difficulté et ont été contraints de limiter leur activité. Ce sont les professionnels de santé eux-mêmes qui alertent sur le risque de rupture d'accès aux soins pour les patients et appellent le gouvernement à prendre des mesures.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Par le biais des ARS, l'Etat a lancé une concertation nationale à travers le Conseil national de la refondation santé. Les constats relatifs à la question de l'organisation des soins ont été posés. La région interpellera l'ARS sur la prise en compte de ces problématiques régionales.

Concernant la question des urgences et des moyens, la région a souhaité orienter des crédits pour accompagner notamment le financement des centres hospitaliers ayant été impactés par la crise sanitaire et dont les retards en termes d'aménagement et d'équipement mettent en péril l'organisation d'offre de soins. Sur la période 2022-2023 nous avons accompagné les investissements de sept centres hospitaliers, pour un montant de presque 16 millions d'euros.

Par ailleurs, la région participe également aux expérimentations développées par les territoires pour accompagner l'accès aux soins. Je pense notamment au soutien à la création d'un centre de consultations externes sur mon territoire, au sein du pôle santé porté par le centre hospitalier du Cateau-Cambrésis.

La région participe aussi au soutien à la démographie hospitalo-universitaire en post-internat par les dispositifs assistants à temps partagé et chefs de clinique en région. 39 postes de CCR, 182 postes d'ATP ont été financés sur la période 2016-2022, soit une enveloppe de plus de 400 000 euros.

Nous agissons donc activement et au quotidien pour l'amélioration de l'offre de soins, mais la région ne peut pas faire à la place de l'Etat.

M. COULON : Merci, Madame DROBINOHA.

Le groupe Rassemblement National a déposé quatre questions.

Madame BEUIL, vous commencez avec le lycée de Chaumont-en-Vexin et Manoëlle MARTIN vous répondra.

MME BEUIL : Merci, Monsieur le Président.

J'attire votre attention sur l'absence de lycée d'enseignement général sur la deuxième circonscription de l'Oise, malgré les actions entreprises par les élus depuis plus de trente ans et malgré toutes les promesses qui n'ont jamais été tenues.

Les statistiques et les sources en open data du ministère de l'Education nationale démontrent que sur le secteur de Chaumont-en-Vexin comme sur le secteur de Grandvilliers, il y a un potentiel de 900 lycéens par établissement. Actuellement les étudiants de ces deux secteurs subissent des temps de trajet d'une heure et pour beaucoup de plus d'une heure et demie, et ce le matin comme le soir pour se rendre dans les lycées de Beauvais eux-mêmes surchargés. Beaucoup de parents sont d'ailleurs contraints de pallier les problèmes de transport en emmenant eux-mêmes les enfants sur Beauvais.

Nos étudiants n'ont pas de réel choix alternatif. Ils sont régulièrement refusés, ou mal orientés, à Beauvais, de plus en plus refusés à Gisors pour les étudiants de Chaumont-en-Vexin, par manque de places. Ils doivent donc s'orienter sur le Val-d'Oise ou dans le privé, quand ils ne renoncent pas aux études supérieures dans la filière générale.

Monsieur le Président, vous avez validé et annoncé lors de votre campagne pour les régionales le financement d'un lycée à Chaumont-en-Vexin, la communauté de communes ayant d'ailleurs mis un terrain à disposition et le rectorat ayant déclaré qu'il mettrait le personnel nécessaire dès sa construction. Depuis, désespérément il ne se passe rien, sauf d'interminables réunions repoussant les décisions et de redoutables rumeurs comme un lycée à Magny-en-Vexin qui réglerait tous les problèmes. Mais pas du tout. Il ne s'agit pas de la même académie. De plus, il n'y a pas de transports adéquats entre notre département et le Val-d'Oise.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Le Vexin-Thelle est reconnu pour sa qualité de vie ; prisé par les Franciliens le secteur de Chaumont-en-Vexin est déjà très bien pourvu en infrastructures externes, telles que la Plaine des sports, le centre hospitalier, le complexe aquatique, la gare, ses deux collèges. Pourtant, les cadres hésitent à s'installer ou quittent le territoire quand les enfants démarrent leurs études en seconde.

Le territoire du Vexin-Thelle, pays de Bray, est l'éternel mal aimé de nos politiques territoriales. Il représente pourtant une réelle opportunité pour développer un nouveau pôle attractif au sud de l'Oise.

Monsieur le Président, vous avez fait des promesses lors de votre campagne. Il est maintenant temps et nécessaire d'agir au plus vite pour la mise en place des projets de construction du lycée de Chaumont-en-Vexin.

Quand tiendrez-vous parole, Monsieur le Président ?

M. COULON : Madame BEUIL, je vous ai laissé quelques instants de plus, puisque Madame DROBINOHA avait bénéficié de ces mêmes largesses. Mais maintenant, chers collègues, tenez-vous-en à deux minutes, tant pour la question que pour la réponse.

Madame MARTIN.

MME MARTIN : Merci.

Le président fait des promesses et les suit activement. C'est un projet que nous connaissons bien, c'est un beau projet, qui est d'ailleurs porté activement par les élus locaux, notamment notre collègue Emmanuelle LAMARQUE, et qui est aussi relayé activement par les sénateurs Edouard COURTIAL, Jérôme BASCHER et Olivier PACCAUD.

Il y a effectivement un projet à Magny-en-Vexin, à dix kilomètres en Ile-de-France. Nous essayons donc de travailler un projet assez innovant, interrégional et interacadémique et c'est tout à fait possible. Il répondrait justement à l'ensemble de ce territoire, et nous n'aurions pas l'un à côté de l'autre deux lycées qui potentiellement pourraient se faire concurrence.

Le rectorat d'Amiens a effectivement annoncé qu'il suivrait ce projet à effectif constant. Madame la présidente du département de l'Oise nous a demandé que soit revue la carte des collèges avec l'arrivée du nouveau lycée pour l'affectation des collégiens. C'est ce que nous ferons parce que de nombreux collégiens vont au lycée à Gisors. Nous avons d'ailleurs dans l'immédiat, depuis deux ans maintenant, travaillé avec Gisors pour avoir des places réservées pour les collégiens, pour qu'il n'y ait pas de difficulté, puisque le collège de Gisors est à dix kilomètres de ce secteur. J'ai moi-même échangé avec mon homologue vice-président d'Ile-de-France pour pouvoir travailler à ce beau projet en commun, ce qu'il voit également comme un beau projet. Il doit attendre l'accord politique de sa présidente, ce qui est tout à fait possible, pour continuer à avancer.

En l'occurrence, pour avancer, nous avons des réunions techniques ; ce n'est pas si simple de construire un nouveau lycée. La prochaine réunion qui fait le point sur ce projet, à la demande d'Emmanuelle LAMARQUE, est fixée à la fin février 2023.

M. COULON : Merci, Madame MARTIN.

Monsieur DUFOSSET, sur l'ERBM.

C'est Daniel LECA qui vous répondra.

M. DUFOSSET : Monsieur le Président, à la suite de plusieurs interpellations, dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier un accompagnement complémentaire ou supplémentaire, ou les deux, est-il envisagé par le Conseil régional pour les territoires impactés par l'histoire du textile dans notre région ?

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. LECA : Merci pour cette question.

Je prends le relais de mon collègue Guislain CAMBIER. Vous attirez notre attention sur une possibilité qui est offerte notamment dans le cadre du volet ERBM, la possibilité d'élargir le périmètre d'intervention thématique si les partenaires du territoire y sont favorables. Vous le savez, l'engagement financier de l'Etat, de la région et de deux départements ainsi que les EPCI portait principalement sur la réhabilitation des 35 cités qui ont été intégrées et la rénovation thermique des logements ; pour rappel, vous avez voté un engagement financier important, puisqu'il s'agit de 100 millions d'euros sur les cités et 30 millions d'euros sur les logements.

Nous avons d'autres thématiques connexes qui ont été retenues par les partenaires de l'ERBM, c'est le cas de l'emploi et de la formation professionnelle ; c'est le cas aussi, dans le cadre du label UNESCO, de la culture et du patrimoine, qui sont véritablement au cœur. Lors du comité de pilotage co-présidé par le préfet et par le président de région le 16 janvier dernier, la thématique santé a été mise en avant à la demande de l'Etat, évidemment tout cela au regard du besoin qui a été manifesté notamment dans le cadre du réseau sanitaire Filieris. L'Etat a aussi évoqué la possibilité de travaux sur la thématique énergétique autour de l'avenir des réseaux urbains de chaleur qui couvrent une partie de ce territoire.

En revanche, dès lors qu'il s'agit de politiques qui sont totalement intégrées à la politique de droit commun du Conseil régional ou des départements ou du contrat de plan Etat-Région, il a été choisi de ne pas les intégrer à la démarche ERBM. Or, ce que vous évoquez, le textile et l'impact de la crise sur le développement économique, est très directement lié à notre compétence régionale. Et donc, sauf avis contraire, il me semble que la région est en mesure de répondre aux différentes attentes qui pourraient se manifester dans le cadre de nos compétences et de nos politiques de droit commun.

M. COULON : Monsieur DUFOSSET, vous aviez une seconde question orale sur le budget d'investissement des collectivités territoriales. C'est Christophe COULON qui vous répondra !

M. DUFOSSET : Monsieur le Président, comme nous l'avons déjà exprimé par notre vœu que j'avais présenté lors de notre dernière séance plénière de décembre 2022, les collectivités territoriales et particulièrement celles du Nord – Pas de Calais Picardie se retrouvent face à des difficultés de plus en plus conséquentes pour maintenir leur budget d'investissement.

Dans le contexte actuel où l'inflation explose, où le coût de l'énergie grimpe de manière exponentielle, résultat de la politique d'ingérence de l'Etat, où les dotations pour nos communes et autres collectivités locales s'amaigrissent d'année en année, il leur devient difficile de subvenir aux dépenses pour le chauffage et l'électricité, mais aussi pour toute entreprise de travaux ou de rénovation du fait de l'augmentation des matières premières.

Face au désengagement de l'Etat, de tout soutien concret, l'Etat effectuant un saupoudrage d'aides financières par l'intermédiaire d'un filet de sécurité pour pallier l'inflation énergétique et l'augmentation du point d'indice supporté par les collectivités, et qui ne concernent finalement qu'un faible pourcentage des principaux concernés, ma question est la suivante : que peut faire la région pour venir en aide à nos collectivités, avant que celles-ci ne sombrent dans un déficit budgétaire, que certaines n'arriveront peut-être pas à surmonter et qui pénalisera *de facto* les projets municipaux des habitants ?

Je vous remercie.

M. COULON : Monsieur DUFOSSET, vous n'êtes pas sans connaître l'incapacité juridique et financière de la région à soutenir les budgets de fonctionnement des collectivités. Ce n'est pas notre boulot de payer les factures des autres. Vous nous interpellez sur le fait que les maires n'arrivent pas à surmonter l'augmentation du point d'indice ni la hausse de l'énergie. Nous ne pouvons hélas, nous région, pas faire grand-chose pour eux, à part leur proposer d'accompagner un certain nombre de travaux d'investissement, notamment en matière de performance énergétique, pour leur éviter que la douloureuse ne le soit davantage.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

C'est ce que nous avons proposé avec Guislain CAMBIER, sous la présidence de Xavier BERTRAND, avec la politique ACTes. Nous avons nous aussi nos difficultés en matière de dépenses de fonctionnement. Pour autant, Xavier BERTRAND l'a souhaité, nous avons proposé aux collectivités, sur cette mandature, la même somme d'accompagnement en termes de crédits d'investissement, plus ou moins 300 millions d'euros, comme dans la précédente mandature, pour les accompagner. Nous essayons d'être toujours présents pour les accompagner. Nous ne reculons pas, contrairement à d'autres. Vous avez évoqué l'Etat notamment. Mais il n'est pas possible pour nous de faire davantage, notamment sur la question de l'électricité. Nous ne pouvons pas prendre à notre charge les factures des dépenses de fonctionnement.

Philippe EYMERY nous interpelle sur l'aéroport Albert-Picardie.

C'est toujours Christophe COULON qui lui répondra !

M. EYMERY : Monsieur le Vice-président, la confirmation de vols de voyageurs au départ de l'aéroport Albert vient questionner le schéma aéroportuaire régional, dont j'ai compris qu'il devrait être adopté par notre assemblée en 2023. Est-ce que cette activité de transport de voyageurs restera marginale, et est-ce que l'aéroport Albert restera principalement dédié au fret, comme je pense que cela était prévu ? Pouvez-vous préciser la position et la vision stratégique de l'Exécutif sur cette question, au moment où l'opposition à l'extension de l'aéroport de Lesquin reste toujours vive ; nous en avons parlé encore hier en comité syndical.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président.

M. COULON : Merci, Monsieur EYMERY.

Effectivement, hier soir en comité syndical jusqu'à 20 heures 30, nous avons débattu de l'avenir de l'aéroport de Lille, dont vous avez approuvé en 2019 l'extension, je le rappelle, pour pouvoir notamment accorder à l'aéroport de Lille, notre délégataire, trois ans d'extension de la durée de la concession pour une indemnisation de la crise sanitaire.

Concernant Albert, il nous faut effectivement, nous région, nous prononcer, puisque la loi nous y invite, sur la stratégie régionale en matière aéroportuaire. C'est un nouveau volet du SRADDET dont nous avons pris connaissance il y a trois ou quatre mois. C'est comme cela, et nous allons le faire en 2023. Ce ne sera pas très difficile, Monsieur EYMERY, tant les plateformes aéroportuaires en Hauts-de-France, sont très différentes, complémentaires et non concurrentes entre elles. Il y a Beauvais, que chacun connaît, qui est le troisième aéroport du grand Bassin parisien, dédié aux compagnies low cost. Il y a l'aéroport de Lille que vous connaissez, puisque vous en êtes l'un des administrateurs, plateforme tout à fait généraliste, qui n'a absolument pas la volonté ni même le rôle de faire du fret. Enfin, il y a l'aéroport Albert sur la commune de Méaulte, construit à l'initiative du conseil général de la Somme pour accompagner la vallée de l'industrie aéronautique à l'époque, et qui cherche, au-delà de son rôle d'accueil des Airbus permettant de transporter les pointes je ne sais plus où sur une chaîne d'assemblage, à optimiser la piste, parce que l'équipement est coûteux.

J'ai vu comme vous les déclarations de la présidente de ce syndicat mixte, voulant accueillir du fret. Je pense que c'est une bonne idée, parce que nous ne sommes pas là dans une zone dense d'habitation et le fret est surtout en horaires de nuit. Les annonces récentes d'accueil de compagnies aériennes – charters, pas de grandes compagnies – de manière extrêmement saisonnière ne semblent pas poser de difficultés aux autres plateformes aéroportuaires. Si tel est le choix des élus, en accord avec les territoires, nous région, nous n'y verrions, j'imagine, absolument aucune objection. Tout cela est parfaitement complémentaire.

Nous avons ensuite Julien POIX, pour le non-renouvellement de la convention de partenariat entre la région et l'AFPA Hauts-de-France.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. POIX : Merci, Monsieur COULON.

Cette question fait suite à un courrier que j'ai adressé à Monsieur BERTRAND et à Monsieur RIGAUD. Je remercie le président de m'avoir fait parvenir durant la séance un courrier qui éclaire un peu la situation mais je voudrais quand même faire un petit résumé du problème.

J'ai été contacté par le syndicat CGT AFPA Hauts-de-France en fin d'année dernière ; ils m'ont signalé qu'à partir du 2 janvier 2023, l'AFPA se voit contrainte d'appliquer de nouveaux tarifs à destination des publics qu'elle accueille. Concrètement, cela signifie que le profil tarifaire qui était sous statut 355 – 4 euros le repas – passe à 10,50 euros le repas complet. L'hébergement subit une forte hausse également. Il passe de 40 euros mensuels à 150 euros mensuels.

Monsieur BERTRAND, vous nous dites que la région va toujours s'investir avec une affectation de crédits à hauteur de 1 215 000 euros. Cependant, depuis le 2 janvier, c'est cette nouvelle politique tarifaire qui est en vigueur dans les centres AFPA des Hauts-de-France. Pourquoi cette situation ? Pourquoi aussi cette subvention doit-elle passer par un contrat de prestation ? Est-ce que c'est le cas de tous les autres organismes ? Et qu'est-ce que la région Hauts-de-France peut faire et compte faire pour que la situation revienne le plus vite possible à la normale, en sachant que l'AFPA avec sa formation professionnelle a été longtemps un partenaire privilégié des collectivités et reconnue pour sa qualité de formation tout au long de la vie.

Ma collègue du département du Pas-de-Calais et moi-même avons évoqué la situation tout à l'heure, ce sont des outils qui accueillent des publics qui ont souvent des éloignements géographiques assez conséquents et des problématiques sociales importantes. Je ne me résous pas à voir, comme on me l'a signalé, des gens dormir ou manger dans leur voiture parce qu'ils n'ont pas l'argent pour payer ce nouveau tarif.

Je vous remercie pour votre réponse, Monsieur le Président et Monsieur RIGAUD.

M. COULON : Monsieur RIGAUD.

M. RIGAUD : Monsieur POIX, comme vous l'avez dit, le budget primitif 2023 de la collectivité adopté par les élus lors de la session budgétaire prévoit bien une affectation de crédits pour l'hébergement et la restauration des stagiaires de la formation professionnelle et elle est bien d'un montant de 1 215 000 euros. La région ne se désengage pas du tout. Il s'agit bien d'une mesure permettant à la fois de sécuriser le parcours de formation des stagiaires et de ne pas grever le pouvoir d'achat des publics les plus fragiles.

Vous l'avez bien compris, nous nous heurtons toutefois en ce début d'année à une difficulté d'ordre juridique qui a été soulevée par les cours des comptes de différentes régions. On a bien l'intention que cette difficulté soit levée rapidement. En tout cas, la subvention accordée à l'AFPA pour l'hébergement et la restauration des stagiaires pourrait être considérée soit comme versée en contrepartie de la satisfaction d'un besoin régional, soit qualifiable de rémunération dans le cadre d'un contrat de prestation. A défaut, la région apporterait en tout état de cause un soutien financier à une activité économique d'hébergement et de restauration, et à ce titre susceptible d'entrer dans le champ d'application de la réglementation des aides de l'Etat. Et donc les services de la collectivité sont pleinement mobilisés sur le sujet, afin d'apporter une réponse rapide et juridiquement viable et afin d'exécuter la décision de l'assemblée régionale de poursuivre les aides à l'hébergement et la restauration des stagiaires de la formation professionnelle.

M. COULON : Merci, Monsieur RIGAUD.

Julien POIX interpelle Philippe BEAUCHAMPS au sujet de l'entreprise Carelide.

M. POIX : Merci, Monsieur COULON. Monsieur BEAUCHAMPS, l'entreprise Carelide, installée à Mouvaux, est un fleuron industriel français. Son savoir-faire dans la fabrication des poches de perfusion est unique en France.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Le site est pourtant toujours menacé. L'audience du 25 janvier devait être décisive, 430 personnes l'attendaient dans l'angoisse et dans l'espoir.

Ce dossier est emblématique. La relocalisation, le maintien sur notre territoire des industries stratégiques est indispensable – on est tous d'accord sur ces bancs ici, je pense – pour assurer notre souveraineté sanitaire. Je me réjouis d'ailleurs, Monsieur le Président, que vous vous soyez aussi mobilisé lors de la dernière manifestation aux côtés de nombreux élus, des collègues régionaux, Cédric BRUN, Benoît TIRMARCHE, des députés de tout bord, François RUFFIN, David GUIRAUD ou Violette SPILLEBOUT de La République en Marche.

L'un des problèmes principaux de Carelide était le suivant : les hôpitaux de notre pays et même les services santé de nos armées ne s'approvisionnent qu'à hauteur que de 25 à 30 % chez Carelide et préfèrent acheter à la concurrence américaine ou allemande. Le marché libre et non faussé montre donc ses limites lorsque la souveraineté industrielle et sanitaire est menacée.

Au niveau régional, plus concrètement, et c'est là que vient ma question, il nous faut un *buy french act*, un « acheter français ». A notre niveau les collectivités peuvent et doivent montrer l'exemple, notamment en utilisant le levier de la commande publique.

Sur ce sujet, Monsieur le Président, je vous avais adressé une question écrite précédemment. Pouvez-vous nous apporter des renseignements sur les choix faits depuis la crise Covid par la région Hauts-de-France en matière de politique d'achat, notamment au niveau des masques. Si l'achat à l'étranger se comprenait au moment de la première vague puisque nous n'avions plus l'appareil industriel pour les produire, en revanche, sur les vagues suivantes, le choix d'achat à l'étranger pose question. Je citerai un exemple : la Coop des masques, près de Guingamp, a déposé le bilan puisque les collectivités ne s'approvisionnaient pas auprès d'elle mais continuaient à acheter à l'étranger lors des vagues qui ont suivi. Ce sont treize personnes sur le carreau et d'autres exemples sont présents en France.

Monsieur le Président, pouvez-vous nous produire quelques chiffres et renseignements sur les lieux et provenances d'achat de ces masques durant non pas la première vague, mais les suivantes.

Merci pour votre réponse.

M. COULON : Philippe BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le conseiller, je vais d'abord vous dire deux mots de Carelide. Vous étiez nombreux effectivement dont le président de région, personne n'en doutait, à soutenir cette entreprise. Là, j'avais une visio qui consistait à trouver les solutions, notamment concernant l'immobilier, pendant la plénière. J'ai pu constater d'ailleurs que seule la région était présente en termes de collectivité à cette réunion, au moins représentée par un élu. Le dossier, on l'a donc accompagné et on le suit régulièrement.

Maintenant, vous me posez une question très précise sur les masques. A question précise, réponse précise. Vous n'ignorez pas que la région avait fait le choix de commander dès le début massivement des masques à l'époque où l'on ne pouvait pas en acheter. On achetait ceux que l'on trouvait, ce qui fait que la région s'est fait livrer 33 millions de masques chirurgicaux. D'où venaient-ils ? Des mêmes endroits que pour ceux que vous preniez en pharmacie. Ils venaient de France, de Suisse, de Chine, de Hong Kong, de Corée du Sud. On a quand même acheté aussi 9 millions de masques en textile, qui venaient de fournisseurs exclusivement français. Ces masques n'ont pas tous été utilisés. On avait un stock résiduel, qui nous sert depuis la pandémie jusqu'à ce jour.

On va garder un stock préventif de dix semaines, comme nous le conseille maintenant le ministère de la Santé. Mais on va bientôt arriver au bout de ce stock. Si la question se voulait piègeuse, voici la réponse. Nous avons passé une consultation d'achat public fin 2022, qui a abouti à l'attribution d'un marché à bon de commande auprès de deux fournisseurs, FranProtect, que vous connaissez, à Roncq, Hauts-de-France, et Klap France à Ploufragan. Ce n'est pas en Chine, c'est en Bretagne, à côté d'une très belle ville, Saint-Brieuc.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

M. COULON : Merci, Monsieur BEAUCHAMPS.

Thomas HUTIN. C'est moi qui vous répons.

M. HUTIN : On ne va pas parler d'énergie mais d'un autre service public, important pour nos campagnes, la suppression du timbre rouge, remplacé par une e-lettre. L'« expérimentation » d'une « réorganisation » de la tournée des facteurs doit nous alerter sur la disparition de ce service public essentiel, le dernier dans plusieurs territoires.

Dans les Hauts-de-France, cette réduction détournée impactera dans un premier temps cinq zones sur les 68 annoncées par La Poste, les secteurs d'Armentières, de Carvin, de Méru, la zone Arques Saint-Omer et Amiens. Comme pour d'autres réformes du service public, ces choix politiques sans concertation sont synonymes à moyen terme de suppressions et de délaissement des territoires, notamment ruraux, et des personnes les plus fragiles et isolées.

Ma question est : comment la région agit-elle pour stopper cette disparition programmée du service public postal universel ?

M. COULON : Monsieur HUTIN, ce n'est pas un sujet facile et je pense que vous faites erreur sur quelques points. Je me permets de vous corriger. Vous parlez de non-concertation. Il y a tous les six ans un contrat de présence postale territoriale, signée entre La Poste et les grandes associations d'élus locaux. Cela se fait dans la discussion. Donc globalement il y a un cadre sur la présence des bureaux de poste et le service postal rendu à la population ou aux entreprises.

Ce cadre oblige un certain nombre de collectivités à participer aux CDPPT, les conférences départementales de présence postale territoriale, dans les cinq départements, et nous avons des conseillers régionaux qui siègent dans ces CDPPT. Nous essayons, par ces élus, de maintenir le maillage postal autant que nous le pouvons. Nous accompagnons parfois des investissements de La Poste, puisque dans le cadre de Maison France Services, de petits centres administratifs portés par les territoires, nous arrivons à maintenir une présence postale et on a une participation d'un bureau de plein exercice.

Pourtant, il y a une réalité, et je n'excuse pas la disparition de ce service, on a une entreprise aujourd'hui qui est immensément en difficulté ; elle a perdu 600 millions d'euros au dernier exercice connu, 2021, avec la baisse du trafic de courrier, sans doute 600 millions d'euros encore en 2022. Elle est aujourd'hui face à une immense difficulté de ressources. La Poste essaie à ce titre de se réinventer et on a un certain nombre de contributions assez intéressantes. Nous parlons de la proximité en milieu rural, le facteur qui apporte les médicaments pour les personnes âgées, la visite dans des foyers de personnes âgées isolées. Je sais que des départements en France souhaitent conventionner avec La Poste pour pouvoir profiter du passage tous les jours, dans toutes les rues, des facteurs qui sont des personnes de confiance.

On essaie, par les investissements d'aménagement du territoire, notamment par l'intermédiaire d'ACTes d'arriver à maintenir cette présence, mais elle n'est pas à notre main. Les conseils municipaux ont beau protester contre la réduction des horaires d'ouverture, j'y ai moi-même été régulièrement confronté depuis de très nombreuses années dans ma commune à côté de Laon, si La Poste décide de réduire son volet, elle le fait. A nous d'essayer de lui donner les moyens de maintenir des locaux physiques et des personnels, qui pourront assumer peut-être de nouvelles missions de service public comme La Poste tente de le réinventer aujourd'hui.

Monsieur COUSIN interpelle sur l'ONF. Véronique TEINTENIER vous répondra.

M. COUSIN : Tout à fait. Après l'hécatombe des cerfs dans la forêt de Mormal qui a eu lieu cette année... Je rappelle que le plan de gestion de chasse de la forêt de Mormal prévoyait 180 abattages de cerfs. A priori à ce jour il serait exécuté. Bien évidemment, on est terriblement triste de cette nouvelle qui met à mal la biodiversité en forêt de Mormal.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

Aujourd'hui nous sommes sollicités par un certain nombre de structures et d'associations concernant les coupes rases qui sont faites à Mormal, et dans d'autres forêts des Hauts-de-France. Pour le dire très clairement le plan d'aménagement et de gestion de la forêt de Mormal prévoyait de couper 62 000 mètres cubes par an de bois dans cette forêt. Selon des analyses qui ont été faites sur les cahiers de vente par différentes associations, mais de l'aveu même du directeur régional, ce sont plus de 105 à 125 000 mètres cubes qui ont été abattus chaque année depuis 2014 à Mormal.

On s'étonne de ces chiffres, puisqu'il n'y a aucune dérogation qui a été demandée de la part de l'ONF. On s'en étonne à moitié car on sait que l'ONF est une structure en déficit chronique qui, pour répondre à ce déficit, a tendance, ces dernières années, à couper davantage de bois qu'elle n'en a l'autorisation dans un certain nombre de massifs forestiers. Les données seraient sensiblement les mêmes en forêt de Compiègne par exemple.

Aujourd'hui, la question que l'on pose à l'Exécutif régional, est celle de diligenter un audit sur l'action de l'ONF dans les forêts domaniales des Hauts-de-France. Je rappelle quand même que l'ex-Nord – Pas de Calais est la région la moins boisée d'Europe. Notre région des Hauts-de-France souffre en matière d'espaces de biodiversité, ceux-ci doivent être protégés. En tout cas, il faut faire attention à ce que l'ONF ne crée pas des zones de désert, là où les quelques forêts restantes sont actuellement les derniers havres de biodiversité en région.

Merci.

M. COULON : On peut peut-être suggérer au président TACCOEN et à Monsieur PYPE, puisque la sylviculture est également un enjeu important au sein de sa commission, d'entendre l'ONF, tout comme il sera nécessaire d'entendre à un moment les propriétaires forestiers privés qui composent la majeure partie de nos forêts sur le plan géographique. Ce serait intéressant que l'on ait ce débat aussi en commission.

Madame TEINTENIER, je vous en prie.

MME TEINTENIER : Merci, Monsieur le Président.

Je suis bien d'accord avec vous, Monsieur COULON.

L'ONF, placé sous la double tutelle du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Environnement, dispose d'une autonomie administrative et financière. Les membres de son conseil d'administration sont nommés par arrêté ou décret du gouvernement. Par conséquent, la région n'a pas la possibilité légale de lancer un audit sur l'ONF.

Néanmoins, signé entre l'ONF et l'Etat, un contrat d'objectifs et de performance pour la période 2021-2025 a pour mission la valorisation de la ressource bois, la protection de la richesse écologique des milieux forestiers, l'accueil du public en forêt, la prévention des risques naturels. De plus, afin d'échanger sur les diverses problématiques rencontrées au sein des forêts domaniales, une démarche de concertation a été mise en place depuis 2018 en forêt de Mormal, aboutissant à la suspension du programme de coupes rases. Cette concertation avec le monde cynégétique, les associations et les élus a conduit en 2020 à un plan d'action visant à la mise en place d'un Conseil territorial de la forêt. Une démarche similaire a été mise en place en forêt de Compiègne, démarche partenariale à encourager et à généraliser.

D'autre part, concernant l'évolution des volumes de bois récoltés, le document d'aménagement contraint l'ONF à n'intervenir que sur un nombre de surfaces programmé.

Enfin, pour mieux appréhender et suivre les orientations de gestion sylvicole de l'ONF, la région veillera à ce qu'elles fassent l'objet d'échanges et d'information dans le cadre de la Commission régionale forêt-bois, co-présidée par l'Etat et la région.

Je vous remercie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 JANVIER 2023

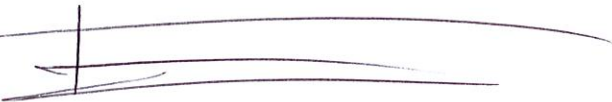

M. LE PRÉSIDENT : Mes chers collègues, en remerciant Christophe COULON d'avoir assuré une bonne partie de la présidence cet après-midi, je voudrais remercier l'ensemble des agents, demander à Audrey DÉMARETZ de bien vouloir remercier les agents, dont ceux qui ne sont pas présents physiquement dans cet hémicycle, qui ont contribué au succès de cette journée.

La séance est levée.

Je vous souhaite une très bonne soirée.

(La séance est levée à 19h36)

**Procès-verbal arrêté lors de la séance plénière du jeudi 30 mars 2023
conformément à l'alinéa 1^{er} de l'article L. 4132-12 du Code général des collectivités territoriales**

 <p>Xavier BERTRAND Président du Conseil régional</p>	 <p>Hakim ELAZOUZI Secrétaire de séance</p>
--	---

ANNEXE 1

Récapitulatif des modifications apportées au dossier

Commission 5 : Lycée, recherche et enseignement supérieur

Lycées :

2023.00267 - *Conventions cadres 2023-2028 entre la Région et les fédérations de l'enseignement privé*

ERRATA :

- En page 7 des conventions avec le CNEAP et la FRMFR, il convient de lire « Titre 3 - Dépôt des demandes » à la place de « Titre 4 - Dépôt des demandes »

- Dans les conventions avec la FNEPLC et le Lycée Croiset :

- En page 9, il convient de lire « Titre 3 - Les aides régionales [...] » à la place de « Titre 4 - Les aides régionales [...] »
- En page 10, il convient de lire « Titre 4 - Dépôt des demandes » à la place de « Titre 5 - Dépôt des demandes »

Commission 6 : Aménagement du territoire, transition énergétique et Europe (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)

Troisième révolution industrielle :

2023.00052 – *Adoption des dispositifs de la politique rev3 2023-2027*

ERRATA :

En page 7, 12, 21 et 25 de la délibération, dans le 7^{ème} paragraphe et en page 17 de la délibération, dans le 8^{ème} paragraphe, il convient de lire : « Le présent dispositif est applicable pour la période 2023-2027 » à la place de : « Le présent dispositif est applicable pour la période 2013-2027 ».

ANNEXE 2

Votes électroniques / Votes à main levée



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0001		
Nom	Motion d'urgence RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 09:39:16	Fin de vote à :	26/01/2023 09:39:34

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	33
	Non	111
	Abstention	0
	NPPV	19
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	13
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	3
	Non	5
	Abstention	0
	NPPV	6
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Non
	Christophe COULON	Non
	Isabelle ITTELET	Non
	Olivier ENGRAND	Non
	Nelly JANIER-DUBRY	Non
	Marie-Sophie LESNE	Non
	Florence BARISEAU	Non
	Sébastien HUYGHE	Non
	Jean-Pierre BATAILLE	Non
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
	Franck DHERSIN	Non
	Nathalie DROBINOHA	Non
	Aurore COLSON	Non
	Anne-Sophie BOISSEAU	Non
	Eric DURAND	Non
	Mady DORCHIES	Non
	Luc FOUTRY	Non
	Yvan HUTCHINSON	Non
	Guy HARLE D'OPHOVE	Non
	Manoëlle MARTIN	Non
	Chanez HERBANNE	Non
	Jean CAUWEL	Non
	Anne-Sophie FONTAINE	Non
	Denis PYPE	Non
	Natacha BOUCHART	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	NPPV
	Samia SADOUNE	NPPV
	Bernard BAUDE	NPPV
	Serge MARCELLAK	NPPV
	Alexandre OUIZILLE	NPPV
	Sandrine GOMBERT	NPPV
	Martial BEYAERT	NPPV
	Margaux ROUCHET	NPPV
	Heloise DHALLUIN	NPPV
	Marie-Ange LAYER	NPPV
	Benjamin SAINT-HUILE	NPPV
	Jennifer DE TEMMERMAN	NPPV
	Sarah KERRICH-BERNARD	NPPV
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN *	Oui
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	NPPV
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER *	Oui
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	NPPV
	Benoît TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI *	Oui
	Julien POIX	NPPV
	Benjamin LUCAS	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui

* Rectification de vote : "Non" au lieu de "Oui"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Thomas HUSTIN + pouvoir Kanima BELLI
demande à rectifier mon vote concernant :

~~La délibération (n° / objet)~~

L'amendement (n° / du groupe)

Urgence de la Motion RNIA

CONTRE au lieu de Cont Pour

Signature :



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Maïme TONDELIER
demande à rectifier mon vote concernant :

- ~~La délibération (n° / objet)~~
- ~~L'amendement (n° / du groupe)~~

Urgence de la motion RNIA

CONTRE au lieu de POUR

Signature :

M. TONDELIER



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0002		
Nom	Motion d'urgence GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 09:50:37	Fin de vote à :	26/01/2023 09:51:07

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	25
	Non	107
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	N'a pas voté
	Christophe COULON	Non
	Isabelle ITTELET	Non
	Olivier ENGRAND	Non
	Nelly JANIER-DUBRY	Non
	Marie-Sophie LESNE	Non
	Florence BARISEAU	Non
	Sébastien HUYGHE	Non
	Jean-Pierre BATAILLE	Non
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
	Franck DHERSIN	Non
	Nathalie DROBINOHA	Non
	Aurore COLSON	Non
	Anne-Sophie BOISSEAU	Non
	Eric DURAND	Non
	Mady DORCHIES	Non
	Luc FOUTRY	Non
	Yvan HUTCHINSON	Non
	Guy HARLE D'OPHOVE	Non
	Manoëlle MARTIN	Non
	Chanez HERBANNE	Non
	Jean CAUWEL	Non
	Anne-Sophie FONTAINE	Non
	Denis PYPE	Non
	Natacha BOUCHART	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0004		
Nom	Voeu d'urgence PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 10:00:57	Fin de vote à :	26/01/2023 10:01:19

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	5
Réponses	Oui	30
	Non	106
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	5

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	2
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	N'a pas voté
	Christophe COULON	Non
	Isabelle ITTELET	Non
	Olivier ENGRAND	Non
	Nelly JANIER-DUBRY	Non
	Marie-Sophie LESNE	Non
	Florence BARISEAU	Non
	Sébastien HUYGHE	Non
	Jean-Pierre BATAILLE	Non
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
	Franck DHERSIN	Non
	Nathalie DROBINOHA	Non
	Aurore COLSON	Non
	Anne-Sophie BOISSEAU	Non
	Eric DURAND	Non
	Mady DORCHIES	Non
	Luc FOUTRY	Non
	Yvan HUTCHINSON	Non
	Guy HARLE D'OPHOVE	Non
	Manoëlle MARTIN	Non
	Chanez HERBANNE	Non
	Jean CAUWEL	Non
	Anne-Sophie FONTAINE	Non
	Denis PYPE	Non
	Natacha BOUCHART	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0003		
Nom	Voeu d'urgence RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 10:14:26	Fin de vote à :	26/01/2023 10:14:45

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	5
Réponses		
	Oui	30
	Non	117
	Abstention	0
	NPPV	18
	N'a pas voté	5

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	13
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	5
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	N'a pas voté
	Christophe COULON	Non
	Isabelle ITTELET	Non
	Olivier ENGRAND	Non
	Nelly JANIER-DUBRY	Non
	Marie-Sophie LESNE	Non
	Florence BARISEAU	Non
	Sébastien HUYGHE	Non
	Jean-Pierre BATAILLE	Non
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
	Franck DHERSIN	Non
	Nathalie DROBINOHA	Non
	Aurore COLSON	Non
	Anne-Sophie BOISSEAU	Non
	Eric DURAND	Non
	Mady DORCHIES	Non
	Luc FOUTRY	Non
	Yvan HUTCHINSON	Non
	Guy HARLE D'OPHOVE	Non
	Manoëlle MARTIN	Non
	Chanez HERBANNE	Non
	Jean CAUWEL	Non
	Anne-Sophie FONTAINE	Non
	Denis PYPE	Non
	Natacha BOUCHART	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	NPPV
	Samia SADOUNE	NPPV
	Bernard BAUDE	NPPV
	Serge MARCELLAK	NPPV
	Alexandre OUIZILLE	NPPV
	Sandrine GOMBERT	NPPV
	Martial BEYAERT	NPPV
	Margaux ROUCHET	NPPV
	Heloise DHALLUIN	NPPV
	Marie-Ange LAYER	NPPV
	Benjamin SAINT-HUILE	NPPV
	Jennifer DE TEMMERMAN	NPPV
	Sarah KERRICH-BERNARD	NPPV
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	NPPV
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	NPPV
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0005		
Nom	Voeu d'urgence GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 10:54:52	Fin de vote à :	26/01/2023 10:55:12

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	13
	Non	110
	Abstention	6
	NPPV	30
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	7
	Abstention	6
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		N'a pas voté
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	N'a pas voté
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0007		
Nom	Délib n°2023.00489		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 10:58:25	Fin de vote à :	26/01/2023 10:58:39

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses		
	Oui	147
	Non	0
	Abstention	15
	NPPV	0
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	15
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE *	N'a pas voté
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

26 10 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Cloubourse Elisabeth.....

demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) 689 (+)
dysfonctionnement
- L'amendement (n° / du groupe)

..... + au lieu de pas de vote

Signature :



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0006		
Nom	Délib n°2023.00367		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:01:27	Fin de vote à :	26/01/2023 11:01:42

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses	Oui	118
	Non	4
	Abstention	38
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	4
	Abstention	9
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0008		
Nom	Délib n°2023.00415		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:05:52	Fin de vote à :	26/01/2023 11:08:39

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	147
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0009		
Nom	Délib n°2023.00256		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:10:12	Fin de vote à :	26/01/2023 11:10:27

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses		
	Oui	129
	Non	2
	Abstention	31
	NPPV	0
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	7
	Non	2
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	1
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0010		
Nom	Délib n°2023.00476		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:14:02	Fin de vote à :	26/01/2023 11:14:18

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	147
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	N'a pas voté
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	N'a pas voté
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0012		
Nom	Délib n°2023.00212		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:14:57	Fin de vote à :	26/01/2023 11:15:13

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses		
	Oui	161
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0013		
Nom	Délib n°2023.00255		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:15:18	Fin de vote à :	26/01/2023 11:15:33

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses	Oui	162
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES	N'a pas voté	
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE *	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Direction Générale des Services
Secrétariat Général

Région
Hauts-de-France

Brigitte FOURÉ
UDI

Séance plénière du 26 et commission permanente du 31 janvier 2023
Risques identifiés : fiche individuelle récapitulative

Vous avez sollicité l'assistance du Secrétariat général afin d'être informée, préalablement à chaque instance, des délibérations mentionnant une entité déclarée.

La présente fiche individuelle reprend l'ensemble des risques identifiés sur la base de votre demande de signalements communiquée au Secrétariat général :

====>

- Séance plénière du 26/01/2023 - C04 - 2023.00255 - Convention de partenariat 2023 – 2025 entre la Région Hauts-de-France, Amiens Métropole et BPIFRANCE concernant le financement des projets d'innovation et de R & D des entreprises (au titre de la Communauté d'agglomération Amiens Métropole)
- Commission permanente du 31/01/2023 - C04 - 2023.00216 - Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) du 6 au 8 décembre 2022 à Paris - liste des participants (participant 1 : Communauté d'agglomération Amiens Métropole)
- Commission permanente du 31/01/2023 - C06 - 2023.00022 - Financement des programmes d'activités des Conseillers France Rénov' pour l'année 2023 (op 5 : Communauté d'agglomération Amiens Métropole)
- Commission permanente du 31/01/2023 - C06 - 2023.00209 - FRATRI- financement de 7 projets "Énergies renouvelées, stockées et partagées" relatifs à la démarche REV3 (op 5 : Commune d'Amiens)
- Commission permanente du 31/01/2023 - C07 - 2023.00014 - Soutien aux manifestations sportives - 20 opérations - 20 bénéficiaires (op 8 : 14^{ème} meeting des Hortillons d'Amiens)
- Commission permanente du 31/01/2023 - C07 - 2023.00090 - Financement des Résidences longues de territoire d'acteurs culturels (axe 3 - Territoire) - (op 5 : résidence longue de territoire dans le cadre de la convention triennale signée notamment avec la Communauté d'agglomération Amiens Métropole)

Il est rappelé que le signalement par le Secrétariat général ne vaut pas déport de l'élu et qu'il incombe à votre liberté et votre responsabilité de signaler au président de séance, préalablement aux votes, les situations de conflit ou de risque de conflit d'intérêts.

Afin de bénéficier de l'assistance la plus complète possible, vous êtes invitée à actualiser votre demande de signalements aussi souvent que nécessaire auprès du Secrétariat général.

Je soussignée **Brigitte FOURÉ** demande au président de séance d'être considérée *a priori* comme « non participant » au vote de la / des délibération(s) énumérée(s) ci-dessus.

Je suis informée que je conserve néanmoins la possibilité de participer au vote en le signalant oralement au président de séance, préalablement à l'ouverture du scrutin de la / des délibération(s) concernée(s).

Fait à ... Amiens ... le ... 23-1-2023 ...

Signature :

Merci de retourner ce document au Secrétariat Général ou à sg@hautsdefrance.fr
au plus tard 48 heures après la tenue des commissions thématiques



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0014		
Nom	Délib n°2023.00147		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:24:39	Fin de vote à :	26/01/2023 11:24:54

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	4
Réponses	Oui	163
	Non	0
	Abstention	3
	NPPV	0
	N'a pas voté	4

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	3
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0015		
Nom	Délib n°2023.00160		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:28:30	Fin de vote à :	26/01/2023 11:28:46

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	4
Réponses		
	Oui	136
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	4

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	N'a pas voté
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0016		
Nom	Délib n°2023.00174		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:29:06	Fin de vote à :	26/01/2023 11:29:22

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	2
Réponses		
	Oui	168
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0017		
Nom	Délib n°2023.00267		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:35:37	Fin de vote à :	26/01/2023 11:36:05

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	144
	Non	17
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	70
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	5
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0036		
Nom	Amendement n°1 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:39:11	Fin de vote à :	26/01/2023 11:39:33

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses	Oui	33
	Non	116
	Abstention	1
	NPPV	7
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	1
	NPPV	1
	N'a pas voté	10
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	6
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	N'a pas voté
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	N'a pas voté
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	NPPV
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	NPPV
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	NPPV
	Benoît TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	NPPV
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0011		
Nom	Délib n°2023.00058		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:51:01	Fin de vote à :	26/01/2023 11:51:37

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	4
Réponses		
	Oui	115
	Non	13
	Abstention	37
	NPPV	1
	N'a pas voté	4

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	69
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	5
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	32
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	NPPV
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0051		
Nom	Amendement n°1 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 11:57:08	Fin de vote à :	26/01/2023 11:57:33

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	26
	Non	104
	Abstention	1
	NPPV	30
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	25
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	30
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0052		
Nom	Amendement n°2 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 12:03:03	Fin de vote à :	26/01/2023 12:03:20

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses	Oui	29
	Non	100
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	3
	Non	22
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	N'a pas voté
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	Non
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	N'a pas voté
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	N'a pas voté
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0026		
Nom	Délib n°2023.00133		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 12:29:48	Fin de vote à :	26/01/2023 12:30:23

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	3
Réponses		
	Oui	152
	Non	0
	Abstention	15
	NPPV	0
	N'a pas voté	3

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	69
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	15
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0027		
Nom	Délib n°2023.00070		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 12:38:59	Fin de vote à :	26/01/2023 12:42:52

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	5
Réponses		
	Oui	165
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	70
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0028		
Nom	Délib n°2023.00073		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 12:50:46	Fin de vote à :	26/01/2023 12:51:02

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses		
	Oui	161
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0037		
Nom	Amendement n°2 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 15:42:29	Fin de vote à :	26/01/2023 15:43:10

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	32
Réponses	Oui	27
	Non	111
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	32

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	59
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		N'a pas voté
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	N'a pas voté
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	N'a pas voté
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0065		
Nom	Amendement n°5 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 15:44:56	Fin de vote à :	26/01/2023 15:45:11

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	27
Réponses	Oui	21
	Non	101
	Abstention	0
	NPPV	21
	N'a pas voté	27

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	21
	N'a pas voté	11
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		N'a pas voté
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	N'a pas voté
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	N'a pas voté
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0066		
Nom	Amendement n°6 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 15:48:51	Fin de vote à :	26/01/2023 15:49:11

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	17
Réponses		
	Oui	26
	Non	100
	Abstention	1
	NPPV	26
	N'a pas voté	17

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	61
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		N'a pas voté
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	N'a pas voté
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0067		
Nom	Amendement n°7 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 15:50:07	Fin de vote à :	26/01/2023 15:50:27

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses	Oui	26
	Non	101
	Abstention	1
	NPPV	27
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	62
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	27
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		N'a pas voté
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0068		
Nom	Amendement n°8 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 15:53:00	Fin de vote à :	26/01/2023 15:53:20

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses	Oui	28
	Non	103
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		N'a pas voté
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD *	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non

* Rectification de vote : "NPPV" au lieu de "N'a pas voté"



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) PLANCKE Patricia + Pouvoir Philippe Theveniaud.
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) 8. GRE -

N.P.P.V. au lieu de ne pas voter
Difaut au bureau du pupitre -

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0069		
Nom	Amendement n°9 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 15:56:43	Fin de vote à :	26/01/2023 15:57:10

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	28
	Non	122
	Abstention	0
	NPPV	13
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	17
	Abstention	0
	NPPV	13
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0020		
Nom	Délib n°2023.00036		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:22:44	Fin de vote à :	26/01/2023 16:23:23

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	5
Réponses	Oui	108
	Non	16
	Abstention	41
	NPPV	0
	N'a pas voté	5

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	69
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	5
	Abstention	9
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Oui
	Christophe COULON	Oui
	Isabelle ITTELET	Oui
	Olivier ENGRAND	Oui
	Nelly JANIER-DUBRY	Oui
	Marie-Sophie LESNE	Oui
	Florence BARISEAU	Oui
	Sébastien HUYGHE	Oui
	Jean-Pierre BATAILLE	Oui
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
	Franck DHERSIN	Oui
	Nathalie DROBINOHA	Oui
	Aurore COLSON	Oui
	Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
	Eric DURAND	Oui
	Mady DORCHIES	Oui
	Luc FOUTRY	Oui
	Yvan HUTCHINSON	Oui
	Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
	Manoëlle MARTIN	Oui
	Chanez HERBANNE	Oui
	Jean CAUWEL	Oui
	Anne-Sophie FONTAINE	Oui
	Denis PYPE	Oui
	Natacha BOUCHART	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI *	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Thomas HUTIN + pouvoir Karima DEUJ
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023...00036.....

L'amendement (n° / du groupe)

Abstention au lieu de Contre

Signature :



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0021		
Nom	Délib n°2023.00013		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:29:15	Fin de vote à :	26/01/2023 16:29:46

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	16
Réponses		
	Oui	154
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	16

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	N'a pas voté
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	N'a pas voté
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Benoît TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	N'a pas voté
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0038		
Nom	Amendement n°3 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:32:15	Fin de vote à :	26/01/2023 16:32:44

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	6
Réponses	Oui	30
	Non	133
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	6

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	1
	Non	11
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0039		
Nom	Amendement n°4 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:34:58	Fin de vote à :	26/01/2023 16:35:18

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	30
	Non	126
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	N'a pas voté
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0040		
Nom	Amendement n°5 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:36:15	Fin de vote à :	26/01/2023 16:36:41

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses	Oui	29
	Non	131
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Alexandre OUIZILLE	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Benoît TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0070		
Nom	Amendement n°10 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:39:19	Fin de vote à :	26/01/2023 16:39:38

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses	Oui	27
	Non	117
	Abstention	0
	NPPV	14
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	14
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Non
	Christophe COULON	Non
	Isabelle ITTELET	Non
	Olivier ENGRAND	Non
	Nelly JANIER-DUBRY	Non
	Marie-Sophie LESNE	Non
	Florence BARISEAU	Non
	Sébastien HUYGHE	Non
	Jean-Pierre BATAILLE	Non
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
	Franck DHERSIN	Non
	Nathalie DROBINOHA	Non
	Aurore COLSON	Non
	Anne-Sophie BOISSEAU	Non
	Eric DURAND	Non
	Mady DORCHIES	Non
	Luc FOUTRY	Non
	Yvan HUTCHINSON	Non
	Guy HARLE D'OPHOVE	Non
	Manoëlle MARTIN	Non
	Chanez HERBANNE	Non
	Jean CAUWEL	Non
	Anne-Sophie FONTAINE	Non
	Denis PYPE	Non
	Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	Non
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0071		
Nom	Amendement n°11 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:48:01	Fin de vote à :	26/01/2023 16:48:26

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses	Oui	28
	Non	129
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	1
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	N'a pas voté
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JUILIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Non
	Christopher SZCZUREK	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0072		
Nom	Amendement n°12 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:51:10	Fin de vote à :	26/01/2023 16:51:31

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	33
	Non	96
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	5
	Non	62
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE *		Oui
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE *	Oui
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART *	Oui
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET *	Oui
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT *	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT **	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU **	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	Non

** Rectification de vote : "NPPV" au lieu de "N'a pas voté"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

26/01/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Gilvies Planque
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023 000 35

L'amendement (n° / du groupe) 12 | GRE
13 |

Contre au lieu de Pour

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 28/01/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Pamèle PAPART
demande à rectifier mon vote concernant : et celui d'Emmanuel
Maquet, m'ayant donné pouvoir,

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) 13 / GRE
et 12 / GRE

..... CONTRE au lieu de PAR

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 26 Janvier 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Laurence Prouvor
demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) 2023 00035
- L'amendement (n° / du groupe) 12+13 GRE
-

..... CONTRE au lieu de POUR

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 16/01/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Denis Pype
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023 00035

L'amendement (n° / du groupe) 12 GRE
13 GRE

..... Contre au lieu de Payer

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) M. GUINIOT + pouvoir S. CHENU
demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet)
- L'amendement (n° / du groupe) 12 GRE

NPPAV au lieu de N'a pas voté

Signature :



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0073		
Nom	Amendement n°13 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:51:35	Fin de vote à :	26/01/2023 16:51:55

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses	Oui	27
	Non	93
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	21
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	N'a pas voté
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	N'a pas voté
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE *	N'a pas voté
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

* Rectification de vote : "Non" au lieu de "N'a pas voté"

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	N'a pas voté
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	N'a pas voté
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

26/01/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Gilvies Planque
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023 000 35

L'amendement (n° / du groupe) 12 | GRE
13 |

Contre au lieu de Pour

Signature :

VOTE CONFORME

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 28/01/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Palmire POUPART
demande à rectifier mon vote concernant : et celui d'Emmanuel
Maquet, m'ayant donné pouvoir,

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) 13 / GRE
et 12 / GRE

..... CONTRE au lieu de PAR

Signature :

MME POUPART n'a pas voté.
VOTE CONFORME pour M. MAQUET

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 26 Janvier 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Laurence Prouvor
demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) 2023 00035
- L'amendement (n° / du groupe) 12+13 GRE
-

..... CONTRE au lieu de POUR

Signature :

VOTE CONFORME

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 16/01/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Denis Pype
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023 00035

L'amendement (n° / du groupe) 12 GRE
13 GRE

..... Contre au lieu de Payer

Signature :

VOTE CONFORME

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 26.10.2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) CLOBOURNE Elisabeth

demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) G.R.E. 13 (délib. 35)

..... Dysfonctionnement

..... eonte au lieu de

Signature :



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0074		
Nom	Amendement n°14 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 16:54:10	Fin de vote à :	26/01/2023 16:54:27

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses	Oui	26
	Non	102
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Non
	Christophe COULON	Non
	Isabelle ITTELET	Non
	Olivier ENGRAND	Non
	Nelly JANIER-DUBRY	Non
	Marie-Sophie LESNE	Non
	Florence BARISEAU	Non
	Sébastien HUYGHE	Non
	Jean-Pierre BATAILLE	Non
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
	Franck DHERSIN	Non
	Nathalie DROBINOHA	Non
	Aurore COLSON	Non
	Anne-Sophie BOISSEAU	Non
	Eric DURAND	Non
	Mady DORCHIES	Non
	Luc FOUTRY	Non
	Yvan HUTCHINSON	Non
	Guy HARLE D'OPHOVE	Non
	Manoëlle MARTIN	Non
	Chanez HERBANNE	Non
	Jean CAUWEL	Non
	Anne-Sophie FONTAINE	Non
	Denis PYPE	Non
	Natacha BOUCHART	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	N'a pas voté
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0055		
Nom	Amendement n°5 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:00:17	Fin de vote à :	26/01/2023 17:00:39

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	31
	Non	96
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	3
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	22
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	N'a pas voté
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0023		
Nom	Délib n°2023.00035		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:30:52	Fin de vote à :	26/01/2023 17:31:19

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses	Oui	110
	Non	0
	Abstention	45
	NPPV	4
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	10
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	5
	Non	0
	Abstention	10
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	25
	NPPV	4
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		N'a pas voté
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	N'a pas voté
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN *	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER *	Oui
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	NPPV

* Rectification de vote : "Abstention" au lieu de "Oui"



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Thomas HUTIN + poëwin karima DEU
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023.00035

L'amendement (n° / du groupe)

.....

Abstention au lieu de Pain

Signature :



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Katy VUYLSTEKER + pouvoir Gil METTAI
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023 00035

L'amendement (n° / du groupe)

Abstention au lieu de Pau

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0022		
Nom	Délib n°2023.00129		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:32:25	Fin de vote à :	26/01/2023 17:32:46

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	160
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		N'a pas voté
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	N'a pas voté
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	N'a pas voté
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0024		
Nom	Délib n°2023.00230		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:39:53	Fin de vote à :	26/01/2023 17:40:15

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	17
Réponses		
	Oui	151
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	17

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		N'a pas voté
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	N'a pas voté
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	N'a pas voté
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0025		
Nom	Délib n°2023.00274		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:42:05	Fin de vote à :	26/01/2023 17:42:34

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	18
Réponses	Oui	152
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	18

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	63
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		N'a pas voté
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		N'a pas voté
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	N'a pas voté
	Nathalie BILLET	N'a pas voté
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Christopher SZCZUREK	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0061		
Nom	Amendement n°1 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:45:29	Fin de vote à :	26/01/2023 17:45:46

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	24
Réponses	Oui	24
	Non	94
	Abstention	1
	NPPV	27
	N'a pas voté	24

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	59
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		N'a pas voté
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		N'a pas voté
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	N'a pas voté
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0062		
Nom	Amendement n°2 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:45:48	Fin de vote à :	26/01/2023 17:46:18

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	23
Réponses	Oui	25
	Non	94
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	23

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	58
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	12
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	27
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		N'a pas voté
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		N'a pas voté
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0063		
Nom	Amendement n°3 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:49:15	Fin de vote à :	26/01/2023 17:49:31

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	23
Réponses	Oui	14
	Non	106
	Abstention	1
	NPPV	26
	N'a pas voté	23

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	62
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	6
	Non	8
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	25
	N'a pas voté	7
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		N'a pas voté
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Non
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT *	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU *	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 26 JANVIER 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Michel GUINIOT + pour le S. PLENU
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) 3 GRE

Dysfonctionnement

N.PPAU au lieu de Napas voté

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0064		
Nom	Amendement n°4 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:51:15	Fin de vote à :	26/01/2023 17:51:31

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	19
Réponses	Oui	25
	Non	124
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	19

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	N'a pas voté
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0053		
Nom	Amendement n°3 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:53:50	Fin de vote à :	26/01/2023 17:54:12

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses	Oui	25
	Non	101
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	N'a pas voté
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0054		
Nom	Amendement n°4 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 17:55:57	Fin de vote à :	26/01/2023 17:56:26

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	25
	Non	104
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	27
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		N'a pas voté
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Benoît TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
	Benjamin LUCAS	Oui
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	Non
	Christopher SZCZUREK	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023		
Numéro de vote	0018		
Nom	Délib n°2023.00052		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	26/01/2023 18:32:25	Fin de vote à :	26/01/2023 18:33:00

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	101
	Non	3
	Abstention	53
	NPPV	1
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	10
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	N'a pas voté
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Alexandre OUIZILLE	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Abstention
	Benoît TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	Abstention
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
	Benjamin LUCAS	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	Paul-Henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Christopher SZCZUREK	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Réunion	Région Hauts-de-France
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023
Nom	Motion PCPE

Vote démarre à : 26/01/2023 18:45:00 (**vote à main levée**)

« CONTRE » : 100 VOIX

M2RI : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, Madame Natacha BOUCHART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur François DESHAYES, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Monsieur Martin DOMISE, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Eric DURAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Monsieur André GENELLE, Monsieur Bernard GERARD, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Madame Chanez HERBANNE, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Véronique TEINTENIER.

UDI : Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Monsieur Arnaud DECAGNY, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Eric DELHAYE, Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Cathy DESFONTAINES, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Brigitte FOURÉ, Madame Amel GACQUERRE, Madame Elisabeth GONDY, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Monsieur Dominique MOYSE, Madame Danièle PONCHAUX, Monsieur Ludovic ROHART, Monsieur Serge SIMÉON, Madame Valérie SIX, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT.

MRA : Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur François DECOSTER, Madame Michèle DUCLOY, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET.

NI : Monsieur Guillaume DELBAR.

« POUR » : 23 VOIX

PCPE : Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Madame Elodie CLOEZ, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Karima DELLI, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Benjamin LUCAS, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Julien POIX, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Benoit TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Madame Katy VUYLSTEKER.

GRE : Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Catherine QUIGNON, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE.

« NPPAV » : 30 ÉLUS

RNIA : Madame Régine ANDRIS, Madame Laurence BARA, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Bruno BILDE, Madame Nathalie BILLET, Monsieur Laurent BRICE, Madame Odile CASIER, Monsieur Sébastien CHENU, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Alexandre DUFOSET, Madame Marie-Christine DURIEZ, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Huguette FATNA, Madame Virginie FENAIN, Madame Sarah FLAMANT, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Alban HEUSÈLE, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Adrien NAVE, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Monsieur Christopher SZCZUREK, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Philippe TORRE.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : 17 ÉLUS

Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Madame Emilie BOMMART, Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Zahia HAMDANE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Samira HERIZI, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Madame Caroline LUBREZ, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Fatima MASSAU, Monsieur Alexandre OUIZILLE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Madame Marianne SECK, Monsieur Antoine SILLANI, Monsieur Ghislain TETARD.



Réunion	Région Hauts-de-France
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 26 janvier 2023
Nom	Vœu M2RI

Vote démarre à : 26/01/2023 18:56:00 (**vote à main levée**)

« POUR » : 141 VOIX

M2RI : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, Madame Natacha BOUCHART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur François DESHAYES, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Monsieur Martin DOMISE, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Eric DURAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur André GENELLE, Monsieur Bernard GERARD, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Madame Chanez HERBANNE, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Caroline LUBREZ, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Ghislain TETARD.

UDI : Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Monsieur Arnaud DECAGNY, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Eric DELHAYE, Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Cathy DESFONTAINES, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Brigitte FOURÉ, Madame Amel GACQUERRE, Madame Elisabeth GONDY, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Monsieur Dominique MOYSE, Madame Danièle PONCHAUX, Monsieur Ludovic ROHART, Monsieur Serge SIMÉON, Madame Valérie SIX, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT.

MRA : Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur François DECOSTER, Madame Michèle DUCLOY, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET.

RNIA : Madame Régine ANDRIS, Madame Laurence BARA, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Bruno BILDE, Monsieur Laurent BRICE, Madame Odile CASIER, Monsieur Sébastien CHENU, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Marie-Christine DURIEZ, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Huguette FATNA, Madame Virginie FENAIN, Madame Sarah FLAMANT, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Alban HEUSÈLE, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Adrien NAVE, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Monsieur Christopher SZCZUREK, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Philippe TORRE.

GRE : Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Catherine QUIGNON, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE.

« CONTRE » : 15 VOIX

PCPE : Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Madame Elodie CLOEZ, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Karima DELLI, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Benjamin LUCAS, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Julien POIX, Monsieur Nicolas RICHARD, Madame Marianne SECK, Monsieur Benoît TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Madame Katy VUYLSTEKER.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : 14 ÉLUS

Madame Nathalie BILLET, Madame Emilie BOMMART, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Samira HERIZI, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Fatima MASSAU, Monsieur Alexandre OUIZILLE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Monsieur Antoine SILLANI.



Réunion
Sujet de l'ordre du jour
Nom

Région Hauts-de-France
Séance Plénière du 26 janvier 2023
Délibération n°2023.00206

Vote démarre à : 26/01/2023 18:57:00 (**vote à main levée**)

« POUR » : 125 VOIX

M2RI : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, Madame Natacha BOUCHART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur François DESHAYES, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Monsieur Martin DOMISE, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Eric DURAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur André GENELLE, Monsieur Bernard GERARD, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Caroline LUBREZ, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Ghislain TETARD.

UDI : Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Monsieur Arnaud DECAGNY, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Eric DELHAYE, Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Cathy DESFONTAINES, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Brigitte FOURÉ, Madame Amel GACQUERRE, Madame Elisabeth GONDY, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Monsieur Dominique MOYSE, Madame Danièle PONCHAUX, Monsieur Ludovic ROHART, Monsieur Serge SIMÉON, Madame Valérie SIX, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT.

MRA : Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur François DECOSTER, Madame Michèle DUCLOY, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET.

PCPE : Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Madame Elodie CLOEZ, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Karima DELLI, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Benjamin LUCAS, Monsieur Gilles METTAL, Monsieur Julien POIX, Monsieur Nicolas RICHARD, Madame Marianne SECK, Monsieur Benoit TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Madame Katy VUYLSTEKER.

GRE : Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Catherine QUIGNON, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE.

« ABSTENTION » : 29 VOIX

RNIA : Madame Régine ANDRIS, Madame Laurence BARA, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Bruno BILDE, Monsieur Laurent BRICE, Madame Odile CASIER, Monsieur Sébastien CHENU, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Marie-Christine DURIEZ, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Huguette FATNA, Madame Virginie FENAIN, Madame Sarah FLAMANT, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Alban HEUSÈLE, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Adrien NAVE, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Monsieur Christopher SZCZUREK, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Philippe TORRE.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : 16 ÉLUS

Madame Nathalie BILLET, Madame Emilie BOMMART, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Fatima MASSAU, Monsieur Alexandre OUIZILLE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Monsieur Antoine SILLANI.

ANNEXE 3

Amendements



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière du 26 janvier 2023

Amendement n° 1- présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.00058

Objet : Syndicat mixte des ports intérieurs du Canal Seine-Nord Europe

Amendement :

Dans la présentation du projet :

Remplacer :

“Les cinq (5) autres membres seront désignés par le Conseil Régional sur proposition du Président.”

Par :

« Les cinq (5) autres membres seront élus au scrutin proportionnel. »

Exposé des motifs : Les élus qui siègeront dans ce syndicat mixte, doivent aussi refléter les différentes composantes politiques du Conseil régional. C’est la raison pour laquelle les “cinq autres membres” doivent être élus selon le système proportionnel, seul garant du pluralisme démocratique et non par “sur proposition/désignation du Président”.

Michel GUINIOT

AMENDEMENT REJETÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière
26 janvier 2023

Arrivé SG le 24/01/2023

Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE

Amendement n° 1

Déposé par : Nicolas Richard

Délibération : 2023.00133

Objet : Adoption du nouveau plan d'agriculture biologique en Hauts-de-France

Titre de l'amendement : Rectification du statut de l'agriculture biologique pour la transition agro-environnementale

Amendement :

Annexe page 3. , le titre et la phrase suivante : titre « L'Agriculture Biologique, un des labels les plus avancés en matière d'agro-écologie » à remplacer par "L'Agriculture Biologique, **le label le plus avancé** en matière d'agro-écologie »

Annexe page 3. , remplacer « Les externalités positives qui en découlent sont bénéfiques pour la santé, pour l'environnement et font de la bio un des meilleurs moyens de réussir la transition agroenvironnementale » par « Les externalités positives qui en découlent sont bénéfiques pour la santé, pour l'environnement et font de la bio **le meilleur moyen** de réussir la transition agroenvironnementale ”

Exposé des motifs :

Les études montrent que s'il existe des voies possibles pour la transition agroenvironnementale, celle de l'Agriculture Biologique est la plus aboutie et la plus efficace. Il s'agit donc ici de rectifier une réalité scientifique, qui est la raison même du plan proposé.

AMENDEMENT REJETÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière
26 janvier 2023

Arrivé SG le 24/01/2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 2

Déposé par : Nicolas Richard

Délibération : 2023.00133

Objet : Adoption du nouveau plan d'agriculture biologique en Hauts-de-France

Titre de l'amendement : Donner une ambition forte au plan pour ce qui relève des compétences directes du Conseil régional en matière de restauration collective.

Amendement :

De remplacer la phrase suivante : "Les signataires du plan bio souhaitent continuer et intensifier cette lancée du précédent plan bio et se fixent comme objectif d'atteindre au moins 20% de produits bio d'origine régionale dans la restauration collective ." par celle-ci : "« Les signataires du plan bio souhaitent continuer et intensifier cette lancée du précédent plan bio et se fixent comme objectif d'atteindre au moins 20% de produits bio d'origine régionale dans la restauration collective . **Pour ce qui relève de sa compétence propre (lycée...), le Conseil Régional se fixe comme objectif d'atteindre 40% de produits bio dont la moitié d'origine régionale**”

Exposé des motifs :

Atteindre les obligations légales fixées en 2022 ne peut être considéré comme une ambition et le volontarisme du Conseil régional, du fait de son poids dans la commande publique pourrait être une force d'entraînement dans le collectif signataire et moteur dans les débouchés de la production bio régionale.

AMENDEMENT REJETÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance Plénière du 26 Janvier 2023

Amendement n°2 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.00036

Objet : Délibération-cadre : Politique régionale Jeunesse

Amendement :

Dans la partie ENGAGEMENT N°7:

Ajouter :


« La Région sera particulièrement attentive à ce que les associations s'engagent à respecter une totale neutralité politique et à renoncer à toute prise de position politico-électorale envers tous les partis politiques et leurs candidats. Si cette obligation n'est pas scrupuleusement respectée, la subvention annuelle sera supprimée ou devra être remboursée en totalité si elle a été versée. »

Exposé des motifs : La collectivité publique se doit de veiller scrupuleusement à la neutralité totale et entière de toute association.

Sarah FLAMANT

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00036 - Feuille 3, Prém.
AMENDEMENT N°	05
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet 

TITRE

Fixer un objectif régional de sortie de la pauvreté des jeunes et favoriser leur insertion sociale

AMENDEMENT

Après : « Mais il n'en demeure pas moins que nombre d'entre eux continuent par ailleurs d'affronter des difficultés d'insertion professionnelle, de recherche de logement pérenne, de mobilité (et ce notamment en milieu rural), de santé... »

Ajouter : « La pauvreté reste très présente dans notre région, et touche trois jeunes ménages sur 10. La pauvreté touche non seulement les jeunes sans emploi mais également ceux qui sont insérés professionnellement (24% des travailleurs de 18-24 ans vivent sous le seuil de pauvreté). La sortie de la pauvreté et l'insertion sociale de ces jeunes doit être l'une des priorités de l'exécutif régional. »


EXPOSÉ DES MOTIFS

Notre groupe regrette que l'exécutif ne dise rien de la pauvreté des jeunes dans notre région, au-dessus des moyennes nationales. Le diagnostic présenté en préambule est partiel. Et si la majorité assume de faire de l'insertion professionnelle l'une des priorités de sa politique jeunesse, celle-ci fait abstraction des conditions particulières d'emploi occupé (interim, temps partiel, apprentissage) qui déterminent en partie la situation de précarité.

AMENDEMENT REJETÉ



AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00036 - Feuille 9, an. 2
AMENDEMENT N°	06
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet 

TITRE

Renforcer l'autonomie des jeunes

AMENDEMENT

Après « -> Soutenir les projets de jeunes »
Ajouter : « et leur prise d'autonomie »

Après « À travers ces projets, les jeunes qui auront démontré leur qualité, leur intérêt et leur sérieux seront aidés financièrement (sur présentation d'un devis) »
Ajouter : « La Région Hauts-de-France veut soutenir les projets des jeunes, quand bien même ceux-ci ne concernent pas la création d'une entreprise. Elle sera particulièrement volontaire pour accompagner financièrement les Junior Associations et les associations dont la majorité des instances ont moins de 30 ans. Cela se traduira par un bonus forfaitaire attribué aux projets menés des Junior Associations et/ou des associations dont les instances sont composées au moins à moitié par des jeunes de moins de 30 ans, dans le cadre de l'accompagnement prévu par le dispositif 4T et Illettrisme (cf annexe 2).

EXPOSÉ DES MOTIFS

En parallèle du soutien régional aux projets économiques, la Région doit s'engager avec force aux côtés des jeunes quand ceux-ci portent des projets associatifs ! Pour encourager les initiatives collectives au service de l'intérêt général dès le plus jeune âge, la Région doit encourager les Junior Associations. Par ailleurs, pour encourager la prise de responsabilité des jeunes au sein des associations partout sur le territoire régional et ainsi favoriser la montée en compétence des jeunes, la Région doit soutenir particulièrement les associations dont les instances sont largement composées de jeunes de moins de 30 ans.


AMENDEMENT REJETÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00036 - Feuille 6, eng. 4
AMENDEMENT N°	07
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet 

TITRE

Encourager les initiatives des jeunes

AMENDEMENT

Avant : « associant les publics bénéficiaires »

Ajouter : « Portés directement ou associant les publics bénéficiaires... »

Après : « Subvention à taux ou subvention forfaitaire si son montant est inférieur à 23.000€. »

Ajouter : « Les projets de Junior associations et les associations dont les instances sont composées au moins à moitié par des jeunes de moins de 30 ans retenus bénéficieront d'un bonus forfaitaire.

Après : « La subvention régionale ne pourra dépasser 40% des dépenses éligibles

Ajouter : « 50% dans le cas des projets portés par des Junior Associations ou des associations dont les instances sont pour moitié au moins composées par des jeunes de moins de 30 ans. »

EXPOSÉ DES MOTIFS

En cohérence avec l'amendement n°6, nous souhaitons que soient particulièrement soutenus les projets portés par les jeunes eux-mêmes ou des associations laissant une large part de responsabilité aux bénévoles les plus jeunes, dans un but d'autonomisation des jeunes.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00036 - Feuille 11, an. 4
AMENDEMENT N°	08
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet



TITRE

Renforcer la représentation des jeunes

AMENDEMENT

Après : « Des représentants (agents ou élus) devront y être obligatoirement conviés »

Ajouter : «, ainsi que des jeunes de moins de 30 ans. »

EXPOSÉ DES MOTIFS

La majorité régionale assume de vouloir intéresser les jeunes aux décisions qui les concernent, et nous nous en félicitons. Dans cette droite ligne, nous proposons que les jeunes soient intégrés aux comités de sélection des CLAP. Pour réfléchir dans ce sens, nous proposons par ailleurs que la Région impulse un travail en commun avec l'Institut Bertrand Schwartz.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00036 - Feuille 10, an. 3
AMENDEMENT N°	09
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet

TITRE

Inciter les chantiers durables



AMENDEMENT

Après : « ... proposant une expérience de vie collective sur un séjour de plusieurs jours »

Ajouter : « et intégrant la dimension rev3, dans la conduite du chantier comme dans les modalités de séjour des bénévoles »

EXPOSÉ DES MOTIFS

Si nous saluons la volonté de la majorité régionale d'encourager la dimension rev3 à travers cet engagement, nous proposons que la dimension "développement durable" soit l'une des conditions demandées pour l'obtention d'une subvention régionale.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière du 26 janvier 2023

Amendement n° 3 - présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.00035

Objet : Délibération-cadre: politique régionale Vie associative.

Amendement :

A la fin du préambule:

Ajouter en tant qu'Engagement : « La neutralité politique sera demandée à l'organisme bénéficiaire des subventions du Conseil régional. »

Exposé des motifs : Il est nécessaire que les représentants des associations subventionnées par le Conseil régional présentent une neutralité politique.

Marie-Christine DURIEZ

AMENDEMENT REJETÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière du 26 janvier 2023

Amendement n° 4- présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.00035

Objet : Délibération-cadre: politique régionale Vie associative.

Amendement :

A la fin du préambule:

Ajouter en tant qu'Engagement : « Les subventions régionales doivent être utilisées en faveur d'actions pour les habitants des Hauts-de-France»

Exposé des motifs : 1 euro dépensé est un euro utile pour les habitants de la Région.

Emilie BOMMART

AMENDEMENT REJETÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière du 26 janvier 2023

Amendement n° 5 - présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.00035

Objet : Délibération-cadre: politique régionale Vie associative.

Amendement :

A la fin du préambule:


Ajouter dans l'Engagement 10 : « Chaque association devra mettre à disposition des élus régionaux et des services, un bilan chiffré et détaillé de leurs actions subventionnées par la Région. »

Exposé des motifs : il est indispensable que les services et élus régionaux puissent contrôler et évaluer les actions réalisées à l'aide de l'argent des contribuables. Cela permet également d'ajuster les besoins lors de prochaines actions (bilan sur les publics touchés par exemple).

Patricia PLANCKE

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00035 - Feuille 3, Prém.
AMENDEMENT N°	10
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet 

TITRE

Rappeler les missions premières des associations

AMENDEMENT

Remplacer : « Près de 100 000 acteurs associatifs proposent des services pour améliorer le quotidien des habitants de l'ensemble du territoire. »

Par : « Près de 100 000 acteurs associatifs améliorent le quotidien des habitants du territoire ».

Remplacer : « à dispenser leurs services »

Par : « porter leurs projets »

Après : « A ce jour, elles continuent d'être un pilier du développement économique et social des territoires. »

Ajouter : « et, dans bien des cas et des territoires, elles tentent de compenser la disparition ou la défaillance d'un certain nombre de services publics de proximité insuffisamment défendus et soutenus au niveau national. »

EXPOSÉ DES MOTIFS

La formulation du préambule laisse entendre que les associations régionales ne seraient considérées que comme des pourvoyeuses d'emplois, ou de services. Pourtant, l'objet et la raison d'être dépasse cette définition partielle : les associations sont des lieux de socialisation pour les habitants, chaîne indispensable du vivre-ensemble et espaces de mise en commun des intérêts individuels.


AMENDEMENT REJETÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00035 - Feuille 3, Prém.
AMENDEMENT N°	11
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet 

TITRE

Engagement à défendre les associations dans la Région

AMENDEMENT

Après : « Elle entend par ailleurs développer de nouvelles aides à destination des associations caritatives agissant quotidiennement auprès des habitants de son territoire en situation de vulnérabilité de son territoire. »

Ajouter : « Expressions d'un droit constitutionnel conquis il y a plus d'un siècle que des initiatives politiques comme le Contrat d'engagement républicain viennent régulièrement mettre en danger, la liberté associative continuera d'être défendue par la Région Hauts-de-France et l'ensemble de ses représentants. »

EXPOSÉ DES MOTIFS

La formulation du préambule laisse entendre que les associations régionales ne seraient considérées que comme des pourvoyeuses d'emplois ou de services. Elles sont pourtant aussi les expressions d'une liberté constitutionnelle régulièrement remise en cause. Il appartient à notre Conseil régional de le dénoncer.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00035 - Feuille 5, Eng. 3
AMENDEMENT N°	12
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet



TITRE

Supprimer la restriction thématique sur la jeunesse (1)

AMENDEMENT

Supprimer : « agissant dans les champs de la Jeunesse et de l'Éducation populaire »

EXPOSÉ DES MOTIFS

Nous saluons l'ambition de la majorité régionale de soutenir les têtes de réseaux régionales dans les champs de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, qui devrait faire l'objet d'un engagement particulier dans la délibération-cadre « politique jeunesse ». Toutefois, nous nous questionnons sur légitimité de circonscrire le soutien à la mise en réseau des associations dans la région à ces seuls champs au sein de la délibération-cadre « vie associative ».

La structuration du monde associatif, la mutualisation des ressources, la création d'espaces communs de défense des intérêts associatifs doivent concerner l'ensemble du champ associatif sans distinction dans notre région, et cette politique doit s'adjoindre d'un budget à la mesure de cette ambition.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00035 - Feuille 9, An. 2
AMENDEMENT N°	13
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet



TITRE

Supprimer la restriction thématique sur la jeunesse (2)

AMENDEMENT

Supprimer : « -développent des actions dans le domaine de la Jeunesse et de l'Éducation populaire »

EXPOSÉ DES MOTIFS

Nous saluons l'ambition de la majorité régionale de soutenir les têtes de réseaux régionales dans les champs de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, qui devrait faire l'objet d'un engagement particulier dans la délibération-cadre « politique jeunesse ». Toutefois, nous nous questionnons sur légitimité de circonscrire le soutien à la mise en réseau des associations dans la région à ces seuls champs au sein de la délibération-cadre « vie associative ».

La structuration du monde associatif, la mutualisation des ressources, la création d'espaces communs de défense des intérêts associatifs doivent concerner l'ensemble du champ associatif sans distinction dans notre région, et cette politique doit s'adjoindre d'un budget à la mesure de cette ambition.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00035 - Feuille 8, An. 1
AMENDEMENT N°	14
DÉPOSÉ PAR	Margaux Rouchet



TITRE

Mieux reconnaître l'engagement

AMENDEMENT

Après : « Ces formations doivent obligatoirement inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Juridique, finances, comptabilité
- Fonction employeur, ressources humaines, accompagnement de projets,
- Lutte contre l'illettrisme, amélioration de la lecture, l'écriture et le savoir,
- Enjeux de développement durable et rev3,
- Outils numériques
- Validation des acquis de l'expérience. »

Ajouter :

« Les compétences obtenues à la suite de ces formations feront l'objet d'une déclaration et d'une validation numérique des compétences et des connaissances à travers le système d'Open Badge, afin de promouvoir la valorisation des compétences acquises dans le secteur associatif. »

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le monde associatif traverse une crise, non pas des formes d'engagement, mais du bénévolat. La reconnaissance et la valorisation des compétences acquises dans le cadre de l'engagement associatif contribueraient à promouvoir l'attractivité de ce secteur, en même temps qu'elles pourraient potentiellement valoriser l'expérience associative auprès d'éventuels employeurs.

AMENDEMENT REJETÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière
26 janvier 2023

Arrivé SG le 26/012023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 5

Déposé par : Marine Tondelier

Délibération : 2023.00035

Objet : Délibération cadre : politique régionale Vie associative

Titre de l'amendement : Pour la simplification de l'attribution des subventions aux associations

Amendement

Feuille 7 de l'annexe à la délibération, chapitre « Engagement 10 », ajouter à la liste proposée après « il s'agit de : » :

- *assurer la simplification des démarches administratives en supprimant le découpage des demandes de subvention par action et instaurer le montage d'un dossier unique.*
- *supprimer les pièces justificatives superflues pour les dépôts des dossiers.*
- *garantir un délai de quatre mois maximum entre la date de dépôt du dossier et la réception des subventions accordées."*

Exposé des motifs :

Les démarches administratives sont de plus en plus complexes à la fois pour le montage des dossiers pour les associations mais aussi pour les services de la Région qui sont de plus en plus débordés. Simplifier au mieux les démarches par un dossier unique, libéré des pièces justificatives redondantes et superflues permettrait une facilitation du traitement de ces dossiers et donc un versement rapide des subventions. En effet, certaines associations rapportent qu'elles ont dû attendre jusqu'à 6 mois les versements régionaux, ce qui met ces associations en situation de déséquilibre budgétaire. »

Marine Tondelier

AMENDEMENT REJETÉ

M. TONDELIER

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00052
AMENDEMENT N°	01
DÉPOSÉ PAR	Jennifer De Temmerman

TITRE

Inscrire les ambitions de la Région en termes de décarbonation dans les dispositifs mis en place

AMENDEMENT

Fiche dispositif bâtiment durable, point 1 sur les enjeux et objectifs, feuille 4 de la délibération, rajouter dans la liste des objectifs du dispositif, avant « développer les conditions de la généralisation... » : « Réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre de la région d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990.»

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) français.

Il y a donc un enjeu important à ce que ce secteur grand producteur de carbone contribue dans notre région. Il nous semble donc opportun d'inscrire très clairement dans le dispositif que celui-ci a pour objectif premier de contribuer à la baisse des émissions de GES en s'inscrivant dans l'objectif fixé par la commission européenne de -55% d'ici 2030.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00052
AMENDEMENT N°	02
DÉPOSÉ PAR	Jennifer De Temmerman

TITRE

Inscrire les ambitions de la Région en termes de décarbonation dans les dispositifs mis en place

AMENDEMENT

Dans la délibération, feuille 2 de la délibération, après « CONSIDÉRANT », ajouter le paragraphe suivant :
Les objectifs européens de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 ;

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les dispositifs présentés ont pour but de prioriser les orientations majeures de la transition énergétique, économique et sociétale des Hauts-de-France. La dynamique Rev3 vise notamment à atteindre une société décarbonée en 2050.

Cette société ne pourra se faire seule, mais reste liée aux efforts consentis par chaque échelon, local, national ou international. Il nous semble opportun d'inscrire la trajectoire de notre transition dans le cadre européen, en rappelant les objectifs fixés par la commission européenne.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00052
AMENDEMENT N°	03
DÉPOSÉ PAR	Jennifer De Temmerman

TITRE

Clarifier les énergies finançables par le dispositif « décarbonation et énergies renouvelables et de récupération »

AMENDEMENT

Fiche dispositif « décarbonation et énergies renouvelables et de récupération », point 1 sur les enjeux et objectifs, feuille 8 de la délibération, tiret 2 du deuxième paragraphe, retirer « gaz de mine » de la liste des énergies renouvelables.

Ajouter après le tiret 2, un point ainsi rédigé :
« La captation, récupération et valorisation des gaz de mine, en absence de recours à la fracturation hydraulique »

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le dispositif vise à financer des projets autour des énergies, en complément d'autres financeurs, comme l'ADEME.

La définition des énergies renouvelables et de récupération par l'Agence de la transition écologique est très claire, il s'agit de « sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez puissant pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humains ». Par ailleurs, l'avis de l'ADEME sur les énergies renouvelables et de récupération, de 2017, exclut de fait les énergies fossiles.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

EXPOSÉ DES MOTIFS (FIN)

Or, le gaz de mine, gaz de houille, ou grisou, demeure une énergie fossile, non-renouvelable et carbonée, qu'il faut utiliser avec précaution.

Selon l'INERIS, Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, le gaz de houille (ou gaz de charbon) correspond au méthane contenu naturellement dans certains gisements de charbon. Il s'accompagne d'autres gaz comme le dioxyde de carbone. Héritage du passé minier de notre région, il peut constituer un danger là où il se concentre en surface et risque de s'échapper. Dans un contexte de tension énergétiques fortes, il constitue évidemment une ressource potentielle.

L'exploitation de ce gaz comporte 5 principaux points de vigilance : risques de fuites/accidents sur compresseurs haute pression ; migration souterraine de gaz, notamment en environnement peu profond ; compatibilité de déploiement de la filière avec l'usage du sol ; besoins de connaissances sur le domaine des risques sanitaires ; gestion de l'eau de production. Toujours selon l'INERIS, ces impacts demeurent maîtrisables en l'absence de recours à la fracturation hydraulique.

Dans un souci de précision, et afin d'éviter le potentiel financement de projets d'exploitation recourant à la fracturation hydraulique, qui pourraient ouvrir la porte à d'autres projets d'exploitation de gaz de schiste par un glissement technologique, nous préférons distinguer le gaz de mine des énergies renouvelables et préciser l'absence de recours à la fracturation hydraulique.

AMENDEMENT REJETÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT

DATE	24 janvier 2023
DÉLIBÉRATION N°	2023.00052
AMENDEMENT N°	04
DÉPOSÉ PAR	Jennifer De Temmerman

TITRE

Inclure les projets éoliens dans les projets finançables par le dispositif « décarbonation et énergies renouvelables et de récupération »

AMENDEMENT

Fiche dispositif « décarbonation et énergies renouvelables et de récupération », point 1 sur les enjeux et objectifs, feuille 8 de la délibération, tiret 2 du deuxième paragraphe, ajouter « éolien » dans la liste des énergies renouvelables.

EXPOSÉ DES MOTIFS

La définition des énergies renouvelables et de récupération par l'Agence de la transition écologique est très claire, il s'agit de « sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez puissant pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humains ».

L'éolien est reconnu par l'avis de l'ADEME sur les énergies renouvelables et de récupération, comme une de ces énergies.

Alors que le dispositif vise à financer des projets autour des énergies, en complément d'autres financeurs, comme l'ADEME, il nous semble nécessaire d'inclure l'éolien dans la liste des énergies renouvelables dont les projets sont finançables.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REJETÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière
26 janvier 2023

Arrivé SG 26/01/2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 3

Déposé par : Katy Vuylsteker

Délibération : 2023.00052

Objet : Adoption des dispositifs de la politique rev3 2023-2027

Titre de l'amendement : Pour la suppression des énergies fossiles de la liste des énergies renouvelables

Amendement :

p. 1966 : supprimer "gaz de mine"

Exposé des motifs :

Le gaz de mine est une énergie non renouvelable, fossile et son exploitation, par captation ou par fracturation ne participe en rien à la démarche de transition de notre région.

Katy Vuylsteker

AMENDEMENT REJETÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière
26 janvier 2023

Arrivé SG 26/01/2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 4

Déposé par : Katy Vuylsteker

Délibération : 2023.00052

Objet : Adoption des dispositifs de la politique rev3 2023-2027

Titre de l'amendement : Pour des financements REV3 réservés à l'hydrogène renouvelable

Amendement :

p. 1966 et p.1968 : ajouter "vert" après le terme "hydrogène".

Exposé des motifs :

Aujourd'hui 95% de l'hydrogène est produit à partir d'énergie fossile, nos financements doivent aller vers l'hydrogène produit à partir de renouvelables pour être cohérents avec les objectifs qui nous sont fixés.

Katy Vuylsteker

AMENDEMENT REJETÉ

ANNEXE 4

Motions et vœux

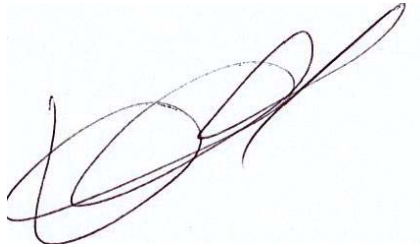


MOTION
PORTANT SUR
LES COMPETENCES REGIONALES

Déposée par le groupe politique :
Rassemblement National,
Indépendants et Apparentés
Séance plénière du : 26/01/2023
Titre de la motion : Sauvons nos artisans !

Rédacteur : Sandra DELANNOY

Signature :



Le 29 novembre dernier, de nombreux artisans sont venus de toute la France pour manifester leur inquiétude et leur colère quant à la hausse insupportable de leurs factures énergétiques et des matières premières nécessaires à leur entreprise. Désormais, c'est l'ensemble des artisans de France qui sont menacés de disparition malgré tous leurs efforts et leur travail. Par exemple, près de 80% des boulangers déclarent risquer la faillite pour cause d'explosion des coûts énergétiques.

En effet, le prix de l'électricité est devenu hors-contrôle, tant et si bien qu'il devient tout simplement impossible pour nombre de professionnels de poursuivre leur activité malgré la qualité de leurs produits et leur passion pour leur beau métier.

Cette situation est d'autant plus insupportable qu'elle n'a aucun fondement économique rationnel. L'explosion des factures n'est due qu'au refus du gouvernement de rompre avec les règles européennes absurdes sur l'énergie. Ces règles technocratiques ont favorisé la spéculation contre l'intérêt des citoyens et des entreprises en cassant le modèle français, qui avait pourtant assuré une électricité abondante et à bas prix pendant un demi-siècle.

Comme tous les Français, nous refusons l'abandon des artisans. Ils sont ces figures familières qui font vivre nos traditions et nos territoires, avec le goût du travail bien fait.

Sans ses artisans et leur savoir-faire, la France n'est plus tout à fait la France : leur production n'est pas qu'un bien de consommation, elle est un motif de fierté nationale. La baguette de pain a d'ailleurs été inscrite récemment au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

C'est pourquoi, le Conseil régional réuni en séance plénière le 26 janvier 2023 :

- Met en place un fonds d'aide d'urgence aux artisans qui souffrent de la crise énergétique
- Demande à l'Etat de rompre avec les règles européennes de fixation des prix de l'électricité pour que la France reprenne le contrôle de sa production.
- Demande à l'Etat une grande relance de nos programmes hydroélectriques et nucléaires ainsi que des nouvelles filières renouvelables comme l'hydrogène ou la géothermie.

URGENCE REPOUSSÉE



MOTION
PORTANT SUR
LES COMPETENCES REGIONALES

Déposé par le groupe politique : **Gauche Républicaine et Écologique**
Séance plénière du : **26 janvier 2023**
Titre du vœu : **De REV3 à Mirage3, la politique économique et
environnementale de la région en question**
Rédacteur : **Alexandre Ouizille**
Signature :

Texte :

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

La feuille de route REV3 est désormais connue. Elle reste pour nous un objet confus, labyrinthique, à la fois label, document stratégique, cadre de plusieurs appels à projet. Nous n'y retrouvons pas la rigueur que nécessite les grandes questions et qui existe dans d'autres politiques régionales.

Nous voulons revenir sur ces malfaçons afin de rendre au dispositif le caractère structurant qu'avait voulu lui donner, en son temps, Daniel Percheron.

Son premier et principal écueil, c'est que cette feuille de route ne tient pas compte du nouveau régime climatique et qu'elle ne décrit pas ses effets concrets sur notre région. Sans comprendre et énoncer la réalité, comment poursuivre un objectif ambitieux ?

REV3 ne s'intéresse pas au nouveau statut du développement économique dans un contexte environnemental qui se dégrade. La feuille de route devrait nécessairement prendre en considération les conditions d'habitabilité de la terre comme cadre du déploiement économique. Il nous est ici simplement affirmé qu'elle s'inscrit dans les objectifs nationaux 2050, sans poser de jalons intermédiaires.

Ensuite, les appels à projets lancés dans le cadre de la feuille de route ne présentent pas de cohérence d'ensemble et ne répondent pas aux cinq grands objectifs stratégiques que REV3 se fixe à lui-même.

Enfin, cette politique ne se donne pas les moyens de sa propre évaluation. Monsieur Motte nous a assuré que les indicateurs étaient en construction. Mais comment peut-on présenter une feuille de route alors même qu'on ne sait pas à

l'aune de quels objectifs on conduit une politique ? Tout cela manque de sérieux. Il faut des objectifs intermédiaires. Il faut des critères concrets. L'impression que cela donne est celle d'un sous-investissement de la question écologique par notre assemblée élue.

La logique de "Label REV3", dont chacun peut se saisir en toute liberté, n'est pas non plus un gage satisfaisant. Elle n'appelle aucune certification et se fonde sur une auto-diagnostic qu'on ne peut voir autrement que comme une opération de blanchiment environnemental, de "green-washing".

Comme un pédalo lancé sans pilote, REV3 a toutes les chances de dériver, chavirer et couler. Vous l'aurez compris, la feuille de route REV3 ne nous satisfait pas, nous vous exhortons à la revoir de fond en comble.

Avec l'arsenal réglementaire, au premier rang duquel le SRADDET, avec notre compétence économique, avec la gestion des grandes infrastructures de transport, des lycées, avec sa compétence générale, la Région a toutes les cartes en main pour être, en associant les citoyennes et les citoyens, en dialogue avec toutes les collectivités locales et l'Etat, le moteur de notre changement de modèle productif.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, chers collègues, nous vous appelons à prendre pleinement la mesure du moment historique et collectif que nous vivons tous et à revoir la feuille de route de REV3 sur notre territoire pour réussir la transition écologique et assurer un futur à nos enfants et à leurs enfants à leur tour.

URGENCE REPOUSSÉE

VŒU CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Présenté par la Délégation Insoumise – Groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi

Considérant que:

- Le gouvernement a présenté son projet de loi contre les retraites en conseil des ministres le lundi 23 janvier ;
- Ce projet de loi prévoit de repousser l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et d'accélérer l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une pension à taux plein ;
- La première conséquence de cette réforme sera de baisser le niveau moyen des pensions ;
- Cette réforme pénalisera plus particulièrement les femmes qui réunissent moins de trimestres validés que les hommes, notamment du fait de leurs interruptions de carrière plus fréquentes et leurs emplois à temps partiel subis ;
- Les conséquences les plus négatives de ce projet de loi porteront sur les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires, qui en moyenne, entrent dans la vie active plus tôt que le reste de la population ;
- L'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite maintiendra les plus âgés des salariés à leur poste de travail, libérant d'autant moins d'emplois pour les salariés les plus jeunes, alors qu'ils subissent un taux de chômage plus élevé que le reste de la population ;
- Près d'un salarié sur deux âgé entre 55 et 64 ans n'étant pas en emploi, repousser l'âge légal de départ à la retraite aura des conséquences négatives sur les autres comptes sociaux, en particulier ceux des départements qui versent le Revenu de Solidarité Active, et ceux de l'UNEDIC qui versent les allocations chômage ;
- Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), dans son rapport annuel de septembre 2022, précise que « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite » ;
- Toutes les organisations syndicales représentatives des salariés ont fait savoir leur désaccord total avec ce projet de réforme ;
- La journée de manifestations du 19 janvier a connu des rassemblements dans toute la région des Hauts-de-France, avec des participations jamais vues depuis des décennies (au moins 82 500 participants dans le Nord, 17 400 dans le Pas-de-Calais, 14 120 dans l'Oise, 14 450 dans l'Aisne, 21 600 dans la Somme) ;
- L'espérance de vie en bonne santé tendant maintenant à stagner, ce sont deux années de bonheur qui seront prises aux Françaises et aux Français ;

Sur proposition de ses membres,

le conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance plénière le jeudi 26 janvier 2023, désapprouve le projet de loi contre les retraites présenté par le gouvernement, et appelle celui-ci à renoncer à cette réforme.

URGENCE REPOUSSÉE

Benoit TIRMARCHE





VŒU
PORTANT SUR LA REFORME DES RETRAITES

Déposé par le groupe politique : Rassemblement National,
Rassemblement National, Indépendants et Apparentés
Séance plénière du : 26/01/2023
Titre du vœu : Non à cette réforme injuste des retraites !
Rédacteur : Alban HEUSELE

Signature :

Nous voici devant le fait accompli de la politique d'Emmanuel Macron : alors que de plus en plus de nos concitoyens souffrent de la baisse de leur pouvoir d'achat et de l'augmentation du prix de l'énergie, Emmanuel Macron et son gouvernement, contre l'avis des Français, imposent une nouvelle réforme injuste et hors-sol en repoussant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.

Emmanuel Macron s'était pourtant engagé à ne pas bouger l'âge légal de départ à la retraite. Voici ses propres mots lors d'une élocution en date du 25 avril 2019 :

“Est-ce qu'il faut reculer l'âge légal qui est aujourd'hui à 62 ans ? Je ne crois pas ! Je ne crois pas pour deux raisons : La première..., c'est que je me suis engagé à ne pas le faire... c'est quand même mieux sur un sujet si important de faire ce qu'on a dit. Puis la deuxième raison, c'est tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ça serait assez hypocrite de décaler l'âge légal, quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans, c'est ça la réalité de notre pays. Alors on va dire « non, maintenant il faut aller à 64 ans », vous ne savez déjà plus comment faire après 55 ans. C'est le combat qu'on mène, il faut gagner ce combat avant d'aller expliquer aux gens « mes bons amis, travailler plus longtemps, c'est le délai légal », ce serait hypocrite.”

De plus, cette nouvelle réforme est rejetée par près de 70 % des Français d'après une récente étude ; étude confirmée par les grandes manifestations qui ont eu lieu dans toute la France, regroupant plus d'un million de personnes, démontrant le grand mécontentement des Français.

Dans ce contexte, le Conseil régional Hauts-de-France, réuni en Séance plénière le jeudi 26 janvier 2023, demande que le gouvernement :

- abandonne son projet actuel sur les retraites,
- réindexe les retraites sur l'inflation,
- revalorise le minimum vieillesse à 1 200 € brut par mois,
- refuse tout allongement de l'âge de départ à la retraite,
- permette à ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans, et ayant 40 annuités, de prendre leur retraite à 60 ans,
- restaure la demi-part fiscale en faveur des veuves et veufs.

URGENCE REPOUSSÉE



VCEU
PORTANT SUR TOUT OBJET
D'INTERET REGIONAL
(hors compétences régionales)

Déposé par le groupe politique : **Gauche Républicaine et Écologique**
Séance plénière du : **26 janvier 2023**
Titre du vœu : **Énergie : sortir du marché, retrouver une planification protectrice**
Rédacteur : **Alexandre Ouizille**

Texte :

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Nous vivons un 1940 énergétique, une étrange défaite. La France, grand pays producteur d'électricité se retrouve en situation de dépendance et de fragilité, au sein d'une Europe elle-même en proie aux tensions d'approvisionnement.

Socle de notre modèle de prospérité, l'énergie abondante et bon marché semble faire aujourd'hui défaut. Cette nouvelle donne plonge dans une incertitude critique les familles, les entreprises et les collectivités territoriales de notre pays..

Elle résulte d'un sous-investissement chronique dans nos capacités énergétiques et de la guerre en Ukraine. Elle résulte aussi des dysfonctionnements des mécanismes de fixation des prix sur les marchés.

Il est donc logique que les questions liées à l'énergie s'invitent avec force dans le débat public. Ceci est d'autant plus vrai que l'urgence est là et que nous suivons désormais, de semaine en semaine, les capacités de production de notre pays, aussi celles disponibles *via* le système d'interconnexion européen et l'évolution des températures pour savoir si les solutions de délestage - synonymes de coupures - seront utilisées cet hiver.

Le sérieux de la question, les immenses répercussions sur la vie du pays qu'elle implique, nous obligent au sérieux de la réponse. À ce titre les positions exprimées dans les autres vœux et motions, nous le regrettons, nous semblent en décalage avec l'exigence de lucidité indispensable au traitement de ces enjeux.

Monsieur le Président, comme vous, nous considérons que le nucléaire est une partie du mix énergétique de la transition que nous avons à réaliser. Pour autant nous ne pouvons pas accepter votre vendetta anti-éolienne, financée sur fonds publics. Je vous rappelle ce

qu'est la vérité de la transition que nous avons à conduire. Même dans le scénario dit No3 de RTE, c'est-à-dire le scénario le plus nucléarisé (avec EPR et SMR), il apparaît qu'il faudra installer d'ici 2050, 2,5 fois plus d'éoliennes terrestres que le pays en comprend aujourd'hui, sept fois plus de panneaux photovoltaïques que les capacités aujourd'hui installées et un parc éolien en mer de 22 GW.

Ces données doivent vous inviter à revoir notre politique énergétique régionale et à sortir d'un paysage énergétique en noir et blanc. Vous pouvez d'ores-et-déjà accompagner les collectivités qui soutiennent des projets d'installation harmonieux, intégrer à REV3 la technologie éolienne, travailler à la production d'énergie elle-même dans le cadre d'une société d'économie mixte. Vous pouvez aussi, comme vous le faites parfois, en matière industrielle, chercher à intégrer la filière en amont et en aval au lieu de vous en tenir à un refus de principe de cette technologie qui nie la réalité régionale et, de ce fait, coûte à notre région plutôt qu'elle ne lui rapporte de bons emplois.

De la même manière, compte tenu du retard pris dans le développement des énergies renouvelables dans notre pays, qu'il s'agit de combler - les socialistes ont d'ailleurs en ce sens voté en première lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi Énergie Renouvelable - un mix énergétique 100 % renouvelable n'est aujourd'hui plus accessible dans un horizon de temps qui ne nous ferait pas manquer nos objectifs climatiques. Il s'agit donc tout en prenant en compte les questions de sécurité telles qu'elles ressortent notamment des travaux de l'Autorité de sûreté nucléaire et du niveau de maturité de certaines technologies de trouver une trajectoire de sortie du carbone qui s'appuie sur les technologies actuellement disponibles. L'alternative à cela étant néfaste puisqu'il s'agit principalement de l'importation de gaz de schiste américain et de la réactivation de centrales à charbon ou au fioul sur le continent européen.

Voilà une voie de passage vers l'avenir. Mais pour que cette voie de passage soit praticable et socialement acceptable, il faut aussi que l'électricité soit sortie d'un certain nombre de mécanismes de marché mis en place pour ouvrir le secteur à la concurrence. L'obligation qui est faite à EDF de vendre un quart de sa production à ses concurrents, à vil prix, a conduit à un sous-investissement chronique. La fixation du prix, au niveau de la dernière centrale appelée favorise les phénomènes de rente dans les moments de pénurie. La logique de marché elle-même appelle des capacités de production à flux tendus alors que compte tenu de l'importance stratégique du secteur, il faut en matière d'énergie savoir garder un volant de capacités de surproduction.

Dans le même temps, il faut s'engager à éviter le gaspillage d'énergie tout en affirmant que tous les Français ne devront pas faire les mêmes efforts. C'est d'abord aux plus riches, ces 10 % qui émettent 5 fois plus de carbone que la moitié des Français, qu'il va falloir demander de bouleverser leurs pratiques culturelles et de consommation. Il y a une sobriété de classe à inventer.

Aussi pour tous, nous formons le vœu qu'à la stratégie du marché soit substituée une stratégie de la planification écologique permettant d'aligner les objectifs climatiques de long terme avec les investissements dans les capacités de production et le travail sur un nouveau projet de société et de prospérité découplé de l'économie du carbone et nous invitons le Conseil régional à faire, lui aussi, son tournant planificateur.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance Plénière

26 janvier 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Reçue le 13/01/2023

Secrétariat général

MOTION

Déposée par : Alexandre Cousin

Objet : La région ne doit pas prendre part aux projets de micro-centrales nucléaires sur son territoire

Exposé des motifs :

Suite aux déclarations du Président Emmanuel Macron sur le déploiement des micro-centrales nucléaires, EDF et plusieurs start-up se sont lancées dans une course effrénée à la mise en place de ces SMR (Small Modular Reactor) en France. Ceci, alors même que la technologie utilisée n'est pas maîtrisée (il existe moins d'une dizaine de ces réacteurs en fonctionnement dans le monde) et que la filière, encore inexistante en France, nécessite des investissements colossaux.

Pourtant, la communauté urbaine d'Arras prévoit déjà dans son plan énergie de servir de territoire d'expérimentation à l'une de ces start-up : NAAREA. La mise en place de ce projet met en lumière les inconvénients multiples des SMR. C'est d'abord, une question de démocratie participative car ni la population, ni la très grande majorité des élus du territoire n'ont été consultés avant l'annonce du projet. Pourtant au regard du risque nucléaire, il semble que les habitants de l'arrageois doivent être les premiers à donner leur avis.

De plus, si ce genre de projet se multiplie dans la Région, c'est l'ensemble de nos territoires qui devront prendre en compte le risque nucléaire et la gestion des déchets dangereux. Cela pourrait à terme multiplier la possibilité d'incidents liés à l'exploitation de ces centrales.

C'est pourquoi, le Conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance le 26 janvier 2023 décide de ne pas financer des projets de micro-centrales nucléaires sur son territoire.

En effet, en l'absence de recul sur ces technologies qui sont de l'ordre du prototype, la Région ne prendra pas le risque d'être un territoire d'expérimentations pour les start-up et les entreprises en recherche de crédibilité et de levées de fonds.

Enfin, le Conseil régional des Hauts-de-France s'engage ainsi à privilégier les énergies renouvelables pour sa transition énergétique, énergies plus fiables et qui ont prouvé leur efficacité alors que les micro-centrales nucléaires ne répondent pas à l'urgence climatique car elles ne seraient opérationnelles qu'aux alentours de 2040.

MOTION REJETÉE



Voeu

*présenté par le groupe Majorité Régionale
Républicains & Indépendants,
au nom de la Majorité régionale*

Oui à un mix énergétique bas-carbone

La Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) a été publiée en avril 2020. Cette feuille de route nationale a pour objet de tracer le chemin pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et adapter la société aux conséquences du changement climatique.

Elle doit notamment mettre en cohérence :

- la 1^{ère} loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC) prévue pour 2023,
- la 3^e édition de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), révisée en 2018-2019,
- la 3^e édition de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 2024-2033),
- la 3^e édition du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

La SNBC, la PPE et le PNACC devront en effet être mis à jour pour prendre en compte les objectifs de la LPEC dans un délai d'un an suivant son adoption.

Annoncée par le Gouvernement voilà presque un an, la relance du nucléaire en France représente un choix démocratique majeur. A ce titre, la Commission nationale du débat public (CNDP) s'est emparée du sujet en orchestrant la Concertation nationale « Notre avenir énergétique se décide maintenant ».

Parallèlement à cette consultation nationale, le 26 janvier 2023 à Lille, la CNDP invite les habitants de notre région à s'exprimer sur l'enjeu de la construction de 6 nouveaux réacteurs nucléaires en France.

Dans les Hauts-de-France, ces deux consultations seront suivies, dès 2024, par un débat public concernant la construction de 2 réacteurs nucléaires supplémentaires à Gravelines.

Ainsi, dans le cadre de l'actuelle concertation nationale sur l'avenir énergétique de notre pays : « *Comment satisfaire nos besoins en électricité, et plus largement en énergie, tout en assurant la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles ?* » :

- considérant la nécessaire mise en œuvre d'un mix énergétique décarboné, proportionné et équilibré afin que la France atteigne la neutralité carbone en toute souveraineté,
- considérant l'urgence climatique que la France se sépare des 60% d'énergie primaire d'origine fossile qui composent actuellement son mix énergétique,

- considérant que l'électricité d'origine électronucléaire est une énergie bas-carbone (4g de CO₂/MWh) permettant d'atteindre cet objectif,

conscient que la neutralité carbone impose une stratégie nationale de sobriété partagée et concertée,

le Conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance plénière, approuve le lancement du programme national de construction de 6 nouveaux réacteurs nucléaires et souhaite que ce programme soit complété par le lancement de la construction d'autres réacteurs afin d'anticiper l'arrêt des réacteurs de 1^{ère} et de 2^{ème} génération mis en service dans notre pays dans les années 60 et 70.

VOEU ADOPTÉ



Christophe COULON

ANNEXE 5

Liste d'émargement





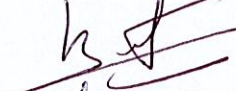
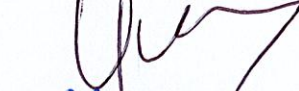

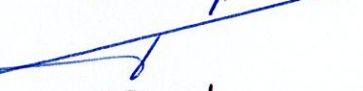
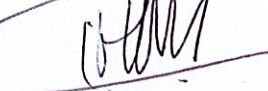
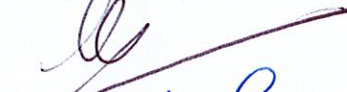





LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
AGIUS Emmanuel	
ANDRIS Régine	
BARA Laurence	
BARISEAU Florence	
BATAILLE Jean-Pierre	
BAUDE Bernard	
BAZAN Laure	
BEAUCHAMPS Philippe	
BERTELOOT Pierrick	
BERTRAND Xavier	
BEYAERT Martial	
BIEGALSKI Valérie	
BILDE Bruno	
BILLET Nathalie	
BOISSEAUX Anne-Sophie	
BOMMART Émilie	

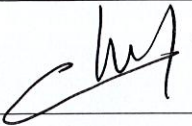

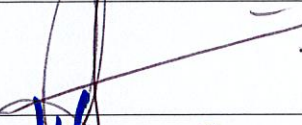

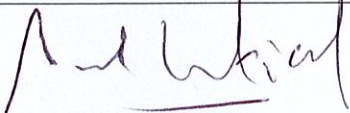
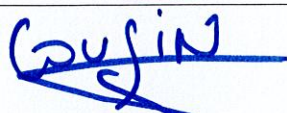

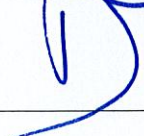
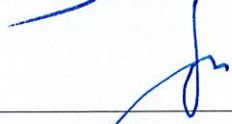




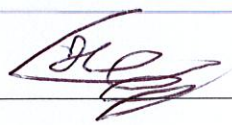
LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
BOUCHART Natacha	
BOURGHELLE-KOS Nadège	
BRICE Laurent	
BROHARD Yannick	
BRUN Cédric	
BRUNET Sylvaine	
BUTEL Yves	
CABAYE Maxime	
CAMBIER Guislain	
CARON Philippe	
CASIER Odile	
CASTIGLIONE Salvatore	
CAUWEL Jean	
CHARPENTIER Laurence	
CHENU Sébastien	
CLAVET Bruno	

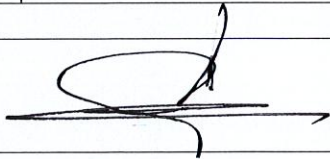


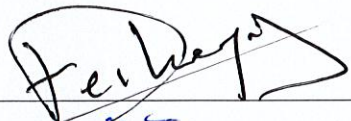
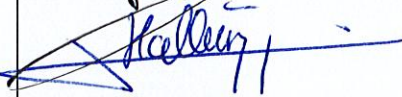

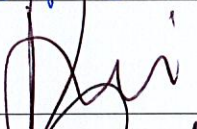
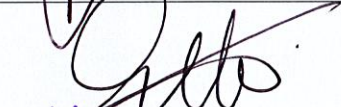
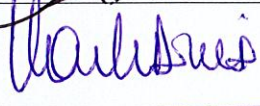
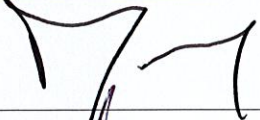

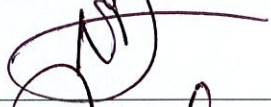
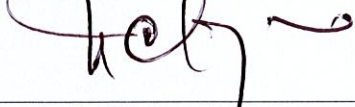

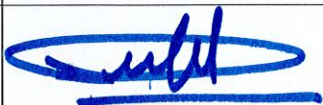
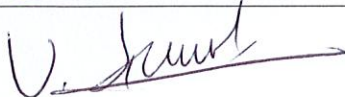
LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
CLOBOURSE Elisabeth	
CLOEZ Elodie	
COLSON Aurore	
COULON Christophe	
COURTIAL Edouard	
COUSIN Alexandre	
DE TEMMERMAN Jennifer	
DECAGNY Arnaud	
DECOSTER François	
DELAIRE Marie-Noëlle	
DELANNOY Sandra	
DELBAR Guillaume	
DELEBARRE Christelle	
DELEFORTRIE Christine	
DELHAYE Eric	
DELLI Karima	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
DEMARTHE Pascal	
DESCAMPS Carlos	
DESFONTAINES Cathy	
DESHAYES François	
DHALLUIN Héloïse	
DHERSIN Franck	
DHIFALLAH Mabrouka	
DISDIER Mélanie	
DOMISE Martin	
DONNAY Eric	
DORCHIES Mady	
DROBINOHA Nathalie	
DUCLOY Michèle	
DUCRET Stéphanie	
DUFOSSET Alexandre	
DUMONT-DESEIGNE Véronique	

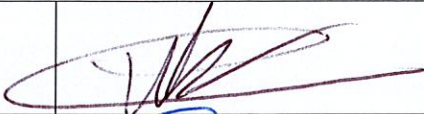


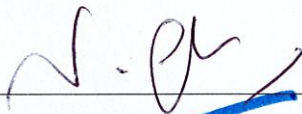
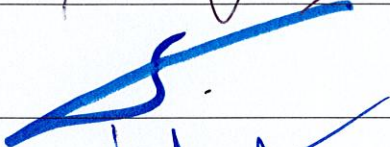
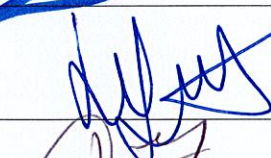
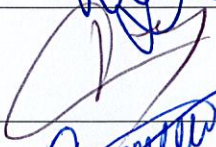
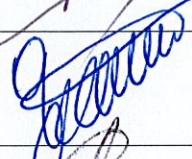
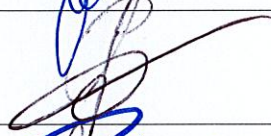
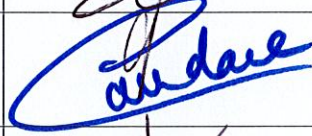

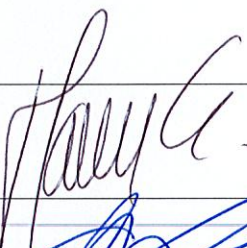
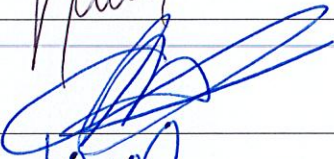
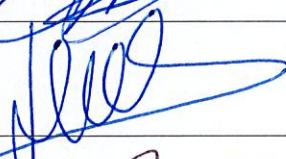
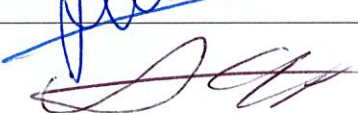

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
DURAND Eric	
DURIEZ Marie-Christine	
ELAZOUZI Hakim	
ENGRAND Christine	
ENGRAND Olivier	
EYMERY Philippe	
FAGOT Maryse	
FASQUELLE Daniel	
FATNA Hugnette	
FENAIN Virginie	
FINEZ Sabine	
FLAMANT Sarah	
FONTAINE Jean-Paul	
FONTAINE-BARBIER Anne-Sophie	
FOURÉ Brigitte	
FOUTRY Luc	

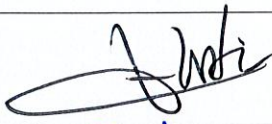
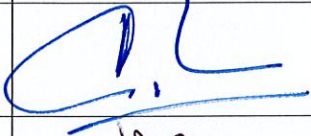

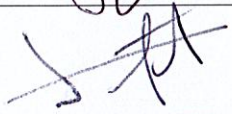

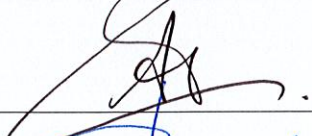
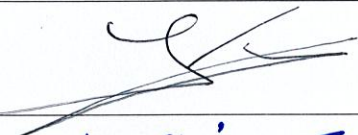
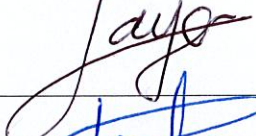
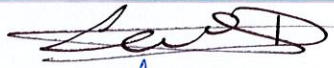
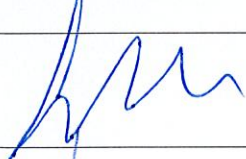

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
GACQUERRE Amel	
GENELLE André	
GÉRARD Bernard	
GHEERBRANT Nathalie	
GIBSON Pierre-Emmanuel	
GOMBERT Sandrine	
GONDY Elisabeth	
GONSSE Franck	
GUINIOT Michel	
HAMDANE Zahia	
HANSEN-CATTA Paul-Henry	
HARLÉ D'OPHOVE Guy	
HAVEZ Audrey	
HERBANNE Chanez	
HERIZI Samira	
HEUSÈLE Alban	

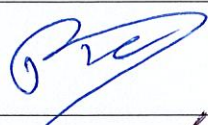
LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
HUTCHINSON Yvan	
HUTIN Thomas	
HUYGHE Sébastien	
ITTELET Isabelle	
JANIER DUBRY Nelly	
JOLY Claire	
JOMBART Simon	
JOUVENEL Anthony	
JULIEN PEUVION Paulette	
KERRICH-BERNARD Sarah	
LAMARQUE Emmanuelle	
LAYER Marie-Ange	
LEBAS Nathalie	
LECA Daniel	
LEFEBVRE Frédéric	
LERMYTTE-BAVAY Marie-Claude	

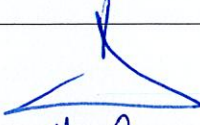
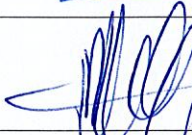
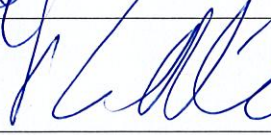
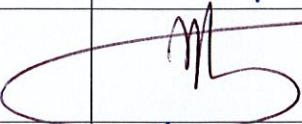






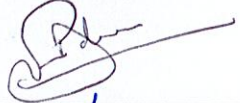
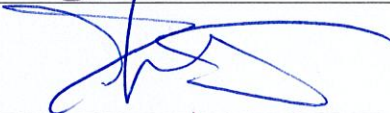
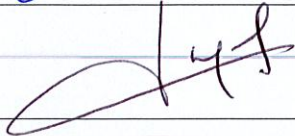
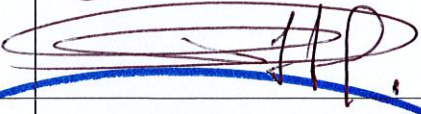
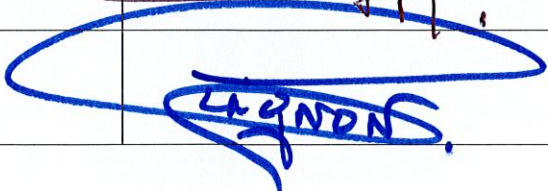
LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
LESNE Marie-Sophie	
LETURQUE Frédéric	
LHOMME Brigitte	
LORIC Jean-Christophe	
LUBREZ Caroline	
LUCAS Benjamin	
LUZI Fulvio	
MACAREZ Frédérique	
MALIAR Faustine	
MAQUET Emmanuel	
MARAIS-BEUIL Claire	
MARCELLAK Serge	
MARTIN Manoëlle	
MASSAU Fatima	
MERLIER-LEQUETTE Sophie	
METTAI Gilles	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
MICHALAK Jean-Michel	
MIQUEL Martine	
MOTTE Frédéric	
MOYSE Dominique	
MULOT Jean-Paul	
NAVE Adrien	
OUIZILLE Alexandre	
PINON Anne	
PLANCKE Patricia	
PLANQUE Olivier	
POIX Julien	
PONCHAUX Danièle	
POUPART Patricia	
PROUVOT Laurence	
PYPE Denis	
QUIGNON Catherine	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
RAPIN Jean-François	
RICHARD Nicolas	
RIGAUD Laurent	
ROHART Ludovic	
ROUCHET Margaux	
SADOUNE Samia	
SAINT-HUILE Benjamin	
SECK Marianne	
SILLANI Antoine	
SIMÉON Serge	
SIX Valérie	
SOUFFLET Jean-Louis	
SZCZUREK Christopher	
TACCOEN Jean-Michel	
TANGUY Jean-Philippe	
TASZAREK Anne-Sophie	

LISTE D'EMARGEMENT

Séance Plénière du 26 Janvier 2023

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE
TEINTENIER Véronique	
TEMPREMANT Grégory	
TÉTARD Ghislain	
THÉVENIAUD Philippe	
TIRMARCHE Benoit	
TONDELIER Marine	
TORRE Philippe	
VANNOBEL Bernadette	
VARET Edith	
VUYLSTEKER Katy	